

# Annales de la Société Jean- Jacques Rousseau

Société Jean-Jacques Rousseau. Auteur du texte. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. 1935.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

ANNALES  
Jean-Jacques ROUSSEAU

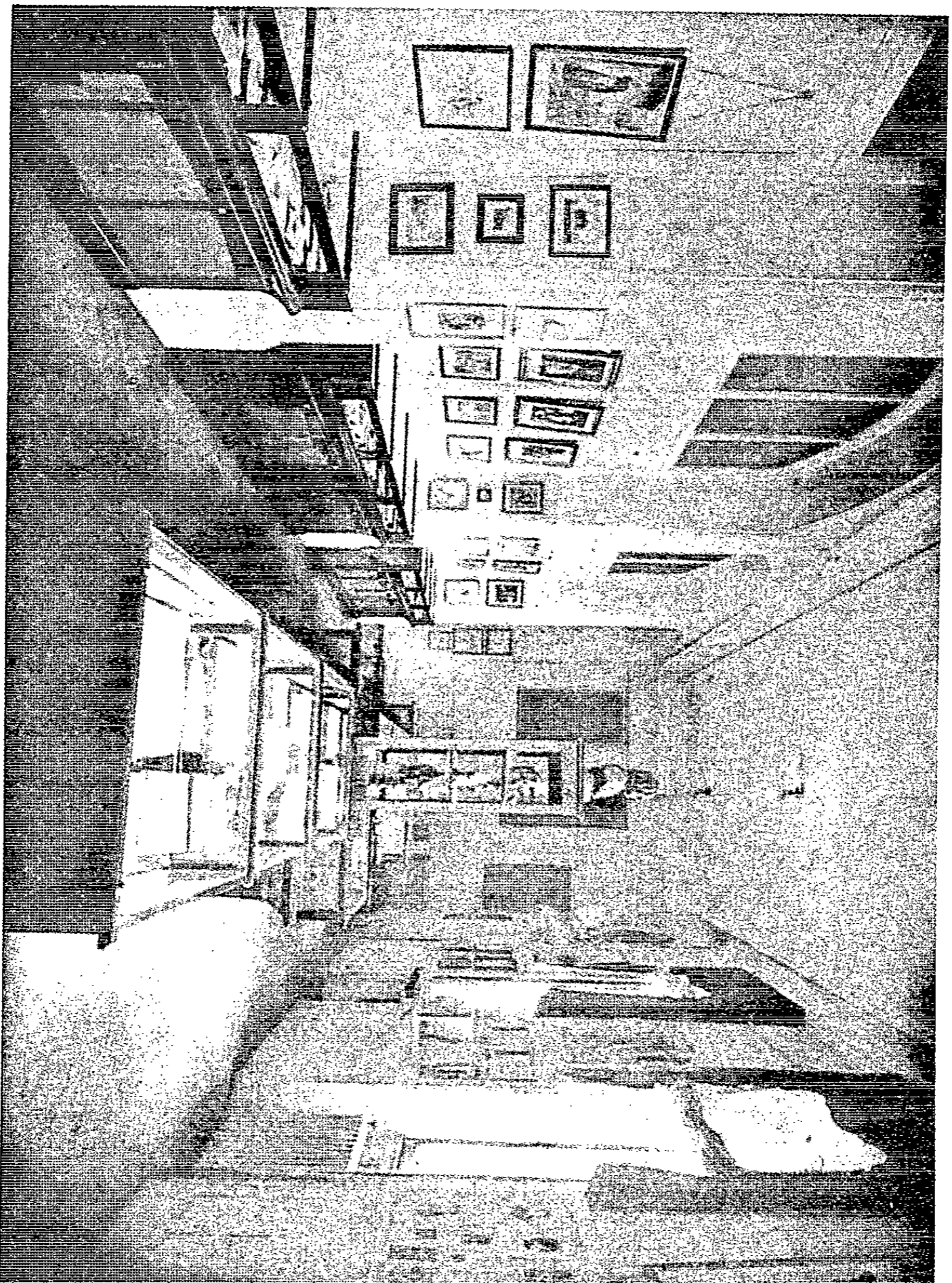


1935

ANNALES  
DE LA SOCIÉTÉ  
JEAN-JACQUES ROUSSEAU







LE MUSÉE JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
(Bibliothèque publique et universitaire de Genève)

# ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

# JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME VINGT-QUATRIÈME

1935

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, EDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32





## CE QUE DOIT GEORGE SAND A JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Il y a un siècle, — exactement cent trois ans — paraissaient les premiers romans de George Sand, *Indiana* et *Valentine*, qui firent alors scandale, aussitôt suivis de *Lélia*, qui redoubla le scandale, mais, qui fut un événement, un avènement aussi, car ce livre marque non seulement une date, mais une époque dans la littérature d'imagination et dans la prose romantique. Et, depuis un siècle, les critiques littéraires, les littérateurs, les écrivains de tout ordre, quand ils touchent à George Sand, s'accordent à voir en elle une « fille de Rousseau ». Elle est ainsi baptisée partout, à droite comme à gauche, ici sacrement, là malédiction. Sainte-Beuve l'a le premier définie ainsi, et ce jugement a fait boule de neige tout le long du siècle, jusqu'à Faguet et à Lanson, disparus hier, sans parler des « manuels » en quête de formules toutes faites et de ces « shiboleth » qui sont les passe-partout des examens.

Mais qu'est-ce à dire ? un axiome littéraire se passe-t-il, comme l'axiome géométrique, de démonstration ? Rien, au fond, n'est plus discutable qu'une définition littéraire, et rien n'est plus inexact qu'un classement dans l'ordre de l'esprit, dans la filiation des esprits.

Certes, rien n'est plus démontré que la force d'engendrement spirituel de celui dont on a dit si bellement : « avec Voltaire, c'est un monde qui finit, avec Rousseau c'est un monde qui commence ». Et c'est un cliché aujourd'hui courant de voir en ce pré-romantique qui s'ignore l'ancêtre de la lignée, directe ou collatérale, qui va enfanter la littérature moderne par Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Chateaubriand, et en un sens George Sand. Cependant, sur cette dernière, il faudrait s'entendre. George Sand fut célèbre, en son temps, surtout et presque uniquement, comme romancière. Est-ce la romancière qui est « fille de Rousseau » ? Et est-ce Rousseau Romancier qui a pu inspirer à sa prétendue fille des fictions où l'esprit de la *Nouvelle Héloïse* n'a que de très lointains échos, et où l'*Emile* ne compte que des rebuffades ? Evidemment non ! Alors, si Rousseau romancier n'offre avec George Sand romancière que des rapports quasi nuls, c'est ailleurs qu'il faut chercher une filiation, une vérification de la définition fameuse, si tant est qu'elle soit exacte. Mais l'est-elle ? et en quel sens ? A moins que chez George Sand romancière ce soit autre chose que les romans de Rousseau qui l'ait intéressée et façonnée ; à moins que dans l'œuvre de Rousseau ce soit justement tout ce qui n'est pas roman pur qui soit romanesque, et que sa politique, sa morale, sa religion, ses théories enfin, n'appartiennent qu'à un monde qui n'est pas encore de ce monde, si bien que les rêves de l'un aient provoqué les rêves de l'autre, et que, malgré leurs différences essentielles (or deux rêves ne sont jamais semblables), ces rêves n'appartiennent les uns et les autres qu'à ce qu'on pourrait appeler le Royaume de Généreuse Utopie ? A moins encore que les accents douloureux des *Con-*

*fessions*, que les mélancolies vespérales du « promeneur solitaire » hostile à son siècle et déplacé dans son milieu, n'aient soudainement fait surgir, dans une âme jeune, vierge, et encore ignorante de la vie, des forces d'action créatrice, de révolte également créatrice, qui dormaient au fond d'elle-même, ignorées d'elle, pures et innocentes comme elle au début de leur jaillissement, telles enfin ces nappes souterraines que la surface du sol ignore jusqu'à ce qu'un coup de sonde imprévu en perce l'enveloppe et les fasse bondir en geyser. Mais est-ce la sonde qui crée la source ?

S'il en est ainsi, comme nous le croyons, deux choses sont à remarquer immédiatement. L'une que, si prodigieuse qu'ait été la fortune des romans de George Sand, ce n'est pas dans ses romans qu'est l'essentiel de son œuvre et de son influence sur le siècle. Et cette affirmation contredit et même renverse les proportions et les conclusions que tous les biographes de George Sand, sans en excepter la documentaire et monumentale Karénine, ont jusqu'ici données à leurs études. C'est sous l'angle des idées, non sous l'angle de la littérature romanesque. — forme de la mode et périssable comme elle, — que doit être envisagée et jugée celle qui fut une des plus grandes voix du dix-neuvième siècle, celle que Renan, au lendemain de sa mort, appelait la harpe éolienne de son temps. L'autre, que, si Rousseau lui fut révélateur de son moi, son moi lui-même ne relève pas de celui de Rousseau, ne se confond quasi nulle part avec le sien. Et si, certes, c'est un inestimable bienfait pour elle que le génie de Rousseau ait ouvert au génie inconscient de George Sand les portes de son propre horizon, ce n'est point à dire qu'elle ait hérité de lui au point d'en être réputée la fille. C'est elle surtout

qui, dans sa reconnaissance envers son initiateur, s'est réclamée de lui en de tels termes, qu'on a fait d'elle, et sur ses affirmations mêmes, une fille de Rousseau. Mais que doit-elle, réellement, à Rousseau ? Dans quelle mesure est-elle comptable envers lui de ses idées, de ses théories les plus chères, de ses sentiments de fond ? C'est ce que, nulle part, nous ne voyons serré d'un peu près, ce qui reste vague partout, à l'ombre commode de la formule traditionnelle. Et pourtant, une étude, une sorte de thèse, pourrait sortir de cette mise au point, qui renouvellerait l'aspect principal de George Sand et la grandirait sans diminuer Rousseau, alors que cette grande généreuse, qui fut aussi modeste que géniale, s'est partout diminuée en face de Rousseau. On n'attend pas de nous de creuser ici cette étude. Il nous suffira de la suggérer. Et c'est George Sand qui la suggèrera, car c'est elle que nous ferons parler autant que possible. Comment elle a connu l'œuvre de Rousseau, comment elle l'a sentie, aimée, jugée, comment en un sens elle se rapproche de lui, comment souvent elle s'en écarte, bref, ce qu'elle lui doit jusqu'à un certain point, et ce qu'elle ne doit qu'à elle-même, c'est ce que nous allons essayer de brièvement esquisser.

\*  
\*\*

Comment, d'abord, et dans quelles circonstances, a-t-elle connu cette œuvre, a-t-elle été initiée aux idées de Rousseau ? Disons plutôt : comment et l'œuvre et l'homme auraient-ils pu être ignorés sinon de l'enfant que fut Aurore jusqu'à son entrée au Couvent des Anglaises, en tout cas de la jeune fille qui en sortit, en 1820, après cette longue claustration qui la trans-

forma de « diable » en « ange » et après une crise mystique où elle vit un appel auquel elle aurait répondu en prononçant des vœux perpétuels sans la sage prudence de l'Abbé de Prémord ? Et comment cette âme blanche de seize ans, sur laquelle n'était encore écrits que les deux mots flamboyants *Tolle, lege*, de sa vision augustinienne, reprenant contact non point avec la vie mondaine (à Nohant!), ni même avec la vie courante, mais avec une grand'mère adorée en qui revivaient à la fois l'esprit du dix-huitième siècle, sa grâce avec sa culture, son audacieuse indépendance avec les nobles enthousiasmes de l'aristocratie naguère éprise de l'Arcadie de Rousseau, comment cette âme avide de savoir la vie et de la connaître, libre maintenant de lire, d'écouter, de questionner et de penser, ne se suspendit-elle point passionnément aux lèvres de l'aïeule à la bouche d'or, dont les jours étaient comptés, et ne but-elle point à leur source les récits de l'exquise veuve de Dupin de Francueil, réchappée par miracle de la guillotine, récits où revenait sans cesse le nom de Rousseau, avec un portrait vivant de sa personne ? Et comment une autre vision, non moins éblouissante à son cœur que la première, ne l'eût-elle pas bouleversée sur ce nouveau chemin de Damas qu'était pour son ingénuité la révélation de Rousseau ? N'était-elle pas, par sa naissance et la tradition de son charmant aïeul, prédestinée à connaître Rousseau et à recevoir de lui le coup de foudre ? Le premier roman de la future George Sand, c'est celui de son âme, à seize ans, lors de « l'invention » pour elle, par sa grand'mère, de Jean-Jacques Rousseau.

Que disait en effet, la grand'mère conteuse, rare survivante d'une société disparue ? Que racontait-elle,

du fond de sa bergère à oreilles, à la jeune fille assise à ses pieds, ouvrant ses yeux noirs immenses devant les scènes évoquées par ces récits ultimes, ces confidences du bord de la tombe ? Inoubliable fut pour Aurore cette année 1820-1821, la dernière et la seule de la vie de sa grand'mère où elle dévora ses livres comme elle dévora ses souvenirs parlés, et dont elle retrouva la trace, après une mort qui la désespéra, dans les papiers écrits d'une plume aussi fine qu'était la narration orale de la disparue. Et, les lisant plus tard parmi les larmes, elle l'entendait encore.

Elle l'entendait lui raconter comment Dupin de Francueil, épris de Jean-Jacques, avait réussi à l'apprivoiser. L'opulent fermier général était artiste et littérateur à ses heures. Et son admiration pour l'Alceste genevois avait tant d'élégante simplicité, qu'il fut un des très rares mondains admis dans sa familiarité, sinon même dans son amitié. Dupin de Francueil n'avait-il pas écrit les récitatifs du *Devin du village* ? N'est-ce pas lui qui prêta à Jean Jacques « cette vieille bible hollandaise (sans doute celle d'Ostervald), sur laquelle il composa le *Lévite d'Ephraïm* » ? George Sand, qui rapporte ce trait, avec d'autres, dans ce *Journal intime* que sa petite-fille a récemment publié, relève, dans les notes de sa grand'mère, le seul mot piquant de Rousseau, qui n'avait d'ordinaire que l'esprit de l'escalier. Francueil lui dit un jour : « Allons aux Français, voulez-vous ? — Allons, répondit Rousseau, cela nous fera toujours bailler une heure ou deux ». Et encore, ajoute la narratrice, la réplique n'est-elle pas énormément spirituelle<sup>1</sup>. Mais combien plus évocatrice

(1) *Journal intime*, p. 180 (et les suivantes, sur l'entrevue Rousseau-Francueil).

pour la jeune écouteuse n'était pas le récit de la première entrevue de sa grand'mère avec Jean Jacques ? Celle-ci est connue, par deux pages célèbres de *l'Histoire de ma vie*, rédigées vers 1855. Elles reproduisent, avec peu de changement, la rédaction première qu'en fit George Sand, sur les notes de sa grand'mère, en 1833, et qu'elle joignit à une lettre à Mme Hortense Allart, laquelle, après *Lélia*, avait manifesté le désir de la connaître davantage. Cette première rédaction, on nous excusera de la reproduire ici tout au long, comme appartenant à notre sujet :

« Ma grand'mère, Aurore de Saxe, m'a souvent  
« raconté sa première entrevue avec Rousseau. Dès  
« lors il vivait sauvage et retiré, atteint déjà de cette  
« misanthropie malade qui fut trop cruellement  
« raillée par ses amis paresseux et frivoles.

« ...Depuis son mariage Madame de Francueil pria  
« vivement son mari de lui faire connaître Jean Jacques.  
« Avant qu'elle eût réalisé ce désir, *la Nouvelle Héloïse*  
« fut publiée et Madame de Francueil *la dévora tout*  
« *d'une haleine*, comme elle disait, oubliant, comme  
« cette femme de la Cour dont parle Jean-Jacques, et le  
« bal pour lequel elle s'était parée et sa voiture qui l'at-  
« tendait à la porte.

« L'enthousiasme produit en elle par la lecture de  
« Julie augmenta son désir de voir l'auteur, et Francueil  
« courut chercher le philosophe, *l'ours sublime*, comme  
« on l'appelait dans la coterie. L'ours sublime arrive,  
« l'air demi-niais, demi-bourru. Il se laissa entraîner  
« dans le salon et s'assit dans un coin sans parler à per-  
« sonne, ne demandant pas où était la maîtresse de  
« maison, en tout, cédant de mauvaise grâce à la curio-  
« sité de cette femme dont il n'avait demandé ni l'âge,  
« ni le caractère. De son côté, elle ne se pressait pas de  
« finir sa toilette, ignorant que Francueil avait réussi à



« enlever le solitaire, ignorant qu'il était là, et qu'elle  
« n'avait qu'un pas à faire pour le voir. Francueil ajou-  
« tant une délicatesse raffinée à son obligeance ne la fit  
« point avertir afin qu'elle eût tout le plaisir de la sur-  
« prise. Enfin, la toilette est finie, la poudre blonde est  
« semée sur ses longs cheveux déroulés, la robe de satin  
« de Damas rayée de bleu et d'argent s'étale sur de très  
« petits paniers. Ma grand'mère était belle comme un  
« ange à vingt-cinq ans, car elle l'était encore à  
« soixante-quinze ans morte, enveloppée de son linceul  
« et coiffée de son bonnet à dentelles, blanche comme  
« sa toilette funéraire, noble et sereine comme l'âme qui  
« avait animé ce beau corps.

« Elle entra dans le salon, elle vit un petit homme mal  
« mis et renfrogné, qui se levait lourdement, qui balbu-  
« tiait des mots confus.

« On lui avait tant de fois dépeint Jean-Jacques qu'elle  
« le reconnut sur-le-champ. Elle voulut parler et fondit  
« en larmes. Jean-Jacques, étourdi de cet accueil, voulut  
« la remercier et fondit en larmes. Francueil voulut  
« leur remettre l'esprit par une plaisanterie et fondit en  
« larmes. On essaya de dîner pour couper court à tous  
« ces sanglots. Mais Madame de Francueil ne put man-  
« ger. Francueil n'eut point d'esprit et Jean-Jacques  
« s'esquiva en sortant de table sans avoir dit un mot,  
« mécontent peut-être d'avoir reçu un démenti à sa pré-  
« tention d'être le plus persécuté, le plus haï et le plus  
« calomnié de tous les hommes. »

Cette dernière phrase est à remarquer. Elle révèle, chez l'aïeule comme chez sa petite fille, une restriction mentale qui, chez l'une comme chez l'autre, ne nuit ni à l'admiration ni à la compassion, et qui même peut-être y ajoute. Aujourd'hui, grâce aux révélations de la *Correspondance* préparée par Th. Dufour et éditée par P. P. Plan, grâce à l'exacte et lumi-

neuse peinture du solitaire romanesque due à Noëlle Roger, nous savons que cette soi-disant « prétention » à la persécution était surtout conviction, intuition obscure, au fond justifiée, et démontrée sur pièces. Mais les admirateurs de Rousseau n'avaient nul besoin alors de ces pièces pour l'aimer, pour le plaindre, pour souffrir avec lui des singularités de son caractère, et pour voir en lui l'incarnation du génie malheureux.

Il était pour eux, et surtout pour Francueil, pour sa femme, ce qu'il va être aussi pour Aurore jeune fille, le dénonciateur passionné des vices d'un monde où il ne voyait que corruption, et l'annonciateur aussi passionné d'un monde rêvé par lui, et dont la vertu et la justice seraient les bases. Qu'on se représente maintenant ce que fut la lecture des œuvres de Rousseau, lorsque, au sortir des confidences de sa grand'mère, l'ardente adolescente qui avait renversé dans sa bouillonnante cervelle toute la bibliothèque des Francueil, de Montaigne à Leibnitz, d'Aristote à Pascal, de Milton à Shakespeare, de Virgile à Condillac, de Dante à La Bruyère, — et j'en passe ! — découvrit enfin, car cet « enfin » dit tout, les deux *Discours* de Rousseau sur *les Arts* et *l'Inégalité*, le *Contrat Social*, les *Confessions* et les *Réveries du Promeneur solitaire* ! Du coup, le voile du monde où l'on vit se déchira, et elle aperçut l'autre. « Je comprenais tout ! » s'écrie-t-elle dans *l'Histoire de ma vie*. Et elle avait à peine dix-sept ans ! Rousseau est pour elle la Révélation, et sa propre révélation. Elle est montée d'un saut sur son Horeb. Cette tourmentée chercheuse ne cherchera plus que dans l'horizon qu'il lui a dévoilé, mais cherchera à sa manière à elle, que nous verrons ci-après, et qui ne se confond pas avec la sienne. Elle

le fera dans un esprit qui se rapproche du sien par son principe, mais dont elle se départira dans la mesure où son génie, qu'elle ignore encore et ignorera toujours, la distinguera et parfois même, sinon souvent, l'opposera au génie de celui en qui elle reconnaîtra jusqu'au bout son maître, même lorsqu'il aura depuis longtemps cessé de l'être. Sur cette initiation première, et chose étonnante, en même temps dernière, de sa dix-septième à sa dix-huitième année, entre la mort de la bien-aimée grand'mère et le mariage inévitable à sa beauté et à sa fortune, elle écrit : « Jean-Jacques fut le point d'arrêt de mes travaux d'esprit ». Toutes les lectures précédentes l'avaient certes instruite, éveillée, intriguée, avaient ensemencé le terrain naturellement fertile de son esprit en jachère, avaient fait vibrer les cordes toutes neuves de son innocente sensibilité. Aucun n'avait cependant mordu sur elle. « Mais, dit-elle, Rousseau arriva, Rousseau l'homme de passion et de sentiment par excellence, et *je fus enfin entamée* » (1) !

\*  
\*\*

Aurore Dupin « entamée », c'est déjà George Sand rendue possible. Non pas tout de suite, certes, ni par Rousseau seul, surtout ! Mais c'est la brèche dans la muraille qui sépare une âme vivante de sa vie vraie et de la vie universelle, c'est le rayon dans la prison qui s'illumine, et, par ce rayon, c'est le ciel entrevu. Mais quel ciel ? Au couvent des Anglaises, elle en a connu un autre, auquel elle a un instant aspiré. C'est un nouveau ciel qu'elle aperçoit maintenant, et qui la transfigure. Entre les deux, celui de l'ascétisme égoïste

(1) *Histoire de ma vie*, t. III, p. 304.

et celui de l'humanité généreuse, après un débat intérieur prolongé et des perplexités douloureuses (de là, plus tard, *Lélia*) car désormais, suivant son mot, « l'abîme de l'examen était ouvert », elle a pris parti. Ce n'est plus la loi du prêtre, c'est la loi de l'homme, de l'homme nouveau, qu'elle suivra. Et d'autres initiateurs que Rousseau succéderont à ce premier initiateur, et le siècle sera initiateur à son tour, et la vie qui s'ouvre devant elle, surtout, avec ses premières expériences, lui sera initiatrice, car, tout à coup, entre la couventine d'hier et l'élève de Rousseau qui semble s'annoncer, surgit un être nouveau, Mme Du-devant.

Coup sur coup, mariage, maternité. Le mariage avant la dix-huitième année accomplie, la maternité avant la dix-neuvième. Un époux dont l'infériorité n'est pas encore douloureusement sentie, la naissance d'un fils qui, dès le berceau, sera la joie de sa mère avant d'en être la consolation, et qui sera peut-être le plus grand amour de sa vie<sup>1</sup>. Deux années s'écourent ainsi, en apparence heureuses, et, suivant la formule, sans histoire. Cependant, l'insuffisance du mari, doublée de sa suffisance, s'accuse, pendant que la personnalité de sa jeune femme s'accuse de son côté, et qu'elle confie déjà à des papiers secrets ses obscures douleurs. Où est alors Rousseau ? Nulle part. Mais le fossé conjugal se creuse, la femme souffre dans son corps comme dans son cœur ; elle s'étirole, sa vie paraît en danger, un changement d'air est ordonné, et de là ce fameux voyage aux Pyrénées, où l'attendait, en 1825, cette triple révélation, d'où sortit tout le reste : la grande nature, le pur

(1) Il a été, du moins, présenté comme tel, dans une publication récente.

amour, et son génie naturel d'écrivain. Nous sommes en 1825. Elle n'a pas vingt et un ans !

La grande nature ! Aurore est éperdue d'enthousiasme en découvrant les Pyrénées, les gaves, les neiges éternelles, et sa plume pour la première fois inspirée brûle le papier d'une flamme qui s'élève aussi haut que celle de Rousseau sans lui rien devoir. Le pur amour ! c'est cette rencontre, autour de Cauterets, d'Aurélien de Sèze, et cette chaste passion qui, de 1825 à 1830, animera, soutiendra et désespérera la jeune femme, l'épouse sans tache encore, et l'écrivain qui sent pousser ses ailes, par la comparaison chaque jour plus blessante entre l'idéal incarné dans le platonique Aurélien et la réalité qui s'empire en un Casimir adonné au vin et aux servantes. Tout ce drame domestique, que nous avons jadis esquissé sur pièces entr'ouvertes est aujourd'hui entièrement connu, grâce à la récente publication du dossier complet <sup>1</sup>. Et la femme qui souffre, l'écrivain qui meurtrit ses ailes contre les barreaux de sa prison, se soulagent, en laissant courir une plume découragée ou révoltée sur le papier, en s'épanchant avec des amis imaginaires, Tricket, ou réels, le berrichon Néraud, surnommé le malgache, avec lesquels elle commente ses lectures, échange ses impressions, discute et justifie ses émotions, ses enthousiasmes. Aussi, pour quiconque étudie les origines de George Sand écrivain, et ce qu'elle doit ou croit devoir à Rousseau, les carnets intimes d'Aurore, grossoyés la nuit à Nohant entre 1825 et 1830, et publiés par sa petite-fille, naguère, sous le titre *d'Histoire du rêveur* <sup>2</sup>

(1) *George Sand avant George Sand* (notre étude dans la « Revue de Paris » du 15 mars 1896). *George Sand et Aurélien de Sèze* (13, quai de Conti, aux Editions Montaigne).

(2) *Histoire du rêveur*, 1 petit volume, 13, quai de Conti.

fourni par le manuscrit même, offrent-ils un intérêt particulier. On y prend sur le vif, avec les motifs de l'admiration de la jeune femme pour l'auteur des *Confessions*, les réserves qui déjà s'imposent à sa lucidité d'esprit, à sa sincérité de cœur, et pourquoi, si un jour elle doit écrire l'histoire de sa vie, elle le fera sur un tout autre modèle et dans un tout autre esprit que celui des *Confessions*.

Ici les textes, peu connus quoique publiés, s'imposent. Écoutons celle qui n'est pas encore George Sand, mais qui le sera demain. Et soulignons les dates au passage.

Entre 1825 et 1830, dans le curieux dialogue avec le prétendu Tricket, à propos des faiseurs de mémoires vaniteux et fats, et des *Confessions* de Jean-Jacques.

« Moi, j'aurais été plus sincère. J'aurais dit en commençant : Je vais vous parler de moi et rien que de moi.  
« Je le ferai, non pour que vous preniez intérêt à moi,  
« qui n'ai pas de nom, qui ne suis rien, mais pour qu'en  
« lisant dans les moindres replis d'une âme quelconque  
« (je prends la mienne pour sujet de ma dissection  
« parce que c'est celle que je puis examiner le plus  
« longtemps et le plus sévèrement), vous fassiez quelque  
« réflexion, ou, si vous le voulez, quelque comparaison  
« salutaire, parce que je crois que toute l'histoire,  
« quelque nue, quelque simple qu'elle soit, ne peut  
« manquer d'intérêt ni d'utilité, racontée ainsi. »

Racontée ainsi, c'est-à-dire dans le simple but d'inviter le lecteur à regarder sincèrement en lui-même, et de l'amener à s'améliorer. Il y a un moraliste déjà, dans cette jeune femme malheureuse. Si elle écrit, ce sera pour servir. Et, un peu plus bas, elle continue :

« Je pensais à ses *Confessions*, premier modèle qui ait  
« inspiré les modernes pénitents et qui les ait enhardis  
« à se confesser comme les premiers chrétiens à la face  
« du Ciel et de la Terre, feignant de prendre l'opinion  
« publique pour tribunal de leur pénitence. Je pensais à  
« cet aveu, naïf, humble et touchant d'une vie tantôt  
« abjecte et tantôt sublime, toujours infortunée ; mon  
« cœur plein de ce souvenir s'attendrit sur les repen-  
« tants soupirs du vieillard de Montmorency. J'oubliais  
« un instant les hypocrites qui, depuis, ont feint de  
« l'imiter pour trouver le temps et l'audace de se vanter  
« aux dépens de la vérité »<sup>1</sup>.

Elle s'attendrit, mais elle juge, et déjà l'on sent les restrictions qu'elle formulera plus tard, au début de *l'Histoire de ma vie*. Les *Confessions* sont alors un écrit « défectueux et parfois coupable » mais « qui porte avec lui de graves enseignements ».

« C'est un monument d'orgueil et d'humilité qui  
« parfois nous révolte par son affectation, et souvent  
« nous charme et nous pénètre par sa sincérité. »  
Elle y trouve « une manière de s'accuser qui n'est pas humble », et Jean-Jacques y a raconté beaucoup de choses qui ne sont « ni utiles ni édifiantes ». Le condamne-t-elle alors, trente ans plus tard ? Non, jamais. Son cœur de femme s'émeut de plus belle, et sa compassion s'approfondit en tendresse : « Je souffre  
« mortellement quand je vois le grand Rousseau  
« s'humilier ainsi et s'imaginer qu'en exagérant,  
« peut-être en inventant ces péchés-là (par exemple  
« les trois livres dix-sous soi-disant dérobés à Dupin  
« de Francueil, et où la grand'mère de George Sand  
« voyait une invention pure), il se disculpe des vices  
« de cœur, que ses ennemis lui attribuaient... Ne suffit-

(1) *Histoire du rêveur*, p. 88-91.

« il pas, pour le croire pur et bon, de lire les parties  
« de sa vie où il oublie de s'accuser ? Ce n'est que là  
« qu'il est naïf, on le sent bien »<sup>1</sup>.

Aimer ainsi Rousseau, c'est déjà profondément différer de lui, et, là-même où on déclare lui devoir une idée, prouver qu'on la comprend tout autrement que lui. L'admiration pour Rousseau n'en persistera pas moins jusqu'à la fin, et croîtra même avec le temps, à ce point, on le verra, qu'elle déclarera lui devoir ce qu'en réalité elle ne doit qu'à elle-même. Et puis, elle sera souvent, et sur des points essentiels, contre Rousseau. En attendant, à l'époque intermédiaire, 1841, c'est-à-dire au moment même où elle va incliner vers la démocratie et le socialisme, — une démocratie et un socialisme à elle, et selon son cœur, — elle saisit au vol une occasion d'attester auprès du grand public de la *Revue des deux Mondes*, les raisons de son admiration pour Rousseau, et les restrictions morales que cependant elle y apporte. Son ami, « le malgache » Néraud, avait visité les Charmettes (alors fort délaissées, et aujourd'hui trop enjolivées pour un tourisme producteur), et lui avait décrit ses impressions, en rappelant les lectures faites ensemble quinze ans auparavant. Elle lui répond par des pages, trop oubliées, et dont l'importance n'a pas échappé à Vladimir Karénine :

« Comme ce livre des *Confessions* nous a impression-  
« nés ! Comme il a rempli toute une période de notre  
« vie ! Comme nous l'avons aimé, ce Jean-Jacques, avec  
« tous ses travers et tous ses défauts !... » Elle poursuit : « Comme nous l'aimons encore ! Quant à moi, oui,  
« je lui reste fidèle, ou plutôt je suis revenue à lui après

(1) *Histoire de ma vie*, I, p. 8-10.



« un refroidissement de quelques années (sans doute l'époque Musset, Michel de Bourges, Pierre Leroux et Lamennais). Il y a tant de contradictions apparentes, « qu'à l'âge où, moins enthousiastes, nous devenons plus « sévères, nous sommes un peu effrayés des taches que « nous lui découvrons... ». Aussi faut-il, dit-elle, non pas se détourner de lui, mais « chercher le sens de cette « vie de philosophe, mêlée de bien et de mal, pleine « d'amour et d'égoïsme, et présentant ce contraste « monstrueux en deux faits : la création d'*Emile* et « l'abandon de ses enfants à la charité publique<sup>1</sup>. »

Ce « contraste monstrueux » qu'elle déplorait en 1841, et sur lequel elle a toujours gémi, elle n'en tentait pas moins, vingt-deux ans plus tard, de le pallier, sans d'ailleurs l'excuser, lorsqu'elle émettait un doute, et se demandait si les enfants exposés par Rousseau étaient bien des enfants dont Rousseau se croyait le père. Elle se souvenait de ce mot de sa grand'mère, disant un jour, en haussant les épaules : « Est-ce que Rousseau pouvait avoir des enfants ? »<sup>2</sup>. La suggestion est donc ancienne. Elle n'innocente pas d'ailleurs Jean Jacques aux yeux de la mère si mère que fut partout George Sand, au point qu'on lui a reproché de mettre de la maternité où elle n'a que faire. L'acte n'en eût pas moins été à ses yeux criminel. L'explication qu'elle hasarde, — c'est son mot — mérite d'être retenue, non en elle-même, mais pour le jugement qui la suit : « Je crois (dit-elle de ces « enfants exposés), qu'il eût aimé les siens. Je crois « aussi que Thérèse, qui avait tant d'empire sur lui, « ne les lui eût pas laissé abandonner, si elle n'eût

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> juin 1841, *Quelques réflexions sur J. J. Rousseau*.

(2) *Laura*, p. 194-262 (Les Charmettes).

« pas craint des explications périlleuses. Je dis, je  
« crois, mais je ne saurais affirmer, *parce que le*  
« *sophisme était parfois chez Rousseau la conscience*  
« *même*. Il se prouvait des vérités très contestables,  
« et il se mettait à les pratiquer avec une sincérité  
« complète. » Rien de plus profond, de plus redou-  
table n'a été articulé sur Rousseau, pour et contre  
Rousseau, que le jugement de cette admiratrice pas-  
sionnée, amie certes de Rousseau, mais amie de la  
vérité au-dessus de tout. Et là, elle ne s'avère pas sa  
fille.

Non, ce n'est pas de lui qu'elle descend encore  
lorsque, spectatrice du mal moral qui ronge la so-  
ciété de son temps, elle consigne dans son « Journal  
intime » ce mot du *Brutus* de Shakespeare qu'elle  
fait sien : « Je ne suis pas de ces âmes patientes qui  
« accueillent l'injustice avec un visage serein ». La  
révoltée que sera, dans ses premières œuvres, la pre-  
mière George Sand, couve déjà les feux généreux qui  
bientôt vont faire explosion. Témoin cette confiance  
qui éclate, entre 1830 et 1832, dans une lettre à ce  
frère d'âme que fut pour elle l'admirable François  
Rollinat :

« Il est une douleur plus difficile à supporter que  
« toutes celles qui nous frappent à l'état d'individu.  
« Elle a pris tant de place dans mes réflexions, elle a  
« eu tant d'empire sur ma vie jusqu'à venir empoison-  
« ner mes phrases de pur bonheur personnel, que je  
« dois bien la dire aussi ! Cette douleur, c'est le mal  
« général, c'est la souffrance de la race entière, c'est la  
« vue, la connaissance, la méditation du destin de  
« l'homme ici-bas. On se fatigue vite de se contempler  
« soi-même... Nous n'arrivons à nous comprendre et à  
« nous sentir vraiment nous-mêmes qu'en nous oubliant

« pour ainsi dire et en nous perdant dans la grande  
« conscience de l'humanité... Il n'est pas nécessaire  
« d'être un saint pour vivre ainsi de la vie des autres, et  
« pour sentir que le mal général empoisonne et flétrit  
« le bonheur personnel<sup>1</sup>. »

Non, il n'est pas nécessaire d'être un saint pour juger de la sorte, et la suite n'allait que trop le prouver. Mais proclamer, avec cet accent, la souffrance causée par le mal général, et la nécessité de s'oublier en se perdant dans la conscience de la douleur universelle, qu'est-donc, sinon s'avérer âme chrétienne profonde, et justifier ce mot que me dit un jour mon ami l'abbé Mugnier : « George Sand était une nature essentiellement religieuse, et elle l'est demeurée, même dans ses pires erreurs ».

Ajoutons aussitôt, à ce trait fondamental, ce qu'on a trop appelé, d'un mot passe-partout, son optimisme, et qui est une foi indestructible, chrétienne aussi, au relèvement de l'homme par l'homme, s'il fait son examen de conscience et travaille à s'amender, et une pareille foi à l'amélioration de la société, si elle veut s'y appliquer, en tenant compte des instincts primordiaux de la nature humaine et en leur donnant satisfaction dans la mesure où nous y convie l'Évangile. Car il y a un Évangile social épandu à travers tout l'œuvre romanesque de George Sand. Il y a un Évangile politique dans tous ses écrits non romanesques, incroyablement nombreux, ardents, démonstratifs, pendant cette capitale décennie de sa vie, 1841-1851. Pourquoi faut-il qu'un autre Évangile (si j'ose employer ce mot), l'évangile de l'amour romantique,

(1) Cité par Vladimir Karénine, *George Sand, sa vie et ses œuvres*, t. I, p. 417-418.

et de la passion divinisée en soi, ait gâté les deux autres et, au début surtout, ait corrompu le sens moral que George Sand voulait donner à ses romans les plus subversifs, sens moral qui y était d'ailleurs, mais tournoyant comme un fétu dans le cyclone du lyrisme ? Et tout cela sans doute, même quand certaines analogies d'origine semblent faire penser à Rousseau, n'en est pas moins, par son principe essentiel, fort différent de Rousseau.

La thèse de George Sand, si elle en posait une (ce qu'elle n'a jamais fait, car elle est sentiment et non pas doctrine), n'est donc pas, comme le veut Rousseau, que l'homme naît bon, et que la société le déprave. Elle ne dit pas *raca* à la société. Témoin cette lettre que la mère attentive, déjà auteur d'*Indiana*, de *Valentine* et de *Lélia*, adresse à son petit garçon, Maurice, ce fils chéri qui, du lycée Henri IV où il a commencé ses études, perçoit les échos des controverses soulevées par les romans de sa mère, et en écrit à sa mère avec une précoce ingénuité. Et l'éducatrice admirable que fut toujours George Sand pour ses enfants répond ainsi à ce fils bien-aimé :

« Tu fais encore une erreur en disant : « la nature a été injuste envers une grande partie du genre humain » ; tu veux dire la *société*.

« La nature, mon pauvre enfant, est une bonne mère ; c'est Dieu, ou du moins c'est son ouvrage ; c'est elle qui nous donne les moissons, les forêts, les fruits, ces belles fleurs que j'aime tant, et ces beaux papillons que tu aimes si bien<sup>1</sup>. La nature offre d'elle-même

(1) Il les aima si bien, qu'il leur consacra un livre, admirable de description et d'exécution artistique, *le Monde des Papillons* (1867) que sa mère préfaça. Il avait formé une collection de papillons, très rare et riche, qui fut aliénée à sa mort.

« toutes ces productions à l'homme qui sème et qui  
« recueille. Les arbres ne refusent pas leurs fruits au  
« voyageur qui les cueille en passant, et les légumes  
« viennent aussi bien dans le terreau d'un simple jardi-  
« nier que dans le jardin d'un prince.

« La société, c'est autre chose. Ce sont les conventions  
« faites entre les hommes pour le partage des produc-  
« tions de la nature. Ce n'est pas la justice, ce n'est pas  
« le sentiment de la nature qui a dicté ces lois, c'est la  
« force. Les faibles ont eu moins que les autres, et les  
« infirmes n'ont eu rien du tout. Le droit d'héritage a  
« conservé cette inégalité ; et puis, dans les temps civi-  
« lisés, comme le nôtre par exemple, les instruits et les  
« habiles sont devenus riches et n'en sont pas devenus  
« meilleurs pour cela. Les pauvres ignorants sont et  
« seront toujours dans une affreuse misère, si on ne  
« fait rien pour eux. Dis donc que la société est injuste,  
« et non pas la nature.

« Nous parlerons de tout cela souvent, et peu à peu  
« nous nous entendrons. »

En attendant, elle renvoie l'élève de cinquième qu'est Maurice à son *De viris*, en concluant : « Tout  
« ce qu'il y a de beau dans l'âme humaine est indi-  
« qué dans ce livre »<sup>1</sup>.

Comment ne pas voir, dans cette douce et profonde remontrance maternelle, pieusement conservée par Maurice et insérée par lui dans le choix des lettres qu'il a publiées sous le titre inexact de *Correspondance de George Sand* (car rien n'est plus incomplet que ce recueil) comme un linéament premier, dessiné pour un enfant intelligent et sensible, de ce qui sera plus tard le « socialisme » de George Sand? Et comment ne pas voir que la source n'en est pas ail-

(1) *Correspondance de George Sand*, t. I, p. 333-334.

leurs que dans son âme, humaine entre toutes, et dans ce génie naturel qui ne dut toutes les inspirations de l'esprit qu'aux aspirations du cœur ? Ces pauvres ignorants, qui resteront misérables si l'on ne fait rien pour eux, il faut les aider. Comment ? en les instruisant. Ces riches habiles que leur succès n'a pas rendus meilleurs, il faut les améliorer en leur montrant leurs devoirs d'hommes, et de chrétiens aussi, car les deux choses se tiennent, envers leurs frères moins favorisés. L'instruction offerte aujourd'hui au peuple (la loi Guizot est de 1833) ne va-t-elle pas appeler au jour des révélations inattendues, susciter des poètes ou des penseurs populaires, des inventeurs, faire jaillir enfin du silex encore brut l'étincelle du génie ? La richesse peut être féconde, l'esprit populaire peut devenir créateur. Ne médisons pas de l'une, ne dédaignons pas l'autre. Penchons-nous, écoutons, aidons à s'élever ce qui y aspire et le mérite, nous nous élèverons nous-mêmes, et ferons peu à peu monter la société du plan d'égoïsme où elle se carre au plan de bienfaisance où elle s'élargit, du plan de fatuité où elle se dessèche, au plan d'intelligence où elle s'épanouit, du plan social enfin au plan divin universel avec lequel l'humanité, pour mériter ce nom, doit tendre de plus en plus à se confondre. Le véritable « contrat social », pour George Sand, est là, non ailleurs. Il est fraternité en un sens, égalité en un autre, charité en un troisième ; il est partout amour. C'est dire qu'elle croit à la bonté possible de l'homme, grâce à l'éducation sociale, et ici elle contredit nettement Rousseau, dans le plus célèbre des romans de sa belle période, dans *Mauprat*, paru en 1837. Après avoir montré la transformation accomplie dans le sauvage Mauprat par l'amour pur, d'abord, puis par

**l'influence éducatrice d'Edmée qui civilise ses instincts brutaux et éveille en lui le sens moral lié au sens social, George Sand conclut ainsi, par la bouche du vieux Bernard Mauprat :**

« L'homme ne naît pas méchant, il ne naît pas bon  
 « non plus, comme l'entend J. J. Rousseau, le vieux  
 « maître de ma chère Edmée. L'homme naît avec plus  
 « ou moins de passions, avec plus ou moins de vigueur  
 « pour les satisfaire, avec plus ou moins d'aptitude pour  
 « en tirer un bon ou un mauvais parti dans la société.  
 « Mais l'éducation peut et doit trouver un remède à  
 « tout ; là est le grand problème à résoudre, c'est de  
 « trouver l'éducation qui convient à chaque être en par-  
 « ticulier... »

Le sentiment qui a dicté ces lignes est en pleine opposition avec la doctrine de *l'Emile*, puisque la véritable éducation est celle qui forme l'homme pour la société, et qui développe ses aptitudes à tirer d'elle et de lui le meilleur parti. Ainsi la rédemption de l'être social qui est en l'homme, la rectification et la purification de ses instincts égoïstes en vertus altruistes, tel est, pour l'éducatrice trop peu connue que fut George Sand, le but, l'esprit de la véritable éducation. Tel est aussi le sens caché, sous des fictions romanesques, de romans tels que *Nanon*, *Cadio*, *Valvèdre*, pour ne nommer que ceux-là. Mais cette éducation-là, c'est encore de l'amour, de l'amour maternel il est vrai, celui que George Sand a connu plus profondément que personne. Écoutons ces dernières paroles du vieux Bernard Mauprat, sur lesquelles s'achève ce roman :

« Tout le monde a besoin d'être aimé pour valoir

« quelque chose ; mais il faut qu'on le soit de diffé-  
« rentes manières : celui-ci avec une indulgence infatigable, celui-là avec une sévérité soutenue. En attendant qu'on ait résolu le problème d'une éducation  
« commune à tous, et cependant appropriée à chacun,  
« attachez-vous à vous corriger les uns les autres. »

Comment ne pas comprendre que cet impératif mutualiste « attachez-vous à vous corriger les uns les autres », donc à réaliser le progrès moral les uns par les autres, n'est qu'une forme modernisée et déjà « socialisante » de l'impératif divin : « aimez-vous les uns les autres » ? Et comment ne pas comprendre qu'à cette date, 1837, George Sand, dont l'avion sentimental a pris de l'altitude au-dessus de la région orageuse des amants de Venise, va dominer aussi les nuages qui commencent à envelopper de leur brouillard la cité d'aujourd'hui, et qu'elle cherchera, dans une politique qui est aussi une mutualité d'éducation et d'amour, les nouvelles « directives » de la cité de demain ? Rousseau n'est plus ici son maître. C'est Pierre Leroux, l'apôtre du « progrès continu », c'est Jean Raynaud, l'auteur de *Terre et Ciel*, c'est le siècle surtout, avec ses aspirations, c'est le peuple avec ses souffrances, c'est son cœur surtout, temple des cultes épurés et des insondables pitiés, qui seront désormais ses inspireurs. En tout cela elle est femme, au sens le plus humain du mot. Les reflets prismatiques d'influences viriles qui jouent sur son œuvre d'alors et ont fait prononcer à une femme d'esprit ce mot qui fit fortune : « cherchez l'homme » — mot à la fois exact, inexact, et absurde, — ces reflets n'ont jamais entamé le cristal de cet esprit, et ne l'auraient jamais transformé en phare puissant sans la lumière extérieure du siècle qui l'illumina de



ses rayons et la flamme intérieure qui l'anima de son perpétuel foyer. A l'autel de l'esprit pur, la généreuse desservante (vestale de l'idée seulement) n'a jamais laissé s'éteindre la flamme. Et cette abnégation, cette dévotion à l'idée quand même, en dépit de tous les obstacles, est trop spécifiquement féminine, pour qu'à toutes les jalousies qui disent « cherchez l'homme » l'admiration masculine ne réponde pas aussitôt : « cherchez la femme » — elle est partout, jusque dans sa politique, sinon là plus qu'ailleurs.

La politique de George Sand ? Mais est-ce réellement une politique ? N'est-ce pas plutôt un apostolat ? C'en est un, et le plus ouvert aux idées de liberté, d'égalité entre les hommes et à la suppression des classes, alors que la politique de Rousseau est un système d'autorité, d'articulation rigide et d'obéissance, passive et massive. Comparer ces deux conceptions de l'organisation sociale, d'une part l'armature théorique des gouvernements imaginés par Rousseau, d'autre part la gestation douloureuse, puis l'enfantement avorté d'une république moderne presque aussitôt morte que née, quoique née viable avec George Sand veillant au chevet de l'accouchée, serait affronter deux siècles plutôt que deux esprits, et toute conclusion sur un tel rapprochement ne porterait qu'à faux. Pourtant, le *Contrat Social* fut constamment relu, constamment admiré de George Sand, et il demeure en lui-même, vu sa date et le génie constructeur de Rousseau, constamment admirable. Mais ici le disciple (s'il le fut !) s'écarte tout à fait du maître ; et l'on sait que les disciples qui font le plus d'honneur à leurs maîtres sont ceux qui ne leur ressemblent pas. Notre cher Faguet, dont la concise étude sur Rousseau dans son *Dix-huitième Siècle* est

une des plus remarquables que je connaisse, a écrit, sur les théories politiques du *Contrat* : « Ce ne serait  
« vraiment point de ma part une exagération de po-  
« léviste que de dire qu'elles tendent plutôt à ren-  
« forcer le joug social et à le rendre plus solide, plus  
« étroit et plus lourd ». Il ajoute : « Le fond du  
« *Contrat* est nettement antilibéral ». Et quant à cette  
religion qui, chez l'auteur du « *Vicaire Savoyard* »,  
prend figure de chose d'Etat et en usurpe les com-  
mandements « d'espèce », on devine comment Faguet  
la juge, et comment, aux yeux de l'idéaliste reli-  
gieuse qu'était George Sand, elle devait paraître le  
contraire de la religion.

Ce double désaccord, sur le principe de la poli-  
tique, et même sur le principe de la religion (chose  
qui d'abord pourrait surprendre) on le démontrerait  
sur de multiples textes, — car c'est ici le tuf du sujet.  
— si l'on ne craignait d'allonger démesurément cette  
conférence, et si chacun de ces points ne réclamait  
une étude spéciale, impossible à traiter ici. Bornons-  
nous à quelques citations très brèves. « Il n'y a pas  
« de contrat, écrit-elle dans un manifeste sur le *socia-*  
« *lisme*, qui puisse lier les générations à un pacte  
« antireligieux, antihumain ». Et parlant de cette  
*déclaration des Droits de l'Homme* admirable en son  
temps, mais qui a oublié de se compléter par une  
déclaration correspondante des devoirs, elle pro-  
nonce : « que les hommes libres travaillent mainte-  
« nant à établir, sur le principe inviolable de leurs  
« droits, les principes d'une société nouvelle. Le droit  
« est illimité, en ce sens qu'il n'a de limite que dans  
« le devoir. Le devoir est facile à établir sur un prin-  
« cipe aussi net et aussi sûr que le droit. c'est que  
« chaque homme a des devoirs envers tous, et tous

« envers chacun »<sup>1</sup>. Votre belle devise, « un pour tous, tous pour un », George Sand la formulait donc dès 1848, au mois d'avril.

Ailleurs, à propos de l'historien Louis Blanc, qu'elle défendait sous le Second Empire contre ses détracteurs, elle niait qu'on pût voir chez lui une « doctrine de socialisme étroit, sacrifiant le droit de l'individu à l'intérêt de tous, comme si, dans une société logique et rationnelle, un tel sacrifice pouvait ne pas entraîner la mort du corps social. J. J. Rousseau est tombé dans cette erreur. Nous savons que c'est une erreur... ». Il faut donc, continue-t-elle, poursuivre « l'ardente recherche d'une vérité supérieure à celle qui fit le débat du dix-huitième siècle, c'est à savoir l'accord des deux doctrines. C'est le travail que nous ont légué nos pères, c'est le mot de l'avenir. »

Ce mot, l'avenir le cherche encore, comme il cherche encore, chez les contemporains d'un Bergson, le mot de la religion. Sur la religion elle-même, George Sand a dit non pas un mot, mais plusieurs, très différents les uns des autres, tous très émouvants, tous personnels, et qui traduisent avec une singulière éloquence les phases de l'évolution religieuse qu'a subie son âme à travers les phases du siècle lui-même, depuis la crise mystique de l'adolescence jusqu'à l'admiration finale de Renan et de Berthelot, en passant par les angoisses du doute, pour s'élever par degrés jusqu'au christianisme social, et finir, en élargissant Dieu à l'infini par ce que j'appellerais volontiers une sorte du panthéisme chrétien. Voici son der-

(1) *Questions politiques et sociales*, p. 265-266.

(1) *Journal intime*, p. 232.

nier mot, écrit en 1868 (elle avait alors 64 ans), dans son *Journal intime* :

« Je suis toujours croyante, tout à fait croyante en  
« Dieu. La vie éternelle. Le mal un jour vaincu par la  
« science. La science, éclairée par l'amour, mais les  
« symboles, les figures, les Dieux humains ? Bonjour !  
« J'ai dépassé tout cela.

« *Je suis entrée dans l'Univers. Et voilà...* »

Et nous voilà, nous, assez loin du *Contrat* et même du Vicaire Savoyard.

Et pourtant, malgré ces différences qui vont jusqu'aux dissentiments, l'admiration pour Rousseau, loin de s'affaiblir avec le temps chez George Sand, n'a cessé de croître. C'est très tard, plus de vingt ans après la visite du « malgache » aux Charmettes, qu'elle voulut y faire, à son tour, un pèlerinage pieux. Elle avait alors près de soixante ans, et derrière elle sinon la totalité, du moins toutes les parties essentielles de son œuvre. Dans le volume intitulé *Laura*, après ce voyage au pays des cristaux, dans l'intérieur de la terre, qui est d'un fantastique éblouissant, elle narrait sa visite aux Charmettes, et continuait en esprit sa conversation avec l'ami de 1841, ce Néraud (le malgache), disparu depuis. Et elle lui disait, en reprenant la question des enfants de Rousseau :

« Je lui dois de l'accepter avec cette faute. Il m'a fait  
« tant de bien, il m'a ouvert tant d'horizons, il m'a créé  
« tant de nobles jouissances, il m'a si bien détaché des  
« sottises distinctions sociales, et de mille choses vaines  
« à la possession desquelles j'ai tant vu autour de moi  
« sacrifier le vrai bonheur et la vraie dignité, que je ne

« me reconnais pas le droit de lui demander compte de  
« ses erreurs <sup>1</sup>. »

Et sur ces mots, il semble qu'on pourrait, qu'on  
devrait conclure.

\*  
\*\*

Pourtant, nous ne concluons pas sans quelques  
observations qui nous paraissent nécessaires.

D'abord ce grand cœur généreux n'exagère-t-il pas  
sa dette envers Rousseau ? Rousseau a-t-il implanté  
en lui ce qui s'y est développé avec tant de vigueur  
et d'originalité, ou n'en possédait-il pas en lui-même  
les germes qu'il apportait dès sa naissance ? Tout,  
dans l'Histoire de la vie d'Aurore, dès son enfance, et  
dans ses écrits publics comme dans ses notes manus-  
crites, prouve qu'elle était née égalitaire, détachée  
« des sottises distinctions sociales », insensible « aux  
choses vaines », attachée seulement à ce qui répon-  
dait à un besoin secret, incoercible, de justice, de  
bonté, d'égalité entre les hommes, de bonne volonté  
envers tous, de liberté dans la foi, d'amour dans un  
effort d'amélioration universelle. Elle fut, par excel-  
lence, la servante d'un idéal humain dérivé d'un idéal  
divin, toujours présent à ses yeux. Si donc il était  
permis d'appliquer à une vie profane (et trop sou-  
vent, hélas ! profanée) cette parole sacrée : « Paul  
« plante, et Apollos arrose, mais Dieu seul donne  
« l'accroissement », il semble qu'on puisse dire : chez  
elle, Paul, la nature, a planté ; Apollos, Rousseau, a  
arrosé ; mais son génie seul, fécondé par l'esprit du  
siècle, a donné l'accroissement.

(1) *Laura, Les Charmettes*, p. 251.

Ce qu'elle ne doit qu'à elle, entre autres choses qui lui appartiennent, c'est ce sens de la vie moderne qui se débat aux fers des lois napoléoniennes, et qu'il faut affranchir d'entraves immorales et hypocrites. Le progrès moral, le progrès social l'exigent. Dès 1841, elle écrit :

« Le jour où la notion du progrès sera consacrée  
« comme principe fondamental de la législation sur la  
« terre, que la loi au lieu d'être considérée comme un  
« poteau de mort autour duquel il faut accumuler les  
« cadenas et les chaînes pour enserrer les hommes, sera  
« comme un arbre de vie dont la sève, entretenue avec  
« soin, doit toujours pousser des branches nouvelles  
« pour abriter et conserver l'humanité, ce jour-là les  
« institutions seront revêtues d'un caractère durable  
« parce que l'essence même de la loi sera le renouvelle-  
« ment perpétuel des formes...<sup>1</sup>. »

Renouvellement, assouplissement ; adaptation des lois aux conditions toujours mouvantes de la vie, à l'époque où le « transformisme » révèle les lois secrètes de la nature et où l'évolution, — mot nouveau, science nouvelle, — énonce ses premiers apophtegmes, voilà le sermon nouveau que prêche virilement une femme, non plus sur la montagne, mais au cœur de la cité. Adolescente, au Couvent des Anglaises, elle explorait, la nuit, les souterrains du couvent, pour « délivrer la victime », une victime imaginaire. Toute sa vie, elle la passera à rechercher, à délivrer de réelles, de trop réelles victimes. La première, attachée au poteau des lois par de triples cadenas, c'est la femme. De là ce premier roman *Indiana*, et tous

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> juin 1841, p. 714.

les plaidoyers passionnants qui ont suivi, et qui, en 1848, ont failli aboutir<sup>1</sup>, chose que l'on ignore. Le Second Empire a fait un nouveau nœud à la chaîne, et George Sand a dû suspendre ses revendications. Son « féminisme », alors jugé révolutionnaire, n'était pourtant que sensé, prévoyant et bienfaisant autant que modéré. On serait frappé de sa sagesse, si l'on relisait les pages qu'elle écrivait sur la femme et son nouveau rôle, dans la société en transformation entre 1840 et 1848, et plus d'un conseil serait encore aujourd'hui à suivre, plus d'un écueil signalé par elle à éviter, si la génération actuelle, éprise de vitesse et brûlant les étapes dans le match universel qui l'entraîne, avait le temps de se retourner pour mesurer le chemin parcouru, et savait faire jouer le frein aux tournants dangereux. Là encore, George Sand, apôtre et prophète des temps futurs, ne relève que d'elle-même, ne doit rien qu'à elle-même, et l'on sent quel abîme la sépare ici de Rousseau.

Pourtant, si avec Voltaire c'est un monde qui finit, et si un monde commence avec Rousseau, c'est bien ce monde nouveau que prolonge, que renouvelle et que crée à sa manière George Sand. Certes, elle lui doit sa révélation première, l'impulsion, l'élan. Mais elle ne peut se dire sa fille que parce qu'elle l'a adopté pour son père. Car elle ne doit qu'à elle-même sa grandeur, qui n'est pas encore, dans le domaine de l'idée et de l'action sociale, suffisamment connue, assez hautement proclamée. Or, c'est par là qu'elle vaut. Et c'est là qu'on ne va pas la chercher. Sans doute, son jour viendra, qui me semble proche. Il en sera alors d'elle comme il en est aujourd'hui de

(1) *Souvenirs et idées*, p. 32-33, *La femme dans la société politique* (morceau inachevé, 1848, avant les journées de juin).

Rousseau, dont elle disait en 1863 : « Les temps ne  
« sont pas accomplis, Rousseau n'est pas jugé. Il est  
« trop près de nous, son souvenir est encore trop lié  
« à nos propres orages pour que nous puissions équi-  
« tablement l'absoudre sans réserve ou le juger sans  
« appel. » Et déjà elle hâtait l'heure tardive de la  
justice en présentant Rousseau sous le grand angle  
où devait le voir le vingtième siècle, c'est-à-dire en le  
défendant contre les ironies, les mépris et l'incom-  
préhension diplomatique, ou académique, des écri-  
vains littéraires de l'époque Second Empire<sup>1</sup>. Rous-  
seau doit alors beaucoup à George Sand, qui s'acquitte  
envers lui avec cette générosité royale qui n'appar-  
tient qu'aux âmes grandes. Témoin cette page qui la  
peint elle-même en peignant Rousseau, et qui, en  
fait, est une réplique aux détracteurs officiels, uni-  
versitaires ou publicistes patentés, de son maître tou-  
jours admiré :

« Ce qui caractérise Rousseau, c'est d'être un esprit,  
« non pas l'esprit d'un siècle, mais l'esprit qui répond à  
« certaines aspirations d'une série de siècles, et, pour  
« ceux qui condamnent et repoussent ces aspirations,  
« Rousseau n'existe pas. Il n'est à leurs yeux qu'un  
« brillant écrivain, un cerveau rebelle à la coutume, un  
« critique hautain, un misanthrope, un poète et un  
« artiste. Il y a certainement de tout cela en lui. Mais il  
« y a encore autre chose, qui fait concourir à un but  
« immense toutes les forces et toutes les faiblesses de  
« l'homme. Il y a un idéal d'indépendance et de sincé-  
« rité, religieuse et humaine, qui attaque et secoue pro-  
« fondément le vieux édifice du droit divin. Au milieu

(1) Notamment les deux volumes des leçons professées à la Sorbonne sur et contre Rousseau par St-Marc Girardin, 1848-1851, puis parues à la *Revue des Deux-Mondes* de 1852 à 1856.



« de cette phalange d'esprits si variés et si spontanés  
« qui ébranle le dix-huitième siècle, ce n'est pas par  
« l'instrument d'un dogmatisme bien puissant que Rous-  
« seau travaille. Ce dogmatisme, qui aura son jour d'es-  
« sai durant la grande crise révolutionnaire, se traduira  
« précisément sous des formes d'épuration violente que  
« l'âme de Rousseau eût répudiées avec horreur. S'il eût  
« vécu jusqu'à cette crise, il eût péri sur l'échafaud en  
« protestant contre cette application de ses principes ;  
« mais ce que Rousseau eût gardé jusque sur l'écha-  
« faud et ce qu'il nous eût laissé pour toujours, c'est la  
« haine de l'intolérance et de l'hypocrisie <sup>1</sup>. »

Je m'arrête sur ce texte, trop peu connu, et si digne de vos *Annales* qui ont tant fait pour J. J. Rousseau. C'est par de telles pages que George Sand s'avère non précisément la fille de Rousseau, mais son égale, qu'elle se place à son côté dans la sphère des esprits supérieurs, et qu'elle justifie ce mot de Victor Hugo, son ami et son admirateur : « Le génie, c'est la région des égaux ».

\*  
\*\*

Crolles, le 2 septembre 1935.

S. ROCHEBLAVE.

(1) *Laura*, p. 244-245.

ROUSSEAU SECRÉTAIRE DE M. DE MONTAIGU,  
AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE

DOCUMENTS INÉDITS

En Auvergne, un de ces derniers étés, poursuivant sur nos romantiques diverses recherches, j'avisais, dans les merveilleuses archives de Barante, un volume en maroquin vert portant sur le premier plat ce titre énigmatique : *Lettres de Venise*. C'étaient quelques feuillets manuscrits sauvés du rebut lors d'un triage opéré aux archives de l'ambassade de France à Constantinople. Ce recueil comprend quatre lettres, de la main de Rousseau, adressées au comte de Castellane, ambassadeur auprès de la Porte ; et dix lettres assez longues de l'abbé de Bernis, alors ambassadeur à Venise, au comte Des Alleurs, qui avait remplacé le comte de Castellane. Huit parmi les lettres de Bernis sont entièrement autographes, toutes le font reconnaître à cette grâce primesautière, qui est un de ses charmes<sup>1</sup>.

Alléché par cette petite découverte, et pour mieux interpréter ces documents, j'ai opéré quelques sondages aux Archives des Affaires Etrangères, ainsi qu'aux Archives Nationales. J'ai parcouru un gros volume in-octavo de LXX-599 pages compactes : la *Correspondance diplomatique du comte de Montaigu*,

(1) Ce recueil renferme en outre deux lettres du comte de Montaigu, l'une du 1<sup>er</sup> octobre 1744 au comte de Castellane, l'autre du 1<sup>er</sup> octobre 1747 au comte Des Alleurs, toutes deux sans intérêt pour nous.

*ambassadeur à Venise* (1743-1749), publiée en 1915 par Joseph Souchon, archiviste-paléographe<sup>2</sup>. Cet ouvrage, tiré à 250 exemplaires, semble avoir échappé aux historiens de Rousseau.

Les pages des *Confessions* où Jean-Jacques évoque son séjour à Venise sont dans toutes les mémoires. Sur ce séjour même, les travaux de Victor Ceresole (1885), de P. Faugère (1888), d'Auguste Montaigu (1904), de Roland Derche (1924), ont fait tant de lumière, que je me propose simplement d'apporter une pièce justificative à deux ou trois pages des *Confessions*, et, tout en mettant çà et là des couleurs et accentuant certaines conclusions, de jeter quelques clartés sur le travail de l'ambassade de France à Venise.

\*  
\* \*

Au dix-huitième siècle, la Cour de France considérait le poste de Venise comme de parade plus que de nécessité. Il ne comportait aucune affaire d'importance, la République, sur son extrême déclin, se maintenant dans une prudente neutralité. Et puis, en un siècle où la vie de société offrait de telles délices, le séjour à Venise était de peu d'agrément. « Le métier d'ambassadeur est assez triste ici, remarque le prési-

(2) Paris, Plon. A la Bibliothèque Nationale sous la cote 8° L4 g 60.

Ce recueil comprend non seulement la correspondance officielle de Montaigu avec le Roi, les secrétaires d'Etat et ambassadeurs, mais encore les lettres adressées à Montaigu par les ambassadeurs et ministres français auprès des cours étrangères, ainsi que la correspondance personnelle de Montaigu (lettres et réponses). C'est dire qu'elle apporte maint éclaircissement pour le livre VII des *Confessions*. Notamment, pp. 382 et 418-419, où l'on voit qu'il semble bien que Rousseau se vante quand il soutient qu'il remboursa au perruquier Devaynes le billet perdu.

dent de Brosses, enchanté, du reste, de l'accueil que lui fit le prédécesseur de Montaigu, M. de Froullay ; ils n'ont de ressource que celle de vivre ensemble, et ne peuvent absolument voir aucun noble, auxquels il est défendu, sous peine de mort, d'entrer chez eux. »<sup>3</sup> Aussi, la place étant peu recherchée, croyait-on « quelquefois que tout le monde y était propre, et que le premier venu y serait assez bon »<sup>4</sup>. « J'ai consenti..., quoiqu'avec peine, à l'ambassade de Venise, disait à Bernis M. de Puysieux, par la raison que si vous faisiez des sottises, elles ne seraient pas importantes. »

Cependant, Venise, porte de l'Orient, carrefour de l'Europe, était alors au confluent des nouvelles. Capter ces nouvelles, héberger l'Europe voyageuse : telle était la fonction d'un ambassadeur.

Les affaires qu'il doit négocier avec la République, pour être d'importance secondaire, ne sont pas moins délicates. Ici on traite « avec un gouvernement invisible et toujours par écrit, ce qui oblige à une grande circonspection »<sup>5</sup>. Et surtout, dans cette ville où le

(3) *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, Paris, Ponthieu, an VII, tome I, p. 244.

(4) *Correspondance du cardinal de Bernis avec M. Paris-du-Verney*, Londres, 1790, tome I, p. 35.

Dans la première moitié du siècle, il semble que la France ait envoyé tour à tour à Venise un mauvais, puis un bon ambassadeur, le second ayant pour tâche de faire oublier le précédent. Ainsi, le président de Brosses félicite le comte de Froullay de réparer « fort bien ici l'honneur de la nation, qui avait été un peu maléficié par son prédécesseur ». (*Lettres historiques et critiques*, t. I, p. 243).

(5) *Mémoires et lettres de... Bernis, publiés... par Frédéric Masson*, Paris, Plon, 1878, tome I, p. 149.

*Ibid.*, t. I, p. 165.

œur est en ce moment pour l'Autriche, où l'opinion si aisément se laisse emporter contre nous à des moqueries, le peuple même à des violences, il s'agit de faire respecter la France. « Rien n'est indifférent dans ce pays-là : chaque parole, chaque action produit son effet »<sup>6</sup>.

Bernis, sauf le court intervalle de dix-huit mois où M. de Chavigny commence de restaurer notre prestige, succède à M. de Montaigu. Dire ce que fut Bernis ambassadeur à Venise, c'est d'avance juger Montaigu.

Toutes les lectures qu'avant son départ il avait faites sur l'esprit et les mœurs de cette République, Bernis, sur place, eut vite fait de les reconnaître vraies ou de les rectifier pour diriger sa conduite. Dans cette Venise du dix-huitième siècle où le carnaval règne six mois, pendant lesquels chacun court en masque à ses affaires — le nonce lui-même — tout semble disposé pour l'aventure et le plaisir : les ruelles obscures, « plus étroites que les allées des maisonnettes de Paris »<sup>7</sup>, les noires gondoles fermées, glissant, silencieuses, vers une porte secrète ouvrant sur le canal, ou vers quelque mystérieux casin de Murano, menées par un baracarol pour qui la discrétion est un point d'honneur. Aussi, dans cette ville, où, au dire du président de Brosses, la liberté et la licence règnent plus souverainement qu'en aucun lieu du monde, les ambassadeurs volontiers se laissent gagner par la contagion. Bernis a ce premier mérite de comprendre « que dans un pays aussi libertin que celui-ci, c'est

(6) *Ibid.*, t. I, p. 165.

(7) Bernis à Paris-du-Verney, 26 janvier 1754. Dans cette même lettre : « Je ne puis me promener décentement dans Venise que masqué. »

un moyen d'acquérir la considération que de ne l'être pas »<sup>8</sup>. Dès son arrivée il met l'ordre dans sa maison, il appelle auprès de lui son frère et sa belle-sœur, qui demeurent à l'ambassade du printemps à l'automne 1753, et ne veut pour le servir que des gens qui lui étaient attachés avant qu'il entrât dans la carrière politique.

Dans cette ville que traversent tant d'étrangers de marque, Bernis reçoit, avec délicatesse et magnificence. Il reçoit princes et princesses d'Allemagne, le duc de Penthièvre et sa suite, les pèlerins attirés à Rome par l'année sainte. Il dépense « avec profusion, mais sans désordre », la première année vingt-trois mille livres par delà ses appointements.

Auprès d'un gouvernement dont la règle est la méfiance et le mystère, et davantage à mesure qu'en perdant son commerce il a perdu ses richesses et sa puissance, qui sait pourtant dissimuler sa faiblesse sous la dignité extérieure, aucune affaire ne se traite directement, mais bien « à travers l'histoire du jour et de l'opéra nouveau, en sorte que si elles ne sont pas dis-

(8) Bernis au comte Des Alleurs, 1<sup>er</sup> août 1754.

Je sais bien que je contrarie une légende très accréditée, et dont, pourtant, voici plus d'un demi-siècle, Frédéric Masson, dans sa parfaite étude sur Bernis, a fait justice. « Pas un mot de ses *Mémoires*, écrivait-il en 1878, qui ne concorde avec ses lettres déjà publiées, avec les lettres publiées ici pour la première fois. Donc il a droit d'être cru quand d'un mot il raye tout ce qu'a écrit Casanova. Aussi bien ce qui est écrit et lu sous le manteau ne vaut pas la peine qu'on le réfute. » Mes inédits répondent une fois de plus à ces calomnies sur lesquelles il serait ici hors de mon sujet d'insister. Le récit de Casanova, qui sent le roman d'une lieue, fourmille du reste d'inexactitudes et d'invraisemblances. Bernis, quand il quitte Venise, en 1755, ne se rend pas à Vienne mais bien à Paris. Et il avait trop de sens pour se commettre avec l'aventurier doublé d'un espion qu'était Casanova.

cutées à fond elles sont du moins très bien effleurées et mêlées avec beaucoup d'autres choses qui diminuent leur sécheresse et leur pesanteur naturelle »<sup>9</sup>.

Bernis trouvait le gouvernement et le peuple de Venise « autrichiens », le premier par crainte, le second « parce que nos ambassadeurs lui avaient donné une très petite idée de leurs maîtres et d'eux-mêmes »<sup>10</sup>. Son rôle fut de ramener la République à une neutralité « un peu partielle pour nous ». Et ce en jouant tour à tour et adroitement de l'intimidation et de la flatterie. Sachant que ses lettres sont interceptées, il indique dans la partie non chiffrée de ses dépêches au Roi la conduite à tenir en cas de refus, et par ce moyen, dont il use discrètement, il fait peur à la République. Apprend-il qu'on donne une comédie de l'abbé Chiari, *La Vénitienne à Paris*, où la valeur française est hafouée, il se fait voir au spectacle, et, le lendemain, sans qu'il ait besoin d'intervenir, la pièce est interdite.

A Venise, ni au spectacle, ni dans les rencontres, la noblesse ne salue les ambassadeurs. Bernis accoutume les nobles et les dames à recevoir son salut. Insensiblement, ils se font à le lui rendre et même à le prévenir. A la faveur du masque et de l'opéra, il réussit à entrer en contact, par tiers, par signes, et, plus rarement, par conversation avec les magistrats, même avec le procureur Emo, « le premier homme de la République ». Il n'est pas jusqu'aux personnages venus quelquefois pour l'espionner, dont, à force de bonhomie, de nonchalance, il

(9) Au comte Des Alleurs, 1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> septembre 1754.

(10) Au même, 1<sup>er</sup> août 1754.

ne réussisse à tirer les renseignements dont il enrichira sa correspondance.

Mais aussi, avec quelle bonne grâce, il se plie aux usages de Venise. S'aperçoit-il, certain jour, que pour ne pas gêner la vue du décor, la bonne compagnie a relevé les tapis qui ornent le devant des loges, Bernis, et seul parmi les ministres étrangers, suit immédiatement cet exemple.

Bref, il a si bien gagné les sympathies des Vénitiens, que son départ cause « une désolation universelle ». « Je fus tellement attendri, raconte-t-il dans ses *Mémoires*, des larmes que je voyais couler, que je ne pus en soutenir le spectacle et que j'ordonnai à mes gondoles de gagner les derrières de la ville, pour cacher une sensibilité dont je sentais que je n'étais pas le maître... Je ne connais le prix de la vie que par le bonheur d'aimer et d'être aimé. » <sup>11</sup>

\*  
\*\*

Que l'on se rappelle maintenant le récit des *Confessions*. Même en l'atténuant des corrections nécessaires, il en ressort nettement que Rousseau était en diplomatie de l'école de Bernis et que, prompt comme lui à s'adapter au milieu vénitien, d'instinct il savait, dans des circonstances analogues, recourir aux mêmes expédients. Si Jean-Jacques eût servi sous Bernis...

Le destin voulait qu'il eût affaire à l'un de ces ambassadeurs que Bernis s'était chargé de faire oublier et qui justement donnèrent à la République de Venise « une très petite idée de leurs maîtres et

(11) *Mémoires et lettres*, t. I, p. 183.



d'eux-mêmes »<sup>12</sup>. La protection de Barjac, ce valet de chambre du cardinal Fleury, « à qui toute la cour avait fait des bassesses, et qui ne s'était jamais méconnu »<sup>13</sup>, venait de muer en ambassadeur ce militaire, engagé à quinze ans, et qui, après trente-trois ans de services et plusieurs campagnes, se sentait las et plus encore irrité de n'être vers la cinquantaine qu'un capitaine de grenadiers aux gardes françaises.

En matière diplomatique comme en toute autre, Bernis ne connaissait que deux styles, celui des gens d'esprit et celui des sots. Publiée, semble-t-il, à fin d'apologie, la *Correspondance diplomatique* accable Montaigu. Et ce n'est sans doute pas assez que de répéter après Faugère que sa rédaction est de la dernière médiocrité. Qu'on juge du galimatias de Son Excellence à cet échantillon du 15 août 1744 (Rousseau congédié le 6 n'est pas encore remplacé). Et l'on imaginera sans peine la souffrance du pauvre Jean-Jacques attendant sous la dictée le mot qui ne vient pas.

« J'ai cru devoir demander au Sénat l'élargissement des deux fantes qui avaient été mis en prison, ayant appris qu'il y avait été agité de les en faire sortir sans m'en parler, dès que je ne le demandais pas. Ce qui m'a empêché d'attendre les ordres de Votre Majesté, pour éviter cette diminution à l'authenticité de la satisfaction qui m'a été donnée, et qui la constate plus parti-

(12) D'après ce que nous savons de M. de Froullay et de M. de Chavigny, il est clair que Bernis vise directement ici M. de Montaigu.

(13) Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 78.

culièrement par la réponse qui m'en a été faite aujourd'hui. »<sup>14</sup>

Dans une tête où les idées ont tant de peine à se mouvoir il est naturel que règnent l'obstination et la violence. M. de Montaigu menace Rousseau de le faire jeter par la fenêtre. Il laissera tomber sa canne sur deux domestiques congédiés et qui, non plus que Jean-Jacques, ne seront satisfaits de leur compte<sup>15</sup>. Car il semble bien qu'il fût sinon avare, du moins très serré. A cet égard Rousseau n'est pas seul à l'accuser, comme l'a cru Ceresole. Bernardin de Saint-Pierre tenait d'un commis aux Affaires Etrangères un trait digne d'Harpagon<sup>16</sup>. En mai 1745, M. de Montaigu avait donné une fête pour célébrer le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne : la relation, que l'abbé Alary fait insérer dans le *Mercur*, se termine par une remarque qui ressemble fort à une malice : « On prétend qu'il [l'ambassadeur] a fait distribuer du vin au peuple ; c'est de quoi on ne s'est guère aperçu ; ainsi on n'oserait assurer cette circonstance. »<sup>17</sup> Toujours est-il que M. de Montaigu devait se défendre auprès du Roi de la double accusation « de ne point faire de dépenses, et de ne pouvoir garder un domestique », et qu'après une ré-

(14) *Correspondance diplomatique du comte de Montaigu*, p. 86.

(15) Voir dans R. Derche, *Autour du séjour de J. J. Rousseau à Venise*, p. 154-155, le récit de cette rixe par le consul Le Blond.

(16) M. de Montaigu « disait, entre autres, que 3 souliers équivalaient à 2 paires, parce qu'il y en a toujours un plutôt usé que l'autre. En conséquence, il se faisait toujours faire 3 souliers à la fois ». *La Vie et les ouvrages de J. J. Rousseau*, éd. M. Souriau, p. 44 (Bernardin doit tenir ce renseignement de son ami M. Hennin).

(17) *Correspondance diplomatique*, p. 113.

ponse assez vague sur le premier point, il reconnaissait avoir congédié « seize » domestiques « tout à la fois »<sup>18</sup>.

On sait par les *Confessions* le désordre qui régnait à l'ambassade et sur la liste de France : « hors de la chambre de l'ambassadeur, *qui même n'était pas trop en règle*, il n'y avait pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme. »<sup>19</sup> Mais ce tableau pâlit devant les rapports circonstanciés des espions vénitiens. Et quand ils en viennent à la personne même de l'ambassadeur, ils affirment sans sourciller qu'il « ne songe qu'à godaillies, catins et tripots »<sup>20</sup>. Nous comprenons qu'il eût hâte d'expédier le courrier pour courir « je ne sais où »<sup>21</sup>, mais beaucoup moins de mettre fin à cette vie de célibataire<sup>22</sup>.

La comtesse de Montaigu, ne se laissant point effrayer par la traversée du Mont Cenis en septembre, arrivait à Venise en octobre 1744, quelques semaines après le départ de Rousseau. On veut croire que sa présence, celle de leurs enfants, ramenèrent la décence à l'ambassade. Mais comment être surpris de la « ricanerie indécente »<sup>23</sup> que le conférent Erizzo, au mois de mai précédent, opposait à M. de Mon-

(18) *Ibid.*, p. 170 et 171.

(19) *Les Confessions*, éd. Van Bever, Crès, 1914, t. II, p. 136-140.

(20) Cf. les rapports de police datés d'avril et mai 1744 que publie Ceresole, *J. J. Rousseau à Venise*, p. 68 et suiv. « Il medesimo Ambasciatore non tende se non a tripudj, a meretrici, a giochi ed altro, ma di pagare debiti non pensa ». *Ibid.*, p. 71.

(21) *Les Confessions*, II, 134.

(22) *Correspondance diplomatique*, p. 93. A l'abbé Couturier : « Je me suis fait fort aisément à la vie que je mène ici, ma santé s'y est parfaitement rétablie. Quelque envie que j'aie de voir Madame de Montaigu, qui était encore à Paris le 24 août, je lui ai mandé de remettre son voyage au printemps... »

(23) *Ibid.*, p. 67-69.

taigu, quand ce dernier s'évertuait à défendre les privilèges de sa liste. La République savait au juste quels scandales couvraient ces privilèges, et l'autorité de l'ambassadeur en était amoindrie.

Au demeurant, comme tout homme qui n'est pas à sa place, M. de Montaigu est mécontent de tout et de tous, hargneux même contre le Roi. A ce point que le Secrétaire d'Etat est contraint de lui rappeler les règles de l'urbanité épistolaire. Est-ce les affaires de la France ou les siennes propres que M. de Montaigu est venu traiter à Venise ? On se le demande quand on lit sa correspondance avec la cour et les ministres, tant elle abonde en réclamations, doléances, récriminations : pour ses appointements en retard, pour ses ballots perdus ou confisqués, pour ses démêlés domestiques, pour ses mérites jamais récompensés à son gré, que sais-je ? Une première fois, le 19 avril 1746, le marquis d'Argenson lui signifie son rappel, en termes durs<sup>24</sup>. Des protections sauvent ce pauvre homme. Enfin, en 1749, ce fut la disgrâce, définitive. Friponné par le successeur de Rousseau, le secrétaire Henry, et par Cornet, un Français naturalisé Vénitien, agissant de connivence, M. de Montaigu s'était soumis à la juridiction de Venise, exemple sans précédent, et, qui pis est, les arbitres s'étaient prononcés contre lui<sup>25</sup>.

(24) *Correspondance diplomatique*, p. 131.

(25) Dans la *Correspondance diplomatique*, sur cette affaire Henry-Cornet, voir pp. 158 à 208, et un long mémoire sur cette même affaire, pp. 525 à 533. Le frère cadet de l'ambassadeur, le chevalier de Montaigu lui-même le blâmait au nom de M. de Puy-sieux : « Ta conduite... n'est pas convenable à ta place » (p. 416).

\*  
\*\*

Il arrive, qu'y pouvons-nous ? que les *Confessions* se heurtent à des pièces d'archives ou bien à des documents contemporains et qu'il en résulte des difficultés que seule la piété peut éluder, mais que la prudence critique se doit pour le moins de soupçonner. C'est peut-être pour le séjour à Venise qu'entre le récit de Rousseau et les faits dûment constatés l'écart est le plus réduit. Sans doute Jean-Jacques a demeuré dans cette ville douze mois et demi et non pas dix-huit. C'est à l'impresario Grimani et non au sénateur Giustiniani qu'il va en masque demander Coralline. Le chancelier Patizel a signé seul l'interrogatoire des matelots français. Ces erreurs, et quelques autres, sont vénielles. Mais le plus souvent les affirmations de Rousseau se trouvent confirmées par les témoignages contemporains ou les découvertes d'archives. Nos inédits en apportent une preuve nouvelle. C'est qu'ici les souvenirs se trouvent renforcés par l'originalité du décor, la nouveauté des occupations, cernés entre des limites de temps assez courtes. Et puis ni l'amour-propre ni le cœur n'ont à souffrir de la plus rigoureuse vérité.

Une vive allégresse anime ces pages des *Confessions*, la saine allégresse d'un homme de trente ans, pour la première fois appelé à servir, à exercer ingénieusement son ardent besoin d'activité et ses talents, armé encore de cette innocence qui dispose à croire que les services seront reconnus, doivent être récompensés.

Pour lui ce moment est décisif. Le tact d'un Bernis aurait pacifié, peut-être, cette humeur ombreuse, que vont exaspérer les façons brutales d'un

militaire habitué aux ordres sans réplique. De cette expérience date, vraisemblablement, la révolte définitive de Rousseau contre l'institution sociale.

La fonction essentielle d'un ambassadeur à Venise était d'information et de correspondance<sup>26</sup>. Tout en épargnant l'argent du Roi, Bernis y excellait. Les nouvelles, dans cette ville favorisée par son cosmopolitisme, il les avait par son adresse et sa pénétration. Puis, à leur donner ce tour personnel, cette vive allure, qui fait le charme de ses lettres, il consacrait ses longues soirées solitaires. Actif sans avoir l'air affairé, il mettait sa coquetterie à choisir les jours où les autres ministres s'enfermaient pour travailler, à choisir les jours de courriers pour aller au spectacle ou rendre des visites.

Le comte de Montaigu était arrivé à Venise le 11 juillet 1743, Rousseau, le 4 septembre. L'ambassadeur ignorait la langue italienne, et l'on a pu juger avec quelle aisance il s'exprimait dans sa langue maternelle. Bien que choisi et rétribué par M. de Montaigu, Rousseau n'en a pas moins joué le rôle d'un véritable secrétaire d'ambassade, et reconnu pour tel par la République de Venise<sup>27</sup>. C'est lui qui présente au Sénat les mémoires de l'ambassadeur, et, du 14 septembre 1743 au 25 juillet 1744<sup>28</sup>, toutes les dépêches

(26) Bernis à Paris-du-Verney, 11 août 1753 : « Je n'ai ici que des lettres à écrire, ce qui fait souvent de la fatigue et point d'occupation. »

(27) On sait que nommés par le roi sous Louis XIV, les secrétaires d'ambassade n'étaient plus au dix-huitième siècle que les « domestiques » de l'ambassadeur, qui les choisissait librement, mais avait tout intérêt à les bien choisir.

(28) Ainsi que l'affirment Ceresole, Faugère, etc., et que j'ai pu le vérifier moi-même aux Archives des Affaires Etrangères.

à la Cour de France sont de sa main. Pris d'un vif plaisir à son nouveau métier, il emploie à cette correspondance la meilleure partie de ses matinées, du jeudi au samedi, et le samedi, jour des courriers, la soirée entière, quelquefois jusqu'à minuit. « Comme de tout ce que je lui portais à signer, raconte Rousseau dans les *Confessions*, [M. de Montaigu] ne parcourait que les dépêches de la cour et signait celles des autres ambassadeurs, cela me rendait un peu plus maître de tourner ces dernières à ma mode. »<sup>29</sup>

Quant aux lettres adressées à M. de Castellane, ambassadeur de France à Constantinople, bien qu'il y eût un courrier toutes les semaines pour Constantinople, la cour n'avait point jugé à propos que l'ambassadeur se servit « de cette voie, à cause que, explique Montaigu, le dit courrier passe par Vienne et par d'autres pays dépendants de la reine de Hongrie. Ce qui fait que je n'écris à M. de Castellane que par les expéditions que fait de temps à autre la République à son bayle — par mer — et qui, revenant assez rarement, n'établissent entre lui et moi qu'une correspondance fort lente et fort irrégulière. »<sup>30</sup>

Dans les *Confessions*, Rousseau nous donne sur la correspondance avec Constantinople les mêmes renseignements que M. de Montaigu. Il semble seulement avoir oublié l'existence du courrier hebdomadaire, que l'ambassadeur avait ordre de ne pas utiliser.

(29) *Confessions*, II, 124.

(30) *Correspondance diplomatique*, 59-60.

Comme il n'y avait point d'autre poste pour Constantinople que les courriers que le Sénat envoyait de temps en temps à son bayle, on donnait avis du départ de ces courriers à l'ambassadeur de France, pour qu'il pût écrire par cette voie à son collègue, s'il le jugeait à propos. Cet avis venait d'ordinaire un jour ou deux à l'avance : mais on faisait si peu de cas de M. de Montaigu, qu'on se contentait d'envoyer chez lui pour la forme, une heure ou deux avant le départ du courrier, ce qui me mit plusieurs fois dans le cas de faire la dépêche en son absence. M. de Castellane, en y répondant, faisait mention de moi en termes honnêtes ; autant en faisait M. de Jonville ; autant de nouveaux griefs. <sup>31</sup>

En l'absence de M. de Montaigu, Rousseau a-t-il fait la dépêche, l'a-t-il signée ? Saint-Marc Girardin, Ceresole, Auguste de Montaigu, d'autres encore, le contestent <sup>32</sup>. Il est vrai qu'aux archives des Affaires Etrangères, où sont les lettres de l'ambassade de Venise au Roi et au ministre, aucune ne porte la signature de Rousseau. La chose eût été irrégulière. Mais prenons garde au texte des *Confessions*. Il ne prête à aucune équivoque. M. de Montaigu lisait et signait les dépêches à la cour de France. Mais Rousseau était plus libre de tourner à sa guise les dépêches aux autres ambassadeurs, que M. de Montaigu « signait sans les lire », ou même laissait « sans signature » ; « ce qui me forçait, poursuit Jean-Jacques, quand ce n'était que des nouvelles, de les tourner en bulletins ; mais lorsqu'il s'agissait d'affaires qui

(31) *Les Confessions*, II, 135.

(32) Ceresole, p. 110-111. A. de Montaigu, *Démêlés du comte de Montaigu et de son secrétaire J. J. Rousseau*, p. 64.



regardaient le service du roi, il fallait bien que quelqu'un signât, et je signais »<sup>33</sup>. Ainsi donc il est arrivé à Rousseau, quand il s'agissait de dépêches aux ambassadeurs, non seulement de les rédiger, mais encore de les signer.

Même réduite à ces termes, la prétention a paru mensongère. « Maintenant, remarque Ceresole, qu'on recherche partout les autographes de Rousseau, il est étrange qu'on n'ait retrouvé nulle part des lettres signées par lui au nom de l'ambassade. » Mais ces lettres, c'est dans les archives de nos ambassades, non pas aux Affaires Etrangères, qu'il faut les chercher, et la plupart de ces archives ont sans doute disparu.

Retrouvera-t-on jamais trace de l'avis qu'en l'absence de M. de Montaigu Jean-Jacques aurait fait passer au marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples, et qui donnait le signalement d'un agent que Vienne envoyait dans l'Abruzze pour y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. A cet avis, envoyé si à propos, les Bourbons auraient dû, peut-être, et à Jean-Jacques, « la conservation du royaume de Naples ». C'est au printemps 1744 que s'achève la retraite du comte de Gages et que le prince de Lobkowitz marche sur le royaume de Naples. Or, voici, dans une lettre du marquis de l'Hôpital à M. de Montaigu, en date du 27 mars 1744, un court passage qui, peut-être, fait allusion au fameux message de Rousseau, mais en réduit légèrement l'importance :

(33) *Confessions*, t. II, p. 134. Et pour que la formule « service du roi » ne laisse aucune incertitude, Rousseau poursuit aussitôt par le récit de la lettre au marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples.

M. le Prince de Lobkowitz s'est trop flatté s'il a compté que son approche exciterait quelque révolution dans le royaume de Naples ; jamais les peuples n'ont été plus tranquilles. Ils ont prouvé par leurs larmes et leurs regrets, en voyant partir Leurs Majestés Siciliennes, combien ils sont témoignés (*sic*, pour *éloignés* ?) de leur manquer de fidélité... <sup>34</sup>.

Et voici quatre lettres qui, pour la correspondance avec l'ambassade française de Constantinople, confirment le récit des *Confessions*. Ce sont mes quatre lettres inédites à M. de Castellane, et qui portent les dates du 15 avril, du 12 mai, des 6 et 15 juillet 1744, les trois premières signées par M. de Montaigu, la quatrième signée par Rousseau lui-même <sup>35</sup>, toutes les quatre écrites de sa main.

A lire attentivement ces lettres, je ne crois pas qu'on puisse trouver entre elles différence appréciable de langue ou de style. Simplement celle-ci : dans la dépêche qu'il signera Rousseau a plus vive allure, il donne aux faits une interprétation plus personnelle. Dans les autres, en style officiel, un peu chargé

(34) *Correspondance diplomatique...* p. 328. Malheureusement ce recueil ne donne de la lettre du 27 mars 1744 que ce très court passage. Trouverait-on dans la partie non publiée l'allusion flatteuse à Rousseau et au « service qu'il venait de rendre à la cause commune » ?

(35) Rousseau a-t-il signé d'autres lettres à M. de Castellane ? Les *Confessions* le donnent à penser. Pour l'affirmer avec certitude il faudrait que nous eussions toutes les pièces originales. En attendant je relève, dans la *Correspondance diplomatique*, p. 379, une lettre de Bertin, médecin du prince de Moldavie, adressée à Rousseau le 22 novembre 1744 (évidemment Bertin ignorait le départ de Rousseau), et le suppliant de « vouloir bien continuer à faire tenir de temps en temps quelques lettres à M. de Castellane », ce qui semble indiquer une correspondance directe entre Rousseau et M. de Castellane.

d'incidentes, il s'applique à une tâche. Mais il a bien rédigé lui-même ces quatre dépêches. M. de Montaigu (on a pu juger de sa manière) n'est capable ni de cette netteté, ni de cette correction.

De quoi sont faits ces bulletins ? Tout uniment de nouvelles recueillies à Venise et, plus souvent, écumées dans les correspondances adressées à M. de Montaigu par nos diverses ambassades, et qu'il s'agit de « faire croiser ». Nouvelles « triviales », Rousseau le sait. Ni sa condition de simple secrétaire, ni son expérience, n'autorisent ces libres jugements, ces brusques divinations dont s'illuminent les dépêches de Bernis.

Nous sommes au printemps de 1744. La querelle pour la succession d'Autriche divise l'Europe en deux camps. En mars la France a déclaré la guerre aux Anglais, en avril à l'Autriche. La guerre est partout. En Italie, où les Gallispans luttent contre le roi de Sardaigne allié de l'Autriche. Dans les Flandres, où nous remportons des succès. Sur le Rhin, d'où les Austro-Anglais menacent l'Alsace et la Lorraine.

Sur les opérations du théâtre italien, Venise est riche de nouvelles, et plus fraîches. Les Français réduisent le comté de Nice et, renforcés des troupes espagnoles parties d'Onelle, se disposent à envahir le Piémont par le Dauphiné. Le prince de Lobkowitz, à la tête des Autrichiens, tentait de pénétrer dans le royaume de Naples.

A Venise, le 15<sup>e</sup> avril 1744 <sup>36</sup>.

J'ai reçu, Monsieur, le 18 du mois dernier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le

(36) Lettre simplement signalée sous le n° 100, dans la *Correspondance diplomatique...*, p. 59.

6<sup>e</sup> de Février, et les nouvelles qu'elle a eu la bonté d'y joindre. Je profite de cette occasion d'une expédition de la République à son Bayle pour vous donner avis que conformément aux instructions que j'avois reçues de M. le Comte de Maurepas je présentai le 12 du Mois dernier un Mémoire au Sénat touchant le changement qui a été fait en Chypre par le Bayle de la République en accordant au Consul d'Angleterre des Patentes de Vice Consul de sa Nation, au préjudice du Consul de France, sous la protection duquel se faisoit auparavant le commerce des sujets de la République dans cette Ile-là<sup>37</sup> ; j'y représentai les raisons qui auroient dû empêcher qu'on n'altérât en cela l'usage anciennement établi ; ajoutant que quand même on auroit été autorisé par des causes légitimes à faire ce changement, ainsi que ces Messieurs veulent le faire entendre, toujours auroit-il été convenable de communiquer préalablement à Votre Excellence les griefs qu'on croioit avoir et qu'elle n'auroit pas manqué de redresser. N'ayant reçu du S<sup>r</sup> Le Maire auquel M. le Comte de Maurepas m'avoit renvoyé, aucunes lumières sur cette affaire, je n'ai pas été en état d'entrer dans des détails plus circonstanciés et qui, peut-être, auroient pu accélérer la réponse définitive du Sénat, qui, ayant chargé le Bayle de ces sortes de détails s'est autorisé par là à prendre du tems pour se faire rendre compte de celui-cy.

(37) On lit dans la *Correspondance diplomatique*, p. 36-37, sous la date du 1<sup>er</sup> février : « Il y a plus d'un an que ce changement est arrivé. Il y avoit (à Chypre) un vieux consul français qui estoit aimé et estimé des commerçans vénitiens ; à sa mort, celui qui l'a remplacé a innové et indisposé contre luy. [Il s'agit du S<sup>r</sup> Le Maire]. Il arriva, dans la suite, qu'un matelot vénitien fut pris et pendu comme il méritoit de l'estre ; on reprocha au consul de n'avoir point en cette occasion assés protégé la nation. et cela, joint au reste, fit porter des plaintes contre le consul françois par les commerçans vénitiens... ». Cf. sur la suite de cette affaire, *ibid.*, p. 44, 50-51, 56-57, 87, 226, 259-260, 373.

Je vois tant de lenteur dans la voie dont nous nous servons pour nous écrire réciproquement que je regarde toutes les nouvelles que je puis vous envoyer, comme hors de saison par rapport au tems où vous les recevez. Le combat qui s'est donné dans la Méditerranée, nos préparatifs de Dunkerque et l'opposition que le mauvais tems a mise à leur succès, la retraite de M. le Comte de Gages au de la du Ronco<sup>38</sup> ; les mouvements de M. le Prince de Lobkowitz pour pénétrer dans le Royaume de Naples et leur inutilité ; la jonction des troupes napolitaines à l'Armée Espagnole, le départ de S. M. Sicilienne pour en aller prendre le commandement, nos préparatifs pour pénétrer en Italie, et le commencement de nos opérations, sont autant de faits dont Votre Excellence ne sauroit manquer d'être parfaitement instruite avant que cette Lettre lui parvienne, et sont, cependant, les seules nouvelles que j'aie actuellement à lui envoyer. Les circonstances, même, de notre passage du Var le dernier du Mois passé, et de la prise de Nice le lendemain, ne nous sont pas encore connues, et nous savons seulement qu'on détacha le même jour deux mille Grenadiers et

(38) C'est la fameuse retraite dont Rousseau, dans les *Confessions* (t. II, p. 134), parle comme de « la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle ». Hors d'état de faire tête à l'armée autrichienne commandée par le prince de Lobkowitz, le comte de Gages repliait l'armée espagnole derrière le Ronco, et jusqu'à Cesena et Rimini ; puis, en avril, opérait sa jonction avec l'armée napolitaine aux environs de Sora et du Mont Cassin, afin de barrer à l'armée autrichienne l'entrée du royaume de Naples. Cette vaste manœuvre, dont il est souvent question dans la *Correspondance diplomatique* (notamment p. 30-31 et 60), permettait, en mai, de marcher à la rencontre du prince de Lobkowitz, et de remporter sur lui, dans la région de Velletri, les 17 et 18 juin 1744, les avantages dont il sera parlé dans la lettre du 6 juillet. On a vu quelle part s'attribuait Jean-Jacques dans la réussite de cette opération.

mille Miquelets pour s'emparer des hauteurs de Villefranche.

J'apprens avec une joie infinie que vous êtes enfin délivré du terrible fléau qui vous a si longtems menacé. Je fais mille vœux pour que la pureté de l'air, la santé la plus parfaite, et la réunion de tous les plaisirs qui peuvent être à votre portée, vous rendent agréable le séjour où vous êtes. Il ne me manque pour être parfaitement content du mien que des occasions de vous y être bon à quelque chose, et de vous témoigner le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

MONTAIGU.

P.-S. — J'apprens dans le moment que [le] Roy a déclaré la Guerre au Roy d'Angleterre en cette qualité et en celle d'Electeur d'Hanovre.

Je suis extrêmement sensible à la bonté qu'a V. E. de s'intéresser pour les emplettes de Nattes et de Tapis que j'avois dessein de faire : je ne profite pas encore de ses offres obligeantes parce que je ne suis pas tout à fait déterminé là-dessus.

J'ai donné cours très exactement aux Dépêches et autres Lettres qui étoient jointes à la dernière que j'ai receuë de V. E.

A Venise, le 12<sup>e</sup> May 1744 <sup>39</sup>.

Depuis la dernière lettre, Monsieur, que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 15 du Mois dernier, je n'en ai point receu de sa part ; ainsi n'ayant aucune réponse à faire, je profiterai de cette Expédition, seu-

(39) Simplement signalée sous le n° 208, dans la *Correspondance diplomatique*, p. 64.

lement, pour vous rappeler la mémoire de la personne du monde qui vous est le plus sincèrement attachée, pour vous adresser cette Lettre de M. le M<sup>rs</sup> de la Chetardie <sup>40</sup> qu'il m'a prié de vous faire parvenir, et pour faire part à Votre Excellence des nouvelles courantes les plus considérables.

Vous aurez sans doute déjà eu avis par la voie de Marseille, de la prise de Villefranche et de Montalban, et de la réduction entière du Comté de Nice ; Les circonstances de cette expédition nous sont d'autant plus honorables que les Autrichiens et les Piémontois exagérant la force des retranchemens qu'y avoit faits le Roy de Sardaigne assuroient que nous ne les forcerions jamais sans y perdre la moitié de l'armée combinée, cependant, sans y avoir fait d'autre perte que le monde qui nous fut tué à l'affaire du 20 par la fourberie des Piémontois, nous y avons fait prisonniers, le M<sup>rs</sup> de Suze, plusieurs officiers de rang, et cinq Bataillons, savoir Sicile, Aoste et la Reine en entier, et la plus grande partie de celui de Keller et d'un des deux des Fusiliers. On a aussi trouvé, tant dans la place que dans les retranchemens cent Pièces de canon dont vingt quatre de fonte, et quantité de munitions de Guerre. Par les dernières nouvelles on apprend que la tête de notre Armée étoit à Vintimille et se préparoit à passer plus avant.

Vous aurez appris aussi la déclaration de Guerre du Roy contre le R. d'Angleterre ; mais il n'en sera peut-être pas de même de celle contre la Reine de Hongrie que l'on infère très prochaine, des termes du discours que M. le M<sup>rs</sup> de Fénelon prononça le 23 du Mois dernier dans une audience publique des Etats Généraux pour prendre congé de LL. HH. PP. <sup>41</sup>. On a même quel-

(40) Ambassadeur extraordinaire de France en Russie.

(41) Cf. dans la *Correspondance diplomatique*, p. 246, la lettre du marquis de Valory, ambassadeur de France à Berlin, à M. de Montaigu, en date du 2 mai 1744, d'où est tirée la nouvelle

ques avis qui annoncent cette guerre comme déjà déclarée, ce que nous ne pouvons savoir directement, le Courrier de France ayant manqué cet ordinaire.

Les troupes de l'Empereur sont toutes rassemblées sous Philisbourg et l'on compte que le Roy partira incessamment pour la Flandres.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

MONTAIGU.

On assure qu'il s'est fait un vuide dans notre Ministère sans qu'on sache encore qui aura remplacé M. Amelot.

A Venise, le 6<sup>e</sup> juillet 1744 <sup>42</sup>.

J'ai reçu, Monsieur, à peu de jours l'une de l'autre les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 10<sup>e</sup> et le 27<sup>e</sup> de May et j'ai donné cours aux Dépêches pour la Cour qui y étoient jointes. Vous en recevrez cy joint une de M. le Comte de Maurepas qui est restée quelque tems entre mes mains faute d'occasions pour la faire partir.

Le tems du Depart de cette expédition qui ne precede que d'un jour l'arrivée des différens Courriers me prive du plaisir d'être à portée de vous communiquer des

dont M. de Montaigu fait part à M. de Castellane. « Vous avez sans doute reçu, Monsieur, la harangue que M. le marquis de Fénelon [ambassadeur extraordinaire à La Haye], a faite aux Etats-Généraux. Elle est fort approuvée dans ce pays icy d'autant plus qu'elle ne laisse aucune espérance aux Hollandais de pouvoir continuer à nous amuser, et que le Roy déclare par la bouche de son ambassadeur qu'il est résolu d'entrer dans les Pays-Bas ».

(42) Lettre simplement signalée, sous le n° 253, mais datée du 5 juillet, dans la *Correspondance diplomatique*, p. 77.



nouvelles. Toutes celles que je pourrais donner à Votre Excellence lui seront, sans doute, parvenues avant cette Lettre ; ainsi je me contenterai de lui dire que depuis les avantages remportés sur le Prince de Lobkowitz par le R.[oi] des deux Siciles le 17 du mois à l'attaque de différens postes retranchés et le Lendemain 18 à la deffense des mêmes postes<sup>43</sup>, il ne s'est rien passé de considérable entre les deux armées, qui n'ont pas changé sensiblement de position. Depuis que les troupes de l'Infant ont quitté Oneille<sup>44</sup> pour retourner se joindre aux nôtres et pénétrer en Piémont conjointement avec elles par les gorges du Dauphiné, on n'apprend pas non plus encore par quel endroit ni de quelle manière elles ont commencé leurs opérations : mais de la manière que les choses sont disposées on ne doute point que nous n'apprenions dans peu qu'elles se sont frayé un passage.

On mande du Camp devant Ypres, où la tranchée fut ouverte la nuit du 16 au 17 que le siège s'y pousse avec la plus grande vigueur et quelques avis d'Augsbourg annoncent la reddition de la place le 24. Les bruits qui ont couru que le P.[rince] Ch.[arles] avoit tenté de passer le Rhin vis à vis d'Oppenheim et qu'il avait été repoussé ne se confirment pas : Mais ceux qui parlent d'une invasion prochaine des troupes Prussiennes dans la Bohême prennent de jour en jour plus de crédit.

(43) Dans la *Correspondance diplomatique*, p. 330-331, on trouvera une lettre de du Tilloy, secrétaire du marquis de l'Hôpital, et p. 343-344, une lettre adressée de Rome par le cardinal de La Rochefoucauld, qui donnaient à M. de Montaigu d'abondants renseignements sur les combats des 16, 17 et 18 juin, dans la région de Velletri. Cf. d'autre part la lettre de M. de Montaigu au Roi sur le même sujet, 27 juin 1744, p. 75-76.

(44) Cette nouvelle est puisée dans une lettre de Du Pont, secrétaire de M. de Jonville, ministre de France à Gênes, en date du 20 juin 1744. Cf. *Correspondance diplomatique*, p. 281.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, Monsieur, de Vôte Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

MONTAIGU.

A Venise, le 15<sup>e</sup> Juillet 1744 <sup>45</sup>.

Monsieur.

L'intention de Monsieur l'Ambassadeur etant de ne laisser partir aucune Expédition pour Constantinople Sans écrire à Vôte Excellence, elle permettra que sur le départ précipité de celle cy pendant son séjour à la Campagne, je prenne la liberté de suppléer derechef à son absence en vous faisant part, Monsieur, des nouvelles du jour en ce pais-cy.

Le passage du Rhin le p<sup>r</sup> de ce Mois par l'Armée du Prince Charles de Lorraine, dont on a eu icy des avis Dimanche dernier est accompagnée suivant les diverses relations, de circonstances si étranges qu'elles me rendroient suspectes la vérité du fait même si toutes les

(45) Cette lettre a été publiée, sauf le premier paragraphe, la formule finale de politesse et la signature, dans la *Correspondance diplomatique*, p. 79-80, d'après la minute conservée dans les papiers de M. de Montaigu. Cette suppression capitale a permis de donner à M. de Montaigu une lettre de son secrétaire. On peut se demander si d'autres suppressions de même nature n'ont pas été faites dans cette publication. Entre la lettre réellement adressée à M. de Castellane, que je publie, et la minute, on pourra relever de nombreuses variantes de rédaction, de ponctuation et d'orthographe.

Ce même 15 juillet Rousseau écrivait à M. de Montaigu (*Correspondance générale de J. J. Rousseau*, I, 221) : « J'ai aussi reçu hier seulement l'avis d'une Expédition pour Constantinople qui part aujourd'hui. J'ai jugé superflu d'envoyer pour cela un Exprès à V. E. tant parce que je savois quelle n'avoit rien de particulier pour ce pais-là, que parce le tems auroit été trop court pour attendre des ordres. Aussi je n'ai envoieé que les nouvelles à M. le Cte de Castellane. »

Lettres de Francfort ne s'accordoient en ce seul point. De quelque manière que ce passage se soit exécuté ; car les détails varient à l'excès là-dessus, on ne sauroit guères éviter de soupçonner (*sic*) l'Electeur de Mayence d'avoir, contre la foi donnée, favorisé ce passage. Quoiqu'il en soit, l'affaire ne paroît pas encore décidée puisqu'au départ du Courrier on se battoit à la rive gauche du Rhin, et que si ce combat avoit eu un succès favorable aux Autrichiens ils n'auroient pas manqué d'expédier des Courriers au R.[oi] de Sard.[aigne] et au Prince de Lobkowitz.

Quoiqu'on ait publié qu'Ypres s'étoit rendu au Roy le 25. du mois dernier : nous aprenons seulement que le même jour on s'est emparé de la basse Ville : mais on ne comptoit pas que le reste resistât longtems.

Nos derniers avis de Provence portent que l'Infant D. Philippe étoit parti de Nice le 22 du mois dernier : qu'il s'étoit rendu à Gap : que l'Armée combinée s'assembloit aux environs de Briançon, qu'elle y devoit être complete le 8 de ce mois, et que l'on comptoit que les opérations commenceroient le 12. Nous ne serons pas si tôt à portée de savoir si l'événement aura suivi ces arrangemens anticipés.

On mande de Rome que les deux Armées qui sont dans l'Etat de l'Eglise n'ont pas changé de situation, excepté quelques mouvemens dans l'une et dans l'autre pour se garantir du mauvais air inévitable dans les longs campemens. M. le Prince de Lobkowitz sans être rebuté du mauvais succès des détachemens qu'il avoit ci-devant envoyés dans l'Abbruzze et qui ont été entièrement défaits en a fait partir un nouveau plus fort que les précédens, au devant duquel S. M. S<sup>ne</sup> [Sa Majesté Sicilienne] en a aussi envoié un, capable tout au moins de lui tenir teste. La Reine de Hongrie persistant dans son entreprise sur le R<sup>e</sup> de Naples a donné ordre de faire passer de nouvelles troupes à son armée d'Italie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect Monsieur  
De Vôte Excellence  
Le très humble et très obéissant serviteur.

J. J. ROUSSEAU.

\*  
\*\*

Cette dernière lettre nous mène à la mi-juillet 1744. La chaleur humide et qui, par sirocco, fait « suer les marbres et les pierres »<sup>46</sup>, certains jours rend Venise accablante. Aussi noblesse et ambassadeurs, las de cette ville de pierre et d'eau, qui ne connaît verdure ni saison, ont-ils l'habitude, l'été venu, de se réfugier entre Venise et Padoue, sur les rives de la Brenta. C'est là que Bernis a loué une maison de campagne. « Je me dis en y allant, écrit-il au comte Des Alleurs, que rien n'est plus agréable que de manger la salade qu'on a semée et cent autres moralités champêtres »<sup>47</sup>. Tous les jeudis il vient coucher à Venise et n'en repart que le samedi soir après l'expédition des courriers<sup>48</sup>.

Montaigu lui aussi a sa campagne sur la Brenta<sup>49</sup>. Moins zélé que Bernis il entend faire là ses dépêches<sup>50</sup> et que Jean-Jacques se rende auprès de lui par

(46) Selon Bernis.

(47) Au comte Des Alleurs, sans date.

(48) A Paris-du-Verney, tome I, p. 94-95.

(49) Entre Venise et Padoue et non à Padoue, comme on l'a dit dans la *Correspondance générale de Rousseau*, t. I, p. 222, en renvoyant p. 250, où il est simplement parlé de la voiture publique « qui va sans cesse de Venise à Padoue ».

(50) Puisque, dans sa lettre à Montaigu du 15 juillet 1744 (*Correspondance générale*, I, 220-222), Rousseau annonce qu'il se ren-

la diligence d'eau, la même sans doute que, venant de Padoue, le Président de Brosses emprunta pour faire son entrée dans Venise et qui, trop pompeusement, se nommait le Bucentaure. Car ce n'était qu'un « Bucentaure cadet ». Semblable à nos cochés d'eau, mais, au gré de notre plaisant bourguignon, infiniment plus propre : d'abord une petit antichambre pour les valets, puis une chambre tapissée de brocatelle de Venise et que meublent une table et deux estrades de maroquin. Huit croisées et deux portes vitrées éclairent ce logis ambulante, si agréable au Président de Brosses, qu'à regarder les belles villas répandues sur les rives il oublie l'impatience d'arriver<sup>51</sup>.

Est-ce regret de sa gondole, souci du prestige ? Rousseau juge cette voiture « bonne pour des valets »<sup>52</sup>... Ou bien est-ce une mauvaise raison pour voir le moins possible M. de Montaigu ? En l'absence de l'ambassadeur, Jean-Jacques, plus libre de ses décisions, reprend goût à ses fonctions<sup>53</sup>, et, pré-

dra le lendemain matin auprès de Son Excellence, c'est-à-dire le 16 qui est un jeudi, c'est bien pour le travail du courrier que Jean-Jacques se rend à la campagne de l'ambassadeur.

(51) *Lettres historiques et critiques sur l'Italie de Charles de Brosses...*, Paris, Ponthieu, an VII, t. I, p. 211-212.

(52) M. de Montaigu à l'abbé Alary, 15 août 1744 (*Correspondance générale de Rousseau*, I, 250) : « Je lui dis de venir me trouver par une voiture publique qui va sans cesse de Venise à Padoue, et dans laquelle vont tous les honnêtes gens, comme on va par terre dans les voitures et dans la diligence... Etant de retour, je lui demandai pourquoi il ne m'était pas venu trouver; il me répondit que cette voiture était bonne pour des valets... »

(53) On voudrait pouvoir dire avec certitude à quelle date Rousseau songe pour la première fois à quitter Venise. Dans une lettre du 22 février il laisse percer un regret de Paris, se plaint du climat de Venise. Sans doute Bernis lui aussi rendait l'air humide et salé des lagunes responsable de ses rhumatismes et

cisément tout ce mois de juillet, assume la responsabilité d'audacieuses initiatives. Le lundi 6 juillet s'était produite la querelle entre le vaisseau du capitaine Olivet, la « Sainte-Barbe », et les matelots vénitiens. Dès le lendemain Rousseau, au nom de l'ambassadeur, rédige un mémoire sur cette affaire et le présente au Sénat de Venise. Le mardi 14 juillet, assisté de l'abbé Patizel, chancelier du Consulat, il se rend à Poveggia, afin d'y procéder à l'interrogatoire de l'équipage français, et le lendemain nous le trouvons occupé à rédiger le procès-verbal. Seules, semble-t-il, des convenances diplomatiques l'obligent à se dissimuler derrière l'abbé Patizel, qui signe seul<sup>54</sup> l'acte préparé par Rousseau. Il n'est pas douteux non plus que, pour faire lever l'embargo sur la « Sainte-Barbe », il ait inséré une relation de l'affaire dans une dépêche à M. de Maurepas, ministre

insomnies. Mais, comme, le 4 août 1744, pour justifier son prochain départ, Rousseau recourt à nouveau à l'insalubrité du climat, il semble bien que ce fût là un simple prétexte. D'autre part, selon le brouillon de la lettre au chevalier de Montaigu, daté du 30 avril 1744, l'ambassadeur aurait déclaré « il y a près de trois mois qu'il le congédierait dans six semaines ». Ce qui nous ramène en février (*Correspondance générale*, I, 204 et 230).

Il semble qu'après avoir songé plusieurs fois à quitter M. de Montaigu, Rousseau, l'été venu, l'ambassadeur parti pour la campagne, ait repris goût à sa tâche, en même temps qu'il découvrait les agréments de Venise. L'activité même qu'il déploie tout le mois de juillet en est une preuve, et la lettre que, tout en émoi, il adresse le 27 juin à une Excellence, qui pourrait bien être l'ambassadeur d'Espagne, afin de connaître les griefs de M. de Montaigu, et, semble-t-il, de rentrer en grâce.

(54) Rousseau soutenant (*Confessions*, II, 129-130, 141) avoir signé le procès-verbal, et la signature de l'abbé Patizel se trouvant seule au bas de cet acte, Ceresole (p. 27-28) avait pu se demander si Rousseau avait réellement procédé à l'interrogatoire. Plus affirmatif, Auguste de Montaigu (p. 57) refusait à Rousseau tout rôle dans l'affaire Olivet.

de la Marine<sup>55</sup>. Les bonnes relations que, malgré le froid entre l'ambassade et le consulat, il entretient avec M. Le Blond, n'ont pas été inutiles. On l'imagine toute cette quinzaine se multipliant en démarches adroites. Il a donc bien joué en toute cette affaire délicate le rôle actif qu'il s'attribue dans les *Confessions* et que divers biographes lui contestaient.

Tout succès communique une légère griserie. En même temps qu'il se démène pour l'affaire Olivet, Jean-Jacques s'enhardit à correspondre en son propre nom avec l'ambassadeur de France à Constantinople. Voilà qu'on le fête sur la « Sainte-Barbe » et qu'au moment où il ne peut plus dissimuler son dépit de n'avoir pas été accueilli par le salut du ca-

La preuve du contraire se trouve dans la lettre que Rousseau adressait le 15 juillet 1744 à M. de Montaigu, alors inédite, mais qu'A. de Montaigu possédait en ses archives. « J'ai passé hier, écrit Jean-Jacques, la journée à Poveggia avec le chancelier de M. Le Blond et le capitaine Olivet, à prendre les dépositions de l'équipage et des témoins du fait en question. » Et, par la même lettre, nous le voyons ce 15 juillet, lendemain de l'interrogatoire, occupé à « mettre en ordre l'acte de ce verbal » (*Correspondance générale*, I, 220-222).

(55) Ce faisant il recourait à un stratagème qu'utilisera Bernis. « Je savais, disent les *Confessions*, II, 129, que nos dépêches, sans trop valoir la peine d'être ouvertes, l'étaient à Venise... Mon objet, en parlant de cette vexation, dans la dépêche, était de tirer parti de leur curiosité pour leur faire peur et les engager à délivrer le vaisseau ».

Ceresole (p. 126-127) doutait que Maurepas eût été mis au courant de l'affaire Olivet. Il est vrai que j'ai vainement cherché dans les papiers de la Marine, versés aux Archives Nationales, où ils sont entrés fort incomplets. Mais il fut certainement écrit à M. de Maurepas, puisque dans les papiers de Montaigu se trouvent trois lettres de Maurepas à M. de Montaigu relatives à l'affaire Olivet sous les dates des 25 juillet, 2 et 16 août 1744 (*Correspondance diplomatique*, p. 226).

non, une présence inattendue vient tout réparer. Zulietta, cette brunette à qui Jean-Jacques donne vingt ans tout au plus, nous croyons la reconnaître parmi les courtisanes les plus admirées du président de Brosses ; c'est cette Julietta qui transporte notre Bourguignon d'un si vif enthousiasme qu'il ne recule devant aucune hyperbole pour la célébrer en même temps que l'Ancilla. En cette fin de 1739, plus jeune de quatre ou cinq ans, elle était dans son tout premier éclat.

Je ne crois pas que les fées ni les anges ensemble puissent, de leurs dix doigts, former deux aussi belles créatures que la Julietta et l'Ancilla. Lacurne est très féru de l'une et je ne devrais pas l'être moins de celle-ci : après l'avoir vue déguisée en Vénus de Médicis, et aussi parfaite de tous points, elle passe avec raison pour la plus belle femme de toute l'Italie. Notre ambassadeur me paraît avoir grande envie d'être bon ami de la première, et celui de Naples de l'être bien fort de la seconde <sup>56</sup>.

Ainsi, avant d'être à Jean-Jacques, Zulietta aurait été à M. de Froullay. On voit maintenant pourquoi le brave capitaine Olivet l'a choisie, comme un vrai gibier d'ambassade.

Tout s'enchaîne. Que Jean-Jacques refuse, en cette fin de juillet, d'aller trouver M. de Montaigu à sa campagne, qu'il laisse à l'abbé de Binis le soin de recopier un mémoire pour le Sénat <sup>57</sup>, Zulietta n'est-

(56) *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, I, 305. A la page précédente Brosses nomme encore Julietta parmi ses chères, ses jolies amies de Venise.

(57) Ces deux négligences semblent avoir déterminé l'explication violente qui motive le renvoi de Rousseau (Lettre de M. Montaigu



elle pour rien dans ces négligences ?<sup>58</sup>. Mais, d'autre part, tout sot est envieux : l'activité déployée par Rousseau en ce mois de juillet achève d'irriter l'ambassadeur. S'il en faut croire les *Confessions*, M. de Montaigu s'ingénie, dans l'affaire Olivet, à masquer le rôle de son premier secrétaire<sup>59</sup>.

\*  
\*\*

Rousseau, congédié, s'en va tout droit chez le consul de France, M. Le Blond, qui le retient à dîner. Comme par hasard, « tous les Français de considération qui étaient à Venise » se trouvent à ce dîner « impromptu ». Jusqu'à son départ Rousseau loge chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat, et M. Le Blond lui prête les quelques sequins nécessaires au retour.

C'est dire quelle cordialité régnait entre Jean-Jacques et le consul. Or, M. de Montaigu, qui, à son arrivée, avait reçu chez M. Le Blond une gracieuse hospitalité, n'avait pas tardé à lui marquer du froid. Un premier grief de l'ambassadeur fut d'avoir payé trop cher les meubles du comte de Froullay. En

à l'abbé Alary, 15 août 1744, dans la *Correspondance générale*, I, 250). On sait, d'autre part, que l'ambassadeur était fort courroucé de ce que Rousseau eût écrit au chevalier de Montaigu pour se plaindre.

(58) *Ibid.*, 223. Si ces vers, comme il est très probable, sont adressés à Julietta :

Je maudis tout emploi qui m'ôte le loisir

De passer tout le jour à ne parler que d'elle.

(59) *Confessions*, t. II, p. 141. Et t. II, p. 133-135 ; M. de Montaigu aurait marqué de l'irritation quand le marquis de l'Hôpital, M. de Castellane, M. de Jonville, inséraient dans leurs dépêches quelque compliment pour Jean-Jacques.

même temps la vanité des deux hommes se heurtait, le consul se refusant aux fonctions d'interprète qu'il jugeait indignes de lui<sup>60</sup>, l'ambassadeur novice souffrant d'être contraint de recourir aux lumières de M. Le Blond<sup>61</sup>. Dès le 28 septembre 1743, l'irritation de M. de Montaigu perce dans sa correspondance avec le ministre :

Vous m'aviez remis à M. Le Blond pour beaucoup de connaissances de ce pays : c'est un bon homme à ce qu'il me paraît, mais du reste l'homme du monde le plus borné et le moins instruit des choses pour lesquelles vous m'aviez adressé à lui. Je n'en ai tiré aucun secours pour les mémoires que je vous envoie...<sup>62</sup>.

Désormais l'animosité de l'ambassadeur s'exhale en toute occasion<sup>63</sup>.

Très vite ce fut la guerre, et à ce point qu'ils n'hésitent pas à se desservir mutuellement auprès d'un gouvernement étranger. Le Blond a des haut-le-corps pour parler aux inquisiteurs de l'« obstination » de l'ambassadeur<sup>64</sup>. M. de Montaigu, par son inertie, laisse refuser au consul la libre entrée des marchan-

(60) *Correspondance diplomatique*, p. IX.

(61) *Ibid.*, p. 13.

(62) *Confessions*, t. II, p. 119.

(63) Le 7 décembre 1743 il se plaint à l'abbé de Pomponne du « peu d'intelligence » de Le Blond. Le 4 avril 1744 à M. Amelot : « Il serait très inutile de me renvoyer là-dessus à M. Le Blond, qui n'a pu me donner aucunes lumières à ce sujet ». Et, au même, des remarques désobligeantes sur les consuls qui sans nul doute visent Le Blond. Cf. *Correspondance diplomatique*, p. 16, 26, 37, 55-56.

(64) Ceresole, p. 16-17. — *Correspondance générale de Rousseau*, t. I, p. 254-255.

disées destinées à son usage. Pour qu'il consente à intervenir il faut un ordre formel du roi <sup>65</sup>.

Malheureusement pour l'ambassadeur, Le Blond était en bonne posture pour se défendre. Fils d'un consul de France à Venise et qui avait laissé le souvenir d'un « fort honnête homme » <sup>66</sup>, consul lui-même depuis 1718, en quelque façon vénitien pour avoir toujours vécu à Venise, à Paris très apprécié des bureaux, plusieurs fois on le chargea de gérer les affaires de l'ambassade <sup>67</sup>. De guerre lasse, en juin 1748 il prenait un congé de six mois, venait en France travailler contre Montaigu et contribuait à sa disgrâce <sup>68</sup>.

Contraint d'écrire sous la dictée de l'ambassadeur les diatribes contre le consul, Rousseau jouait ce rôle chaque jour avec plus d'impatience <sup>69</sup>. D'autre part, pour les affaires de l'ambassade et aussi afin de tirer des Français d'embarras, il voyait souvent M. Le Blond. Tout se répète. A mesure que Jean-Jacques s'irrite contre M. de Montaigu, le consul et le secrétaire échangent leurs doléances, confondent leurs ressentiments.

Assurément, M. Le Blond n'est pas un homme de tout repos : très menteur au dire de l'ambassadeur

(65) *Correspondance diplomatique*, p. 133-134.

(66) Lettre de l'abbé de Pomponne, ancien ambassadeur à Venise, 7 décembre 1743. Dans la *Correspondance diplomatique*, p. 26.

(67) De 1738 à 1743, au départ de M. de Froullay, et de nouveau en 1749 au départ de M. de Montaigu et malgré M. de Montaigu.

(68) *Correspondance diplomatique*, p. 189-190 et 204-205.

(69) La dépêche du 28 septembre 1743 est de la main de Rousseau, comme toute la correspondance officielle entre les deux dates plus haut indiquées. M. de Montaigu ne se servait de l'abbé de Binis que pour sa correspondance personnelle.

d'Espagne, il est, selon le procureur Mocenigo, d'humeur « à brouiller tous les gens avec lesquels il pouvait avoir quelque rapport »<sup>70</sup>. C'est dans les relations avec de tels êtres qu'un habile homme se révèle. L'abbé de Bernis sut très vite s'accommoder de ce consul si décrié par M. de Montaigu. Tour à tour caressant sa vanité, flattant sa gourmandise, il réussit même à vivre en parfaite intelligence avec M. Le Blond. Le ton détaché dont il le peint, dans sa correspondance avec le comte Des Alleurs, achève de nous faire connaître le personnage.

Dans une lettre sans date :

C'est un bon et honnête homme, qui a de l'amitié pour moi; du reste fort gourmand; et j'aime encore ces gens-là, quoique je ne le sois plus.

Le 1<sup>er</sup> août 1754 :

Les filles de M. Le Blond sont aimables; mais comme je n'ai rien à faire avec elles, je n'ai pas grand chose à leur dire. Le père est un bon et honnête gourmand qui a de l'amitié pour moi et que j'aime fort aussi. Je ne lui laisse pas ignorer vos bontés.

Ces filles de M. Le Blond, Jean-Jacques les a connues. En allant chez le consul il aimait entrevoir leur gracieux visage. Il les trouvait « très aimables mais d'un difficile abord, et, ajoute-t-il, je considérerais trop le père et la mère pour penser même à les convoiter »<sup>71</sup>. Des Françaises, et très réservées, avec je ne sais quoi, sans doute, de la douceur et de l'ac-

(70) *Correspondance diplomatique*, p. X.

(71) *Confessions*, t. II, p. 149.

cent de Venise. Il faut qu'en dix ans elles n'eussent pas trop vieilli. Elles devaient être très jeunes quand Jean-Jacques les connut.

Revenons à Bernis. Le 28 octobre 1754, il écrit encore à l'ambassadeur de France à Constantinople :

M. Le Blond me charge de ses respects pour vous, il est toujours bon homme et beau mangeur. Quoique sa conversation ne soit pas d'une grande ressource, il a du bon sens et un fort bon estomac, cette dernière qualité que je ne possède plus me plaît toujours dans les autres.

Ces propos d'une bienveillance assez hautaine nous font entrevoir un brave homme un peu vulgaire, au demeurant homme de sens et qui, si on le heurtait, pouvait devenir un adversaire dangereux. Il n'est pas dit que Jean-Jacques, dupe de sa bonhomie, n'ait pas été manœuvré par cet intrigant, assez malin pour exploiter de légitimes rancœurs.

\*  
\*\*

Quel dommage, pour nous et pour lui-même, que Rousseau, engagé en ces démêlés sordides, ne puisse conserver plus de liberté d'âme. Il était né pour sentir le charme de Venise plus finement, plus voluptueusement que nul autre. S'il eût servi sous Bernis... Tout aussi égocentriques, ces pages des *Confessions* seraient à jamais les pages essentielles dans l'histoire de la connaissance littéraire de Venise, cette connaissance, la seule, en définitive, réelle, puisque des civilisations ruinées, seul demeure un certain paysage spirituel, à demi légendaire, et qu'habile-

ment composa, de quelques images choisies, la complicité des artistes et des poètes.

La douceur de Venise, plus capiteuse au moment qu'il lui faut la perdre, se condense pour Jean-Jacques en ce double attrait : la musique et les courtisanes.

Venise, patric du silence, du chant et des barcarolles, Venise, ville « affolée »<sup>72</sup> de musique, qui l'a aimée plus profondément. Comme la moindre cadence l'enchantait. Qui, mieux que lui, si ce n'est Goethe, sut exprimer l'ensorcelante douceur de ces concerts aux vêpres des *Scuole*, « exécutés dans des tribunes grillées uniquement par des filles dont la plus vieille n'a pas vingt ans », par ces musiciennes, à demi invisibles, que le président de Brosses nous peint en habit blanc, un bouquet de grenades sur l'oreille.

Les courtisanes de Venise... Balzac et notre romantisme vont leur communiquer une tragique et légendaire grandeur. Armées de l'inévitable poignard, elles seront toujours prêtes à laver une offense dans le sang et, telles les Marana, jamais infidèles à l'honneur. Le président de Brosses, chez la Bagatina, demeure un moment interdit, hésite, se demande s'il n'a pas devant lui une grande dame. Moins sommaire, plus énigmatique, Zulietta est aussi plus réelle. Assurément, elle a des pistolets sur sa toilette, car elle est fière et ne supporterait pas qu'on lui manque. Mais chez elle comme chez les belles amies de notre joyeux bourguignon, l'humeur héroïque se tempère des élégances, des grâces et caprices du plus

(72) Le mot est du président de Brosses.

aimable des siècles. Vive, généreuse, plus ardente que tendre, le pauvre Jean-Jacques est bien près de l'aimer, cette Zulietta, puisque, de la savoir avilie, il verse des larmes.

Si expressives que soient ces pages des *Confessions*, pourtant elles sont belles surtout par les associations qu'elles suscitent et qui les prolongent. Jadis absorbé par sa tâche, aujourd'hui par une rancune tenace, Rousseau a manqué tantôt de loisir, tantôt de sérénité pour prendre possession de Venise et l'évoquer pleinement. Dans notre littérature la Venise du XVIII<sup>e</sup> siècle, par droit de conquête, appartient sans doute un peu à Rousseau, mais plus encore au président de Brosses et au Voltaire de *Candide*, qui en fixent l'image en quelques symboles légendaires dont le reflet colore les *Confessions*.

Venise caravansérail du plaisir, où le sens du péché semble aboli, la liberté devenue licence, où le carnaval fait régner six mois une atmosphère à demi-irréelle d'opéra-comique.

Venise hôtellerie cosmopolite, où Candide demeure ébloui de rencontrer assis autour de la même table tant de souverains détrônés, où la place Saint-Marc, ce vaste et coquet salon de marbre, offre, mélangé à un indéfinissable parfum d'Orient, cet extraordinaire bariolage de gens, de langues, de costumes.

Venise sur la fin de sa longue décadence, où le gouvernement, autrefois si terrible, est devenu si débonnaire, où les palais se délabrent, où tant de choses sont à vendre, où la noblesse, jadis la première de l'Europe, trouve maintenant son type en Pococurante, ce dilettante si blasé, cet homme de goût si dégoûté.

La Venise de Rousseau et du président de Brosses, où la vie fut si plaisante et aventureuse, mène à la Venise romantique de Mme de Staël, de Michelet, de Barrès, — si différente. Elle la prépare, mais des catastrophes seront nécessaires afin que, par la mort, Venise retrouve une trompeuse grandeur. Alors seulement Corinne pourra librement évoquer, avec tous les prestiges de la légende, ce fameux gouvernement qu'entourait un mystère terrifiant et tel coin interdit des lagunes :

Quand un criminel d'état était condamné, une barque venait le prendre pendant la nuit ; il sortait par une petite porte qui s'ouvrait sur le canal ; on le conduisait à quelque distance de la ville, et on le noyait dans un endroit des lagunes où il était défendu de pêcher <sup>73</sup>.

En juillet 1838 Michelet se promène dans Venise autrichienne, sur les canaux fétides, devant ces palais qui recèlent maintenant des taudis, sur la place Saint-Marc, même le dimanche presque déserte ; il croise des figures hâves, quelques rares belles femmes, « pâles, maigres, osseuses, et dans les yeux comme une lueur de poignard ». La musique, elle aussi, s'est gâtée. Le spectacle de cette ville n'est supportable que sous l'illusion du clair de lune. Mais, dans la jeunesse frissonnante du matin, comme elle paraît lugubre à qui évoque sur elle les « lois inexorables de l'histoire ». Cette Venise ensevelie, qui, un siècle plus tôt, la même, enchantait Jean-Jacques.

(73) *Corinne ou l'Italie*, Paris, H. Nicolle, 1807, t. II, p. 236.



Ces ruines sont tristes ; mais plus tristes encore les ruines morales qu'elles contenaient naguère — Ce second byzantinisme a fini, faute de vie politique, par une sorte de carnaval, d'orgie ; la seule sensation qui leur restât était le jeu — — alors peu à peu, tout cessa — les femmes même n'attiraient plus ; les lampes des *Carampane* <sup>74</sup> s'éteignirent <sup>75</sup>.

André MONGLOND.

(74) Courtisanes.

(75) Journal du Voyage de Michelet en Italie, 1838. Dans Theodora Scharten, *Les Voyages et séjours de Michelet en Italie...*, Paris, Droz, 247-248.

## ROUSSEAU JUGÉ PAR HYACINTHE LOYSON

La Société J.-J. Rousseau a récemment acquis pour ses Archives la lettre suivante adressée par Hyacinthe Loyson à un correspondant dont le nom n'a pas été conservé. Actuellement coté Ms. R. 153, ce document figurait sous le N° 1528 au Catalogue hors série de lettres autographes publié par la maison D. Janvier, Paris, février 1935 ; autographe et signée, cette lettre de 4 pages in-8 était marquée f.f. 100.—

Lorsqu'il prononça sur Rousseau ce jugement sévère et compatissant à la fois, Charles Loyson, dit le Père Hyacinthe, avait 63 ans ; il vivait désabusé par l'échec du gallicanisme en France, et meurtri par l'expérience qu'il avait poursuivie à Genève, de 1873 à 1878, d'une Eglise catholique nationale ; jouet dans cette ville des politiciens, il ne pouvait que leur garder rigueur, et il étendit sa réprobation de leurs menées politico-ecclésiastiques jusqu'à la démocratie elle-même, syncrétisée dans le suffrage universel. Toutefois, la portée de sa lettre dépasse le cadre local et vitupère en une généralisation concise la volonté populaire et le déisme qui en procéderait inéluctablement, l'une parce qu'elle menace la civilisation, l'autre parce qu'il anémie la religion, et les deux s'unissant dans une œuvre de mort.

En cette lettre retentit un écho de la période trouble du Kulturkampf que le Père Hyacinthe vécut dans la République natale de Jean-Jacques.

Louis-J. COURTOIS.

## LETTRE DE HYACINTHE LOYSON

27, Boulevard d'Inkermann

Parc de Neuilly, près Paris<sup>1</sup>.

le 24 Février 1890.

Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir répondre à l'aimable invitation que vous me faites l'honneur de m'adresser. A mon âge et avec mes habitudes sédentaires, je sors rarement le soir.

Puis — faut-il vous l'avouer ? — je ne suis qu'un admirateur médiocre et nullement un disciple du XVIII<sup>e</sup> siècle, en général, et de Rousseau, en particulier.

En philosophie, je me rattache plutôt au XVII<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup>, à Descartes et à Leibnitz plutôt qu'à Rousseau ou même à Kant<sup>2</sup> ; j'appartiens surtout au XX<sup>e</sup> ou au XXI<sup>e</sup>, qui nous donneront tort en bien des choses. *Futura prospice.*

<sup>3</sup> Quant à Rousseau, il a été le père du déisme dont j'ai horreur et qui a, du reste, si piteusement avorté, et du suffrage universel qui me fait peur, quand il est sans contrepoids et sans organisation, et qui m'apparaît même, à certains moments, comme la brèche ouverte aux nouveaux barbares<sup>4</sup>.

(1) Adresse imprimée.

(2) La ligne à *Descartes...* à *Kant* est en surcharge.

(3) Deuxième page.

(4) Cf. trois passages de son *Journal intime* datés de Genève 9 septembre 1875 : « Je ne suis pas avec ce qu'on appelle au-

Je pense comme vous qu'il a raison de nous rappeler à la Nature dont l'abus de deux grandes choses, le Christianisme et la Civilisation, nous a trop détournés ; mais là même, je <sup>5</sup> ne puis le suivre, parce qu'il fait trop souvent remonter aux principes et aux institutions religieuses et sociales la responsabilité des abus.

Le malheur de Rousseau, son châtement peut-être, a été d'avoir Mme de Warens pour maîtresse et Thérèse pour femme. Il n'a point connu l'amour sur lequel il a écrit tant d'éloquents pages et dont il avait l'instinct profond et douloureux.

*Vitam impendere vero*, — *Vitam impendere amori*, ce sont de belles et saintes devises, mais à condition que l'on ne confonde point <sup>6</sup> la vérité avec le sophisme et l'amour avec la passion.

Pour moi, quand je songe à ce malheureux grand homme, je me souviens involontairement de la plainte émouvante de cette autre victime illustre, Alfred de Musset :

jourd'hui la *démocratie*, c'est-à-dire le *radicalisme*, quand ce n'est pas le *césarisme*. La *démocratie* est la forme moderne de la barbarie, au point de vue social, et de plus, au point de vue religieux, elle est la forme pratique de l'antichristianisme. Je suis conservateur ». — 23 février 1876 : « Quand j'habitais ma cellule de Carme, à Passy, j'espérais dans la démocratie. Depuis que j'habite Genève, je la redoute et surtout je la méprise. Peut-être cependant ne devrais-je pas juger la démocratie française d'après le radicalisme suisse ? » — 9 avril 1876 : « Il y a trois choses pour lesquelles j'éprouve une horreur croissante, la démocratie, le protestantisme et l'ultramontanisme. Ma répulsion pour l'ultramontanisme est ancienne, la démocratie et le protestantisme m'ont plus ou moins attiré c'est surtout Genève qui m'en a guéri. » (Albert Houtin, *Le Père Hyacinthe, Réformateur catholique, 1869-1893*. Paris, 1922, p. 193, 197.

(5) Troisième page.

(6) Quatrième page.

*Le cœur de l'homme vierge est un vase profond ;  
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,  
La mer y passerait sans laver la souillure :  
Car l'abîme est immense et la tache est au fond !*

Pardonnez-moi, Monsieur, si je parle avec si peu de révérence de celui qui fut l'une des idoles de nos pères et pour lequel vous avez vous-mêmes une sorte de culte, trop éclairé d'ailleurs, pour que je le confonde, à un degré quelconque, avec l'idolâtrie. Pardonnez-moi, et recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

Hyacinthe Loyson.

DEUX FRAGMENTS INÉDITS  
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

En juillet 1933, la Société J.-J. Rousseau a reçu en don de Miss E. Wedgwood un feuillet avec textes autographes du philosophe. Cette pièce est exposée au Musée J.-J. Rousseau sous la cote Ms. R. 151 ; l'enveloppe qui la protégeait porte la mention suivante :

Geneva, March 26. 1825.

Original paper in the hand writing of Rousseau given me by Mr Moulto son of the friend of Rousseau of that name and who published his Confessions.  
(signé) E. WEDGWOOD.

Ainsi Pierre Moulto, éditeur de la seconde partie des *Confessions*, tenait ce document de son père, Paul Moulto, qui le reçut vraisemblablement de Jean-Jacques lui-même dans la solennelle entrevue du mois de mai 1778<sup>1</sup>. Le feuillet mesure 153×197 millimètres ; un côté est couvert entièrement d'une écriture serrée et raturée en maints endroits, avec surcharges et reprises, présentant ainsi l'aspect habituel d'un premier

(1) *Annales J.-J. Rousseau*, t. XV, p. 237, où il faut corriger la date du 2 mai en 12 mai ; cf. *Correspondance générale*, t. XX, p. 339, et F. De Crue, *L'ami de Rousseau et de Necker. Paul Moulto à Paris en 1778*, p. 79, 88.

brouillon ; l'autre côté n'offre qu'une demi-page d'une main plus espacée avec une seule correction.

De nature fort différente, ces deux morceaux sont-ils contemporains ? il est malaisé de trancher cette question ; par commodité, et sans préjuger de l'âge respectif des textes, nous les classerons d'après leur longueur en leur attribuant un titre qui ne figure pas dans l'original : le premier concerne les *Benjamites* ou le *Lévite d'Ephraïm*, le second intéresse la *Botanique*.

Le N° I évoque d'emblée les dernières lignes d'un texte publié par Albert Jansen. « Quant au troisième [morceau]... petit poème en prose, paraphrase des trois derniers chapitres des Juges, j'avoue qu'il me sera toujours précieux, et que je ne le relis jamais sans une satisfaction intérieure, non par une sottise vanité d'auteur dont l'ineptie... mais par un sentiment plus honnête, et dont j'ose même me glorifier. Il suffit pour me faire entendre de dire que cet écrit fut fait en voyage le dix, l'onze et le douze juin 1762. Voilà de quoi je m'occupais dans ces plus cruels moments de ma vie... des malheurs... » Il s'agissait d'une *Préface* au recueil que Rousseau projetait en 1763 et qui devait renfermer *l'Imitation théâtrale*, *l'Essai sur l'origine des langues* et le *Lévite d'Ephraïm*<sup>2</sup>.

Notre inédit est postérieur à cette année 1763 car il mentionne les retouches apportées au poème primitif, lequel, achevé à Môtiers<sup>3</sup>, ne prit sa forme définitive que plus tard, dans « une occasion à peu près semblable » à la fuite de 1762 sur la route Montmorency-

(2) Jansen. *Rousseau als Musiker*, p. 473; P.-M. Masson. *L'Essai sur l'origine des langues*, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. IX, p. 48.

(3) *Confessions*, liv. XI, éd. Hachette, t. IX, p. 31.

Yverdon, et aurait valu « le même succès d'apaisement » au malheureux auteur ; ce double succès explique l'engouement de Rousseau pour cette œuvre médiocre : elle l'avait affranchi du tracas d'être traqué et l'avait rendu à lui-même. Quelle est cette occasion nouvelle saluée avec reconnaissance ? Le retour d'Angleterre en 1767 ne saurait entrer en ligne de compte : le manuscrit du *Lévite* n'accompagnait pas le voyageur, et ses papiers, laissés à Wootton, ne le rejoignirent qu'en septembre. Serait-ce donc le départ subit de Trye en juin 1768 ? je doute que la diligence assurât le recueillement indispensable à la composition. Ne faut-il pas plutôt voir en cette mise au point le labeur consolant des tristes journées que Jean-Jacques vécut à Bourgoïn en août de cette même année, alors qu'il venait de crayonner contre une porte le *Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent* <sup>4</sup> ?

Mais encore, à quelle époque remonterait notre N° I ? La réponse dépend du caractère qu'il faut lui attribuer. Si c'est une préface remaniée, comme le mot *lecteurs* invite à le supposer, il serait postérieur à l'été 1768. Si c'est l'esquisse d'une page des *Confessions* que la rédaction ultime plus concise a remplacée <sup>5</sup>, on pourrait proposer la fin de l'année 1770. En effet, si dès janvier 1765 Rousseau insérait le *Lévite* dans l'économie de ses *Œuvres* <sup>6</sup>, la version intégrale révisée n'en fut lue à Bernardin de Saint-Pierre qu'au mois d'août 1771 <sup>7</sup>, et la publication en fut posthume.

(4) *Correspondance générale*, t. XVIII, p. 295.

(5) *Confessions*, liv. XI, éd. Hachette, t. IX, p. 31-32.

(6) *Correspondance générale*, t. XIII, p. 248.

(7) Bernardin de Saint-Pierre. *La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*. Ed. Souriau, p. 37, 161-163.



Le N° II ressortit aux multiples *Notes de botanique* éparses dans tant de volumes. Rousseau ne parle nulle part ailleurs du *Polygala virginiana*, mais il a étudié à reprises réitérées le *Polygala vulgaris*, espèce européenne des plus répandues ; déjà il l'avait placé dans l'herbier de Julie Boy de la Tour, lequel était complet le 16 avril 1772<sup>8</sup>. Il le désignait comme suit dans la liste méthodique qui accompagnait cette collection : « N° 80. *Le Polygala*. Ce mot s'est francisé et c'est le seul nom de la plante »<sup>9</sup>. Il reviendra sur cette indigence du vocabulaire lorsqu'il constatera, non sans ironie, que « la plupart des plantes n'ont point de noms français, mais toutes ont un nom anglais. La raison en est que les Anglais étudient et aiment la botanique, et s'en font à la campagne une récréation charmante, au lieu que les Français ne la regardent que comme une étude d'apothicaire, et ne voient dans l'émail des prairies que des herbes pour les lavements »<sup>10</sup>. Le *Polygala* reparaît dans le *Dictionnaire des termes de botanique* : « Le calice du *Polygala*, d'abord très coloré, perd de sa couleur peu à peu, et prend enfin celle d'un calice ordinaire »<sup>11</sup>. Enfin, il figure dans l'herbier destiné à Madeleine Delessert, et singulièrement parmi les dix plantes « que M. Rousseau n'a rapportées à aucune famille et qu'il a notées par ces mots : à chercher »<sup>12</sup>.

Et il chercha ; il put ajouter deux indications pré-

(8) *Correspondance générale*, t. XX, p. 298.

(9) *Pages inédites de J.-J. Rousseau*, éd. par Th. Dufour dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 266, n° 80.

(10) *Notes sur la Botanique de Regnault*, éd. Hachette, t. VI, p. 127.

(11) Ed. Hachette, t. VI, p. 144.

(12) *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Mmes Boy de la Tour et Delessert*, publ. par Ph. Godet et M. Boy de la Tour, p. 242.

cises : les *Véroniques* sont des *Pédiculaires*, et, en face de *Polygala*, *Pédiculaires*. Or ce terme a été proposé comme nom de famille par Antoine-Laurent de Jussieu<sup>13</sup> comme en témoigne son *Genera plantarum*<sup>14</sup> qui, publié en 1789, rappelle expressément dans le titre qu'il expose la classification adoptée pour la plantation du Jardin du Roi en 1774. Dès 1773 l'Académie des Sciences avait entendu Jussieu sur la méthode naturelle appliquée aux renoncules ; en passant il signalait que « le *Polygala* des environs de Paris a été substitué avec succès à celui de Virginie, connu sous le nom de *seneka* »<sup>15</sup>, la désignation et l'orthographe de Jean-Jacques dans sa note inédite. Poursuivant sa réforme botanique, Jussieu présente à l'Académie en séance du 13 avril 1774 l'*Exposition d'un nouvel ordre de plantes* adopté dans les démonstrations du Jardin Royal<sup>16</sup>. Il est vrai que Rousseau n'a pas dû lire ces mémoires car ils parurent en 1777 et 1778, mais que l'on se souvienne des relations personnelles des deux hommes ; l'herborisation à Montmorency en juillet 1771 en fait foi<sup>17</sup>. Et puis Rousseau, lié avec André Thouin, jardinier en chef, avait ses entrées au Jardin du Roi ; les communications ver-

(13) Je remercie M. Marcel Minod, chef des travaux à l'Institut de Botanique de l'Université de Genève, qui m'a mis sur la piste en me signalant Steudel, *Nomenclator botanicus*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 370.

(14) *Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exaratam, anno MDCC. LXXIV*. Paris, 1789. — Bernard de Jussieu plaçait les *Pédiculaires* et les *Polygales* dans la famille des *Véroniques* ; cf. *Genera*, etc., p. lxvi.

(15) *Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1773*. Paris, 1777, in-4°, p. 214-240.

(16) *Histoire, etc. Année 1774*. Paris, 1778, p. 175-197.

(17) *Annales J. J. Rousseau*, t. XV, p. 218.

bales ne furent certes pas une rareté : l'illustre écrivain était un auditeur attentif, bien propre à susciter les confidences. Et c'est aussi pourquoi il peut écrire le 28 mai 1774, confondant au reste cette nomenclature et celle de Linné, qu'il en avait bien prévu l'introduction au Jardin des Plantes<sup>18</sup>. Constatons que le 24 mai 1773 il était encore dans l'ignorance au sujet du classement de la *Véronique chênnette*, pourtant abondamment décrite dans la lettre d'envoi à Mme Delessert<sup>19</sup>, tandis que le 28 mai 1774 il est au clair, grâce à Jussieu.

C'est évidemment pendant la période parisienne de sa passion pour la botanique, alors qu'il se trouvait à portée de la Bibliothèque Royale et de celle de Malesherbes, que Jean-Jacques, furetant la série de l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, rencontra l'*Essai sur l'usage de la plante nommée par C. Bauhin « Polygala vulgaris », pour la guérison des maladies inflammatoires de la poitrine*<sup>20</sup> ; l'auteur, Duhamel<sup>21</sup>, — dont Rousseau appréciait le *Traité des arbres et arbustes*<sup>22</sup> —, se référait à la lettre envoyée à l'Académie en janvier 1738 par le médecin écossais Teynint (Rousseau orthographiait Teinnint) pour signaler les vertus curatives du *Polygala virginiana*. L'Écossais était cité de nouveau par le fameux médecin Bouvart<sup>23</sup> dans ses *Observations sur les propriétés du Sénéka ou Polygala de Virginie* parues dans la même

(18) *Correspondance générale*, t. XX, p. 299.

(19) *Correspondance générale*, t. XX, p. 239.

(20) *Histoire, etc. Année 1739*. Paris, 1741, p. 135-139.

(21) *Henri-Louis Duhamel du Monceau*, 1700-1782.

(22) *Annales J. J. Rousseau*, t. XXI, p. 215 ; *Correspondance générale*, t. XIII, p. 321, 358.

(23) Michel-Philippe Bouvart, 1707-1787.

collection<sup>24</sup>. Bouvart avait eu entre les mains, grâce à l'obligeance de Bernard de Jussieu, le traité de Tennent ; en voici le titre tel que le donne le Catalogue du British Museum : John Tennent, *An Epistle to Dr R. Meas concerning the Epidemical Diseases of Virginia, particularly a Pleurisy and Peripneumony, wherein is shown the surprising Efficacy of the Seneca Rattle-Snake-Root*. Edimburgh, 1738, in-8°. Par Bernard de Jussieu ou par Antoine-Laurent, Rousseau peut avoir eu communication de cet ouvrage qu'il était à même de lire dans l'original. En tout cas, le titre lui fournissait la synonymie qu'il a inscrite dans sa note.

Mais le botaniste amateur n'eut pas besoin de recourir à l'ouvrage anglais ; il lui a suffi, en suivant la référence de Bouvart<sup>25</sup>, de consulter le célèbre *Traité de la Matière médicale, ou de l'Histoire des vertus, du choix et de l'usage des remèdes simples*, par M. Geoffroy [Etienne-François], traduit en français par M. \*\*\* [Antoine Bergier], Paris, 1741-45, 7 vol. in-12°. La nouvelle édition, Paris, 1757, 7 vol. in 12°, que seule je connais, présente au tome II l'essentiel de la note de Rousseau ; p. 237 : « Le Sénéka est la racine d'une plante qui s'appelle Polygala caule simplici erecto, foliis ovato-lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto, *Gron. Flor. Virg.* 80. Polygala virginiana foliis oblongis. floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ, *Miller*. En Anglois The Rattle-Snakeroot ; en François, Racine contre la morsure du serpent à sonnettes, ou le Seneka. » Bien mieux, une phrase de la page 238 a été transcrite textuellement, à un mot près qui est omis : « On distingue la racine

(24) *Histoire, etc. Année 1744*. Paris, 1748, p. 37-57.

(25) *Histoire, etc. Année 1744*. Paris, 1748, p. 38.

du Sénéka par une côte membraneuse, saillante, qui règne d'un seul côté dans toute sa longueur. » Sur la foi de ses autres sources, Rousseau a rectifié une minime erreur de Geoffroy et Bouvart qui qualifiaient Tennent de médecin *anglais*.

Comment notre philosophe s'est-il orienté dans ces multiples travaux de spécialistes ? S'il n'eût été dans l'habitude de dépouiller les mémoires de l'Académie, — preuve en est la citation du *Dictionnaire de Musique*<sup>26</sup>, publié en novembre 1767<sup>27</sup>, sur le musicien malade des nerfs et qu'un concert tenu dans sa chambre avait guéri<sup>28</sup> —, la tentation eût été forte de supposer qu'il avait utilisé les *Nouvelles Tables des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences depuis 1666 jusqu'en 1770... par l'abbé Rozier*<sup>29</sup>, Paris, 1775-76, 4 vol. in-4°. Le tome renfermant la lettre P parut en 1775 ; il eût été naturel de dater la note de cette année ou de la suivante au plus tôt ; mais l'hypothèse semble peu fondée. Quant à la mention de M. Orry, je n'en sais pas la provenance.

Il reste avéré qu'en rédigeant ces lignes, Rousseau ignorait encore à quelle famille appartenaient les *Polygales*. C'est ici un exemple de la méthode de documentation de Jean-Jacques, composée d'investigations livresques, de renseignements oraux, et surtout, quand l'objet était accessible, d'observation directe ; en cela

(26) Ed. Hachette, t. VII, p. 184.

(27) *Annales J.-J. Rousseau*, t. XV, p. 195.

(28) *Histoire, etc. Année 1707*. Paris, 1708, p. 7-8 : Observation anonyme.

(29) Compagnon de Rousseau dans la course d'herborisation à la Grande-Chartreuse en juillet 1768 ; cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. XV, p. 199.

réside l'intérêt de cet inédit, véritable fiche botanique.

Tout considéré, la note II peut se situer entre les années 1770 et 1774.

Dès lors les deux documents publiés aujourd'hui sont probablement contemporains, et même assez rapprochés.

LOUIS J. COURTOIS.

---

I

[ SUR LE LÉVITE D'EPHRAÏM ]

Je quittais Paris le cœur serré de détresse après le décret du parlement. Il me sembloit que n'ayant demandé d'autre grâce aux hommes que de ne me point faire de mal, j'aurois bien du l'obtenir. En me supposant les erreurs les plus saugrenues mes intentions n'étoient-elles pas assez... et assez claires pour mériter quelque indulgence. Qu'est-ce donc que cette société tant vantée qui ne récompense jamais le bien, qui souvent dissimule le mal et le punit moins severement toujours moins que son apparence. Voila ce que je me disois dans la plus amère douleur en me rendant a moi même le témoignage que nul homme de bon sens et de bonne foi ne me peut refuser. Ces tristes idées me suivoient malgré moi, et rendoient mon voyage desagréable. Je les chassois de tout mon pouvoir, il n'y

en a point dont mon cœur s'occupe moins volontiers que celle des torts qu'on peut avoir avec moi, et je m'irrite bien plus des injustices dont je suis le témoin que de celles dont je suis la victime. J'imaginai de donner le champ a ma reverie en m'occupant de quelque sujet ; celui-ci me vint dans l'esprit ; je le trouvai assez convenable a mes vues. Il m'offroit une espèce d'intermédiaire entre l'état ou j'étois et celui où je voulois passer, je pouvois de tems en tems m'y livrer à mon humeur sombre et puis y substituer de plus doux objets. et sitot que mon sujet le permettoit j'imitois mais... les delicieuses images de M. Gessner. De cette facon je remplis a peu près mon but et finis agreablement mon voyage. Cette bagatelle etoit oubliée depuis longtemps. je l'ai reprise et retouchée dans une occasion à peu près semblable et avec le même succès. Je souhaiterois que les lecteurs prissent à la lire un peu du plaisir que j'ai pris à l'imaginer. Il seroit dur d'en juger bien severement vu l'occasion dans laquelle elle a été faite. mais elle a un cote par lequel les honnêtes gens l'applaudiront j'en suis sur et ils sentiront qu'un homme qui s'occupe ainsi quand on le tourmente n'est pas un ennemi bien dangereux.

---

## II

[SUR LE *POLYGALA VIRGINIANA*]

Seneka

---

the rattle snake root

---

*Polygala virginiana* foliis alternis, intergerrimis, racemo terminatrice erecto

Gron : flor : virgin :

---

*Polygala virginiana*, foliis oblongis, floribus in thyrsis candidis, radice alexipharmaca. Miller.

---

On distingue la racine du Seneca par une côte membraneuse qui règne d'un seul côté dans toute sa longueur.

M. Teinnint Medecin Ecossois annonça en 1738 cette plante à l'Ac: des Scien: comme un spécifique dans les maladies inflammatoires de la poitrine.

Il dit que les Indiens la regarde (*sic*) comme un puissant remède contre le venin des serpens à sonnettes.

M. Orry fit venir en France quantité de cette racine, les médecins la pronèrent surtout M. Bouvard, et l'historien de l'Ac: des Sciences la mit au nombre des spécifiques du nouveau monde. Maintenant toute cette gloire et toute la réputation qui reste à cette plante est de posséder une acreté dangereuse et corrosive. (Ve 9) Encycl:

---

Serrette qui sert aux teinturiers pour teindre en jaune moins bien que la gaude ; quelle plante est-ce ? une Jacée. *Serratula*.

---





## ROUSSEAU ET L'ORIGINE DU LANGAGE

Le problème de l'origine du langage a intrigué les philosophes de tous les temps. Au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux auteurs l'ont abordé. Puis on a estimé que c'était là une énigme insoluble, et de même que les mathématiciens ont délibérément écarté de leurs préoccupations la question de la quadrature du cercle, les linguistes ont exclu de leurs travaux celle de l'origine du langage. Les statuts de la Société de linguistique de Paris, fondée en 1866, interdisent toute communication sur ce sujet.

Cependant, l'origine du langage commence à captiver de nouveau l'attention. Sans doute ne pense-t-on pas pouvoir en pénétrer complètement les ténèbres. Mais on espère les éclairer de quelques rayons. Les progrès récents de la psychologie comparée autorisent cette ambition.

Et même un pur linguiste, comme M. Otto Jespersen, professeur à l'Université de Copenhague, n'a pas craint de protester contre le tabou institué par ses collègues, et de consacrer le dernier chapitre de son célèbre ouvrage *Language* (London, 1922) à l'*Origin of speech*. Il a pensé en effet qu'on pouvait avoir quelque idée du langage de nos premiers ancêtres en étudiant la façon dont évolue le langage chez les enfants, chez les primitifs, et aussi comment évolue la structure interne des langues. Prolongées en arrière, les

lignes que dessine cette triple évolution esquisseraient les traits du langage de l'aurore de l'humanité.

Eh bien! le tableau qu'obtient ainsi le savant auteur danois ressemble fort à celui qu'avait tracé Rousseau, et dans le *Discours sur l'Inégalité* (1755), et dans l'*Essai sur l'origine des langues* (rédigé primitivement en 1754, comme devant être une note du *Discours*, puis complété en 1761 et 1763)<sup>1</sup>. Et le propos de ces quelques pages est de montrer ces ressemblances. Pour cela, nous indiquerons, l'un après l'autre, quels sont les caractères que M. Jespersen, par sa méthode comparative, croit pouvoir assigner au langage primitif. Puis nous indiquerons les passages de Rousseau où ces mêmes caractères se trouvent énoncés. Pour faciliter la comparaison, les passages similaires les plus caractéristiques seront mis *en italique*, chez l'un et chez l'autre auteur.

**1. La langue primitive était pauvre de pensée, mais riche de sons et d'expression affective.** — Voici ce qu'écrit M. Jespersen:

« Si nous essayons de résumer ce que nous avons inféré de l'étude du langage primitif, nous voyons que notre marche en arrière nous a conduits à un langage dont les unités n'offrent qu'une très maigre substance de pensée, celle-ci étant aussi spécialisée et concrète que possible ; par contre, en même temps, la partie phonétique était ample ; et plus les mots étaient boursoufflés et longs, et plus étaient minces les pensées qu'ils contenaient ! Beaucoup de cris, et peu d'étoffe ! Aucune période n'a connu des gens moins taciturnes que les premiers for-

(1) Sur ces questions de chronologie, voir G. Lanson (*Annales J.-J. Rousseau*, t. VIII (1912), p. 4-5 ; P. M. Masson, *Questions de chronologie rousseauiste* (*ibid.*, t. IX (1913), p. 45-49).

geurs de langue ; les parleurs primitifs n'étaient pas des êtres réticents et réservés, mais des hommes vigoureux et des femmes bavardant joyeusement, sans se préoccuper beaucoup du sens de chaque mot... Les pensées n'étaient pas les premières choses qui tendaient à s'exprimer ; les émotions et les instincts étaient plus primitifs et bien plus puissants. »

Or Rousseau avait fort clairement dit : « On ne commença pas par raisonner, mais par sentir ».

**2. Ce n'est pas le besoin, mais l'amour qui enfanta le langage, et celui-ci ne fut d'abord pas prose, mais poésie.**

— M. Jespersen continue ainsi :

« Mais, quelles sont les émotions qui furent les plus actives à produire les germes de la langue ? *Sûrement pas la faim*, et ce qui lui est associé : l'affirmation simple de soi et la lutte pour l'existence... En opposition avec cette conception rationaliste, je voudrais vous amener à la conception opposée : la genèse du langage ne doit pas être cherchée dans le côté prosaïque, mais dans le côté *poétique* de la vie... Et, parmi les émotions qui furent les plus capables de déclencher l'explosion de la musique et du chant, *l'amour* doit être mis au premier rang... Je crois entendre, dans la langue primitive, les rires et les cris des garçons et des filles lorsqu'ils rivalisaient entre eux *pour attirer l'attention de l'autre sexe*, lorsque chacun chantait et dansait le plus gaiement possible, afin d'inviter une paire d'yeux à lancer des regards admiratifs dans sa direction. Le langage est né dans les moments de courtoisie de l'humanité ; les premières voix, je me les imagine comme étant quelque chose entre les mélodées amoureuses des chats sur les toits, et les mélodieux chants d'amour du rossignol. »

Écoutons maintenant Jean-Jacques; ne semble-t-il pas qu'il a, par avance, traduit le texte du savant auteur danois ?

« Il est donc à croire que les besoins dictèrent les premiers gestes et que les passions arrachèrent les premières voix. En suivant, avec ces distinctions, la trace des faits, peut-être faudrait-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on a fait jusqu'ici... On nous fait du langage des premiers hommes des langues de géomètres, et nous voyons que ce furent des langues de *poètes*.

« On prétend que les hommes inventèrent la parole pour exprimer *leurs besoins* ; *cette opinion me paraît insoutenable*. L'effet naturel des besoins fut d'écartier les hommes, et non de les rapprocher...

« De cela seul il suit, avec évidence, que l'origine des langues *n'est point due aux premiers besoins des hommes* ; il serait absurde que de la cause qui les écarte, vînt le moyen qui les unit... Ce n'est ni la faim, ni la soif, *mais l'amour*, la haine, la pitié, la colère, qui leur ont arraché leurs premières voix. Les fruits ne se dérobent point à nos mains, on peut s'en nourrir sans parler, on poursuit en silence la proie dont on veut se repaître ; mais, *pour émouvoir un jeune cœur*, pour repousser un agresseur injuste, la nature dicte des accents, des cris, des plaintes : voilà les plus anciens mots inventés, et voilà pourquoi les premières langues furent chantantes et passionnées, avant d'être simples et méthodiques. »

« Les premières langues, filles du plaisir et non du besoin... » « D'abord on ne parla qu'en *poésie*, on ne s'avisa de raisonner que longtemps après. »

Jespersen écrit: « L'homme primitif, en raison de la nature de son langage, en était constamment ré-

duit à employer les mots et les phrases d'une façon *figurée* (*figuratively*) : il était forcé d'exprimer ses pensées dans le langage de la *poésie*. » — Rousseau, dans le chapitre qu'il intitulait : « *Que le premier langage dut être figuré* », avait dit : « Comme les premiers motifs qui firent parler l'homme furent des passions, les premières expressions furent des Tropes. Le langage *figuré* fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier... D'abord on ne parla qu'en *poésie*; on ne s'avisa de raisonner que longtemps après. » La première langue, dit-il encore, « persuaderait sans convaincre, et peindrait sans raisonner ».

**3. La langue primitive serait chantante.** — Jespersen, invoquant l'avis de Carlyle et de Spencer, déclare que : « il fut un temps où toute langue était un *chant*, ou plutôt, où ces deux activités n'étaient pas encore différenciées », car « c'est un fait bien connu que la modulation des phrases est fortement influencée par les émotions intenses, qui provoquent des élévations et des abaissements rapides de la voix ». Cette nature chantante du premier langage semble encore confirmée par le fait que dans les langues très primitives du Sud de l'Afrique des claquements (*clicks*) font partie intégrante de certains mots. « Nous pouvons peut-être en tirer la conclusion que les langues primitives en général furent *riches en toute espèce de sons difficiles* ». « *L'accent* joue un rôle important dans beaucoup de langues primitives ».

Rousseau, partant aussi de cette constatation que « dans toutes les langues les exclamations les plus vives sont inarticulées », en arrive à cette idée (puisque la langue est fille de la passion), que la première langue possédait des caractères originaux, non seulement

quant à sa syntaxe rudimentaire, mais quant à son expression phonétique :

« Non seulement tous les tours de cette langue devaient être en images, en sentiments, en figures ; mais, dans sa partie mécanique elle devait répondre à son premier objet et présenter au sens, ainsi qu'à l'entendement, les impressions presque inévitables de la passion qui cherche à se communiquer. — Comme les voix naturelles sont inarticulées, les mots auraient peu d'articulations ; quelques consonnes interposées effaçant l'hiatus des voyelles, suffiraient pour les rendre coulantes et faciles à prononcer. En revanche *les sons seraient très variés* et la diversité des *accents* multiplierait les mêmes voix : la quantité, le rythme, feraient de nouvelles sources de combinaisons ; en sorte que les voix, les sons, l'accent, le nombre, qui sont de la nature, laissant peu de chose à faire aux articulations, qui sont de convention, *l'on chanterait* au lieu de parler..., l'onomatopée s'y ferait sentir continuellement. »

Et ailleurs :

« Les premières langues furent *chantantes* et passionnées, avant d'être simples et méthodiques. » — « Dire et chanter étaient autrefois la même chose, dit Strabon ; ce qui montre, ajoute-t-il, que la poésie est la source de l'éloquence. Il fallait dire que l'une et l'autre eurent la même source et *ne furent d'abord que la même chose.* »

« Autour des fontaines dont j'ai parlé, les premiers discours furent les premières chansons : les retours périodiques et mesurés du rythme, les inflexions mélodieuses des accents firent naître la poésie et la Musique avec la langue, ou plutôt tout cela n'était que la langue même pour ces heureux climats et ces heureux temps, où les seuls besoins pressants qui demandaient le concours d'autrui, étaient ceux que le cœur faisait naître. »

**4. La langue primitive présenterait beaucoup d'irrégularités grammaticales.** — La linguistique comparée montre à M. Jespersen que « dans les langues primitives l'on trouve un beaucoup plus grand nombre d'*irrégularités, d'exceptions, d'anomalies*, que dans les langues modernes ». Les flexions ne suivent pas de règles (on trouve encore des traces de ces irrégularités dans des mots provenant du vieil aryen, comme « aller, je vais, j'irai », ou « bonus, melior, optimus »). Le professeur de Copenhague voit là un nouveau trait de la psychologie du primitif :

« Nos ancêtres éloignés étaient *incapables de voir et d'exprimer ce qu'il y avait de commun* dans ces idées<sup>2</sup>; leurs esprits n'avaient rien de systématique et ils revêtaient d'expressions linguistiques différentes des choses qui, du point de vue logique, sont étroitement unies : beaucoup, dans leur grammaire, avait un caractère lexicologique. »

Et Rousseau avait aussi assigné à la langue primitive les mêmes caractères : « Elle aurait beaucoup d'*irrégularités, d'anomalies*, elle *négligerait l'analogie grammaticale* pour s'attacher à l'euphorie, au nombre, à l'harmonie et à la beauté des sons... »

**5. La langue primitive offrait un riche vocabulaire.** — Jespersen trouve un double motif à cette « richesse du vocabulaire des hommes primitifs » dont les langues des tribus sauvages actuellement existantes offrent maints exemples. En premier lieu, l'inca-

(2) Par exemple, ce qu'il y a de commun entre les idées désignées par les mots *bonus, melior, optimus*, bien que ceux-ci soient dépourvus de ce que Rousseau appelle l'« analogie grammaticale ». — Ed. C.



pacité d'abstraire et de généraliser oblige à désigner par un nom spécial chaque variété de choses. D'autre part, les superstitions, les tabous, qui interdisent de prononcer certains mots, poussent à créer « *deux ou plusieurs vocables pour exprimer les mêmes notions* ».

Et on lit dans Rousseau qui, s'il ignorait le second motif, le tabou, que de récentes observations nous ont fait connaître, avait cependant noté l'incapacité d'abstraire de l'esprit primitif : « Cette langue aurait *beaucoup de synonymes pour exprimer le même être par différents rapports* (on dit que l'Arabe a plus de mille mots différents pour dire *un chameau*, plus de cent pour dire un *glaive*, etc.) ; elle aurait peu d'adverbes et de mots abstraits pour exprimer ces mêmes rapports... »

**6. Les premiers mots furent des mots-phrases.** -- Jespersen pense que le langage a débuté non avec des mots, mais avec des phrases. Bien entendu, pas avec des phrases composées de mots ; mais avec des sonorités ayant la signification non d'un mot, mais d'une phrase. Cette manière de voir coïncide avec la conception qu'ont aujourd'hui les linguistes de l'élément linguistique, qui serait précisément la phrase, non le mot. Elle coïncide surtout avec les observations des psychologues de l'enfance. Ceux-ci ont constaté que, chez le petit enfant, le mot exprime bien moins un objet dans sa réalité objective, qu'une prise d'attitude, ou qu'un désir à l'égard de cet objet. « Mama » ne signifie pas « la mère », mais « *maman, viens* », ou « *maman, prends-moi* ». La période de la phrase à un mot dure parfois jusqu'à 12 mois, c'est-à-dire que douze mois peuvent séparer le moment de l'appari-

tion des premiers mots de l'enfant de celui où il prononce une phrase à deux mots. Cela nous montre l'importance de ce phénomène dans l'évolution du langage.

Or Rousseau, dont le nom n'est jamais cité à ce propos, avait fort bien aperçu la chose; sa remarque, assurément, ne résulte pas de quelque observation qu'il aurait faite sur l'enfant, mais de la difficulté qu'il y a à concevoir que les hommes aient pu instituer le langage « d'un commun consentement », sans posséder déjà la parole. « La parole, dit-il, paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage, eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les Langues déjà formées, et qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnèrent d'abord à *chaque mot le sens d'une proposition entière.* »

Assurément, ce n'est que par hasard que, ici, Jean-Jacques avait prophétisé... Je veux dire que son affirmation n'était fondée sur aucune observation, ni sur aucune induction valable, — mais son intuition n'en est que plus curieuse à noter.

Quoi qu'il en soit des motifs ou des « intuitions » qui ont guidé Rousseau, on ne peut qu'être frappé des similitudes qu'offre son exposé avec celui d'un savant contemporain comme M. Jespersen. Aussi est-on quelque peu surpris de voir ce dernier déclarer que « toute la manière dont Rousseau pose et considère le problème (de l'origine du langage) est évidemment trop grossière (*crude*) pour avoir quelque réelle impor-

tance dans l'histoire de la science linguistique »<sup>3</sup>. C'est que Jespersen ne mentionne de Rousseau que la supposition d'après laquelle les hommes auraient institué le langage à la suite d'une sorte de consentement mutuel, de contrat social. Il semble que le savant danois n'ait connu que le *Discours sur l'inégalité*; s'il avait lu l'*Essai sur l'origine des langues*, il n'aurait pas pu ne pas être saisi d'y retrouver comme l'écho anticipé de beaucoup de ses propres idées.

Mais, précisément, cette idée de consentement mutuel n'amointrit-elle pas considérablement la valeur de la description que Rousseau tente de faire des premiers balbutiements de l'humanité? Si le langage est dû à une sorte de convention, il n'est plus le résultat du développement progressif du « cri de la nature ». — Attention! cependant. Ce n'est pas au début, mais à un moment donné de l'évolution de la langue que Rousseau recourt au « commun consentement ». Tout d'abord, « les voix naturelles sont inarticulées ». A cette sorte de chant étaient joints les gestes. C'était là le véritable langage primitif.

« On s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes comme signes institués; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement et d'une manière assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avaient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé et que la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. »

(3) Jespersen, *Language*, p. 26-27.

Et, comparant le langage des animaux qui communiquent entre eux, les castors, les fourmis, les abeilles, il conclut :

« Par cela même que les unes et les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises ; les animaux qui les parlent les ont en naissant, ils les ont tous et partout la même : ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme... Cette seule distinction paraît mener loin : on l'explique, dit-on, par la différence des organes. Je serais curieux de voir cette explication. »

Bien entendu, Rousseau ne résout rien. Au moins marque-t-il bien le point névralgique du problème de l'évolution du langage, à savoir le passage entre le langage des signes, tel qu'on le rencontre chez les animaux, et la langue véritable, qui n'appartient qu'à l'homme. Et s'il se trompe en croyant que le langage d'un animal ne saurait jamais être acquis, il voit bien l'abîme qui le sépare du nôtre.

Comment, en effet, certains cris, certains gestes, certaines voix, de signes naturels qu'ils étaient, sont-ils devenus les éléments conventionnels d'une langue ? Car le signe ne devient mot qu'à partir du moment où il est *pensé comme signe*, où il est aperçu comme symbole.

Chez l'animal, on rencontre un langage de signes. Le plus souvent ces signes sont utilisés *instinctivement* (sans que celui qui les émet se doute de l'effet qu'ils pourront avoir sur ses congénères). — A un niveau supérieur, nous trouvons l'usage *intentionnel* du signe : ainsi le chat qui miaule pour qu'on lui ouvre la porte, et qui ne miaule que s'il aperçoit ou entend quelqu'un qui peut la lui ouvrir. L'animal emploie un

signe intentionnellement lorsque l'expérience lui a appris que ce signe (geste, cri) produisait un certain effet. — A un niveau supérieur encore, se rencontre le langage *conventionnel*. Il est caractérisé par le fait que les signes échangés entre individus ne sont plus les signes naturels dans leur forme primitive, mais une abréviation, une réduction de ces signes, ou des commencements de signes. La partie se substitue au tout (peut-être en vertu de la loi du moindre effort), et joue le même rôle. Köhler avait déjà constaté ce phénomène chez ses chimpanzés : « celui qui veut recevoir d'un autre des bananes esquisse le mouvement pour les prendre ». C. R. Carpenter a noté chez les singes hurleurs, outre un grand nombre de vocalisations intentionnelles, de nombreux exemples de ces signaux raccourcis (*condensed cues*). Karl Groos rappelle à ce propos le geste du chien posant tout doucement sa patte sur le genou de son maître pour en obtenir quelque chose : c'est aussi l'abréviation d'un signe naturel, employée intentionnellement lorsque l'animal a constaté qu'elle était efficace<sup>4</sup>. C'est surtout dans le commerce entre l'homme et l'animal que se développe chez celui-ci le langage conventionnel. Ainsi que le remarque judicieusement un psychozoologue hollandais, M. Bierens de Haan, la domestication élève le niveau de langage chez l'animal. Le chien, le chat apprennent à réagir d'une façon adéquate à certains mots, et même à employer intentionnellement certains

(4) W. Köhler. *L'intelligence des singes supérieurs*, tr. fr., p. 294, — C. R. Carpenter, *A field study of the behavior and social relations of howling monkeys*, Comp. psychol. Monographs, vol. X, mai 1934. — K. Groos. *Zum Problem der Tiersprache*, *Zeitsch. f. Psychologie*, Bd 34, 1935. L'auteur montre tout l'intérêt de ces faits pour la question de la genèse du langage.

gestes ou certaines voix. Ainsi le chien qui a été dressé à « faire le beau » pour saisir une friandise, et qui, de soi-même, fait le beau pour en obtenir une. Ainsi, ce perroquet, dont l'observation est rapportée par von Lucanus, qui, ayant été instruit à dire « adieu » aux personnes sortant de la chambre, criait « adieu ! » à une personne qui lui était antipathique, dans le dessein évident de la faire partir<sup>5</sup>.

On croit aussi que ce qui caractérise le langage de l'animal, c'est que chez lui un signe est toujours appliqué à un objet particulier, et que son emploi n'est pas généralisé. Ce n'est pas absolument exact. Un chien peut exprimer par le même aboiement le désir d'objets très différents. Mais voici une observation plus convaincante : la petite chimpanzé que M. et Mme Kellog ont élevée, neuf mois durant, avec leur propre enfant, avait appris à grogner un *uh uh* à l'audition du mot « orange »<sup>6</sup>. Or hientôt elle utilisa ce phonème pour tout ce qu'elle désirait. C'est par lui qu'elle répondait à des questions comme : *Do you want milk ?* Elle en avait donc généralisé l'emploi.

Et cependant ni le chat, ni le chien, ni même le perroquet ou le singe ne parlent, au sens humain de ce mot. Pourquoi ? Parce que les signes qu'ils emploient, même s'ils les emploient à bon escient, ils les pratiquent, ils les agissent, mais ils ne les pensent pas. Leur langage reste confiné sur le plan de l'action, il n'a pas passé sur le plan de la pensée, il n'y a pas eu prise de conscience de son mécanisme, pas prise de

(5) Bierens de Haan. *Der psychologische Wert der Sprache bei den Vögeln*, Proceedings of the VIIth Internat. Ornithological Congress, Amsterdam 1930.

(6) W. N. Kellog and L. A. Kellog, *The ape and the child*, New-York, 1933. — On trouvera un résumé de ces observations dans H. Delacroix, *L'enfant et le langage*, Paris, 1934.

conscience du caractère conventionnel ni de la valeur sociale des signes. Même lorsqu'ils en généralisent l'emploi, cette généralisation reste implicite ; ils l'« agissent » sans la penser.

Or, qu'est-il nécessaire pour faire passer une opération du plan de l'action sur le plan de la pensée ? Quelles sont les conditions de cette prise de conscience ? Ainsi que M. Piaget l'a montré pour la pensée logique, cette prise de conscience nécessite l'intervention du groupe social. Ce n'est que dans la mesure où l'individu cherche à s'adapter aux autres « qu'il créera entre eux et lui une réalité nouvelle, un plan de la pensée parlée et discutée, sur lequel les opérations et les relations jusque-là maniées par l'action seule devront désormais être maniées par l'imagination et par les mots... Prendre conscience d'une opération, c'est en effet la faire passer du plan de l'action sur celui du langage »<sup>7</sup>.

Mais nous voyons ici dans quel tragique cercle vicieux nous sommes enfermés, s'il s'agit d'expliquer comment l'esprit a pu prendre conscience de la valeur symbolique des signes, puisque la prise de conscience présuppose déjà la présence d'une pensée verbale. L'existence d'un plan verbal semble nécessaire pour établir la valeur verbale des signes ! Et c'est précisément ce dont Jean-Jacques a eu la remarquable intuition : « la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole ».

Cette antinomie, nous sommes aujourd'hui bien incapables de la résoudre. D'ailleurs le bébé parle, et parle un langage humain, bien avant d'être capable de penser les mots comme signes... Force est donc d'ad-

(7) J. Piaget, *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*, Neuchâtel, 1924, p. 282.

mettre que, chez lui, le plan de l'action implique déjà l'emploi de la parole humaine — en d'autres termes, qu'il est doué d'une prédisposition à parler dépendant d'une maturation interne spécifique (le petit Kellog réagissait tout d'abord moins bien à des ordres verbaux que sa camarade chimpanzé ; mais bientôt l'enfant a soudainement rattrapé, puis dépassé la petite quadrumane).

Tout ce que notre science peut actuellement faire pour expliquer comment l'homme primitif a franchi l'abîme qui sépare le langage des signes de la langue véritable, c'est d'invoquer quelque « mutation », qui a doté le cerveau, sous forme de « centres » de la parole, de cette prédisposition verbale. (En effet, chez les audi-muets, on constate, malgré l'intégrité de l'ouïe, une incapacité d'acquérir le langage, par suite d'une lésion cérébrale congénitale ; on a noté chez eux l'absence de la tendance instinctive à se servir de l'appareil vocal, tendance si caractéristique chez le normal) <sup>8</sup>. — Et encore n'est-on pas à bout de compte, car un centre verbal ne suffit pas à l'enfant pour qu'il parle ; il lui faut encore un milieu parlant qui lui transmette sa langue. On tourne dans un cercle ! <sup>9</sup>.

Comme Rousseau s'est bien rendu compte de la désespérante difficulté de ce problème :

« Quant à moi, dit-il, effrayé des difficultés qui se multiplient et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les Langues aient pu naître et s'établir par

(8) J. Ley, *Les troubles du développement du langage*, *Journal de Neurol. et de Psychiâtrie*, juil. 1930.

(9) Cf. ma *Causerie sur l'origine du langage* dans le *Journal de Genève* du 2 sept. 1935.



des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution des langues, ou des Langues déjà inventées à l'établissement de la société.»

\*

\*\*

Mais, s'il n'a rien résolu, et s'il ne prétend pas avoir rien résolu, au moins a-t-il aperçu et fortement souligné certains faits que la science (avec Withney) a redécouverts quelque cent ans plus tard. D'abord, que la langue est une « institution sociale ». Ensuite, qu'elle est fondée sur une convention. Ferdinand de Saussure déclare que le principe de « l'arbitraire du signe », qui en dépend, « domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables »<sup>10</sup>. Ces conséquences, Jean-Jacques ne les a assurément pas vues (il a fallu le génie de Saussure pour les dégager) ; mais il avait aperçu le principe.

\*

\*\*

Ici, une grave question se pose. Toutes ces idées sur l'origine du langage, émanent-elles de Rousseau lui-même, ou celui-ci les a-t-il empruntées aux philosophes de son temps, notamment à Condillac, dont *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* (consacré en partie à l'origine et aux progrès du langage) date de 1746 ?

C'est vers 1740 que Rousseau fut présenté à Condillac ; ils se prirent d'amitié, et dînaient souvent en-

(10) F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 102.

semble. « Il venait quelquefois dîner avec moi tête à tête en pic-nic, lit-on dans les *Confessions*. Il travaillait alors à l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* ». Plus tard, ils se rencontraient, une fois par semaine, au Panier Fleuri, en compagnie de Diderot. Sans doute le problème du langage fit-il parfois l'objet de leur conversation.

D'ailleurs Rousseau reconnaît ce qu'il doit à Condillac :

« Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrais me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matière, qui toutes confirment pleinement mon sentiment, et qui, peut-être, m'en ont donné la première idée. »

Cependant, il ne suivra pas servilement son modèle. Il a compris mieux que lui la difficulté du problème :

« Mais la manière dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir une société déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ses réflexions, devoir y joindre les miennes pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. »

Pour Condillac, la langue est le résultat d'un développement progressif ; le premier langage que les hommes aient créé est le langage d'action, qui s'est formé par l'observation mutuelle de leurs gestes ; puis le langage vocal, sorti des « cris des passions », s'est peu à peu substitué au langage du geste, parce qu'il est plus commode. Une idée très intéressante, c'est que « la parole, en succédant au langage d'ac-

tion, en conserva le caractère... Ainsi, pour tenir la place des mouvements violents du corps, la voix s'éleva et s'abassa par des intervalles fort sensibles ». (La psychologie moderne regarde aussi la parole comme une gesticulation oratoire). Condillac suppose deux enfants « égarés dans le désert avant qu'ils connussent l'usage d'aucun signe ». Ce n'est que parce qu'ils vivent ensemble qu'ils parviennent au langage, « parce que leur commerce réciproque leur fit attacher aux cris de chaque passion les perceptions dont ils étaient les signes naturels ». — Ici Rousseau objecte que cet accord des esprits au sujet de la signification de certains gestes ou de certains cris suppose la société déjà formée. Et il dénonce « la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans la même habitation, et ses membres gardant entre eux une union aussi intime et aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent... ».

Condillac ne paraît pas voir de grandes difficultés dans le passage des signes naturels aux mots, l'habitude y subvient. « D'abord tous deux (les deux enfants) se firent une habitude de connaître à ces signes les sentiments que l'autre éprouvait dans le moment ». Cela, en effet, peut dériver de l'habitude, puisque, nous l'avons vu, nous rencontrons chez les animaux ce stade du langage. Mais pour, de là, passer aux mots ? L'habitude encore :

« Pour comprendre comment les hommes convinrent du sens des premiers mots qu'ils voulurent mettre en usage, il suffit d'observer qu'ils les prononçaient dans des circonstances où chacun était obligé de les rapporter

aux mêmes perceptions. Par là, ils en fixaient la signification avec plus d'exactitude, selon que les circonstances, en se répétant plus souvent, accoutumaient davantage l'esprit à lier les mêmes idées avec les mêmes signes. »

Rousseau me semble avoir mieux vu que ce n'est pas seulement par l'habitude et l'exercice que le signe naturel se transforme en signe verbal, en vertu de quelque connexion associative, et que ce n'est pas par un développement lent et continu que le langage instinctif a pu se transformer en une langue, mais qu'à un moment donné, il a un saut prodigieux à accomplir — par-dessus l'abîme dont nous parlions plus haut. C'est ici qu'il note l'effrayante difficulté du problème, qu'il invoque quelque convention dont il ne s'explique d'ailleurs pas le jeu, puisque « la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole ». Et il est dans le vrai en faisant appel à une « faculté propre à l'homme », faculté subitement apparue lors de la mutation brusque à laquelle nous faisons allusion ci-dessus.

Condillac avait imaginé que les nouveaux mots étaient surtout inventés par les enfants. Les deux êtres égarés dans le désert connurent un jour les joies de la paternité :

« Ce couple eut un enfant, qui, pressé par des besoins qu'il ne pouvait faire connaître que difficilement, agita toutes les parties de son corps. Sa langue, fort flexible, se replia d'une manière extraordinaire et prononça un mot tout nouveau. Le besoin continuant, donna encore lieu aux mêmes efforts ; cet enfant agita sa langue comme la première fois et articula encore le même son. Les parents, surpris, ayant enfin deviné ce qu'il voulait, es-

sayèrent, en le lui donnant, de répéter le même mot. La peine qu'ils eurent à le prononcer fit voir qu'ils n'auraient pas été d'eux-mêmes capables de l'inventer. »

A quoi Rousseau objecte que, si c'est l'enfant qui doit faire les frais de l'invention, cela « multiplie autant de langues qu'il y a d'individus, à quoi contribue encore la vie errante, qui ne laisse à aucun idiome le temps de prendre de la consistance ». — Notons que Rousseau a, sans le vouloir pourrait-on dire, mis ici le doigt sur l'un des facteurs aujourd'hui invoqués pour expliquer la multiplicité des langues. Un ethnologue américain, Horatio Hale, en 1886, ayant été frappé du fait que, dans l'Orégon, on trouvât au moins trente famille différentes de langues, a supposé que cette différenciation était due aux enfants. On sait que lorsque deux enfants qui commencent à parler sont laissés constamment ensemble, ils inventent parfois un langage qui est totalement inintelligible pour leurs parents. Il suffit donc, a pensé Hale, que des enfants vivent ensemble dans une région peu peuplée (comme il y en avait beaucoup dans la période primitive), et soient soustraits à l'influence des parents et des autres adultes, pour qu'ils altèrent la langue jusqu'à en faire un nouvel idiome. A la condition cependant que les conditions climatériques et la fécondité du sol permettent aux enfants de survivre lorsque leurs parents ont accidentellement disparu. (C'est ainsi qu'on rencontre cette multiplicité de langues dans l'Orégon et dans le Brésil, mais pas en Australie, dont la sécheresse et l'aridité interdisent à de petits groupes d'individus de vivre isolément.) Jes-

persen a repris cette hypothèse, et l'a étayée d'observations nouvelles <sup>11</sup>.

Néanmoins, Jean-Jacques emprunte bien des traits capitaux à Condillac, pour lequel la première langue dérivait déjà du « cri des passions », était chantante et poétique, avec « toutes sortes de figures et de métaphores », était « une vraie peinture ».

L'apport de Rousseau — à la vérité assez difficile à démêler — a été, ce me semble, d'avoir fortement souligné et amplifié tout ce qui, dans l'exposé, somme toute d'esprit très intellectualiste, du philosophe français, rapportait l'origine du langage aux passions. C'est d'avoir montré que celle-ci n'est pas l'œuvre du besoin qui, attirant l'attention sur certains objets, créerait entre ces objets et certaines émissions de voix des liaisons significatives, mais d'avoir fait du sentiment le seul ressort du premier langage. C'est surtout en rappelant la part que l'amour a pu prendre à cette genèse qu'il me semble avoir surtout devancé M. Jespersen — c'est par là aussi qu'il se trouve d'accord avec ce que nous apprend le langage des animaux qui, lui aussi, est particulièrement rattaché aux manifestations de l'instinct sexuel <sup>12</sup>.

(11) Jespersen, *Language*, p. 181 et suiv.; H. Hale, *The origin of languages*, American Assoc. for the Advancement of Sc., XXXV, 1886 (cité d'après Jespersen).

(12) Mentionnons ici une observation curieuse rapportée par Carpenter, dans le travail cité plus haut. Lorsqu'un singe hurleur se dispose à l'accouplement, il en prévient son (ou sa) partenaire par une gesticulation linguale rythmée, d'ailleurs non accompagnée de voix. Si l'individu du sexe opposé est disposé à l'acte qu'on lui suggère, il répond par des mouvements linguaux analogues. — K. Groos (*op. cit.*) note tout l'intérêt de cette observation pour la question de l'origine du langage, puisqu'il s'agit de mouvements de la langue, l'organe principal de la parole. Et il note aussi qu'ici les mouvements linguaux ne sont pas en relation avec la voix, mais

Et Rousseau ne songeait-il pas à Condillac lorsqu'il écrivait : « Peut-être faudrait-il raisonner sur l'origine des langues autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici... » ?

Mais ces théories — aussi bien celle de Condillac que celle de Rousseau — sont exposées d'une façon si peu systématique, qu'il est difficile de les comparer. Aussi voit-on à cet égard s'exprimer les opinions les plus diverses. Dans leur *Histoire de la philosophie* (1887), Janet et Séailles reconnaissent que dans le *Discours sur l'inégalité*, « c'est la théorie même de Condillac » qu'on retrouve. Par contre, disent-ils, dans l'*Essai*, « J.-J. Rousseau est à la fois plus net et plus original. Au lieu de répéter Condillac, il rattache ses idées sur le premier langage à sa théorie de la prédominance du sentiment dans l'homme primitif. Sur l'origine et la nature du premier langage, J.-J. Rousseau se sépare de Condillac... Condillac se trompe quand il soutient que le premier langage était une langue bien faite, une méthode analytique, exprimant par ses analogies les rapports des idées ».

M. Jean Morel, étudiant les sources du *Discours sur l'inégalité*<sup>13</sup>, rencontre la question du langage et essaie de faire le départ de ce qui revient à Rousseau et

avec un instinctif besoin de lécher, dont ils sont devenus le symbole abrégé.

Il y aurait peut-être là une cause à laquelle on n'avait pas songé jusqu'ici de mobilisation des mouvements de la langue mise au service de la communication entre deux individus. Et l'instinct sexuel explique fort bien le choix de ces gestes linguaux, puisqu'ils constituent le simulacre d'un comportement faisant partie intégrante de l'activité sexuelle.

(13) J. Morel, *Recherches sur les sources du Discours de l'inégalité*. Ces Annales, V. 1909, p. 150.

à Condillac. Il montre, avec raison je crois, que « le but de Rousseau n'est pas de résoudre les difficultés, mais de les poser. » — M. Morel note que c'est à Maupertuis (*Recherches sur l'origine des langues*) « que Rousseau doit l'idée que chaque mot eut le sens d'une proposition entière, et que peu à peu se distingue le sujet d'avec l'attribut ». Mais la citation de Maupertuis qu'il invoque n'est pas très convaincante.

Dans une *Note sur Condillac et Rousseau*<sup>14</sup>, M. F. Bouchardy insiste sur les emprunts que Rousseau aurait fait à son ami, et lui refuse presque toute originalité. Sauf sur un point :

« Tous deux croient à la puissance expressive de la parole qui, indépendamment du geste, exprime toutes les situations de l'âme. Mais la docilité de Rousseau cesse ici. Le voici qui s'éloigne de son guide — et le dépasse : la langue par excellence, c'est la langue parlée, non pas la langue écrite.

« Les langues sont faites pour être parlées (a dit Rousseau), l'écriture ne sert que de complément à la parole... Plus l'art d'écrire se perfectionne, plus celui du parler est négligé. »

« Notons dans ces derniers mots — continue M. Bouchardy — l'accent du regret. Rousseau préfère aux qualités intellectuelles de la langue académique les qualités émotives du langage populaire. « Pour rendre une langue froide et monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle. » Peut-être contesterait-on qu'une telle préférence s'impose, parce qu'elle ne se fonde pas sur un principe si évident ! Peut-être voudra-t-on introduire des distinctions. Quoi qu'il en

(14) F. Bouchardy, in *Mélanges Bernard Bouvier*, Genève, 1920, p. 17-31.



soit, l'idée était neuve et sa fécondité, aujourd'hui encore, n'est pas épuisée. »

En donnant ainsi le pas à la langue parlée sur la langue écrite, Rousseau devançait les linguistes modernes, et notamment deux autres Genevois éminents, F. de Saussure et Ch. Bally, qui ont, eux aussi, mis en garde contre le prestige de la langue écrite. Car c'est la parole animée qui seule est capable de faire saisir, non seulement la véritable nature des lois phonétiques, mais aussi les ressorts profonds des moyens d'expression<sup>15</sup>.

Et, en mettant le sentiment, la passion, à l'origine du langage, en en faisant comme le noyau primitif d'où la parole est sortie, Rousseau apercevait déjà un fait, que notre collègue, le Professeur Ch. Bally, a le premier parmi les linguistes mis en lumière, et qui est d'une importance capitale pour la science du langage. Ce fait, c'est que le langage, loin d'être une construction purement intellectuelle, est au contraire toujours animé, mobilisé, par l'affectivité. M. Bally, on le sait, a donné le nom de « stylistique » à l'étude de la valeur affective des faits du langage organisé.

« Rousseau n'a rien inventé, mais il a tout enflammé », a dit Mme de Staël. — A supposer que Jean-Jacques n'ait rien inventé dans le domaine du langage, et ce n'est nullement certain — qui prouve, par exemple, que ce n'est pas lui qui, au cours des déjeuners en tête-à-tête avec Condillac, aurait porté l'attention de celui-ci sur le rôle du sentiment dans le langage ? — à supposer qu'il n'ait rien inventé dans ce domaine, il a eu tout au moins le mérite de discer-

(15) Ch. Bally, *Le langage et la vie*, Paris, 1926, p. 126 et suiv.

ner et de choisir, dans les écrits de ses contemporains, pour les réunir et projeter sur eux la chaude lumière de son style embrasé, les traits qui, justement, esquissent par avance, d'une façon très sommaire sans doute, les tableaux que deux éminents linguistes contemporains nous ont donné, l'un, Jespersen, de l'aurore du langage, l'autre, Bally, du langage comme moyen d'expression des sentiments et des désirs.

S'il n'a pas innové dans ce domaine, comme il l'a fait, par exemple, dans celui de la psychologie éducative<sup>16</sup>, Rousseau n'a-t-il pas été cependant, ici encore, un génial précurseur ?

Ed. CLAPARÈDE.

(16) Ainsi que j'ai essayé de le montrer dans mon étude sur *J. J. Rousseau et la conception fonctionnelle de l'enfance* (*Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro consacré à Rousseau, mai 1912 ; réimpr. dans *L'Éducation fonctionnelle*. Neuchâtel, 1931).



**LA COLLECTION GIRARDIN,  
A L'ABBAYE DE CHAALIS, PRÈS ERMENONVILLE**

C'est au mois de juillet 1933 que nous avons pu réaliser un projet, caressé depuis quelque temps, d'explorer, du point de vue des études rousseauistes, les ressources que pouvait offrir la collection Girardin. Celle-ci, comme on le sait, a été transportée depuis 1923 à l'Abbaye de Chaalis (reliques, bibliothèque, manuscrits, documents de toutes sortes) <sup>1</sup>.

Nous l'avons pu faire grâce à une subvention qui nous fut allouée par le comité de recherches savantes (*Faculty Research Committee*) de l'Université de Pennsylvanie. Que les membres de ce comité reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

Ce fut une expérience charmante en tous points. Ayant pris quartier à Ermenonville, dans la pittoresque hôtellerie de la Croix d'Or — la seule qui subsiste du temps de Rousseau <sup>2</sup>, — favorisé pendant toute la durée de notre séjour par un temps merveilleux, nous faisons chaque matin — à pied ou en bicyclette — la délicieuse promenade qui conduit à Chaalis, situé à deux ou trois kilomètres de distance, en

(1) Voir l'article de M. Louis Gillet, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1925.

(2) Celle où logeaient les visiteurs de Rousseau, et qui est de l'autre côté du château, n'existe plus que comme maison d'habitation ; elle porte une plaque commémorative.

pleine forêt. C'était justement l'époque de l'année où, en 1778, Rousseau était venu se réfugier à Ermenonville ; il y mourut comme on sait le 2 juillet. Comme ce paysage magnifique fait bien comprendre l'apaisement qui, là, descendit sur lui au soir de cette vie tourmentée, apaisement dont parlent tant de témoins<sup>3</sup>.

Suivant la route de Senlis, nous laissons tout de suite à droite le château encerclé par ses fossés d'eau (alimentés par la Nonette) et niché dans sa verdure, nous saluons à gauche, à quelque distance, l'île des peupliers toute baignée dans son eau paresseuse et dans le grand soleil du matin ; puis c'était la forêt du désert, puis le lac, avec ses cygnes, que nous suivions dans toute sa longueur. Après un kilomètre à peu près, quittant la grande route, nous nous enfonçons à droite dans les bois et arrivons par le « chemin des étangs » — un chemin de rêve — jusqu'à l'abbaye. La grande grille s'ouvrait pour nous, et par les allées ombragées d'arbres magnifiques, nous atteignons le grand corps de bâtiments moderne, avec, derrière, les ruines de l'ancienne abbaye ; par-devant, comme un somptueux tapis, un grand parterre à la française. Plus d'une fois certes, nous avons ralenti nos pas, cherchant à retarder autant que possible le moment — vraiment absurde — de laisser toute cette magnificence, pour aller annoter quelques bouquins, feuilleter de vieilles paperasses, préparer ces pages. « Pas une

(3) Recommandons à quiconque voudrait visiter le pays d'Ermenonville, de lire le volume excellent de M. André Martin-Decaen, *Le Marquis René de Girardin, 1735-1808* (Perrin, 1912). Ce livre n'a qu'un défaut, c'est sa brièveté ; on sent sous chaque mot un monde de choses que cet homme savait et qu'il aurait pu nous dire sur cette contrée charmante, et sur Rousseau, et sur ceux qui ont connu l'hôte de René de Girardin. Malheureusement, encore une victime de la guerre mondiale, il ne parlera plus.

ligne de son œuvre (de Rousseau) ne date d'Ermenonville », remarque M. Louis Gillet. Comme nous comprenons Rousseau ! Mais pourquoi sommes-nous ici ?... Nous nous encourageons en pensant à l'heure du *luncheon*, quand, après avoir pique-niqué à la Rousseau dans quelque bosquet touffu et frais, nous pourrions rêver dans les allées du parc combien la vie peut être douce loin de l'agitation des villes :

*Il n'est arbre à Chaalis, ou simplement ramure.  
Qui ne soit chant d'oiseaux, musique et doux murmure.*

(Emile VITTA.)

Et, encore plus, pensions-nous à l'heure où, avec la conscience du devoir accompli, nous ferions en sens inverse la promenade enchantresse d'Ermenonville. Ah, la douce flânerie alors, en compagnie de l'ombre de Jean-Jacques ! C'est que, tandis que les simples pékins ne pouvaient errer que les dimanches et les jeudis dans les solitudes du « désert », nous pouvions, grâce à la générosité de M. Gillet, quitter la route et suivre à notre aise les sentiers mystérieux et charmants, et aller contempler, du haut de la petite colline où s'élève la « cabane de Rousseau » le soleil se coucher <sup>4</sup> :

*Le contour du parc s'estompe et se fond.  
Combien le silence est tendre et profond !*

(Emile VITTA.)

(4) On lira avec le plus grand profit les pages où M. Gillet donne les renseignements historiques nécessaires et la description du Désert d'Ermenonville, dans *Notice et Guide sommaire de l'Abbaye de Chaalis et Musée Jacquemart-André*. (J.-E. Balloz, éd. Paris, 21, rue Bonaparte), p. 155-167.

Enfin, c'était — pour finir la journée — dans le jardin de la Croix d'Or, dont l'ombrage venait des grands arbres du parc du château d'Ermenonville, le savoureux dîner servi par les soins de madame Roy, la maîtresse de céans... et la plus jolie fleur de ce pays de Valois qui avait connu Sylvie.

\*

\*\*

Peut-être ne considérera-t-on pas comme trop déplacée ici une note sur l'Abbaye de Chaalis où se trouve aujourd'hui logée la collection Girardin-Rousseau. Nous l'empruntons à la Préface du petit volume de vers *A Chaalis*, par Emile Vitta (Paris, Messein, 1928) :

L'abbaye de Chaalis, bâtie en pleine forêt de Senlis, au XII<sup>e</sup> siècle, fut un des premiers monuments de l'art gothique. Sous Charles VI, Jehan de Montreuil la décrit comme un groupement d'admirables édifices comprenant l'Eglise, le Monastère, le Cloître, un Réfectoire immense, ainsi que de nombreuses annexes : Hôtellerie, ferme, ateliers, pêcherie, etc... Chaalis fut le séjour préféré de Saint Louis et Charles le Sage. Celui-ci y fit une fondation pour son fidèle serviteur Gilles Malet et sa femme Nicole, originaires de Senlis (Silvanecte). Malet était gardien de la Tour de la Librairie au Louvre où il catalogua 900 manuscrits qui furent le premier fond de la Bibliothèque Nationale.

Au XVI<sup>e</sup> siècle l'abbaye fut propriété du Cardinal Louis d'Este. Lors de sa célèbre mission en France, le Cardinal fit partir en avant de Ferrare à Paris, trente membres de sa maison, dont le Tasse. Ceux-ci, pour raison d'économie, en attendant l'arrivée du Cardinal, campèrent à Chaalis du 19 décembre 1570 à mi-février 1571...

C'est dans le parc même de Chaalis, sur ses étangs, au bord de ses rivières et dans ses bois les plus proches que se déroule *Sylvie*, le chef-d'œuvre de Gérard de Nerval. Et c'est sur sa pelouse que joua, fillette, cette petite Nélie qui devait plus tard, sous le nom de Mme Edouard André, acquérir Chaalis et léguer à l'Institut « pour qu'il soit pour tous les Français un lieu de beauté et de repos » ce domaine qui est un des plus émouvants joyaux d'Art, d'Histoire et de Poésie qui soit en France.

On trouvera une description détaillée de l'abbaye actuelle dans l'admirable *Notice* de M. Gillet servant d'introduction au catalogue du musée. Citons-en seulement ces quelques lignes.

Il faut se souvenir, quand on juge le « bâtiment neuf » ou le « château » actuel, qu'on n'a devant soi qu'un fragment, le quart environ de l'œuvre entière ; trois autres corps de bâtiment devaient compléter le premier, l'envelopper, le définir ; enfin, une lanterne en plomb, dessinée par les Slodtz, venait surmonter le comble et en relever la silhouette. Cela dit, il faut convenir que l'œuvre d'Aubert (l'architecte, dont le devis est de 1737, et qui mourut en 1741, avant même que les travaux sur la partie exécutée fussent commencés) est une merveille... Pas une colonnade, pas une fioriture, pas un motif sculpté et valant par lui-même. Tout l'effet de ce bâtiment, effet qu'on sent le mieux du côté des jardins, repose sur le développement des lignes horizontales, l'équilibre des masses, le rythme des fenêtres, la proportion des deux étages, et enfin sur l'accentuation discrète de quelques morceaux au moyen de bossage qui contrastent sobrement avec les parties nues... On n'imagine pas un programme plus simple, une composition plus claire et plus monumentale.



\*  
\*\*

Trois salles du grand édifice sont réservées à la collection Girardin, avec ses reliques de Rousseau, ses dessins, ses portraits ; et surtout, dans la salle de gauche, le merveilleux buste par Houdon, qui venait enfin (en juillet 1933), grâce aux fermes instances de M. Gillet, de rentrer à Chaalis. C'est là qu'il doit être, c'est bien évident, puisqu'il faisait partie de la collection Girardin et constituait même son joyau le plus précieux ; il revenait d'un long exil au Musée Jacquemart-André, au boulevard Haussmann. Il faut lire la pénétrante description que consacre à ce buste, l'artiste qu'est M. Gillet dans la *Revue des Deux Mondes* (1<sup>er</sup> septembre 1925, p. 143-148) :

On renonce d'abord à peindre une physionomie si complexe, où se jouent, se combattent des tendances contradictoires, comme les tons d'ombre et de lumière dans la fluidité des vagues ; on s'aperçoit bientôt que les deux parties du visage ne sont pas symétriques. L'un des profils est gai, aimable, tendre, l'œil sourit, le coin de la bouche se relève avec bonté ; l'autre est amer, son angle s'abaisse, l'œil est fixe. C'est le jour et la nuit. De cette double analyse, de la fusion de ces deux portraits accolés résulte cette combinaison trouble, cette bouche dont le sourire s'aigrit, ce regard légèrement désaxé, cette espèce de *Janus bifrons*, ce charme douteux que domine pourtant l'anxiété profonde, l'expression de la tristesse et de la neurasthénie...

M. Gillet explique le contraste avec le buste dit « du Louvre », sans perruque, mais avec le bandeau classique (dont il y a, du reste, deux excellentes reproductions à Chaalis) : le Rousseau à l'antique, le Rous-

seau mâle, le Caton de Genève — qui, sans doute, est légitime aussi, le citoyen du Forum ; mais « le vrai Rousseau sera toujours le petit homme à mine égarée, ardente, ambiguë, qui, sous sa perruque ronde, avait un front de génie, et tant de musique dans le cœur »<sup>5</sup>.

Entre les deux salles du musée proprement dit, dans un large corridor, se trouve la bibliothèque rousseauiste du marquis de Girardin, avec aussi beaucoup de manuscrits, de lettres, de documents de toute sorte. C'est là qu'on avait dressé à notre intention une table de travail près de la fenêtre ; en prenant nos notes, nous n'avions qu'à lever les yeux pour voir devant nous ces beaux jardins à la Lenôtre jetés comme un gigantesque tapis entre deux pans de la forêt. C'est là que pendant deux bonnes semaines nous avons fait notre voyage d'exploration au pays des documents.

Avant de continuer, exprimons ici à M. Gillet notre gratitude profonde pour l'accueil si aimable qu'il nous réservait, et pour les ordres qu'il avait bien voulu donner pour que fût mis à notre disposition tout ce qui pouvait nous être utile.

\*  
\*\*

Et d'abord, empruntons à son article de la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> septembre 1925, *La collection Girardin au Musée de Chaalis ; Le Reliquaire de Jean-Jacques*, quelques indications sur l'histoire de ces trésors.

(5) Ce buste a été reproduit dans une belle planche de *l'Illustration*, 12 septembre 1925, avec un article de M. Gillet. Malheureusement la photographie est un peu trop de profil pour qu'on puisse bien observer les traits notés par le critique.

Le propriétaire en était M. le marquis Fernand de Girardin — dont l'ami de Rousseau, le marquis René de Girardin, était le trisaïeul. Lorsqu'il avait vendu le château d'Ermenonville à la femme du prince polonais Radziwill, il avait emporté la plus grande partie de sa collection rousseauiste. Quelques pièces, nous dit-on, seraient demeurées cependant à Ermenonville. Nous n'avons pu nous en assurer.

Bonapartiste convaincu aussi bien que Rousseauiste, M. Fernand de Girardin avait associé sa fortune à celle de Napoléon III ; il l'avait suivi en exil ; et il fut un des exécuteurs testamentaires de l'impératrice Eugénie. Lorsque les jours mauvais étaient venus pour lui — nous empruntons toujours ces renseignements à M. Gillet — et ayant vendu son château, il s'établit à Paris, à un cinquième étage de la place des Ternes, avec sa sœur et avec ses livres et reliques rousseauistes et bonapartistes. Il continuait à collectionner avec passion ; il publia lui-même certains documents (p. ex. la correspondance de Girardin et Wielhorski relative à la publication du *Projet du Gouvernement pour la Pologne*) ; surtout il prépara ses deux volumes sur *l'Iconographie de Rousseau* (1908, 1910). Il s'essaya même à un petit ouvrage original, *Pensées d'un naïf*, sous le nom de Comte de Figeac.

Il avait eu plus d'une fois l'occasion de vendre sa collection Rousseau ; il résista tant qu'il put. Genève la convoitait, naturellement ; et, nous dit M. Gillet, des offres étaient venues de l'Amérique (on aurait offert pour le seul buste de Houdon un demi-million de francs — francs d'avant-guerre). C'est en 1923 enfin que, grâce à l'intervention de M. Aulard et de M. Millerand, alors président de la République, M. de Girardin se sépara de sa collection.

Le château d'Ermenonville, où la collection avait été commencée et d'où provenaient ses plus grands trésors, ayant été vendu entre temps ailleurs, l'endroit indiqué pour y déposer ce « reliquaire de Jean-Jacques Rousseau » était tout indiqué : Chaalis était tout à proximité, et possédait déjà un musée remarquable, et dans ce musée plusieurs pièces déjà ayant trait à Rousseau. A quoi il faut ajouter que le Parc du désert et la Mer de sable, tout imprégnés du souvenir de Rousseau, avaient été dès 1902 réunis au domaine de Chaalis dont ils sont séparés seulement par la chaussée d'Ermenonville à Senlis. Vendus séparément en 1875, Madame Edouard André les avait acquis en 1902, et les avait légués, avec tout le reste, à l'Institut en 1912.

#### LA BIBLIOTHÈQUE

Il y a environ cinq cents numéros, livres et brochures. C'est la bibliothèque formée par René de Girardin et ses descendants jusqu'au moment où elle passa au musée de Chaalis, collection d'amateur et de curieux. Elle embrasse un peu tous les domaines avec indications de certaines prédilections ; ainsi, brochures sur les derniers mois de la vie de Rousseau et sur sa mort, sur l'aménagement des parcs et jardins, sur la musique dont les Girardin étaient fort amateurs.

Le catalogue — vraisemblablement établi par M. Fernand de Girardin — est arrivé à Chaalis avec les livres, pas cependant avec tous les livres. Il semble en effet que certaines pièces aient été vendues avant le

transfert en bloc à l'Institut. C'est le cas, par exemple, de l'édition des *Vies de Plutarque* qui avait appartenu à Rousseau et dont l'intérêt, à cause des notes qui pouvaient s'y trouver, serait naturellement considérable (voir Dufour, *Recherches bibliographiques...* II, p. 90, N° 18) <sup>6</sup>. Plus que regrettable est le fait que les quatre volumes des *Mémoires* de Stanislas de Girardin, 1828, manquent (M. Gillet nous dit que Mademoiselle de Girardin devait les remettre à Chaalis ; elle est morte en 1934 sans qu'on ait plus entendu parler d'elle ni des *Mémoires*).

Quelques livres ont été ajoutés, même depuis 1923, et qui seront utiles aux travailleurs. Mais ils représentent relativement peu de chose quand on songe aux nombreux travaux sur Rousseau ces dernières années. Pour ne mentionner que deux exemples de ces derniers : les *Annales Rousseau* <sup>7</sup> et la *Correspondance générale*. Ne serait-ce pas un geste aimable de la part des éditeurs de ces deux collections d'en déposer les volumes à Chaalis en retour de l'accueil généreux sur lequel peuvent compter les visiteurs ?

Chacun pourra consulter lui-même le catalogue ; les volumes ne sont pas disposés sur les rayons selon l'ordre des numéros — le terme « ordre », du reste, est un euphémisme, car il n'en existe aucun dans le dit catalogue lui-même de M. de Girardin.

On trouvera bien des ouvrages qu'on s'attendait certes à trouver : Le Bègue de Presle, Corancez, Barrael-Beauvert, Mme de Staël pour les à peu près contemporains ; les Morin, Churton-Collins, Mornet, Le-

(6) Là on indique une édition en 6 volumes. On verra plus bas (contenu de Chemise VI) qu'il est question d'une édition en 12 volumes.

(7) Les *Annales*, vol. I à XIII sont là.

nôtre, Martin-Decaen, etc., pour les après-venant. Souvent des articles de journaux ou de revues dispersés à tous les vents et fort difficiles à dénicher, se trouvent réunis ici ; citons, à titre d'exemples, ceux sur *J. J. Rousseau à Mantelet* (6) ; *J. J. Rousseau à Besançon* (18) ; *J. J. Rousseau à Strasbourg* (139) ; *Rousseau à Londres et à Wooton* (233) ; *J. J. Rousseau à Monquin*, etc. ; il y a toute une série de brochures sur la mort de Rousseau (23, 81, 439, 487...) à confronter avec les pièces manuscrites de la collection (voir plus bas) ; d'autres sur Thérèse Levasseur ; plusieurs numéros intéressants sur Rousseau mis au théâtre ; mentionnons une brochure que nous avons cherchée longtemps : *J. J. Rousseau aristocrate*, par Ch. Fr. Le Normand, notaire à Paris (Paris 1790, 109 pages) qui veut prouver qu'on a tort de ranger Rousseau parmi les partisans de la Révolution, avec des Washington et des Franklin : S'appuyant surtout sur le *Contrat social* et le *Gouvernement de Pologne*, l'auteur prouve que... que... que... que... « que Rousseau, enfin, loin d'être l'auteur de la Révolution de 1789, en eût été l'adversaire et le fléau ». Il y a des *curiosa*, comme la pièce sur l'arrestation du dernier ami de J. J. Rousseau (196). Parfois le chercheur éprouve des déceptions, ainsi quand il pense trouver quelques renseignements sur Julie, dans un petit livre sur *Henriette de Wolmar*, et qu'il se trouve en présence de quelques pages sur une femme qui, par simple hasard, portait le nom de famille de l'héroïne de Jean-Jacques.

Quant aux écrits où l'on trouve des renseignements abondants sur les pèlerinages à Ermenonville après la mort de Rousseau, et dont ont fait usage déjà bien des auteurs (surtout André Martin-Decaen dans l'ouvrage sur *Le marquis de Girardin* déjà mentionné à plu-

sieurs reprises, Maurice Masson, dans ses volumes sur la *Religion de Rousseau*, et d'une manière si mesquine M. Fusil dans la *Contagion sacrée ou J. J. Rousseau de 1778 à 1820*. Ils sont tous là ; on en trouvera un certain nombre indiqués dans la bibliographie de Martin-Decaen (p. 227-9) : Casini, Michaud, Thiébaud de Bernaud (les trois éditions 1798, 1819, 1926), Mme de Genlis, Fayolles, etc.

#### LA COLLECTION DE ROUEN

Il faut faire une place à part au numéro 165 du catalogue de la bibliothèque. Il ne s'agit pas ici d'un ouvrage imprimé quand bien même on y trouve ici et là des coupures de journaux collés sur ses pages. Ce sont deux gros volumes in-8°, bien reliés, en peau, avec ce titre calligraphié : *Notices sur la Vie et les Ecrits de J. J. Rousseau et pour servir de suite à ses ouvrages*. Au dos, avec fers : *Notices sur J. J. Rousseau*. Tome I, 1751 à 1789 (618 pages) ; Tome II, 1790 à 1802 (578 pages). Il y a une excellente table des matières à chaque volume, année par année. Qui est l'auteur de ce travail ? Comment est-il parvenu aux mains des Girardin ? nous ne savons. On lit dans un « Avertissement » :

Un admirateur de cet éloquent écrivain a pris plaisir dans ses moments de loisir de rassembler, de toutes ces lectures, ce qui lui a paru essentiel et d'un rapport immédiat aux ouvrages et au caractère de cet homme célèbre... (p. 1).

*En note à la page 2* : Ce recueil est le rapprochement (*sic*) de plus de 15.000 volumes, tant livres que journaux .

(Quelquefois il copie, quelquefois il colle les pages ou colonnes imprimées).

*A la page 3* : Ce répertoire est fait pour être annexé à l'édition de Rousseau éditée à Genève en 1782... (L'auteur propose d'insérer de petites feuilles volantes aux pages voulues).

*A la page 5* : Malgré la sévérité que nous avons mise dans nos recherches, il se pourrait qu'il nous manque encore quelques pièces qui ne seraient point parvenues à notre connaissance. Nous osons cependant croire qu'elles seraient de bien peu d'importance.

La matière est disposée par années. Par exemple : à 1750, on aura *Lettre à Voltaire* ; et c'est tout, c'est-à-dire aucun commentaire ou allusion aux circonstances qui ont donné lieu à ces écrits. 1751 : *Impromptu à Mme Dupin* ; et c'est tout. 1752 : *Anecdote à Narcisse*, et c'est tout. Pour 1753 et 1754, néant. Depuis 1755, les pièces deviennent toujours plus abondantes.

André Martin-Decaen, mentionnant dans sa bibliographie le petit volume de Pierre-Paul Plan : *Jean-Jacques Rousseau raconté par les Gazettes de son temps*, écrit : « Travail fait dans une beaucoup plus large mesure par René et Stanislas de Girardin, 4 volumes. Recueil de journaux sur Jean-Jacques Rousseau. Archives Marquis de Girardin ».

Nous ne croyons pas que la collection que nous venons de signaler soit le *Recueil des Girardin* (dont nous avons parlé tout à l'heure) ; mais on voit que de divers côtés on a eu l'idée de collections de ce genre.



## LES CAHIERS BLEUS

Nous appelons ainsi des notes rédigées par M. Gillet, le conservateur, sur le contenu d'un certain nombre de chemises contenant des pièces de toute espèce. M. Gillet appelle ces notes beaucoup trop modestement « un simple travail de dégrossissement » —, en tout cas, il nous a été fort utile. Du reste, n'est-ce pas précisément le rôle d'un conservateur : de préparer un catalogue général, laissant aux chercheurs la mise en œuvre des documents ? Nous nous garderons bien donc, de refaire son travail ; en suivant la classification de M. Gillet, nous indiquerons simplement les dossiers qui pourraient fournir des documents non encore utilisés — pour autant d'ailleurs que nous sommes nous-même renseigné. Nous ne nous arrêtons pas, par exemple, à des pièces comme un projet de *Dictionnaire politique* que se proposait d'élaborer René de Girardin au moyen d'extraits du *Contrat social* et du *Gouvernement de Pologne* (Chemise II, liasse 2, a).

*Chemise I.* — Echange de lettres entre Rousseau, Girardin et Wielhorski au sujet du manuscrit *Gouvernement de Pologne*, il y est question des droits de Thérèse ; de la publication. Le nom de Vergennes y paraît. Les lettres sont datées d'octobre 1778 à octobre 1780 ; douze lettres ; le tout très bien résumé par M. Gillet, quoique très brièvement. M. F. de Girardin s'est servi de ces lettres dans le *Bulletin de Bibliographie*, 15 décembre 1909 ; et une petite publication à part a paru chez Leclerc, rue St-Honoré, en 1910, 22 pages. Voir aussi : Buffenoir, *Prestige de Rousseau*. Cambridge, 1915, vol. II, p. 174-175 ;

et pour « l'affaire Wielhorski » déjà du vivant de Rousseau : *Correspondance générale*, vol. XX, p. 292-297 (lettres 4109 et 4110).

*Chemise II.* — Marquée « Brouillons ».

Copie d'une lettre de Mlle de Bondeli à Moulto. Cahier de 18 feuilles, avec copies de plusieurs lettres de 1761 à 1768.

Toute une série de pièces qui ont déjà servi, mais qu'il peut être intéressant de consulter pour vérification, sur les circonstances de la mort de Rousseau, sur les enfants de Rousseau, sur Thérèse, sur le suicide du soi-disant fils de Rousseau, sur John, le « valet de ferme » qui épousa Thérèse après la mort de Rousseau (dans la lettre de Stanislas de Girardin, 24 juillet 1824). L'examen des brouillons de lettres à Musset-Pathay (23 feuillets) sur la mort de Rousseau (lettre imprimée dès 1825, avec réponse de Musset-Pathay, en 1825, chez Dupont, à Paris. — N<sup>os</sup> 263 et 399 de la bibliothèque).

*Chemise III.* — Six lettres de Moulto, membre du Grand Conseil à Genève, et une des dépositaires, avec Du Peyrou, des manuscrits de Rousseau (26 août et 9 décembre 1778 ; 19 janvier et 7 février 1779, et deux s. d.). Il s'agit de la publication des *Œuvres* de Rousseau, les deux hommes ne s'entendent pas, par exemple au sujet des *Dialogues* que M. de Girardin voudrait faire entrer dans les *Œuvres* sans attendre.

Egalement importante pour l'histoire de la publication des *Œuvres* de Rousseau après sa mort, est la chemise suivante :

*Chemise IV.* — Correspondance de M. de Girardin avec Du Peyrou, autre détenteur de manuscrits. On remarque que Du Peyrou ne connaît pas l'existence des *Dialogues* (20 octobre 1778) et pense que les Livres VII-XII des *Confessions* sont perdus (29 décembre 1778).

Il y a dans ce dossier en tout 39 pièces.

La lettre du 20 octobre 1778, de Du Peyrou à Girardin signale un manuscrit au sujet des affaires de Corse entre les mains de Mme de Nadaillac, abbesse de Gamerfontaine. Elle n'ajoute sûrement pas grand'chose à ce que nous savons de ce manuscrit par l'étude de Mme Dédeck-Héry : *Jean-Jacques Rousseau et le Projet de Constitution de la Corse*. Philadelphie, 1932, p. 96, mais la confirme tout à fait sur ce point. Nous la reproduisons ci-après ; elle peut servir à fixer des dates.

*Chemise V.* — Des lettres d'un M. Deleyre, de Dammarie-les-Lys, donc un voisin de René de Girardin, qui peuvent avoir de l'intérêt ; par exemple au sujet de Diderot, et de bruits qui couraient dans le pays à l'époque de la mort de Rousseau. Nous reproduirons, à la fin de ces notes, certains passages de cette correspondance.

Lettres du pasteur Laliaud, de Nîmes, à M. de Girardin : 14 pièces, du 27 février au 17 juillet 1779.

Sujets divers : L'éloge de Milord Maréchal par d'Alembert (« Je suis plus outré encore contre M. Alembert depuis que j'ai lu l'éloge de Milord Marshall (sic)... »<sup>8</sup>), sur Thérèse et les enfants ; sur le second mariage de Thérèse.

Lettre de Le Bègue de Presles relative à la discussion de contrats de publication entre Rousseau et la veuve Duchesne, à Paris.

Deux lettres de Marc-Michel Rey à Thérèse et à Girardin (Amsterdam, 16 et 28 juillet 1778). Nous les reproduisons ci-après.

Deux lettres de Swinton, rédacteur du *Courrier de l'Europe*, à Thérèse et à M. de Girardin, 8 et 28 novembre 1778.

\*  
\*\*

Les chemises VI et VII sont très importantes pour la question des Œuvres à publier.

(8) On connaît cet éloge où d'Alembert reproche à Rousseau son ingratitude vis-à-vis de Lord Keith.

*Chemise VI.* — Deux lettres, à Mylord Harcourt, l'une de M. de Girardin, l'autre de Thérèse au sujet de manuscrits qui doivent être en Angleterre ; toutes deux écrites tôt après la mort de Rousseau (30 juillet 1778).

Nous reproduirons ci-après la première, qui, sans doute, est inédite, et qui est un bon échantillon de lettres semblables que le marquis adressa à de nombreux correspondants sur les derniers jours de Rousseau ; on la trouvera à la fin de cet article. Ici nous résumons ce qui concerne les affaires :

Mylord Harcourt peut être utile à la femme de Rousseau « qu'il a laissée à mes soins, et je suis sûr que vous le serez à sa personne qui luy a tenu fidele compagnie pendant tous ses malheurs ». Or, Rousseau a laissé en Angleterre, chez Davenport, une partie de sa musique ; il s'agirait de l'aller quérir et de l'envoyer ; on veut publier des œuvres manuscrites de Rousseau en faveur de la veuve. Il y a aussi « M. Boosby (sic) gentilhomme anglois qui demeure dans votre voisinage » et qui a « un manuscrit très précieux dont nous ignorons le nom et le contenu, mais nous imaginons que ce pourroit bien être les mémoires de sa vie qui ne se trouve point ici parmi ses papiers » et « M. Boosby » est en voyage, et M. de Girardin ne sait où il est. [Ce sont les *Dialogues* — au moins le premier — dont M. Brook-Boothby avait le manuscrit, on le sait. Voir Foster, *loc. cit.* 136. Le manuscrit fut publié en Angleterre ce Premier Dialogue dont le manuscrit fut ensuite déposé au British Museum.]

A ceci est joint une assez longue lettre de Thérèse, dictée en grand style, demandant à Mylord Harcourt le même service.

*Chemise VII.* — « Catalogue des manuscrits de Rousseau ». Nous relevons ici quelques pièces d'après H. Gillet, et cela suffira pour montrer l'importance du tout lorsqu'un chercheur voudra faire une histoire de l'impression des œuvres de Rousseau et des pourparlers nom-

breux auxquels ces projets donnèrent lieu bien avant la mort du philosophe.

1. Catalogue des écrits posthumes de Rousseau dont j'ai connaissance et que j'ai envoyé à M. du Peyrou le 8 octobre 1778.

2. Etat des papiers dans la cassette pour M. du Peyrou.

3. Note spécifique des papiers de Rousseau entre mes mains.

4. Etat de répartition des 12 in-quarto et des 12 in-octavo réservés pour la convention pour le recueil des écrits de Jean-Jacques Rousseau avec la société typographique de Genève...

B. Table générale des écrits imprimés ou inédits que devra comprendre cette édition. C. Table de ce qui est contenu dans l'édition de Neuchâtel, 9 volumes 1764 (18 vol. in-8°)... G. Catalogue des livres de botanique ; un feuillet de 4 pages. (A la dernière page on lit :) « Catalogue des livres de M. Rousseau.

« Le Plutarque d'Amyot, 12 volumes (Ailleurs il est donné comme de 6 vol. Cf. Dufour, *Recherches bibliographiques*, vol. II, p. 90).

« Le Tasse, 1 volume.

« La partition du Devin.

« Le Dictionnaire de Musique.

« Un portefeuille d'estampes communes.

[Voir à ce sujet le N° 274 du Catalogue de Chaalis (imprimés) : *Lettre à M. D. D. sur la Réfutation du livre de l'Esprit*. Londres et Paris, chez Barbon, 1779. Il y est beaucoup question de la bibliothèque de Rousseau et de Dutens. Mlle Richebourg n'en avait pas connaissance pour son *Essai sur les Lectures de Rousseau*, Genève, Jullien 1934.].

Et toujours encore des pièces relatives aux œuvres à publier. Il faut des autorisations de Thérèse, et on les obtient parfois : Voici par exemple une pièce : « Acte de donation de Thérèse de tous les profits de l'édition de la musique à l'hospice des Enfants trouvés ». (On

a vu par le signalement de plusieurs pièces antérieures que le problème des enfants de Rousseau revient fréquemment sur le tapis depuis 1778.)

Une grosse liasse — mais combien illisible ! — de correspondance avec d'Ivernois et la Société typographique de Neuchâtel, datée de Lyon 1779 et ss. au sujet de l'édition des œuvres. Et un contrat entre cette Société typographique et Louis Chottard, dessinateur.

*Chemise VIII.* — Quelques indications sur l'affaire de la Corse. M. Gillet avait déjà relevé ceci : « Une petite feuille avec ces mots sans rien d'autre : *Je vais écrire à Perpignan où le régiment va se rendre en garnison, de faire passer à Lyon sous l'adresse indiquée les pièces qui se trouvent dans cette partie ; j'enverrai aussi de Corse tout ce que je pourrai ramasser et nous nous mettrons immédiatement à l'ouvrage pour remplir la demande de Rousseau* ».

A cela est jointe une longue note, de deux grandes pages, écrites très serrées, en latin, des deux côtés de la feuille ; ce texte est tiré de la Préface de Muratori à l'ouvrage de P. Cyrneus, *De Rebus Corsicis*<sup>9</sup>.

(9) Nous avons fait passer ces lignes à Mme Dédeck-Héry qui vient de livrer une excellente étude sur Rousseau et la Corse (Voir *Annales XXI*, p. 274). Elle nous écrit :

« Le texte du cahier bleu de M. Gillet pourrait être de Buttafoco. Mais à qui écrivait-il cela ? Pas à Rousseau, puisqu'il y parle de lui à la troisième personne.

A rapprocher du passage suivant de la lettre du 3 octobre 1764 de Buttafoco à Rousseau : « Je suis à Paris pour quelques jours. d'où je passerai en Provence et de là en Corse... Si vous le désirez, je vous ferai tenir plusieurs ouvrages sur la Corse : il y a deux livres de justification de la présente guerre... nous avons une histoire de notre pays jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, puis quantité d'autres écrits... Vous aurez la bonté de me marquer par quelle voie je pourrais vous faire parvenir ces différentes pièces, soit de la Corse, soit de Provence, soit de Mézières où est le régiment et où quelques-uns sont. »

Rousseau lui avait répondu le 15 octobre de lui faire parvenir

*Chemise IX.* — « Cession faite par Thérèse en faveur de Jean-Henry Bally, demeurant au Plessis-Belleville, de la nue propriété de 700 l. de rente constituée au profit de la dite dame par haut et puissant seigneur, Messire René, Marquis de Girardin. » (23 février 1791).

(Rappelons ici l'article de M. Martin-Decaen, sur Thérèse Levasseur, dans la *Revue de Paris*, 15 septembre 1911.)

Lettre de R. de Girardin au Président de l'Assemblée Nationale 29 août 1791, au sujet de la translation des restes de Rousseau au Panthéon.

[M. Martin-Decaen renvoie pour les circonstances du transfert à Aulard, *La Réaction Thermidorienne*, t. II, p. 156.]

*Chemise X.* — Extraits de journaux contemporains sur la mort, les écrits et le caractère de Rousseau. Les dates vont du 5 juillet 1778 au 30 juin 1779. Cela forme un petit volume de 131 pages in-12. Les pages ne sont numérotées que jusqu'à page 91. Ce sont surtout des coupures du *Journal de Paris*, et favorables à Rousseau.

On y trouve à la page 7 la lettre de Dorat qui raconte l'impression produite sur lui par la lecture des *Confes-*

les documents par l'intermédiaire de M. Boy de la Tour, banquier à Lyon.

La longue note de deux pages écrites très serré en latin m'intéresse beaucoup. Il se pourrait que ce fût là le texte de Muratori et de Petrus Cyrneus copié par Deleyre pour Rousseau dans la bibliothèque de Parme, et dont Streckeisen-Moultou dit qu'il ne s'est pas retrouvé parmi les papiers de Rousseau. (Voir note de la page 39 de mon étude). Ou Buttafoco aurait-il lui-même envoyé ces deux pages copiées ? « L'histoire de notre pays jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle » dont il parle est le *De Rebus Corsicis* de Cyrneus publié par Muratori en 1748 dans ses *Rerum Italicarum Scriptores*.

Si la (ou les) lettre de Paoli à Rousseau apportée à celui-ci par le Chevalier de Malte pouvait se trouver dans ces liasses !

[Nous avons repris cette Chemise VIII lors d'un nouveau voyage à Chaalis et n'y avons rien trouvé. Peut-être y aurait-il l'ombre d'une chance à la Chemise II. A. S.]

sions en 1770 (ou 1771) et publiée dans le *Journal de Paris* du 9 août 1778. Cette lettre, le récit le plus circonstancié que nous ayons de ces lectures, a été reproduite pour la dernière fois par M. Hippolyte Buffenoir dans le *Prestige de Rousseau* (Emile-Paul, 2<sup>e</sup> éd. 1909) p. 273-275. Nous rappelons ici l'article de M. Courtois sur les *Séances de lecture des Confessions* dans les *Mélanges Bernard Bouvier*, 1920, p. 114-117, et le chap. IX de l'étude de E. Foster, *Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778*, paru dans les *Smith College Studies in Modern Languages*, Vol. II, n<sup>o</sup> 1 et 2, Champion, 1921.

Les pages 91 à 131 (pas paginées) contiennent surtout une grande polémique au sujet de l'*Essai sur le règne de Néron*, par Diderot, et l'émotion causée par cet écrit chez les amis de Rousseau.

[Ce cahier serait-il le premier volume — le premier, puisqu'il est paginé 1 et ss. — de ces quatre volumes de *Mémoires mentionnés* par M. Martin-Decaen, dans sa bibliographie du livre sur le Marquis de Girardin (p. 231) et que nous n'avons pu identifier à Chaalis ? — C'est douteux.]

*Chemise XI.* — « Les amours de Milord Edouard. Ms autographe de Rousseau ; cahier de 24 feuilles in-12. La nouvelle ne remplit que les 15 premières pages. Il s'agit ici d'une copie, comme Rousseau avait coutume d'en faire de ses écrits pour quelques personnes de ses amis. Celle-ci a dû être faite pour la marquise de Girardin ». Ainsi dit le Cahier bleu. Et l'hypothèse paraît fort probable sauf que Rousseau avait manifesté peu de temps avant un grand dégoût pour la *Nouvelle Héloïse* dont on avait publié selon lui une édition fort peu satisfaisante. [L'éditeur Rey, en 1773 (voir notre étude J.-J. Rousseau et le Libraire-imprimeur Rey, vol. X des *Annales* (8 à part, chez Jullien, 1916) p. 127 et circa). Aussi *Correspondance générale* n<sup>o</sup> 4071 et 4079.]



M. Gillet ajoute : « Je n'ai pas collationné le texte avec celui de l'imprimé. La copie est sans rature »<sup>10</sup>.

*Chemise XII.* — Manuscrits de musique..

*Chemise XIII à Chemise XXVI.* — Lettres, cartes, documents sur Ermenonville, jusqu'en 1821. Nous relevons : année 1793 (an II) : Deux jugements. Voir cette liasse dont les pièces sont intéressantes à lire pour se convaincre d'un acharnement sans borne à Paris contre le citoyen Girardin, propriétaire d'Ermenonville.<sup>11</sup>

Mentionnons encore les grands cartons I à VII contenant des collections magnifiques de gravures pour les Œuvres de Rousseau, des vignettes, les séries de Moreau, Deveria, etc. Bref, la matière qui a servi probablement à l'ouvrage de Fernand de Girardin sur *l'Iconographie de Rousseau* (Paris, Eggimann, 2 vol. in-8°).

\*

\*\*

En résumé : On ne trouvera pas, selon ce que nous pouvons dire, matière à découvertes sensationnelles dans les manuscrits de Chaalis. Comme pour les collections de Neuchâtel et de Genève, le dessus du panier a été enlevé par de précédents chercheurs, les Girardin eux-mêmes, Thiébaud de Bernaud, et plus récemment M. André Martin-Decaen. Outre les documents qui demeurent à collationner, il nous paraît qu'il y a bien des choses à glaner sur Thérèse, sur

(10) M. Mornet ne paraît pas connaître cette copie, si on se rapporte à son édition de la *Nouvelle Héloïse*, vol. IV, p. 385-6. Il imprime lui sur la copie du manuscrit faite pour la Maréchale de Luxembourg, qui est à Neuchâtel ; et il ne parle de nulle autre copie qui serait due à la plume de Rousseau.

(11) Voir dans Thiébaud de Bernaud, *Voyage à Ermenonville*, éd. de 1819, une énumération de 25 titres de Voyages à Ermenonville. Note 1, page 158-162.

John le palefrenier, et sur les enfants de Rousseau — nous voulons dire les tentatives faites et les suggestions d'amis pour les retrouver. Il y a surtout des papiers nombreux à consulter pour qui veut tirer au clair les pourparlers relatifs à la publication posthume des œuvres, et même dans quelques pièces, relatifs aux démarches faites du vivant de Rousseau. Pour qui voudrait s'occuper de la musique de Rousseau il y aurait pas mal de choses ; moins pour la botanique — mais encore, des bribes intéressantes peut-être.

Les indications que nous avons données et celles que l'on trouvera dans les Cahiers bleus, si M. Gillet veut bien les mettre à la disposition des visiteurs, feront voir que la classification n'est pas rigoureuse, et que certaines chemises pourraient contenir des révélations que ne ferait pas attendre la simple mention des pièces. Le gros rendement sera naturellement pour ceux qui voudront poursuivre le travail de l'iconographie préparé par M. Fernand de Girardin lui-même. Quant aux jardins d'Ermenonville, il semble bien qu'il n'y ait pas beaucoup à glaner.

---

Ayant pris la peine de fureter dans ces paperasses, il est juste peut-être que nous prélevions une toute petite gerbe de pièces qui nous paraissent intéressantes et que nous *croyons* inédites — mais sait-on jamais ? Nous avons choisi plusieurs de ces documents, dont au cours des quelques semaines qui se sont écoulées depuis notre passage à Chaalis, deux déjà se sont révélés non inédites. Il nous en reste quatre.

*Lettre de René de Girardin à Milord Harcourt,*  
du 30 juillet 1778, sur la mort de Rousseau.

(Nous avons donné plus haut les quelques mots d'affaires contenues dans cette lettre — prière de rechercher certaines pièces de musique laissées par Rousseau en Angleterre, afin de les faire imprimer au bénéfice de la veuve Rousseau. Voici la partie personnelle, et qui peut avoir quelque intérêt à titre d'exemple de quantité de missives pareilles envoyées par le marquis aux amis du philosophe. C'est ici sans doute le brouillon dont nous respectons l'orthographe.)

Ermenonville, 30 juillet, 1778.

« Vous n'avez sans doute, Mylord, que trop appris  
« la perte cruelle et fatale que nous avons faite de  
« M. Rousseau. Son seul gout pour la Campagne et non  
« aucun autre motif quelque chose que vous en aies  
« entendu dire, l'avoit engagé à se retirer dans la  
« mienne, ou, livré uniquement à des amusements  
« doux et entouré de personnes qui le chérissent, il  
« avoit repris toute sa gaieté, son cœur se trouvoit dans  
« son état naturel, c'est à dire aimant tout le monde  
« et cherchant se repandre [*sic*] tout autour de luy  
« par par des actes de bienfaisance. Il eut été bien juste  
« qu'il eut pu jouir plus longtemps de quelque tran-  
« quillité, foible dedommagement des persecutions qu'il  
« avoit éprouvé [*sic*] dans ce monde pervers, un  
« homme qui vouloit du bien a tout le monde et a qui  
« tant de gens ont voulu du mal. Mais, hélas, le bonheur  
« n'est qu'un rêve, il n'y a que le malheur de réel. Le 2  
« de ce mois en moins d'une heure de temps, il a passé  
« de la gaieté et de la santé à une mort rapide dont les  
« médecins qui l'ont ouvert, ainsi qu'il l'avoit exigé  
« lui-même n'ont trouvé d'autre cause évidente qu'un  
« épanchement de cérosité [*sic*] sanguinolente sur la

« cervelle. Sa fin a été aussi sublime que sa vie : *je meurs*  
 « *tranquille* (a-t-il dit à son dernier moment) je n'ai ja-  
 « mais voulu de mal à personne et je dois compter sur la  
 « miséricorde de Dieu. Belle et sublime leçon de morale  
 « et de religion qui comprend dans un seul mot toute  
 « sa vie et tous ses principes, morale qui force l'homme  
 « d'être juste parce qu'il ne peut pas impunément pour  
 « pour sa sureté et pour son repos troubler l'ordre de  
 « la nature qui est la justice. Religion qui ne suppose  
 « pas un Dieu injuste qu'on doive craindre, mais qui  
 « présente un Dieu qu'on doit aimer... » [Puis il arrive  
 au service qu'il demande à Mylord Harcourt].

*Extraits de lettres de Deleyre*, datées du 5 août  
 au 18 décembre 1778, de Damarie-les-Lys (tout  
 près d'Ermenonville) à René de Girardin.

[Sur Deleyre, voir Thiébaud de Berneaud, *Voyage à Ermenonville*, éd. de 1819 note 4, p. 165-172 ; éd. de 1826, note 2, p. 25i-62. Aussi Foster, ouvrage cité, p. 48-49].

Commérages à propos de Diderot, dans la première partie de la lettre du 18 août : « Vous avez pu voir, écrit de Leyre, par la date de ma lettre que j'allais au devant de l'amitié que vous m'avez fait offrir par M. Ducis », et puis :

« Personne n'a peut-être eu plus à se plaindre de  
 « Rousseau que moi ; personne ne s'en est moins plaint ;  
 « j'en ai les preuves en main... Je ne sais qui a pu vous  
 « dire que Diderot était mon ami. Je l'ai sans doute  
 « aimé dans ma jeunesse, avec une sorte de passion  
 « aveugle dont il me faisait un ridicule. J'ai cru d'après  
 « certaines prévenances séduisantes qu'il répondait à  
 « ce sentiment. Mais il y a... vingt ans qu'il me dé-  
 « trompa pour toujours et je rompis avec lui sans  
 « retour... Je l'ai tant rencontré depuis dans une mai-  
 « son tierce. Je l'ai même vu 2 fois chez lui... mais ces

« entrevues n'ont point rattaché nos âmes. La mienne  
 « avait été depuis longtemps indisposée par les sugges-  
 « tions insidieuses et malignes qu'il employait à me  
 « déprendre de mon admiration pour Rousseau. Ni les  
 « injurieuses violences de celui-ci, ni les calomnies de  
 « ses perfides amis, n'ont pu m'ôter un attachement  
 « plus fort que les ressentiments des outrages, que le  
 « soulèvement universel des gens les plus célèbres.

« C'est d'après ces sentiments, monsieur, que j'adopte  
 « fort votre idée au sujet d'un établissement de bien-  
 « faisance à fonder en l'honneur de Rousseau ; une fon-  
 « dation soit d'asile ou d'entretien d'orphelins ou de  
 « vieillards, consacrerait sa mémoire et sa tombe  
 « mieux que des statues...

Sous la date du *12 septembre*, on lit :

« Que vous le connaissez bien mieux que moi, ce  
 « brave homme et ses indignes persécuteurs ! Je le vois  
 « par le développement de la trame suivie que vous avez  
 « démêlée et qui me paraissait quelquefois un rêve  
 « quand il m'en parlait : car je ne pouvais croire à  
 « tant de méchanceté, souvent gratuite ; ni voir comme  
 « lui, toute l'Europe liguée contre le fils d'un horloger...

Sous la date du *12 novembre* :

« L'action atroce dont le bruit était venu jusqu'à moi  
 « n'a point de fondement... quelque intérêt qu'aient la  
 « jalousie et la haine à diffamer la mémoire du grand  
 « homme — qui fait trembler les méchants du fond de  
 « son tombeau. Oui, Monsieur jusque dans la retraite  
 « il m'était parvenu qu'on débitait à Paris que Rous-  
 « seau avait tué ou noyé sa maîtresse dont il avait été  
 « trahi... »

*Deux Lettres de l'honnête Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam, à l'occasion de la mort de Rousseau. Tirées de Chemise V. La première est évidemment adressée à M. de Girardin, mais l'adresse manque.*

« Je vous remercie, Monsieur, de la complaisance que  
« vous avez eue de me faire part, par l'honneur de la  
« vôtre, du 2 juillet de la mort de notre Illustre ami ;  
« j'ay eu le tort après 20 ans d'une correspondance plus  
« ou moins suivie d'en être comme rejeté.

« Si ce qu'on m'a dit en différentes occasions est  
« vray, Mad. Rousseau a de quoi vivre et passe ses  
« jours tranquillement, s'il convient a ses interêts de  
« me fournir les Mémoires qu'il doit avoir laissé (*sic*),  
« on pourrait l'arranger et je nommerais un ami à  
« Paris très galant homme en qui l'on peut prendre  
« confiance.

« Vous m'obligeriez Monsieur, de me donner quel-  
« ques détails de la mort, je le suppose enterré chez  
« vous, quel parti prendra la veuve je vous demande  
« pardon de ma franchise.

« J'ay l'honneur d'être Monsieur Votre tres humble  
« et tres obéissant serviteur.

Rey

le 16 juillet 1778.

La seconde lettre est destinée à Madame Rousseau :

« A Amsterdam, le 28 juillet, 1778.

« Mon ami, Monsieur P. Pourtales me mandant, Ma-  
« dame, qu'il se proposait de passer à Ermenonville  
« je lui adresse ce mot de billet pour vous le remettre,  
« vous réitérer la part que je prens a votre affliction  
« et vous réitérer mes services si je puis vous être bon  
« a quelque chose.

« Je le prie en meme tems de vous demander de  
« nouvelles des mns de feu Mr Rousseau, si vous êtes  
« dans le dessein de les vendre, ou s'ils ont passé en  
« d'autres mains.

« Vous me donnerés, Madame, votre adresse pour  
« pouvoir vous faire passer votre pension par la suite.

« Si je pouvois avoir quelques details au sujet de la  
 « mort de Mr Rousseau, vous me feriez plaisir.

« L'Intérêt que j'ay toujours pris au bonheur de Mr  
 « Rousseau est cause que j'ay passé bien de mauvais  
 « quarts d'heure, aujour d'huy je ne cherche qu'à me  
 « retirer des affaires. Les morts de ma fille, filleule de  
 « Mr Rousseau, de ma femme il y a bien tôt trois mois,  
 « me dégoute des affaires, me détache de la vie et me  
 « font aspirer a une retraite que je ne gouterai proba-  
 « blement jamais.

« J'ay l'honneur de vous saluer et d'etre très parfai-  
 « tement, Madame, Votre très Humble serviteur Rey.

*Lettre de Dupeyrou à M. de Girardin* (tirée de la Che-  
 mise IV) et qui est donnée à titre d'échantillon, pour  
 indiquer le genre de renseignements qu'un chercheur  
 qui voudrait écrire une étude sur la publication des  
*Confessions* ou des *Œuvres*, trouverait en allant à  
 Chaalis.

L'adresse est en quatrième page :

*A Monsieur | Monsieur de Gerardin (sic) | en son*  
*Château d'Ermenonville | A Ermenonville, par*  
*Senlis. |*

Neufchatel, 20 octobre 1778 (n° ?)

« En attendant, Monsieur, que je puisse répondre en  
 « détail à votre précédente lettre du 4 de ce mois, et  
 « vous remettre la note de ce que j'ay en mains (il  
 « s'agit de la collection des œuvres complètes) je dois  
 « vous communiquer le rapport de Madame de Nadail-  
 « lac, reçu ces jours passés. Cette Dame me mande qu'il  
 « ne lui reste en mains qu'un carton ficelé, ou est  
 « écrit *Affaires de Corse* dont Mr R. faisait cas ; et de  
 « plus des liasses de papier qu'il lui a dit être des let-

« tres à lui écrites, et quelques paquets. Quant aux  
« Mémoires, ils ont été redemandés par l'auteur par  
« une lettre du 20 septembre 1770, et la réception ac-  
« cusée par une autre du 25 du même mois, desquelles  
« lettres Madame de Nadaillac m'envoie les copies, avec  
« offre d'en produire les originales, si on l'exige. Ce pro-  
« cédé est franc ; mais nous ne comprenons ni l'un, ni  
« l'autre, comment Mr Rousseau m'a laissé dans l'igno-  
« rance de ce fait, lui qui sept mois auparavant m'avait  
« indiqué cette Dame comme dépositaire de la Suite de  
« ses Confessions.

« Madame de Nadaillac observe encore qu'envoyer  
« des papiers à Paris serait risquer de voir ouvrir la  
« boîte qui les contiendrait, à la barrière. Que, de plus,  
« elle pensera avec raison que j'agis dans cette affaire  
« de concert avec la Veuve, de quoi il lui faut des cer-  
« titudes pour ne point agir trop légèrement. Je vais  
« lui repondre d'une manière satisfaisante, en lui mau-  
« dant qu'adoptant ses réflexions et ses sentiments, je  
« vous en ai fait part pour en instruire la Veuve, et vous  
« concerter avec elle, tant sur les moyens de recevoir  
« ces papiers avec sécurité que pour autoriser Madame  
« de Nadaillac à vous les faire passer de la manière  
« que vous jugerez la plus convenable. Je vous prie  
« donc, Monsieur, d'avoir la complaisance d'écrire à  
« Mad. de Nadaillac, Abbessede l'Abbaye de Gomerfon-  
« taine, près Chaumont en Vexin françois tant pour lui  
« confirmer le consentement de la Veuve que pour lui  
« indiquer les moyens les plus convenables de vous  
« faire passer les papiers en (toutes ?) mains .

« Je dois à présent vous dire, Monsieur, que les diffé-  
« rents bruits des Confessions a imprimer par tels ou  
« tels libraires, m'avoient jusqu'à présent paru desti-  
« tuées de fondement. Mais je commence à craindre  
« quelques infidélités, s'il est vray, comme on me l'a  
« assuré, qu'un Quidam à Paris a mandé ici un librai-  
« re, qu'il avait passé plusieurs heures à lire ces Con-



« fessions et qu'il ne serait pas impossible de s'en pro-  
« curer une copie. Je veux pourtant espérer que ce pro-  
« pos n'est pas mieux fondé que tant d'autres assuran-  
« ces données par différents libraires de Suisse et d'Al-  
« lemagne qu'ils doivent imprimer cet ouvrage, et le  
« tout pour se procurer des souscriptions à l'avance,  
« pour les contrefaçons qu'ils se proposent de faire dès  
« que l'ouvrage aura paru. Je pense de moins que c'est  
« là leur principal objet. Mais il convient, dans les cir-  
« constances de gagner de vitesse tous ces pirates et de  
« traiter aux profits de la Veuve avec un libraire pour  
« les 6 premiers livres offerts, en attendant qu'on puis-  
« se traiter pour l'Édition générale. Si vous pensés de  
« même Monsieur, ayez la bonté de me le mander.  
« Quant à la main dont vous soupçonnés qui doit tenir  
« le manuscrit des 6 premiers livres, je crois que vous  
« etes dans l'erreur et que l'Eloignement où nous som-  
« mes les uns des autres, joint aux hazards que courent  
« les lettres, empêche les vrais amis de Mr R. de s'en-  
« tendre comme ils le feroient s'ils se voyoient. Vous  
« même, Monsieur, vous sentés la nécessité des précau-  
« tions pour notre correspondance, quoique jusques à  
« présent vos lettres me soyent parvenues en bon état.  
« J'observeray dans les cas qui l'exigeront, les précau-  
« tions indiqués. Le tems ne me permet pas aujour-  
« d'hui d'entrer dans de plus grands détails, que je ré-  
« serve pour ma première lettre.

« Recevez, Monsieur, les assurances de mon sincère  
« dévouement.

Dupeyrou

#### APPENDICE

Lettres du marquis René-Louis de Girardin à Messieurs  
de la Société Typographique de Neuchâtel (1779).

Les deux lettres que nous donnons ici proviennent de

la collection Henry Fatio et ont été acquises le 18 mai 1935 par la Société Jean-Jacques Rousseau<sup>1</sup>. Elles intéressent l'édition des *Confessions* et, à ce titre, doivent être rapprochées de la correspondance échangée entre Girardin, Du Peyrou et Moultoy, que signale M. Albert Schinz dans son catalogue analytique des documents conservés à Chaalis. [L. J. C.].

## I 2

Je ne vous ai rien promis, Messieurs, je vous ai fait seulement espérer une préférence que M<sup>de</sup> Rousseau désiroit en effet de vous donner par égard pour M. Du Peyrou. La circonstance s'y est opposée, et cette circonstance est simple : vous avés fait une offre excessivement modique ; alors d'après l'avis de personnes éclairées, on s'est vû obligé de fixer un prix et de le faire passer en plusieurs endroits en même tems. De votre côté on a fait des objections, de l'autre on n'en a fait aucune. La proposition avec toutes les conditions a été acceptée sur le champ purement et simplement. Ce n'étoit plus le cas de recevoir d'enchère, puisque l'acceptation de la demande étoit entière et absolüe dans tous les points. Tout ce qu'a pu faire alors M<sup>de</sup> Rousseau toujours en conséquence des mêmes sentimens pour vous et M. Du Peyrou, c'a été de s'engager à écrire à M. de Moultoy qu'il conoit pour le prier de déterminer s'il étoit possible la Société de Genève a s'associer avec vous. Pour moi, Messieurs, après ce que j'ai fait en mon particulier pour concilier tous les intérêts, je vous avoüe franchement que je ne puis m'empêcher d'être un peu surpris du ton de reproche qui regne dans votre dernière lettre. Je devois me flatter que

(1) Elles sont cotées Ms. R. 154.

(2) *A Messieurs / Messieurs de la Société Typographique / de Neufchâtel / A Neufchâtel En Suisse*. 1 page in-4°. Ni cachet ni Pas de marque postale.

vous auriés rendu plus de justice a mes sentimens pour vous que rien ne m'eut obligé de vous témoigner s'ils n'eussent été sincères de ma part.

J'ai l'honneur d'être Messieurs votre très humble et très obeissant serviteur, R. Girardin.

13 fevrier 1779.

II<sup>3</sup>

Paris, 3 mars 1779.

Messieurs,

Je dois vous remercier de l'attention que vous avés bien voulu avoir de me renvoyer une lettre que la personne qui au moment de mon départ pour un petit voyage que je viens de faire m'aidoit a expedier les envelopes d'un grand nombre de lettres avoit mis par erreur dans le paquet que vous avés reçu. Cette nouvelle honnetete de votre part me fait regretter encore que les affaires ne se soient pas arrangées au gré de vos désirs et des nôtres. Je ne puis que vous rapeller les raisons que je vous ai présentées, et je ne doute pas, Messieurs, qu'en reflechissant sur les procedés de M. Du Peyrou, sur ceux de M<sup>de</sup> Rousseau, et les miens, vous ne soyés trop justes pour ne pas sentir que nous avons fait tout ce qui a pu dépendre de nous et que ce n'est pas de notre faute si le sort en a décidé autrement. C'est M. Du Peyrou qui avoit dressé la note qui vous a été présentée ; je ne savois même pas si la partie des Confessions qui lui a été remise par une main inconnüe devoit y entrer c'est lui qui en a décidé ! mais ne sachant pas même d'où provenoit cette première partie a plus forte raison étoit-il impossible de vous promettre la seconde. C'est précisément votre spéculation

(3) *Même adresse.* 1 page in-4°. Cachet de cire rouge armorié marque postale.

lation et votre objection sur toute espèce de remise au delà des objets contenus dans la note que vous a présentée M. Du Peyrou qui a mis contre vous le tems et l'événement, puis que le but étant déterminé, il appartenait nécessairement à celui qui s'en saisissait le premier et nous n'avons pas mieux demandé que ce ne fut vous puisque la proposition vous en a été communiquée plutôt qu'à personne. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération Messieurs votre très humble et très obéissant serviteur, R. Girardin.



## UN DOCUMENT INÉDIT SUR LES DERNIERS JOURS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La lettre inédite dont nous publions ici le texte, se trouve à la Bibliothèque publique de Neuchâtel <sup>1</sup>, dans un recueil qui contient la correspondance de René-Louis, marquis de Girardin, et de Pierre-Alexandre Dupeyrou, au sujet des manuscrits de Rousseau et de la proposition d'en tirer une édition générale de ses œuvres, proposition qui s'est réalisée dans l'édition de Genève, 1782, 15 vol. in-4°. Le recueil lui-même est d'un intérêt considérable et offre bien des renseignements sur la préparation de cette édition.

Nous en tirons ici une seule lettre, que nous avons choisie à cause de l'intérêt plus général qu'elle présente. Datée d'Ermenonville le 22 juillet 1778, vingt jours après la mort de Rousseau, cette lettre de Girardin à Dupeyrou fait un récit très détaillé des circonstances dans lesquelles le philosophe s'est éteint. Ce récit vient s'ajouter à plusieurs récits de ces mêmes circonstances déjà publiés, et que nous venons de relire. Trois de ces récits sont de Thérèse, et furent faits en 1778, 1790 et 1798, à l'architecte bisontin Pâris, à

(1) Ms. 7923, pp. 4-11, pt. in-4°, de 8 feuillets, dont les 6 premiers sont remplis sur les r°° et sur les v°° ; au f. 7°° 7 lignes ; 7°° - 8°° blanc.

Doubrowski, et à Corencèz. Deux autres sont de Girardin et sont datés tous les deux de 1778<sup>2</sup>.

Le présent récit offre des ressemblances avec un des deux récits de Girardin déjà connus, à savoir la *Lettre à Sophie*. Il semblerait, après collationnement des deux textes, que Girardin ait écrit la *Lettre à Sophie* ayant sa lettre à Dupeyrou, ou une copie de celle-ci, sous les yeux. Une chose surtout se fait remarquer : c'est qu'en citant ce qu'il donne pour les paroles mêmes de Rousseau, Girardin se permet, en faisant son second récit, de modifier les citations avec l'intention évidente d'améliorer son style. Ce procédé n'est guère admissible et affaiblit beaucoup la confiance que nous aurions pu accorder à ces citations. Nous sommes loin, bien entendu, de vouloir insinuer que les récits de Girardin ne soient pas dignes de foi, ou de vouloir reprendre la thèse de Corencèz et de Musset-Pathay, qui, pour appuyer la théorie selon laquelle Jean-Jacques se serait donné la mort, voulaient attribuer au marquis de Girardin le désir de cacher ce

(2) *Récit de l'architecte Paris*, p. p. Georges Gazier dans *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 8<sup>e</sup> série, t. I, et reproduit dans *Rev. d'Hist. lit. de la France*, 1906 ; *Lettre de Thérèse Levasseur à Doubrowski*, 20 oct. 1790, p. p. Venceslas Olszewicz dans *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1906 ; *Lettre de Thérèse à Corancèz*, dans *Journal de Paris* du 20 juin 1798 ; *Lettre de Girardin à Marc-Michel Rey*, du 8 août 1778 dans Boscha. *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M.-M. Rey*, Amsterdam, 1858, in-8°, pp. 316-319 ; Girardin, *Lettre à Sophie*, p. p. Stanislas de Girardin dans sa *Lettre sur la mort de J.-J. Rousseau*, Paris, 1825, in-8°. En plus nous avons le récit de Le Bègue de Presle, *Relation ou notice des derniers jours de Mons. J.-J. Rousseau*, Neuchâtel, 1778, in-8°. reproduit au t. XXII de l'édition des *Œuvres complètes de Rousseau* par Petitain, Paris, 1793, pp. 429-478, et il existe à la bibliothèque de l'Arsenal un récit manuscrit de l'abbé Brizard qui date de 1783 (voir extrait dans P.-M. Masson, *La Religion de Rousseau*, t. II, pp. 249-250).

triste événement arrivé sous son toit. Au contraire, bien qu'il faille renoncer à accepter les paroles citées par Girardin comme celles que Rousseau aurait prononcées, et, à plus forte raison celles que cite Thérèse dans des récits qui sont de beaucoup postérieurs, il ne faut pas pour cela déclarer, comme Le Bègue de Presle le faisait déjà, et comme tout récemment un auteur connu le fait plus catégoriquement, que ce ne sont là que des inventions de la veuve destinées à intéresser les curieux et à les apitoyer<sup>3</sup>.

On a raison, sans doute, de dire que Thérèse, unique témoin des dernières heures de son mari, n'aurait pas pu reproduire les paroles mêmes du moribond ; mais elle a pu se rappeler la substance des propos qu'il a tenus. Et le collationnement des divers récits, faits à des dates si espacées, nous montre que, si la succession des faits est très variable selon les récits, et que les propos qu'on met dans la bouche de Rousseau diffèrent considérablement, toutefois ce sont les mêmes faits qui figurent dans tous les récits, et ce sont les mêmes idées, sinon les mêmes paroles, qu'on attribue au philosophe. On ne s'attendrait pas à un tel degré d'uniformité s'il s'agissait de simples inventions.

Nous tenons à donner quelques exemples de cette concordance en ce qui concerne les idées que Rousseau a exprimées. Nous indiquerons de la manière suivante les diverses pièces :

Récit de l'architecte Pâris-A ; lettre de Thérèse à Doubrowski-B ; la présente lettre de Girardin à Dupeyrou-C ; lettre de Girardin à Sophie-D ; lettre de Thérèse à Corencèz-E ; lettre de Girardin à Rey-F ; récit de l'abbé Brizard-G.<sup>4</sup>

(3) M. André Monglond dans ses *Vies Preromantiques*, 1925, in-16, pp. 81-82.

(4) Nous ne connaissons la relation de l'abbé Brizard que d'après le passage cité par Masson.



1. Rousseau dit à Thérèse de payer le serrurier (A, C, D, E-menuisier-B), et de ne rien rabattre sur son mémoire parce que c'est un honnête-homme (B, C, D).

2. Il dit qu'il se trouve mal (A), qu'il ressent des douleurs fort aigres (B), qu'il ressent des douleurs de colique (C, D).

3. Il prie Mme de Girardin de se retirer (A, C, D).

4. Il dit à Thérèse qu'il veut qu'elle lui ferme ses yeux après sa mort (A, C, D).

5. Qu'elle sera persécutée par ses ennemis après sa mort (A, C, D).

6. Qu'il la laisse sous la protection de M. de Girardin (A, C, D).

7. Il la prie d'ouvrir la fenêtre (A, B, C, D, G).

8. Il dit que le ciel est pur et que Dieu l'attend (A, B, C, D, G).

9. Qu'il a toujours voulu mourir sans médecins (A, C, D, G).

10. Il demande pardon à sa femme des torts qu'il a pu lui faire. Elle lui demande pardon à son tour (B, C, D).

11. Il affirme qu'il n'a jamais voulu de mal à personne (B, C, D, F).

12. Il demande à sa femme pourquoi elle pleure; est-ce qu'elle craint de voir finir ses malheurs ? (B, C, D, F).

Il faut pourtant remarquer que dans les récits de Girardin, et nulle part ailleurs, Rousseau parle des papiers qu'il a confiés à ses amis, et dont ils ne doivent pas disposer sans le consentement de sa femme, et indique l'endroit où il veut être enterré<sup>5</sup>. Nous se-

(5) Il faut ajouter de même que, dans sa lettre à Corancéz (1798), Thérèse attribue à son mari un sentiment dont il n'est pas question ailleurs. Lorsque, en rentrant, elle le trouve par terre, elle crie au secours, mais Rousseau lui dit de se taire, ajoutant qu'il n'a plus besoin de personne puisqu'elle est là.

rions même tenté d'y voir de pieuses fraudes, tout en restant convaincu de l'authenticité du reste<sup>6</sup>.

Il faudrait de même se résigner à ôter à son récit ces guillemets trop hasardeux qui donnent un caractère de citation aux paroles du philosophe. Toutefois, comme le récit y perdrait beaucoup de son pathétique, la qualité précisément que le créateur des jardins romantiques d'Ermenonville s'efforçait d'y donner, et dont nul mieux que lui n'était fait pour sentir le charme, nous nous empressons, cette réserve faite, de laisser le digne ami de Jean-Jacques raconter les dernières heures de son illustre hôte.

John Stephenson SPINK.

(6) Girardin a été convaincu d'autres supercheries à ce sujet, comme au sujet des ressources dont disposait la veuve. A Marc-Michel Rey il écrit qu'il a très peu de manuscrits de Rousseau entre ses mains, et qu'il ne connaît pas de manuscrit des *Confessions*; il parle aussi de la rente que Thérèse reçoit de Rey comme de sa seule ressource. C'étaient des assertions que Girardin savaient fausses. Voir lettres de Rey à Dupeyrou et de Dupeyrou à Rey publiées par Bosscha (pp. 312-314).



LETTRE DE RENÉ-LOUIS DE GIRARDIN  
A PIERRE-ALEXANDRE DUPEYROU

Ermenonville, 22 Juillet 1778.

J'ai remis, Monsieur, à Mad<sup>e</sup> Rousseau la lettre qui étoit jointe à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et que je viens de recevoir, nous avons trouvé dans ces deux lettres, ainsi que nous en étions bien assurés d'avance, l'ami digne de toute la Confiance de M. Rousseau. Eh ! Croyés ! Monsieur, que s'il s'est élevé quelquefois de legers nuages entre luy et vous, ils n'ont jamais été produits que par l'extrême vivacité de cet homme sensible qui aimoit le genre humain comme sa femme et ses amis comme sa maitresse, de sorte que le moindre soupçon de haine ou de trahison étoit pour luy le tourment qu'est la jalousie pour un amant. Si l'excès de cette manière d'aimer a fait souvent son malheur, elle a repandu tant de charmes dans ses écrits que l'univers peut l'en plaindre, non l'en blâmer, et elle étoit trop flatteuse pour ses amis pour qu'ils dussent s'en facher. un homme sans passions est necessairement un homme faux, ou nul ; si M. Rousseau en avoit de violentes elles étoient toutes en luy l'effet du temperament et du besoin d'aimer, non l'effet de la haine ou de l'envie ; Elles provenoient en lui des vertus de la nature, tandis que dans presque tous les hommes Elles proviennent des vices de la Société. Tel M. Rousseau m'a toujours paru dans ses écrits comme dans sa société ! et j'eusse moins aimé le sage Socrate, que l'amoureux, le jaloux, et le pétulent Jean Jacque.

S'il est doux vous parler de ce qu'il étoit, il est bien cruel de vous dire comment il n'est plus. Cependant je dois à son digne ami le recit de ces tristes circonstances lorsqu'il me les demande, et la fin tranquille et sublime d'une vie rare peut être du moins une triste consolation pour ceux qui lui survivent.

Les bruits qui se sont répandus sur la cause de sa sortie de Paris ont tous été destitués de fondement<sup>1</sup>. L'économie de la vie des champs jointe à son extrême sobriété pouvoit le mettre en état de subsister sans le secours d'un travail que l'affoiblissement de la vue luy rendoit de jour en jour plus pénible ; le besoin de repos, et son goût constant pour la campagne, et pour la Botanique l'avoient donc seuls déterminé depuis environ trois mois

(1) On trouve dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 26 juin 1778 le passage suivant : « On confirme l'existence des Mémoires de la vie de Jean-Jacques Rousseau ; on prétend qu'il y révèle ingénument beaucoup de choses peu honnêtes et même des crimes dont il est coupable, comme vols, etc. On ajoute que M. Le Noir l'a envoyé chercher, lui a demandé s'il avouait ce livre et les faits qui y étoient contenus, et qu'à tout il a répondu sans aucune tergiversation et cathégoriquement *oui* ; que là dessus le Lieutenant de Police lui a conseillé de quitter Paris, et de se soustraire aux recherches qu'on pourroit faire ; que telle est la cause de son évasion. Tout cela est si singulier et si absurde, qu'on ne le rapporte qu'à cause du personnage fort cynique et des auteurs de ce récit qui, par leurs liaisons avec le Ministre, semblent mériter quelque créance. » Dans la *Notice* de Le Bègue de Presle on trouve (n° 9) : « Enfin ce n'est ni pour se dérober à des poursuites ni pour obéir à des ordres relatifs aux *Mémoires* ou *Confessions*, ni à aucun autre ouvrage, que Rousseau a quitté Paris, mais par les circonstances suivantes et de son plein gré. » Cf. Girardin à Marc-Michel Rey, 8 août 1778 : « Les bruits ou plutôt les vaines rumeurs qu'on a affecté, je ne sais pourquoi, de répandre, vous font désirer quelques détails positifs sur les derniers moments de M. Rousseau. Eh bien ! Monsieur, soyez bien sûr d'abord que ce ne fut aucune inquiétude ni souci qui l'engagea à quitter Paris, mais uniquement sa passion pour la campagne et pour la botanique qui l'y avoit ramené, et il avoit donné la préférence à l'amitié. » (Boscha, p. 317).

à ceder à nos prières pour se retirer de preference à Ermenonville ce qu'il avoit fait d'autant plus volontiers que l'endroit lui plaisoit, et qu'il luy estoit impossible de se méprendre sur le sentiment qui dictoit nos instances. Depuis environ deux mois, il habitoit avec sa femme une petite maison voisine au chateau mais separée par des arbres. La se trouvant environné de toutes parts du spectacle d'une nature champêtre et variée, sa passion pour la contemplation de la nature et pour la botanique s'étoit tellement ranimée, qu'il alloit du matin au soir se promener, observer, ou cueillir des plantes, qu'il s'amusoit ensuite à arranger dans un herbier, car vous scavés que si le repos estoit pour lui un plaisir, l'oisiveté étoit une fatigue. Il se couchoit des que la nuit paroissoit, et se levoit avec le soleil. Il alloit alors autour de la maison élever son ame a ce brillant spectacle, et respirer l'air pur du matin. Il rapportoit quelques plantes pour ses oiseaux, et revenoit déjeuner avec sa femme. Ensuite il venoit souvent nous voir a notre déjeuner de famille. Cette scène plaisoit a son cœur. De la nous allions nous promener ensemble revant, jasant, herborisant à l'aventure. Quelquefois il dinoit avec nous, ou bien lorsqu'il n'y dinoit pas nous le retrouvions communement dans un petit verger voisin assés semblable a celui de *Clarens*. Ce Reduit luy plaisoit infiniment, et tous les jours après son diner il ne manquoit jamais d'y venir apporter, ce qu'il apelloit sa petite offrande, aux poissons et a la volaille aquatique qui peuplent la piece d'eau qui est dans ce verger. De la pendant le reste de l'apres diner il alloit ordinairement se promener avec le plus jeune de mes enfans qu'il apelloit son gouverneur, et auquel il s'étoit tellement attaché qu'il paroissoit en vouloir faire son Elève. Vers le soir il revenoit souvent nous trouver pour se promener sur l'eau où il prenoit si grand plaisir a ramer lui même, que nous l'apellions notre amiral d'eau douce. Il aimoit aussi a entendre sur l'eau notre musique champetre de clarinettes, et il avoit repris déjà

le gout de la musique au point de composer quelques airs pour nos petits concerts de famille. Ma fille aînée ayant paru désirer d'apprendre à chanter pourvu que ce fut une musique simple et touchante comme la sienne, il s'étoit offert de lui même à venir tous les jours luy donner des leçons, trop heureux s'étoit il ecrié avec transport, de trouver enfin une occasion de temoigner sa reconnoissance, sentiment d'autant plus touchant qu'il étoit bien reciproque luy pour être avec nous et nous pour être avec luy.

Lorsque j'appris qu'on débitoit à Paris que ses memoires paroissoient, craignant qu'il ne les eut confié[s] à quelqu'un qui en eut abusé, je fus tres allarmé, dans l'aprehension que cette nouvelle ne lui causat beaucoup de chagrins. Cependant lorsque nous luy en parlames, il n'en parut affecté en aucune manière; il nous dit qu'il en avoit entendu parler lui meme avant de partir de Paris. mais que n'y ayant jamais eu qu'un seul chapitre d'egaré, il étoit sur du reste, et tranquille à cet egard, parceque l'ouvrage duquel on parloit, ou n'existoit pas; ou n'étoit pas de luy<sup>2</sup>. Enfin livré du matin jusques au soir à des amusemens doux et suivant son gout, jouissant avec transport des beautés de la nature qu'il aimoit passionnément, entouré de personnes qui le respectoient et le cherssoient comme un Pere, aimant mes enfans comme s'ils eussent été les siens, son âme avoit repris sa serenité; son cœur en paix se retrouvoit dans son

(2) Il a été avéré depuis que ces pretendus memoires ne sont autre chose qu'une miserable friponerie d'un libraire de Bruxelles qui a ramassé quelques lettres courantes de luy à différentes personnes et les a fait imprimer en faisant courir le bruit que c'étoient ses memoires quoique ces Lettres ne contiennent rien d'important ni de nature à être prohibé neanmoins tout ce qui a passé à Paris de cette edition vient d'être arrêté comme contrebande (note de Girardin). C'était le *Supplément des Œuvres de Rousseau*, publié à Bruxelles et à Neuchâtel en 1778 (voir Foster, Elizabeth A., *Le Dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris*, Paris, Champion, 1921, in-8°, pp. 118-120.)

etat aimant et naturel c'est à dire cherchant à se répandre sans cesse autour de lui par des actes de bienfaisance et de charité, et il avoit si bien repris cette gaieté simple et franche comme tous ses mouvements, que souvent, sur le grand banc de gazon du verger, il nous disoit des contes qui faisoient rire petits et grands. S'il étoit heureux de son repos, nous l'étions doublement de sa tranquillité, il l'avoit payée de tant de tourments qu'il eut été bien juste qu'il eut goûté longtems ce foible de-domagement de tous les maux qu'il avoit soufferts mais hélas ! faut il donc que le bonheur ne soit qu'un reve dans la vie, et qu'il n'y ait que le malheur de reel ?

Le mercredi premier juillet il se promena l'après midi comme de coutume avec son petit gouverneur. Il faisoit fort chaud il s'arreta plusieurs fois a se reposer, chose qui ne luy estoit pas ordinaire ; et il se plaignit de quelques légères douleurs de coliques mais elles s'étoient dissipées lorsqu'il est venu pour souper ; et on n'imagina pas meme qu'il fut indisposé. Le lendemain il se leva comme a son ordinaire, alla faire sa petite promenade autour de sa maison, et revint prendre son café au lait avec sa femme. Quelque tems apres comme elle sortoit pour les soins du menage, il luy recomanda de payer en passant le serrurier, et surtout de ne luy rien rabattre sur son memoire parce qu'il paroissoit un honnete homme. Il la pria aussi de rentrer le plutot qu'elle pourroit afin de l'aider à s'habiller pour venir donner une leçon de musique à ma fille ainée. a peine sa femme avoit été dehors un quart d'heure qu'en rentrant elle trouva son mari sur une grande chaise de paille, le coude appuyé sur une commode. « Qu'avés vous donc mon bon ami, lui dit elle, vous trouvés vous incommode. » « Je sens, repondit-il, une grande anxieté, et des douleurs de colique. » alors M<sup>de</sup> Rousseau feignant de chercher quelque chose, fut prier le concierge d'aller dire au Chateau que M. Rousseau se trouvoit mal. ma femme aiant été averti[e] la première y courut aussi-



tot, et comme il n'étoit que neuf heures du matin, et que ce n'étoit point une heure où elle eut coutume d'y aller, elle prit le pretexte afin de ne point inquiéter M. Rousseau de venir luy demander ainsi qu'à sa femme si le repos de leur nuit n'avoit point été troublé par du bruit que l'on avoit fait dans le village. M. Rousseau luy repondit d'un ton attendri « Madame je suis très sensible a vos bontés ; vous voyés que je souffre, c'est « une contrainte de souffrir devant les autres, et vous « même n'êtes ni d'un caractère, ni dans un état a « supporter la vuë de la souffrance, ainsi tant pour vous « que pour moi vous m'obligeriés de vouloir vous retirer, et de me laisser seul avec ma femme pendant « quelques instants. Elle se retira aussitot pour ne le point gêner surtout sachant qu'il alloit prendre un remède. Des qu'elle fut sortie M. Rousseau dit a sa femme de fermer la porte de sa chambre et de venir s'asseoir a coté de luy. « Vous êtes obéi, mon bon ami, luy « dit Madame Rousseau, me voilà, comment vous trouvez vous ? Je sens un grand froid par tout le « corps, lui dit il, donnés moy vos mains, ma chere « femme, et tachés de me rechauffer... Eh bien, mon « bon ami ? vous me rechauffés... mais je sens augmenter mes douleurs de coliques... Elles sont bien « vives... mon bon ami voulez vous prendre votre remède ? » Il y consentit, sa femme l'aïda à se trainer vers son lit. Quelque tems après il lui dit, « ma chere femme, « ouvrés je vous prie les fenestres que je voye encor une « fois la verdure. Comme elle est belle ! Mon bon ami, lui dit Madame Rousseau en pleurant, pourquoi me dites vous tout cela ? Ma chère femme, repondit tranquillement M. Rousseau ; j'avois toujours demandé à Dieu de mourir sans maladie et sans medecins, et que vous pussiés me fermer les yeux : mes vœux vont etre exaucés... ma chere femme si je vous donnai jamais des peines si en vous attachant a mon sort, je vous ai causé des malheurs que vous n'auriez jamais connus sans moi, je vous

en demande pardon. » « c'est moi mon bon ami, c'est à moi de vous demander pardon des moments d'inquiétude dont j'ai été la cause pour vous. — ma femme, repont-il, je sais que je me meurs mais je meurs tranquille, je n'ai jamais voulu de mal à personne, et je dois compter sur la miséricorde de Dieu... Écoutez moi ma chère femme mes amis jadis m'ont promis de ne point disposer de mes papiers sans votre aveu. M. de Gerardin voudra bien réclamer leur parole et leur amitié ; j'honore et je remercie M. et M<sup>e</sup> de Gerardin, je vous laisse entre leurs mains, et je suis sur qu'ils vous serviront de pères ; Dites leur que je les prie de permettre que l'on m'enterre *du côté de l'hermitage, ou de La maison de Jean Jacques dans le desert*<sup>3</sup> et que je n'ai pas de choix pour la place... vous donnerés à mon petit gouverneur mon souvenir, ma botanique à Mademoiselle de Gerardin, et je vous charge après ma mort de faire ouvrir mon corps par des gens de l'art, et de faire dresser un procès verbal de l'état dans lequel on en trouvera toutes les parties... Puis il voulut descendre de son lit. Sa femme l'aida à se mettre sur un fauteuil, et bientôt après il s'écria « Je sens dans ma poitrine des épingle aiguës qui me causent de violentes douleurs, et un coup affreux dans ma tête, il me semble qu'on me la déchire avec des tenailles. Etre des Etres... Dieu... (il resta quelquetems les yeux fixés au Ciel). Sa malheureuse femme se désoloit... Ce fut alors que voyant son desespoir, Eh quoy, dit il vous ne m'aimés donc pas si vous pleurés mon bonheur... Bonheur éternel que les

(3) Ce sont deux petits bâtiments dans le parc qui se nomment ainsi (note de Girardin) « De l'Ermitage qui est au fond, on passe au désert qui est rempli de grands genévriers qui massent assez singulièrement avec d'autres arbres. D'ailleurs la vue s'y porte au loin sur de jolis étangs avec l'abbaye de Chaalis dans le fond. Ce lieu plaisait beaucoup à Rousseau qui y avait une cabane qui porte son nom : tous les rochers y sont parsemés de passages à l'Héloïse en Italien » (Récit de l'architecte Pâris).

hommes ne troubleront plus. (Puis recueillant toute l'énergie de son âme, il ajouta d'une voix forte, en luy montrant le ciel): Voyés comme le ciel est pur, il n'y a pas un seul nuage, ne voyés vous pas que la porte m'en est ouverte et que Dieu m'attend... a ces mots il est tombé la tête sur le carreau en entraînant sa femme avec luy... Elle veut le relever, elle le trouve sans parole et sans mouvement... Elle jette des cris, on accourt, on enfonce la porte, on le releve, on le met sur son lit, je m'approche, je lui prends la main, un reste de chaleur, une espèce de mouvement que je crois sentir me laisse encor une lueur d'esperance. J'envoye chés le chirurgien voisin ; j'envoye chercher l'alkali volatil fluor, je luy en fais respirer, avaler a différentes reprises... soins superflus ! Cette mort si douce pour lui et si fatale pour nous, cette perte irreparable etoit a jamais consommée.

J'ai voulu du moins conserver a l'univers les traits de cet homme immortel. M. houdon, fameux sculpteur que j'ai envoyé avertir est venu promptement mouler son buste, et pendant deux jours entiers qu'il a resté sur son lit son visage a toujours conservé toute la serenité de son ame ; sans la blessure qu'il s'etoit faite au front en tombant son visage n'eut point paru changé, on eut dit qu'il dormoit en paix du sommeil de l'homme juste, et sa malheureuse femme ne cessoit a tout moment de l'embrasser, sans qu'il fut possible de luy arracher cette douloureuse et derniere consolation.

Ce n'est que plus de trente six heures après qu'on ouvrit son corps ainsi qu'il l'avoit exigé. Le procès verbal qui en a été fait atteste que toutes les parties étoient parfaitement saines, et que l'on n'a trouvé d'autre cause de mort qu'un Epanchement de sérosité sanguinolente dans le cerveau.

J'ai fait embaumer son corps et renfermer dans un cerceuil de plomb, et dans cet état accompagné de plusieurs amis, et de son ami M. de Romilly Genevois avec

son gendre <sup>4</sup> que j'avois invité à venir m'aider à luy rendre les derniers devoirs de l'amitié suivant les *rites de son pays*. Il a été porté Samedi 4 juillet à minuit dans l'île qu'on apelloit l'île des Peupliers. On y a élevé un mausolée d'une décoration simple avec cette inscription.

ICY SOUS CES OMBRES PAISIBLES  
POUR LES RESTES MORTELS DE JEAN JACQUE ROUSSEAU  
L'AMITIÉ POSA CE TOMBEAU :  
MAIS C'EST DANS LES CŒURS SENSIBLES,  
QUE CET HOMME DIVIN QUI FUT TOUT SENTIMENT  
DOIT TROUVER DE SON CŒUR L'ÉTERNEL MONUMENT.

Cette île voisine de l'hermitage qu'il avoit indiqué m'a paru la plus convenable par sa situation à cette triste et honorable destination. Le sol en est couvert d'un beau gazon, il n'y a pour arbres que des peupliers et pour fleurs que des roses simples. L'eau qui l'entoure coule sans bruit, et le vent semble craindre d'en troubler la tranquillité. Le petit lac qu'elle forme est renfermé par des coteaux qui semblent se séparer du reste de la nature, et repandent sur cet azyle un Mystère solennel qui entraîne à une tendre mélancolie. Ces coteaux sont chargés de bois, et terminés au bord de l'eau par des routes solitaires où l'on voit depuis quelques jours, comme l'on y verra longtems des hommes sensibles regardant la tombe de ce grand homme. C'est la surtout que les femmes qui ont un cœur comme le sien viendront sans doute luy rendre les douces larmes que leur a fait tant de fois verser l'homme le plus aimant, et le plus sensible qui ait jamais existé.

Pardonnés monsieur je ne puis vous en écrire davantage, mon cœur brisé ne peut plus ni contenir, ni exprimer ses sentiments. Permettés moy de finir en me reu-

(4) Jean-Edme Romilly, 1733-1779, né à Paris, ministre 1763, pasteur à Chancy (Genève) 1769, à Saconnex (Genève) 1770, à Londres 1776-1779.

nissant a vous dans la memoire de l'homme qui nous est si cher.

Madame Rousseau me charge de vous remercier avec toute la reconnaissance dont elle est pénétrée pour votre fidèle et sincère amitié, son mari m'a laissé sa femme en mourant et je tâcherai toujours qu'elle ne manque d'aucune consolation qui soit en mon pouvoir.

Nous n'avons appris qu'avant hier la mort de Mylord Maréchal d'Ecosse. Je luy avois écrit des le lendemain celle de l'homme qui l'avoit assés aimé et estimé pour consentir a recevoir de luy un bienfait. Il eut sans doute laissé les 600' a la veuve, mais elle n'en est pas moins reconnoissante de son genereux souvenir et de cette dernière marque de l'affection de sa part, puisque de lui meme, il avoit voulu penser a luy en laisser quatre.

Il sera cependant a propos, Monsieur, que je puisse me reunir quelque jour avec vous, soit dans ce païs soit a Neufchatel, ou j'irai vous joindre dans le cas ou vous n'auriés pas occasion de venir icy, afin de prendre les mesures convenables a sa memoire et a l'avantage de la veuve qui n'est plus en état de voyager.

UNE LETTRE INÉDITE  
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A DUCIS

La *Société Jean-Jacques Rousseau* a acquis à la vente Arna à Paris, le 23 novembre 1935, une lettre inédite autographe écrite par J.-J. Rousseau à Ducis, l'auteur d'*Amélie*, né à Versailles d'une famille de Savoie en 1733. Les lignes de Rousseau ont été écrites le 28 janvier 1770.

A cette époque, Rousseau datait ses lettres en indiquant le jour et le mois par une fraction. En le faisant, il imitait son ancien correspondant, le Docteur Tronchin<sup>1</sup>. Depuis quelques jours, il a abandonné le pseudonyme de Renou porté à Grenoble, et signe de nouveau de son patronymique. En reprenant son nom, il se mit à ajouter dans sa correspondance un quatrain à la date, coutume qu'il conserva jusqu'au 16 février 1771. D'après la *Correspondance littéraire* de Grimm, Diderot, Meister, etc. (Paris 1877-1882), Rousseau aurait rimé ces vers pendant le rêve où Hume s'écria : « Je le tiens » et il en aurait fait l'entête de ses lettres depuis la réalisation de ce songe. De fait, comme on voit, il adopta cette façon de dater dix ans plus tard.

Rousseau remerciait Ducis de lui avoir adressé une

(1) Cf. *Annales J. J. Rousseau*, t. XV : L. J. Courtois, *Chronologie critique*, p. 207, note 3.

pièce de théâtre, évidemment *Hamlet*, adapté de Shakespeare au théâtre français l'année précédente. Ducis devait remplacer Voltaire à l'Académie française ; il passa à la postérité surtout comme épistolier et laissa des lettres bien dignes de l'admiration de Jean-Jacques :

« ...Qu'on joue, ou qu'on ne joue pas mon *Hamlet* », écrit-il à l'auteur d'*Agamemnon*, « tout cela m'est égal... pourvu que mon vrai *moi* vive, il y a un autre *moi* que j'abandonne. L'air de ce globe n'est pas bon, ce soleil-ci n'est pas le véritable ; je m'attends à mieux : en attendant, je jette mon âme, je la lance dans l'avenir. Je tâche de m'élever si haut par le mépris, de tout ce qui n'est pas tout, que toutes les grandeurs de la terre ne soient plus pour moi qu'un point tout à l'heure imperceptible... »

Ducis appréciait Rousseau et ne pouvait comprendre chez Voltaire, âgé de 84 ans, cette soif insatiable de bruit, cette inquiétude fiévreuse.

La lettre inédite que nous reproduisons est intéressante à plus d'un titre : elle montre tout d'abord que, précisément à la date de l'existence de Rousseau qui attira l'attention des aliénistes<sup>1</sup>, il vivait en bonne intelligence avec son bailleur, M. de Césarges, aimait la nature, révélait une sensibilité réelle et ne demandait qu'à vivre en paix avec les hommes et avec sa conscience. D'autre part, bien que nous ne possédions pas la lettre de Ducis à laquelle Rousseau répond, grâce à cette réponse nous connaissons mieux l'admiration du dramaturge pour Jean-Jacques. Toute sa vie et sous tous les régimes, Ducis continua d'apprécier le philosophe.

(1) Möbius, *J. J. Rousseau's Krankheitsgeschichte*, Leipzig, 1889 ; Châtelain, *La folie de J. J. Rousseau*, Neuchâtel, 1890.

Quinze années plus tard, le 11 juin 1785, Ducis en parlant de la Savoie, écrivait à son ami Deleyre de Chambéry :

« ...Avant de quitter la Savoie, j'ai voulu aller visiter le désert de la Grande-Chartreuse... » Il lui parle « ...de cette maison de paix où Rousseau a été avec l'abbé Rozier, apportant avec lui la moisson qu'il avait faite en route sur les montagnes... ».

« ...Je vous avoue, mon cher ami », écrit alors Ducis en pensant à Rousseau, « que toutes ces idées de fortune, de gloire, de femmes, de plaisirs, tout ce tumulte de la vie, tout ce tapage qui est dans nos yeux, nos oreilles, notre imagination restent à l'entrée de ces déserts pour nous rappeler à nous-mêmes, à la nature et à son auteur. »

Paul-Emile SCHAZMANN.

#### A Monquin

Pauvres aveugles que nous sommes !	} 17 $\frac{28}{1}$ 70 <sup>1</sup>
Ciel démasque les imposteurs	
Et force leurs barbares cœurs	
A s'ouvrir aux regards des hommes.	

Vous m'avez envoyé, Monsieur, une très belle pièce à laquelle j'applaudis bien sincèrement. Vous m'exprimez en fils qui a des entrailles l'attendrissement et de vos parens et de vous mêmes au tableau de la piété filiale que vous leur avez présenté ; c'est un sentiment que j'étais fait pour goûter comme eux et vous, mais dont m'ont privé mes malheurs et mes fautes. Votre lettre me plaît et me touche. Vous vous déclarez peu savant :

(1) Cette date se lit : 28 janvier 1770. Plusieurs lettres de Rousseau écrites cette année-là sont datées de la même façon et précédées des mêmes vers. Cf. *Correspondance générale*, t. XIX, p. 215. Voir aussi ci-dessus, p. 171.



ah tant mieux ! Soyez toujours homme ; étudiez cultivez la nature, ne parlez que d'après elle, et laissez les livres. Vous êtes l'ami de M. l'abbé de Cesarge ; j'en suis bien aise pour l'un et pour l'autre. Il est aimable ; je le crois bien né ; j'aurai toujours part à sa bienveillance, s'il me rend celle que j'ai pour lui. Veuillez, Monsieur, lui faire mes salutations et les recevoir.

(Signé) J. J. ROUSSEAU.

LE GENEVOIS PIERRE PREVOST  
CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
A PARIS EN 1777

Avant de s'établir sur la vieille place genevoise du Bourg de Four, qui fut son domicile pendant une grande partie de son existence, Pierre Prevost, le futur correspondant de Frédéric le Grand et le professeur de Guizot, avait séjourné à Paris et en Allemagne. De plus, il entretint toute sa vie des relations épistolaires avec des savants anglais et fut un des principaux rédacteurs de la *Revue britannique* à Genève.

En 1777, Pierre Prevost travaillait à Paris à une traduction d'Euripide. Il se rendit à plusieurs reprises chez son concitoyen Jean Jacques Rousseau, et en reçut des encouragements pour ses travaux relatifs aux tragiques grecs. De son côté, Rousseau lui montrait ses *Fragments d'observations sur l'Alceste Italien de M. le Chevalier Gluck*.

A cette époque, Jean Jacques ne s'occupait plus guère que de musique et de botanique. Solitaire, il avait cessé de se promener. Il se prenait à douter de tout et de lui-même : seul, disait-il, le classement des herbes lui convenait ; son esprit était né, prétendait-il, pour les opérations les plus simples d'ordre et d'arrangement.

Rousseau confiait toutefois à Prevost son projet d'écrire une suite d'*Emile* et avouait volontiers certains défauts de son œuvre.

D'après un manuscrit de Pierre Prevost appartenant à M. Jean Lullin et en partie publié sous le titre *Lettre du prof. Prevost de Genève aux Rédacteurs des Archives littéraires*<sup>1</sup>, Rousseau, parlant du travail, lui avait dit un jour « ...combien il est à craindre que celui qui aura travaillé sans gêne dans son enfance ne soit dans l'âge mur incapable de le supporter... ».

Si Pierre Prevost, soit dans la *Lettre aux Rédacteurs des Archives littéraires*, soit dans un billet écrit de Paris le 13 avril 1777 au physicien genevois G.-L. Lesage<sup>2</sup> a en partie décrit ses visites à Rousseau, c'est surtout plus tard qu'il raconta à ses parents et amis tous les épisodes de ces rencontres. Ces relations ont été consignées par son fils, Jean-Louis Prevost, auteur de *Notes sur l'histoire des Prevost*, écrites en 1834 et demeurées inédites. Un de ses descendants, M. Jean Lullin, a bien voulu nous en confier le texte.

Nous publions ci-après le récit très animé des conversations de ces deux Genevois à Paris, pendant la dernière année du séjour de Jean Jacques dans la capitale française.

L'ultime visite reçue par Rousseau dans cette ville y est en particulier décrite : Jean Jacques avait déjà noué sa cravate et s'habillait pour se rendre à Ermenonville où, grâce au marquis de Girardin, il allait trouver la tranquillité et une fin paisible.

Paul-Emile SCHAZMANN.

(1) 1804, t. II, p. 211. Cf. Rousseau, Ed. Musset-Pathay, Paris, 1852, t. II, p. 745 et t. I, p. 363-4.

(2) *Correspondance générale* publiée par Th. Dufour et P. P. Plan, t. XX, Paris, 1934, p. 323.

*Récit inédit d'une visite à J.-J. Rousseau, extrait des « Notes sur l'histoire des Prevost » écrites en 1834 par Jean-Louis Prevost*<sup>1</sup>.

Londres, 8 août 1834.

Il est temps de commencer ce deuxième livre, dont le premier est fini depuis plusieurs jours. Le savant dont je raconte la vie se distingua à Paris vers 1777 par divers ouvrages littéraires<sup>2</sup>. Il se lia avec J. J. Rousseau, qui tout extraordinaire et à moitié fou qu'il était possédait un talent et une éloquence propres à inspirer la plus vive admiration aux jeunes gens qui l'entouraient. Plus il était insupportable pour les gens de son âge qui avaient le droit de se croire ses égaux, plus il était jaloux des écrivains qui entraient en concurrence avec lui, plus aussi J. J. Rousseau était bon et encourageant pour les jeunes littérateurs qui devaient lui survivre. Il montrait entre autres à mon père ses manuscrits, ses lettres et quelquefois lui confiait ses griefs contre ses ennemis.

Rousseau vivait extrêmement retiré et ne sortait presque jamais. C'était la mode de se faire accompagner par de grands chiens danois<sup>3</sup>. Un de ces chiens l'avait fait tomber dans la rue et il prétendait que c'était exprès pour l'empêcher de sortir ou pour le tuer qu'on avait imaginé cette mode. Il était d'ailleurs vieux, petit et infirme.

Un jour mon père le trouva un gros manuscrit à la main, allant le jeter au feu. Mon père lui demanda ce que c'était ? Il répondit :

(1) Les mémoires de J.-L. Prevost, fils de Pierre Prevost, sont écrits sous forme de lettres à sa sœur. Le manuscrit appartient à M. Jean Lullin.

(2) Voir P. E. Schazmann, *Journal de Genève*, 30 novembre 1933.

(3) M. P. P. Plan, dans *J.-J. Rousseau raconté par les Gazettes de son temps*, Paris-Genève, 1912, p. 122 ss., reproduit 2 récits de cet accident survenu le 24 oct. 1776. L'un est extrait de *La Correspondance secrète* [par Métra et autres], Londres, 1786-1790, l'autre de Corancez, *De J. J. Rousseau*, Paris, 1798, p. 22.

« Des fatras, des notes sans ordre que je n'aurai jamais le temps d'arranger et dont on se servirait pour nuire à ma réputation. » P(ierre) P(revost) p(ère) lui demanda alors de les lui confier, lui promettant de les mettre en ordre et de lui montrer ce qu'il en pourrait faire. Après quelque hésitation, Rousseau lui remit le manuscrit ; c'étaient des notes sur l'art dramatique et sur le théâtre grec<sup>1</sup>. P. P. p. arrangea tout cela en y ajoutant ce qu'il fallait pour en faire un livre et Rousseau fut très satisfait de ce travail. Dans les éditions des œuvres de Jean-Jacques on voit au commencement de cet ouvrage une note qui dit :

« Une bonne partie de ce traité est de M. Prevost, mais comme il est impossible de distinguer son style de celui de Rousseau, nous n'avons pas pu indiquer les passages qui ne sont pas de ce dernier<sup>2</sup>. »

Quelque temps après, mon père allant faire visite à Rousseau qu'il trouvait ordinairement occupé à copier de la musique pour gagner sa vie, fut fort étonné de le voir mettant sa cravate et s'habillant pour sortir.

« Eh comment, Monsieur Rousseau, vous allez vous promener et il y a des mois que vous n'êtes pas sorti ! »

« Mon cher », répondit le philosophe, « je ne vais pas me promener, je quitte Paris, je m'éloigne des hommes pour la dernière fois, je ne vous reverrai plus. Adieu. Je vais à Ermenonville finir seul ma triste vie. »

Et en effet on ne le revit plus, il mourut peu après à Ermenonville. Ce fut dans ce temps-là que P. P. p. publia la traduction d'Euripide, la meilleure qui ait jamais été faite.

Jean-Louis PREVOST.

(1) Dans un manuscrit de Pierre Prevost appartenant à M. Jean Lullin, on lit en effet : « Donné à Made. Rousseau le 9 7bre 1778 le Manuscrit qui m'avait été donné par son mari intitulé Fragment d'observations sur l'Alceste Italien de M. le Chev. Cluck, précédé d'une lettre à Mr. Burnet auteur de l'histoire générale de la Musique. »

(2) Dans l'édition Hachette de 1865, tome 6, p 221, ces passages sont placés entre guillemets.

**CATALOGUE DES MANUSCRITS  
DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
QUI SE TROUVENT A GENÈVE**

*Dédié à la mémoire de mon ami  
et camarade de Faculté*

Louis-J. COURTOIS

*Secrétaire adjoint (1906-1925),  
puis Secrétaire (1925-1935) de la  
Société Jean-Jacques Rousseau*

*Mon cher collaborateur, pendant  
de longues mais trop courtes an-  
nées, au service de cette institu-  
tion.*

F. A.

Ce catalogue devra être complété ultérieurement par un chapitre relatif aux manuscrits et estampes concernant l'œuvre et la personne de Jean-Jacques. Tel qu'il se présente aujourd'hui, il sera néanmoins utile, espérons-le, aux lecteurs des *Annales*, qui pourront ainsi, sans faire un voyage spécial ni recourir à des demandes par correspondance, être renseignés immédiatement sur le fonds de Genève. Il a été établi selon les directives et le plan suivants : il comprend les notices : 1° des textes manuscrits de Rousseau, qu'ils soient autographes ou non ; 2° des textes, sinon composés par lui, du moins copiés de sa main. D'autre part, il mentionne les manuscrits qui se trouvaient, au début du xx<sup>e</sup> siècle, dans le Canton de Genève, ou bien y sont entrés depuis lors.

Pour simplifier les recherches, les notices ont été disposées alphabétiquement, d'après les titres sous lesquels on connaît généralement les œuvres. Exception a été faite, cependant, des recueils factices de textes épars, lorsqu'il a été jugé opportun de donner une vue d'ensemble des dits recueils. Dans la mesure du possible des renvois ont alors été établis, pour permettre au lecteur de conserver la notion du plan général.

En ce qui concerne en particulier la Correspondance, — indiquée sous ce titre abstrait, — les notices ont été, quant au détail, et sous la réserve libellée ci-dessus, disposées suivant l'ordre chronologique. Ajoutons, toujours au sujet de la Correspondance, que les restitutions de dates et de noms de destinataires ont été, d'une manière systématique, établies d'après la *Correspondance générale* (de Th. Dufour et P.-P. Plan), étant entendu que les discordances entre celle-ci et telle ou telle autre publication ont été signalées chaque fois que l'occasion s'en est présentée : dans cet ordre d'idées, nous pensons particulièrement à la *Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et François Coindet (1756-1763)*, publ. et ann. par Alexis François [Secrétaire de la Société Jean-Jacques Rousseau] (*Annales J.-J. Rousseau*, t. XIV (1922), p. 5-272, front.). Quant à la Correspondance, enfin, les formules M. P. (marque postale) et E. (endossement), et des renseignements éventuels sur les traces du cachetage de la lettre, — ont été indiqués, mais seulement lorsque l'imprimé, auquel nous renvoyons le cas échéant, ne donne pas de notion suffisante sur ces éléments d'identification : c'est d'ailleurs sur eux seuls que notre effort critique a porté, car nous considérons ces trois éléments

(l'endossement surtout, qui prouve que la missive a été reçue) comme plus importants que les autres du point de vue de l'histoire du document.

Nous laissons au lecteur le soin de compléter par ses propres investigations nos références aux imprimés. En principe, nous avons limité celles-ci aux seuls ouvrages récents dont, depuis bientôt trente ans, notre activité de bibliothécaire affecté au service des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire et des archives de la Société Jean-Jacques Rousseau nous a permis de constater l'élaboration ; ainsi qu'à telle ou telle publication de détail qu'il importe de sortir définitivement de l'oubli dans lequel elle risque de sombrer. Mais une bibliographie *systematique* de ces manuscrits ne saurait entrer dans le cadre restreint de ce catalogue <sup>1</sup>.

Quant au format ou aux dimensions, nous avons eu comme principe de n'en parler que lorsque l'imprimé éventuellement cité ne signale rien ; et de les donner alors en millimètres, seul contrôle efficace toutes les fois qu'il ne s'agit pas d'un volume matériellement constitué ; cependant, si tel est le cas, nous avons alors employé les deux procédés d'identification.

Fernand AUBERT.

(1) A ce propos, voir, entr'autres, la série des *Annales J.-J. Rousseau*. — A titre de témoin d'une époque antérieure de l'érudition genevoise, noter, entr'autres, outre les publ. de M. Guillaume Streckeisen-Moultou, les papiers (Soc. J.-J. R. — Mss. R. 158-163 ; don de Mme Ernest Favre 1921) de la famille de celui-ci ; ils renferment d'ailleurs certains éléments épars, qui entrent dans le cadre de ce catalogue de mss. de Rousseau.



## ALLÉE DE SILVIE

Voyez ms. N° 21.

1. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 227 (Inv. 461-462).

LES CONFESSIONS. — Ms. autogr.

Comprend 2 vol., à savoir :

1°) In-8° de 161 p., débutant par 1 f. n. ch., blanc recto, ms. verso, dont la partie inférieure a été enlevée à plus du 1/3 de la hauteur, mais laisse apercevoir des traces de texte ms. (Cette p. du verso renferme, en 23 lignes, une introduction commençant par : « *Voici le seul portrait d'homme...* » et finissant par : « *...puisse porter le nom de vengeance.* ») Ce f. non ch. est suivi de 159 p., chiffrées de la main de Rousseau, et se décomposant ainsi : P. 1 : « *Les Confessions de J. J. Rousseau./Première Partie* »./ « *Livre I/Intus, et in Cute./Je forme une entreprise...* » — P. 23 : « *Livre second.* » — P. 47 : « *Livre III.* » — P. 72 : « *Livre IV.* » — P. 97 : « *Livre V.* » — P. 128 : « *[Livre] VI.* » — P. 159, le vol. se termine par : « *...Alors on saura/pourquoi je me tais./Fin.* »

2°) In-4° de 144 p., débutant par 1 f. n. ch., blanc recto, ms. verso ; le verso renferme, en 11 lignes dont 6 biffées, une introduction commençant par : « *Ces cahiers pleins de faute...* » et finissant par : « *...entre les mains d'un honnête homme,* ». Ce f. non ch. est suivi de 135 p., chiffrées de la main de Rousseau : 1, 3-133. (La 2° p. n'est pas chiffrée, et il y a, en plus, une p. 118 *bis* et une p. 118 *ter*, chif-

frées d'une autre main ; cette dernière est blanche.) Le ms. se termine par 7 p. blanches non ch. — P. 1 : « *Les Confessions de J. J. R./Intus, et in cute./Seconde partie/Livre Septième./...Après deux ans de silence...* » — P. 25 : « *Livre 8<sup>e</sup>.* » — P. 41 : « *Livre 9<sup>e</sup>.* » — P. 72 : « *Livre 10<sup>e</sup>.* » — P. 91 : « *Livre 11<sup>e</sup>.* » — P. 107 : « *Livre 12<sup>e</sup>.* » — P. 133 : trace de quelques lignes, au crayon, de la main de Rousseau. — Ibid. : le vol. se termine ainsi : « *...Tel fut le/fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.* » — P. 91. cette note de Rousseau : « *...\* J'écrivois ceci en 1769.* » Relative à une phrase se terminant, ligne 16, par : « *...mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher.* \* » Cette seconde partie renferme, d'une manière générale, un certain nombre de corrections ou adjonctions, dont la presque totalité sont à l'encre rouge. Elle sont peut-être, en tout ou partie, de la main de Paul Moulto.

Papier : 2 vol., respectivement de 184×110 millim. et 235×185 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Reliure du premier : fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge long grain, nervures, plats ornés ; reliure du second : XIX<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, nervures, plats ornés. — Don de Mme Amélie Streckeisen, née Moulto, 1882.

2. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 246 (Inv. 469).

« *Considérations/sur le Gouvernement de Pologne,/et sur sa réforme projetée — Par... J<sup>e</sup>.- Jacques Rousseau,/en Avril 1772.* » — Ms. partiel, non autogr., précédé d'une introd. de la main du Docteur Jean-Charles Coindet, 30 septembre 1874.

Publ. dans : *The political writings of Jean Jacques Rousseau, ed. from the original manuscripts and authentic editions with introductions and notes by C. E.*

*Vaughan* (Cambridge, 1915 ; 8°, 2 vol.), vol. II, pages 424-491.

Le ms. s'interrompt à la fin du f. 36 verso : « *et ne/produit* » (cf. *op. cit.*, p. 491).

Papier ; 6 f. dont 1 blanc, suivis de 36 f. orig. in-folio (mesurant 320×210 millim.). — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Legs du Professeur-Docteur Charles Coindet.

3. Soc. J. J. R. — Ms. R. 77.

Photographie, en 2 feuillets, des p. 1 et 97 du ms. Czartoryski (autographe) des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne...* (Voyez fac-similé, et art. de Venceslas Olszewicz sur *Le manuscrit Czartoryski des considérations sur le gouvernement de Pologne*, dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. IX (1913), pages 29-36, pl.).

Don de M. Stanislas Olszewicz, 1915.

4. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 225 (Inv. 459).

DU CONTRAT SOCIAL. — Ms. autogr. de la première rédaction, dite Manuscrit de Genève du Contrat Social.

A savoir : in-folio de 72 f., chiffrés de la main de l'auteur. (Les versos des f. 2-6, 8-25, 27, 29-36, 38-45, 52, 54-60, 64, 66-68, 70, sont blancs. — Le verso du f. 37 est chiffré 38, de même que le f. suivant.)

Publ. dans : *The political Writings of Jean Jacques Rousseau, ed. from the original manuscripts and authentic editions, with introductions and notes*, by C. E. Vaughan (Cambridge, 1915; 8°, 2 vol.), vol. I, p. 434-511. — Cette publication donnant une analyse serrée de ce ms., il n'est, d'une manière générale, indiqué ici que ce qui est de nature à la compléter. A savoir :

Au f. 1, le ms. débute ainsi : « *du Contract So-*

« *cial./ou/Essai sur la forme de la République*<sup>1/</sup>  
 « *Livre I./Premières notions du corps social*<sup>2./</sup> »  
 — Au f. 1, avant le Chapitre II, cette vedette: « *Que la*  
 « *souveraineté est indivisible/* ». (Cette vedette sem-  
 ble ne pas être afférente aux quatre lignes qui sui-  
 vent: « *et quand il y aurait de la philosophie à*  
 « *n'avoir point de/religion...* ») — Au f. 2: « *Chapi-*  
 « *tre II./De la société/Générale du genre hu-*  
 « *main./*<sup>3</sup> » — Au f. 45: « *Livre 2./Etablissement*  
 « *des Loix./*<sup>4</sup> » — Au f. 46: « *Chapitre II./du Le-*  
 « *gislateur./*<sup>5</sup> ». Le ms. s'arrête au f. 72 *verso*, mais  
 il ne semble pas qu'il soit terminé par ce passage:  
 « *les laïques ne sont rien du tout. D'où/il... que la*  
 « *division/des Etats et des gouvernemens n'est*  
 « *qu'apparente et illusoire./il doit...* » (Ce dernier  
 passage, à partir des mots: « *D'où* », est biffé.)

Papier: 265×190 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Re-  
 liure XIX<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, nervures, dos et  
 plats ornés. — Don de Mme Amélie Streckeisen, née  
 Moulto, 1882.

(1) En vertu de biffages successifs, les deux éléments de ce  
 titre, avant de revêtir cette forme, ont passé par les étapes sui-  
 vantes: 1<sup>o</sup> « *Du Contract Social* », « *De la Société Civile* », 2<sup>o</sup> « *Es-*  
 « *sai sur la constitution de l'Etat* », « *Essai sur la formation du*  
 « *corps politique* », « *Essai sur la formation de l'Etat* ».

(2) Formule primitive, biffée: « *De la formation du corps po-*  
 « *litique.* »

(3) Les mots: « *De la société* » sont précédés de ce membre de  
 phrase, biffé: « *Qu'il n'y a point naturellement* », surmonté de  
 cette amorce, biffée: « *S'il* ». Les mots: « *du genre humain* »  
 sont précédés de ces trois autres, biffés: « *entre les hommes* ».

(4) Après le mot: « *Livre* » se trouve la formule: « *Chapi-*  
 « *tre VIII* », qui a été biffée. — Après les mots: « *Etablissement*  
 « *des Loix.* », se trouvent ceux-ci: « *de la Legislation* », qui ont été  
 biffés.

(5) Ce N<sup>o</sup> « *II.* » remplace celui-ci: « *IX.* », qui a été biffé.

## 5. Soc. J. J. R. — Ms. R. 142.

Photographie partielle, en 3 feuillets, de ce ms. —  
Don de M. Charles Eggimann (Paris), 1931.

## CORRESPONDANCE

## 6. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 203 (Inv. 452).

LETTRES AUTOGRAPHES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU...

Vol. à demi-reliure et coins parch. — Dim. div. (hauteur du vol., 265 millim.). Le texte orig. est précédé de 10 f. (de la main de Philippe Plan et Jean-Charles Coindet) dont 1 blanc. — Don principalement du Docteur-Professeur Jean-Charles Coindet, 1874.

1 (f. 11-12)<sup>6</sup> : Lettre a. s. à « ...Le Sage Père... » « Aux Eaux Vives le 1<sup>r</sup>. Juillet [1754] au soir. » — 2 (f. 13-14)<sup>7</sup> : Id. à « ...Ami Lullin... » « A Paris, le 10 X<sup>bre</sup> 1754. » E. (Suivie de lettre 2<sup>bis</sup> (f. 15) : copie autogr. de la réponse de Lullin, 20 décembre 1754.) — 3 (f. 16-17)<sup>8</sup> : Id. à « ...Ami Lullin... » « A Paris, le 18 janvier 1755. » E. — 4 (f. 18-19)<sup>9</sup> : Id. à « ...Pictet et Lullin, bibliothécaires de Genève... » « à Montmorenci 24 May 1762. » E. — 5 (f. 20-21)<sup>10</sup> : Id. aux mêmes. « A Môtiers-travers le 9 Juillet 1762. » E. — 6 (f. 22-23)<sup>11</sup> : Id. à « ...[François] Coindet... » L'Ermitage, « Ce Dim 27 [juin 1756]. » Traces de cachet cire rouge. — 7 f. 24-25)<sup>12</sup> : Id. « A l'hermitage le 7. 9<sup>bre</sup> 1757<sup>13</sup>. » M. P. — 8 (f. 27-28)<sup>14</sup> : Id. « Ce Vendredi

(6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 21) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 167, 188, 193, 1371, 1453, 292, 429, 953, 472, 491, 497, 501, 502 ; et, à partir de (11), dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. XIV (1922) (*Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et François Coindet (1756-1768)*, publ. et ann. par Alexis François), respectivement sous les N<sup>os</sup> 1, 3, 40, 4, 5, 6, 9, 10.

(14) Il y a discordance entre *Corr. gén.* (N<sup>o</sup> 429) et *Annales J. J. Rousseau*, *op. cit.* (N<sup>o</sup> 3), quant à la date de cette lettre. — De même quant à la lettre 22.

« 26 [décembre 1760]. » (Précédée (f. 26) d'une carte d'Eugène Ritter à Philippe Plan<sup>15</sup>, 19 février 1880, au sujet de la date à lui attribuer. — Suivie (f. 29) d'un texte, de main inconnue, intitulé Code de la Police p. 46<sup>16</sup>.) — 9 (f. 30-31) : Id.<sup>17</sup> « A Montmorenci le 14 fev<sup>r</sup>. 1758 ». M. P. — 10 (f. 32-33)<sup>18</sup> : Id. « A Montmorenci le 28 mars 1758 ». M. P. — 11 (f. 34-35)<sup>19</sup> : Lettre a. non s. à « ...[François] Coindet... » « A Montmorenci le 11. May. 1758. » M. P. — 12 (f. 36-37)<sup>20</sup> : Id. « A Montmorenci le 29. May 1758 ». — 13 (f. 38-39)<sup>21</sup> : Id. « A Montmorenci le 31. May 1758 ». M. P. — 14 (f. 40-41)<sup>22</sup> : Id. « A Montmorenci le 26. 7<sup>bre</sup> 1758. » M. P. — 15 (f. 42-43)<sup>23</sup> : Id. « Le Jeudi 7. X<sup>bre</sup> [1758.] » M. P. — 16 (f. 44-45)<sup>24</sup> : Id. « ce Dim : 18 [mars 1759]. » M. P. — 17 (f. 46-47)<sup>25</sup> : Id. « Ce Lundi 9 [juillet 1759]. » — 18 (f. 48-49)<sup>26</sup> : Id. « Ce vendredi 13 [juillet 1759]. » — (18 bis (f. 50-51) : Billet de « La marechale » à Coindet. S. l. ni d.) — 19 (f. 52-53)<sup>27</sup> : Lettre a. non s. à « ...[François] Coindet... ». « A Montmorenci le 16. Janv<sup>r</sup> 1760 ». — 20 (f. 54-55)<sup>28</sup> : Id. « Ce vendredi 19 [septembre 1760]. » — 21 (f. 56-57)<sup>29</sup> : Lettre a. s. à « ...[François] Coindet », « a Montmorenci le 9 8<sup>bre</sup> 1760. » M. P. — 22 (f. 58)<sup>30</sup> : Lettre a. non s. à « ...[François] Coindet... ». « A Montmorenci le 11<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1760 ». — 23 (f. 59-60)<sup>31</sup> : Id. « Ce Vendredi 13 [fevrier 1761]. » — 24 (f. 61-62)<sup>32</sup> : Id. « Ce Mercredi soir [18 ou 25 fevrier 1761.] » — 25 (f. 63-64)<sup>33</sup> : Id. « Montmor : le vendredi au soir [30 mars ? 1759.] » — 26 (f. 65-66)<sup>34</sup> : Id. « Ce

(15) Conservateur de la Bibliothèque publique de Genève, 1855-1866.

(16) Voyez *Corr. gén.*, à la suite du N° 953.

(22)-(38) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N° 543, 585, 612, 658, 660, 732, 876, 892, 919, 1007, 1027, 618, 989, 1140, 683,

« *Vendredi* [6 février 1761]. » — 27 (f. 67-68) <sup>35</sup>: Id. « *Ce Vendredi* [9 ou 16 octobre 1761?]. » — 28 (f. 69-70) <sup>36</sup>: Id. « *Ce Vendredi* 12 [octobre 1759?]. » — 29 (f. 71-72) <sup>37</sup>: Id. « *Ce vendredi* [27 février 1761]. » — 30 (f. 73-74) <sup>38</sup>: Lettre a. s. à « ...[François] Coindet... ». « *Ce Mercredi* 29 Juillet [1761.] » — 31 (f. 77) <sup>39</sup>: Id. « *A motiers le 15 7<sup>bre</sup> 1764.* » E. Traces de cachet de cire rouge, ou d'oublie. — 32 (f. 78-79) <sup>40</sup>: Id. à (J. F. de Luc). « *Ce samedi* 24. 9<sup>bre</sup> [1764]. » — 33 (f. 80-81) <sup>41</sup>: Id. à Coindet. « *A Motier-Travers* « 30 X<sup>bre</sup> 1764. » — 34 (f. 82-83) <sup>42</sup>: Id. « *A Motiers* « le 27. Avril 1765. » E. — 35 (f. 84-85) <sup>43</sup>: Lettre a. non signée [à Coindet]. « *A Motiers ce 18 Aoust* « 1765. » — 36 (f. 86-87) <sup>44</sup>: Id. signée, très effacée, à Coindet. « *à Strasbourg. le 16. 9<sup>bre</sup> 1765.* » — 37 (f. 88-89) <sup>45</sup>: Billet a. non signé à Coindet. « *A Paris chez* « la Veuve Duchesne ce 18. X<sup>bre</sup> [1765] ». — 38 (f. 90-91) <sup>46</sup>: Lettre a. s. à Coindet. « *A Wootton en Derbyshire le 29 Mars 1766.* » E. — 39 (f. 92-93) <sup>47</sup>: Id. non signée à Coindet. « *A Fleury sous Meudon le* « 10 Juin 1767. » M. P. — 40 (f. 94) <sup>48</sup>: Id. [à Coindet]. « *Ce 17. matin [juin 1767]* ». — 41 (f. 95-96) <sup>49</sup>: Id. signée « *Renou* », à Coindet. « *A Trie-le-Chateau le* « 27 Juin 1767. » — 42 (f. 97-98) <sup>50</sup>: Id. non signée à Coindet. « *A Gisors le 27 Juin au soir [1767].* » — 43 (f. 99-100) <sup>51</sup>: Id., signée « *Renou* », à Coindet. « *Ce 28 Juin [1767].* » — 44 (f. 101-102) <sup>52</sup>: Id. non signée à Coindet. « *A Trie le 5 Juillet 1767.* » E. —

1046, 1105, et dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. XIV (1922), sous les N<sup>os</sup> 11, 17, 18, 13, 24, 32, 36, 37, 38, 54, 57, 19, 49, 28, 27 58, 63.

(39)-(46) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 2197, 2294, 2354, 2609, 2727, 2840 (où le ms. est indiqué à tort comme étant le Ms. fr. 123, non 203), 2875, 2973 (même remarque) ; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 66, 63, 70, 73, 76, 77, 80, sauf la lettre 32 (écrite à de Luc).

45 (f. 103-104) <sup>53</sup>: Id. [à Coindet]. « *A Trye le 15 Juillet 1767.* » — 46 (f. 105-106) <sup>54</sup>: Id. à Coindet. « *Ce 29 Juillet 1767.* » E. M. P. — 47 (f. 107) <sup>55</sup>: Id. [à Coindet]. « *3 Aoust 1767.* » — 48 f. 108-109) <sup>56</sup>: Id. à Coindet. « *Ce 6 Aoust 1767.* » E. M. P. — 49 (f. 116) <sup>57</sup>: Id. « *Ce 13. Aoust 1767.* » — 50 (f. 112-113) <sup>58</sup>: Id. « *Ce 25 Aoust 1767. n° 1.* » M. P. — 51 (f. 114-115) <sup>59</sup>: Id. signée : « *L'Espion de M. le Pr. de Conty.* » « *Ce 1<sup>r</sup>. Septembre 1767.* » — 52 (f. 116-117) <sup>60</sup>: Id. non signée [à Coindet ? d'après *Corr. gén.*] ; [au prince de Conti, d'après *Corr. Rousseau-Coindet*]. [Fleury-sous-Meudon ? juin 1767 ?] — 53 (f. 118-119) <sup>61</sup>: Id. à Coindet. « *6. 7<sup>bre</sup> [1767] N° 2. ayant oublié de cotter le précédent.* » — 54 (f. 120-121) <sup>62</sup>: Id. « *8. 7<sup>bre</sup> 1767.* » — 55 (f. 122-123) <sup>63</sup>: Id. « *Ce Lundi 21 7<sup>bre</sup> 1767.* » — 56 (f. 124-125) <sup>64</sup>: Id. « *Ce 14. 7<sup>bre</sup> [1767].* » — 57 (f. 126-127) <sup>65</sup>: Id. « *Ce 27. 7<sup>bre</sup> 1767.* » E. — 58 (f. 128-129) <sup>66</sup>: Id. « *9. 8<sup>bre</sup> 1767.* » E. — 59 (f. 130-131) <sup>67</sup>: Id. « *12. 9<sup>bre</sup> 1767.* » — 60 (f. 132-133) <sup>68</sup>: Id. « *Ce Jeudi 26. [9<sup>bre</sup> 1767.]* » — 61 (f. 134-135) <sup>69</sup>: Id. « *5 X<sup>bre</sup> 1767.* » — 62 (f. 136-137) <sup>70</sup>: Id. [à Coindet]. « *Ce Mercredi 10 [février 1768].* » — 63 (f. 138-

(47)-(57) Publ. dans *Corr. gén.* respectivement sous les N°s 3373, 3382 (où le ms. est indiqué à tort comme étant le Ms. fr. 123, non 203), 3392, 3394, 3395, 3402 (où la lettre est publ. sauf ceci de sa 3<sup>e</sup> p. : « *Bien des saluts des habitans d'ici ; j'entens des bons, / que vous connoissez.* », qui est publ. dans *Corr. Rousseau-Coindet*), 3411, 3427, 3436, 3437, 3446; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 87, 89, 92, 93, 94, 97, 101, 106, 109, 111, 116.

(58)-(76) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 3455, 3460, 3380, 3464, 3465, 3485, 3479, 3489, 3502, 3523, 3533, 3539, 3596, 3553, 3558, 3567, 3573 (où cette lettre est indiquée à tort comme le N° 48 (non 67) du Ms. 103 (non Ms. fr. 203), 3587, 3610 ; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 120, 122, 88, 125, 126, 132, 130, 134, 136, 141, 143, 145, 165, 147, 151, 154, 157, 160, 170.



139) <sup>71</sup> : Id. à Coindet. « *A Trye le 21. X<sup>bre</sup> 1767.* » — 64 (f. 140-141) <sup>72</sup> : Id. « *A Trye le 27. X<sup>bre</sup> 1767.* » — 65 (f. 142-143) <sup>73</sup> : Id. « *[Trye,] 6 janvier 1768* ». — 66 (f. 144-145) <sup>74</sup> : Id. « *Ce Mardi 19. Janv<sup>r</sup> [1768]* ». — 67 (f. 146-147) <sup>75</sup> : Id. « *A Trye le 30...Janv<sup>r</sup> 1768.* » — 68 (f. 148-149) <sup>76</sup> : Id. « *27. fev<sup>r</sup> [1768]* ». E. — 69 f. 150-151) <sup>77</sup> : Id. « *12. Mars 1768.* » — 70 (f. 152) <sup>78</sup> : Billet a. non s. [à Coindet]. [Vers le 10 mai 1768]. — 71 (f. 153-154) <sup>79</sup> : Lettre autogr. non s. à Coindet. « *A Trye le 18 May 1768.* » M. P. — 72 (f. 155-156) <sup>80</sup> : Billet a. non s. à Coindet. « *Ce Mercredi [4 octobre 1758].* » E. — 73 (f. 157-158) <sup>81</sup> : Lettre a. non s. à Coindet. « *Ce lundi 11 [juin 1759].* » — 74 (f. 159-160) <sup>82</sup> : Id. « *Ce 3<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> [1759].* » — 75 (f. 161-162) <sup>83</sup> : Billet a. non s. à Coindet. « *Ce Dim: au soir [9 déc. (lisez 2 septembre ?) 1759].* » 76 (f. 163-164) <sup>84</sup> : Lettre a. non s. à Coindet. « *Ce Vendredi 26 [lisez 27 octobre 1758].* » — 77 (f. 165-166) <sup>85</sup> : Lettre a. s. de Coindet à Rousseau. [Samedi soir, 13 mai 1758.] (Rousseau a biffé, sur l'adresse, son propre nom qu'il a remplacé par : « *Coindet* » ; et, sur la 2<sup>e</sup> p., il a écrit ceci : « *Venez demain matin... Adieu, à/demain.* » — 4 p., dont la 3<sup>e</sup> blanche ; sur la 4<sup>e</sup> : l'adresse, et, de la main de Coindet : « *Canzoni da Batella/la Serva Padrona* ». 2 cachets de cire rouge, l'un au navire, l'autre semblant être aux initiales F C.) — 78 (f. 166 bis-

(77)-(84) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 3621, 3664, 3666 (où cette lettre est placée à tort aux f. 71-72, et non 153-154, du ms.), 544, 651, 681, 707, 563; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 172, 177, 178, 12, 22, 26, 30, 16.

(85) Publ. dans *Corr. Rousseau-Coindet*, sous les N<sup>os</sup> 7-8, et dans *Corr. gén.*, sous le N<sup>o</sup> 507.

166 *ter*)<sup>86</sup> : Lettre a. non s. à Coindet. « *Ce Lundi* » [19 octobre 1761 ? d'après *Corr. gén.* ; 19 novembre 1759 ? d'après *Corr. Rousseau-Coindet*]. — 79 (f. 167-168)<sup>87</sup> : Id. « *Ce Dim* : [25 janvier 1761] ». — 80 (f. 169-170)<sup>88</sup> : Id. « *Ce Lundi 25 Aoust [1760]*. » — 81 (f. 171)<sup>89</sup> : Billet a. non s. à [Coindet]. « *Ce 12 Janvier [1760]* ». — 82 (f. 172-173)<sup>90</sup> : Lettre a. non s. à Coindet. « *ce vendredi matin [22 mai 1761, d'après Corr. gén. ; 15 mai 1761, d'après Corr. Rousseau-Coindet]*. » — 83 (f. 174-175)<sup>91</sup> : Id. [à Coindet]. [Fin août 1760, d'après *Corr. gén.* ; avril 1760 ? d'après *Corr. Rousseau-Coindet*.] — 84 (f. 176-177)<sup>92</sup> : Id. [1760 ? d'après *Corr. gén.* ; 1756 ? d'après *Corr. Rousseau-Coindet*.] — 85 (f. 178)<sup>93</sup> : Billet a. non s. à Coindet. « *Ce mercredi 16 [avril 1760 ?]*. » — 86 (f. 179-180)<sup>94</sup> : Lettre a. non s. à Coindet. « *ce Vendredi [29 mai 1761, d'après Corr. gén. ; 22 mai 1761, d'après Corr. Rousseau-Coindet]*. » — 87 (f. 181)<sup>95</sup> : Id. [à Coindet]. « *ce 21 May. [1759 ou 1760, d'après Corr. gén. N° 638 ou 789]*. » — 88 (f. 182)<sup>96</sup> : Id., signée des initiales entrelacées « *J J R.* », [à Coindet]. « *M[ontmorency] : 27. avril [1759]*. » — 89 (f. 183-184)<sup>97</sup> : Id. non s. à Coindet. « *ce vendredi [6 octobre 1758]*. » 89 *bis* (f. 185-186)<sup>98</sup> : [Liste dressée par Coindet des exemplaires à distribuer du « *Recueil d'estampes pour la Nouvelle Héloïse* ». (Pièce non s., sans adresse. [Vers le 10 mars 1761]. Cf. *Corr. Rousseau-Coindet*, note 1 de N° 60 (p. 70-71).) —

(86)-(94) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 1148, 970, 862, 727, 1074, 863, 802, 766, 1076; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 29, 45, 35, 31, 61, 33, 2, 34, 62.

(99)-(100) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 638 et 789 (ces deux concernant la lettre 87), 622, 548, 1056, 999, 996.

(95) (96) (97) (99) (100) Publ. dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 62, 21, 20, 14, 51, 52.

90 (f. 187-188)<sup>99</sup> : Lettre a. non s. [à Coindet]. « *Ce*  
 « *Mercredi 10 [lisez 11] fev 1761*. » — 91 (f. 189)<sup>100</sup> :  
 Id., renfermant principalement une : [liste de]  
 « *Renvois des planches [de la Nouvelle Héloïse]*. »  
 [Février 1761.] — 92 (f. 190-192)<sup>101</sup> : Note a. non s. [à  
 Coindet], à savoir : « *Distribution [des estampes de  
 la Nouvelle Héloïse]*. » [Vers le 20 janvier 1761.] —  
 92 bis (f. 191)<sup>102</sup> : Note a. non s.. [concernant les estampes  
 de la Nouvelle Héloïse]. [1761.] La *Corr. gén.* indique,  
 comme destinataire : [Coindet]. — 93 (f. 193-194)<sup>103</sup> :  
 Lettre a. non s. à Coindet. (Non à [Coindet], comme l'indique  
 la *Corr. gén.*). « *Ce dim. au soir*  
 « *[7 décembre 1760, d'après Corr. gén. : janvier 1761,  
 d'après Corr. Rousseau-Coindet]*. » — 94 (f. 195-196)<sup>104</sup> :  
 Id. [à Coindet]; [concernant les estampes de la Nouvelle  
 Héloïse.] « *ce mercredi [décembre 1760]*. » (La *Corr. Rousseau-Coindet*  
 la joint (p. 32) au N° 22 (Lettre de Rousseau à Coindet, A  
 Montmorenci le 11° [lisez 12] 9<sup>bre</sup> 1760). — 95 (f. 197-198)<sup>105</sup> :  
 Id. à Coindet. « *Ce Lundi matin [19 janvier 1761]*. » —  
 96 (f. 199-200)<sup>106</sup> : Id. « *Ce Mercredi 11 [février 1761]  
 au soir en/recevant vôtre lettre.* » — 97 (f. 201-202)<sup>107</sup> :  
 Id. [à Coindet]. « *Ce mercredi [4 mars 1761]*. » F. 98  
 (203-204)<sup>108</sup> : Id. [renfermant entr'autres une liste de  
 destinataires de la seconde préface de la Nouvelle Héloïse.]  
 « *Ce Lundi 9 [février 1761]*. » — 99 (f. 205-206)<sup>109</sup> : Id.  
 « *Ce Dim. 15 [février 1761]*. » — 100 (f. 207-208)<sup>110</sup> : Id.  
 à Coindet. « *Ce Lundi 16 [février 1761]*. » — 101 (f. 209-210)<sup>111</sup> :  
 Id. [à Coindet]. « *Ce vendredi [30 janvier*

(101)-(110) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 965, 968, 937, 947, 964, 1000, 1048, 991, 1013, 1018; et dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 43, 39, 41, 38 [suite], 42, 53, 59, 50, 55, 56.

« 1761 ]. » — 102 (f. 211-212) <sup>112</sup> : Id. à Coindet. « Ce  
 « lundi [26 janvier 1761] au soir. » — 103 (f. 213-  
 214) <sup>113</sup> : Id. « Ce Dim. [25 janvier 1761] au soir ». —  
 104 (f. 215-216) <sup>114</sup> : Id. « Ce Dim. [8 octobre 1758] au  
 « soir. » — 105 (f. 217-218) <sup>115</sup> : Id. à « ...Madame de  
 « Warens... » « Lyon. 24<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1740. » M. P. — 106 (f.  
 219-220) <sup>116</sup> : Lettre a. s. à « ...Marcel de Mezières... »  
 « A Paris le 28 mai 1751. » M. P. — 107 (f. 221-222) <sup>117</sup> :  
 Id. non s. au même. [De Motiers Travers le 24 juillet  
 1762.] M. P. — 108 (f. 223-224) <sup>118</sup> : Id. s. [au même].  
 « A Motiers-travers le 10 Aoust 1762. » — 109 (f. 225-  
 226) <sup>119</sup> : Id. au même. « Motiers 20. Aoust » [1762]. —  
 110 (f. 227-228) <sup>120</sup> : Id. « 20. 7<sup>bre</sup> ». [1762]. (La Corr.  
 gén. indique, par erreur, Ms. fr. 303, et non 203.) —  
 F. 229 : blanc, plus moderne. — 112 (La Corr. gén.  
 indique, par erreur, N° 113) (f. 230-231) <sup>121</sup> : Id. à  
 « ...Theodore Rousseau... » « A Motiers le 5. Juin  
 « 1763. » — 113 (f. 232-233) <sup>122</sup> : Id. à « ...De Luc  
 « père... ». « A Motiers le 22. Aoust 1763 ». E. —  
 114 (f. 234) <sup>123</sup> : Id. signée « Renou », à [de Saint-  
 Germain]. « A Bourgoin le 9 9<sup>bre</sup> 1768. » — 115 (f. 235-  
 236) <sup>124</sup> : Id. à « ...de Saint-Germain... ». « A Bourgoin  
 « le 13. 9<sup>bre</sup> 1768. » — 116 (f. 237-238) <sup>126</sup> : Id., signée  
 « J. J. Rousseau », à [de Saint-Germain]. « A Mon-  
 « quin 17 26/2 70 ». (In-4° de 4 p., dont les p. 3-4 :  
 blanches. Dim. : 215×164 millim. — La Corr. gén.  
 (N° 3896) ne cite pas sa source, mais il est hors de  
 doute qu'il s'agit de cette pièce.) — 117 (f. 239-240) <sup>127</sup> :

(111)-(120) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 982, 972, 971, 550, 43, 114, 1474, 1486, 1493. — Pour le N° 111, voyez ms. N° 18.

(121)-(124) Publ. dans *Corr. Rousseau-Coindet*, respectivement sous les N°s 48, 47, 46, 15.

(121)-(128) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 1831, 1896, 3752, 3756, 3896, 3886, 218.

(124) Souligné dans l'original.

Id. à « ...de S<sup>t</sup> Germain... ». « Monquin, 17 28/2 70. » (La *Corr. gén.* indique, par erreur, Ms. fr. 202, non 203). — 118 (f. 241-242)<sup>128</sup> : Id. à « ...[Jacob] Vernes... » « A Paris le 2 d'Avril 1755. » E. M. P. Cachet de cire rouge, oriental. — 119 (f. 243-244)<sup>129</sup> : Id. non s. au même. « A l'Hermitage le 4 Avril 1757. » E. M. P. Oublie à l'empreinte orientale. — 120 (f. 245-246)<sup>130</sup> : Id. « A Montmorenci le 25 mars 1758. » E. M. P. Cachet au navire (non arraché, ainsi que l'indique la *Corr. gén.*). — 121 (f. 247-248)<sup>131</sup> : Id. « A Montmorenci le 25 May 1758<sup>132</sup>. » E. M. P. — 122 (f. 249-250)<sup>133</sup> : Id. « A Montmorenci le 4 Juillet 1758 ». E. M. P. Oublie à l'empreinte du navire. — 123 (f. 251-252)<sup>134</sup> : Id. « A Montmorenci le 6. 8<sup>bre</sup> 1758. » E. M. P. — 124 (f. 253-254)<sup>135</sup> : Id. « A Montmorenci le 22. 8<sup>bre</sup> 1758. » E. M. P. — 125 (f. 255-256)<sup>136</sup> : Id. signéc. « A montmorenci le 14 Juin 1759. » E. M. P. — 126 (f. 257-258)<sup>137</sup> : Id., non signée. « A Montmorenci le 18. 9<sup>bre</sup> 1759. » E. M. P. — 127 (f. 259-260)<sup>138</sup> : Id. « A Montmorenci le 9 fev<sup>r</sup> 1760. » E. M. P. — 128 (f. 261-262)<sup>139</sup> : Id. signée. « a Montmorenci le 24 Juin 1761. » E. M. P. Cachet au navire (non à la devise, ainsi que l'indique la *Corr. gén.*). — 129 (f. 263-264)<sup>140</sup> : Id. « A Môtiers le 14 fev<sup>r</sup> 1765. »

7. Soc. J. J. R. — Ms. R. 107.

[Copies de lettres à Coindet, etc.; 1740-1768 et sans date.]<sup>141</sup> Soit 1 vol. intitulé au dos: Lettres/de/Rous-

(129)-(131), (133)-(136) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 359, 490, 500, 518, 549, 560, 652.

(137)-(140) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 699, 746, 1090, 2455.

(141) Pour la publ., voyez ms. N<sup>o</sup> 6 (Ms. fr. 203), notes aux pièces 7, 9-13, 15-18, 20-21, 23, 25-29, 31, 35, 37, 39-42, 45, 47-48, 52, 54, 56, 57, 59, 61, 63, 64, 66, 68, 69-75, 77-79, 81-88, 90, 92, 92 bis, 94, 96-102, 104, 105, 123 ; et *Corr. gén.*, N<sup>o</sup> 545. — Le N<sup>o</sup> 95 de ce ms. : publ. dans *Corr. Rousseau-Coindet*, sous le N<sup>o</sup> 25...

seau/a Coindet/2/1758/[à]1768/. — D'une main non identifiée, avec notes. Avec notes de Jacques Adert et Eugène Ritter.

(Cf. ms. N° 6 : lettres... de Rousseau [à Coindet, etc.] (Bibl. P. et U. : Ms. fr. 203), et *Corr. gén. et Annales J.-J. Rousseau*, t. XIV (1922) : *Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et François Coindet (1756-1768)*, publ. et ann. par Alexis François.)

Papier : 185 f. dont 1 blanc ; 249×200 millim. — XIX<sup>e</sup> siècle. — Reliure demi-chagrin vert. — Legs de M. le Prof<sup>r</sup> Eugène Ritter (†1928).

8. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 236 (Inv. 468).

Vol. intitulé sur pièce au dos : *Lettres/de/J.-J. Rousseau/*. A savoir : principalement copies de lettres (1754-1764) aux De Luc, à Jallabert, Vernes, Pictet, Lullin, Tronchin, Mouchon, etc. ; copiées pour Jacques Adert par Philippe Plan, J. Vivien, etc. — (Quelques-unes en simple indication ou résumé.) — (A part deux messages à De Luc (f. 236 et 164), Paris 13 novembre 1755, Môtiers 3 décembre 1763, — un à Isabelle d'Ivernois (f. 81), sans l. ni d., — et un à Moultou (f. 82), Môtiers 20 septembre 1762, — ces documents ont été publ. dans la *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 171, 172, 176, 182, 187, 189, 192, 194, 195, 198, 199, 223, 250, 252, 254, 262, 301, 336, 340, 484, 576, 597, 613, 615, 634, 655, 702, 703, 934, 1371, 1443, 1453, 1554, 1559, 1560, 1572, 1597, 1600, 1609, 1652, 1705, 1796, 1808, 1822, 1839, 1848, 1860, 1896, 1922, 1936, 1945, 1953, 2147, 2293, 2294, 2400, 2455, 2491, 2537. — Cf. (f. 234) coupure du *Journal de Genève* des 21-22 avril 1851 : art. de Charles Gouraud sur *Lettres inédites de J.-J. Rousseau* ; et (f. 204-209) :

brochure de Ph. Plan : *Deux lettres inédites de J.-J. Rousseau, 1754* ; Genève, 1867 ; in-8°, 12 p. (Extr. du *Journal de Genève* du 30 mars 1867).

Papier : 285 f. de dim. et formats divers (hauteur du vol. : 275 millim.). — XIX<sup>e</sup> siècle. — Demi-rel. et coins percaline. — Achat, Vente Adert du 22 juin 1887 (N° 113 du catal.).

9. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 17.

Copies, par les soins de L. Genonceaux, de lettres à divers (d'après le fonds du British Museum) : Becket, Mme de Créqui, Davenport, De La Nouë, Duchesne, Gouan, Lucadou et Drake, Lenieps; 1752-1769 et sans date<sup>142</sup>. — Avec copie et fac-similé de livres de dépenses, note sur le testament de Rousseau de 1766, silhouette de Rousseau et Voltaire, etc.; il s'y joint des messages administratifs de L. Genonceaux et Th. Dufour, 1905.

Cf. Louis-J. Courtois, *Le séjour de Jean-Jacques Rousseau en Angleterre (1766-1767), Lettres et documents inédits (Annales J.-J. Rousseau, t. VI (1910), p. 1-313)*. — Théophile Dufour, *Quelques lettres de J.-J. Rousseau*, Genève, 1910 ; 8°, 60 p. — *Corr. gén.*

Papier : 63 f. dont 2 impr. et 1 blanc. — XIX<sup>e</sup> siècle. — Don de la Société auxiliaire des sciences et des arts, 1905.

10. Soc. J.-J. R. — Mss. R. 106 et 108.

[Copie de correspondance avec les De Luc, Jallabert, Lullin, Moulou, Pictet, etc., 1754-1765.]<sup>143</sup> En 2

(142) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 152, 1725, 3325, 3000, 3008, 3120, 3094, 3143, 3149, 3188, 3136, 3232, 3239, 3240, 3243, 3248, 3349, 3548, 3747, 3800, 3082, 3133, 3209, 3055, 3090, 3096, 3106, 3815, 3848, 4080, 2974, 1789.

(143) Publ. *ibid.* (mêmes références que pour le ms. N° 8 (Ms. fr. 236), à l'exception de 1371, 1572, 1896, 2455 ; plus 581, 1532, 1830, 1974, 2230, 2473, 188, 193).

vol. intitulés respectivement au dos: *Lettres/inédites/de/J.-J. Rousseau/1/1754/[à] 1763//2/1763/[à] 1772.* — D'une main non identifiée. Avec notes de Jacques Adert et Eugène Ritter. (La pagination est de la main de Théophile Dufour.)

(Cf. ms. N° 8 (Bibl. P. et U. : Ms. fr. 236 (Inv. 468)). *Corr. gén.*, etc., etc.)

Papier : 2 vol., respectivement de 284 p. dont 8 blanches, et 168 p. dont 20 blanches plus une série de p. blanches ; et de 250 × 200 et 248 × 200 millim. — XIX<sup>e</sup> siècle. — Reliure demi-chagrin vert. — Legs de M. le Prof<sup>r</sup> Eugène Ritter († 1928).

11. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 105.

[Copies de lettres à Mme de Verdelin, etc., 1759-1768 et sans date.] <sup>144</sup> Soit 1 vol. intitulé au dos : *Lettres/de/Rousseau/a Madame/De Verdelin/1759/[à] 1771.* — D'une main inconnue, avec notes de Jacques Adert et Eugène Ritter.

(Cf. *Corr. gén.* — *L'Artiste* (1840).)

Papier : 108 f. ; 266 × 203 millim. — XIX<sup>e</sup> siècle. — Demi-rel. peau grise. — Legs de M. le Prof<sup>r</sup> Eugène Ritter († 1928).

12. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 237 (Inv. 1338).

« *Correspondance/de M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Germain/...Avec/M. Jean Jacques Rousseau/...* » — D'une main inconnue. P. 1-6 : « *Introduction/pour l'eclaircissement des lettres/de M. Rousseau, des réponses de/M<sup>r</sup> de Saint Germain, et de la relation qu'il a eu[e] avec lui.* »

(144) Publ. *ibid.* respectivement sous les N°s 722, 723, 720, 744, 728, 752, 760, 914, 948, 954, 1230, 1257, 757, 1517, 1622, 1684, 1748, 1768, 1794, 1854, 1908, 1955, 1989, 2009, 2126, 2130, 2168, 2221, 2296, 2366, 2420, 2500, 2501, 2536, 2545, 2566, 2673, 2688, 2694, 2771, 2797, 2818, 2838, 2863, 2872, 2913, 2927, 2958, 3032, 3383, 3393, 3417, 3549, 3649, 2592, 2879...



— P. 7-90 : ladite correspondance (1768-1772 et s. d.). Les lettres de Rousseau, à part celles du 31 octobre 1769 et du 14 juillet 1770, publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 3752, 3576, 3884, 3886, 3901, 3918, 3927, 3953, 3986, 4026. — P. 90 : blanche. — P. 91-96 : « *Observations/Sur M<sup>r</sup> Rousseau.* » — P. 97-105 : « *Clef des Noms.* » — Le ms. se termine par 1 p. blanche.

Papier ; approx. : 228×175 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Demi-rel. maroquin rouge. — Achat Etienne Charavay, 1889.

13. Concentration de lettres disséminées dans divers dossiers (la provenance des documents du Dossier dit ouvert de la Bibl. p. et u. n'a pas été donnée chaque fois. Il s'agit d'ailleurs d'achats et non de dons). Lettre a. s. à « *...Madame de Warens...* », « *Montpélier 4<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1737* »<sup>145</sup>. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — « Copie [autogr. non s.] de « la lettre écrite par Rousseau à *Madame de Sourgel.* » « *le... [1739]* »<sup>146</sup>. (Id. — Id.) — Lettre a. non s. à [Madame de Warens]. « *Venise 5<sup>e</sup> Octobre 1743* »<sup>147</sup>. » (Id. — Id.) — Id. « *A Paris le 25<sup>e</sup> fevr 1745* »<sup>148</sup>. » (Id. — Id.) — Lettre a. non s. « *Le 29<sup>e</sup>* » [février (lisez 1<sup>er</sup> mars) 1745] »<sup>149</sup>. (Id. — Id.) — Lettre a. s. à « *...Bou-« chaud-Duplessis...* ». « *A Paris le 14 7<sup>bre</sup> 1745* »<sup>150</sup>. » E. Trace de cachet de cire rouge. (Id. — Id.) — Id. à [Madame de Warens]. [Probablement novembre 1745<sup>151</sup>.] (Id. — Id.) — Id. à [Voltaire]. « *A Paris le « 11<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1745* »<sup>152</sup>. » (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466). — Id. à « *...Madame de Warens...* ». « *A Paris*

(145)-(156) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 21, 27, 58, 93 (chiffré par erreur 73), 93 bis (où il est expliqué que c'est un P.-S. du N<sup>o</sup> 93), 718 (ou 95 bis), 97, 96, 99, 102, 132, 250.

« le 17 X<sup>bre</sup> 1747 <sup>153</sup>. » M. P. (Id. — Dossier dit ouvert.)  
 — Id. à la même. « A Paris le 27<sup>e</sup> Janv<sup>r</sup> 1749 <sup>154</sup>. » M. P.  
 (Id. — Id.) — Copie dactylographiée d'une lettre à  
 Madame de Créqui. Paris, 9 octobre 1751 <sup>155</sup>. (Soc.  
 J. J. R. — Ms. R. 22 (renfermant également la copie  
 dactylogr. d'une lettre à J.-F. de Luc. Paris, 25 no-  
 vembre 1755 <sup>156</sup>. Total : 3 f. (portant des annotations  
 de la main d'Alexis François, Th. Dufour et du dona-  
 teur), plus une lettre de ce dernier, 2 juillet 1905 ;  
 don de M. Félix Liouville (Paris), 1906). — Lettre a.  
 non s. à « ...Madame de Créqui... » « Ce Lundi à onze  
 « heures en recevant votre billet d'hier ». [1751-  
 1752 <sup>157</sup>]. M. P. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 55.) — Id. à la  
 même. « Ce mercredi. » [1752] <sup>158</sup>. Oublie rouge. (Soc.  
 J.-J. R. — Dépôt 3, fait par M. Edouard Audeoud.)  
 — Id. à « ...Madame de Warens... ». « Paris le 13 fé-  
 « vrier. 1753 » <sup>159</sup>. M. P. (Bibl. P. et U.). — Dossier dit  
 ouvert.) — Id. s. à « François Mussard ». « A Dijon,  
 « le 9. Juin 1754 <sup>160</sup>. » (Id. — Id.) — Billet a. s. à  
 « ...[Jacques François] De Luc... » [Genève,] « Ce  
 « Vendredi Matin [juillet 1754] <sup>161</sup>. » (Id. — Id.) —  
 Lettre a. s. à « ...[Jacob] Vernes... ». « A Paris le  
 « 15 8<sup>bre</sup> 1754 <sup>162</sup>. » E. M. P. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 84,  
 renfermant également attestation d'authenticité du D<sup>r</sup>  
 [Jean Charles Coindet] à [J.-M. Jean Mirabaud],  
 21 mai 1842 ; et une attestation de celui-ci : *cadeau  
 de mon neveu Coindet, qui doit servir aux Souvenirs  
 du philosophe genevois, que je compte réunir au  
 Bosquet de Julie*. Total... f., plus une lettre du dona-  
 teur, 6 février 1919 ; don de M. Ivan Mirabaud, 1920).  
 — Copie d'une lettre à... Lenieps. Genève, 9 sep-

(157)-(164) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 134,  
 146, 117, 165, 172, 181, 175, 1330.

tembre 1754<sup>163</sup>. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 73, renfermant également la copie d'une lettre à Duchesne. Montmorency, 9 avril 1762<sup>164</sup> ; et d'une lettre à Morel Disque. Amiens, 26 mai 1767<sup>165</sup>. Total: 7 f., de la main de Louis Thomas ou Alexis François; don de ceux-ci, 1914.) — Lettre a. s. à « ...*Rey/Libraire...* ». « *A Paris le 16 9<sup>bre</sup> 1754*<sup>166</sup>. » E. M. P. Trace de cachet ou d'oublie rouge. — Copie, non autogr., d'une lettre à Jean Perdriau. Paris, 20 février 1755<sup>167</sup>. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 78, renfermant également les copies non autogr. d'une lettre à Jean Jallabert, Paris, 20 décembre (?) 1755<sup>168</sup>, — et d'une lettre à Jean Sarasin, Montmorency, 29 novembre 1758<sup>169</sup>; plus une lettre du donateur, Orbe 15 octobre 1915, et une du Professeur Eugène Ritter, 10 octobre 1915, donnant des indications bibliographiques de lui-même et du Professeur Alexis François. Total 4 f.; don du Pasteur Félix Bungener, 1917.) (D'après des notes apposées à ces lettres, il semble être question d'une collection Maunoir, vendue à Londres.) — Lettre a. s. à « ...[*Jacob Vernes*]... » « *A Paris le 28 mars 1756*<sup>170</sup>. » E. M. P. Traces de cachet rouge. (Bibl. P. et U. — Ms. Suppl. 1036 (legs de M<sup>me</sup> Vernes d'Arlandes<sup>†</sup>, 1922), f. 66-67). — Id. non s. à [*Jacob Vernes*]. « *A Montmorenci le 18 fev. 1758*<sup>171</sup>. » (Bibl. P. et U. — Id., f. 68-69.) Voir une photographie de cette pièce (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 94). — Id. s. à « ...*Madame de Créqui...* » « *A Montmorenci le 13 8<sup>bre</sup> 1758*<sup>172</sup>. » Début: « *Quoi, Madame, vous pouviez...* » Trace d'oublie rouge. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Id. non s. à « ...[*Jacob Vernes...*] », « *A Montm:[orency] le 21 9<sup>bre</sup> 1758*<sup>173</sup>. » E. M. P. (Id. —

(165)-(174) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 3358, 184, 212, 262, 570, 287, 474, 578, 576.

Ms. fr. 232 (Inv. 466). — Id. s. à « ...*De Luc Père...* », « *A Montmorenci le 2 X<sup>bre</sup> 1758* <sup>174</sup>. » E. M. P. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 25. (Photographie jointe).) — Id. à « ...*Le-  
« nieps...* ». « *A Montmorenci le 7 mai 1759.* <sup>175</sup> » E. M. P. Cachet de cire rouge à la devise. (Soc. J.-J. R. — Don de M. et M<sup>me</sup> Edouard-Audeoud-Monnet, 1936). — Photographie de 2 lettres a. s. à « ...*Jean-Ami Martin...* », datées de: « *A Montmorenci le 8 7<sup>bre</sup> 1759* <sup>176</sup> » et « *A. Montm.: [orency] Ce Vendredi 14.* » [septembre ou décembre 1759 <sup>177</sup>.] (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 11; don du D<sup>r</sup> Léon Revilliod, 1905) — Id. d'une lettre a. s. à « ...*de Formey...* ». « *A Montmorenci le 6 7<sup>bre</sup> 1760* <sup>178</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 31) — Lettre a. s. à « ...*de Bas-  
« tide...* ». « *A Montmorenci le 18 décembre 1760* <sup>179</sup>. » (Jointe : une photographie.) (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 26.) — Id à « ...*Lenieps...* » [Montmorency, 17 ou 18 juin 1761 <sup>180</sup>.] E. Trace de cachet ou oublie rouge. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Copie non autogr. d'une lettre à [d'Offreville]. A Montmorency, 4 octobre 1761 <sup>181</sup>. Jointe: lettre du donateur, 1904. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 5 ; don de M. Théod. Vernet, 1904). — Lettre a. s. à [...Duchesne]. « *A Montmorenci le 12 fev<sup>r</sup> 1762* <sup>182</sup>. » (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Lettre a. s. [au même]. « *Mm.: [Montmorency] 12 mars 1762* <sup>183</sup> ». (Id. — Id.) — Id. à « ...*M[arc] Michel Rey...* ». « *MM [Montmorency,] 25 mars 1762* <sup>184</sup>. » E. (Soc. J.-J. R. — Don Audeoud-Monnet, déjà indiqué.) — Copie (2 f.) faite par E. H. Wright (Columbia University, New-York) d'une lettre a. s. à Madame de Créqui. A Montmorenci « le 29 mai 1762 <sup>185</sup> ». (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 88; don du

(175)-(187) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 632, 677, 678, 869, 949, 1087, 1137, 1277, 1301, 1313, 1373, 1381, 1441.

Prof<sup>r</sup> E. H. Wright, 1921.) — Lettre a. s. à « ...Le-  
« nieps... ». « MM:[Montmorency] le 29. May 1762<sup>186</sup>. »  
E. M. P. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 59.) — Id. à « ..Ma-  
« dame Cramer Delon... ». « A Yverdun le 2 Juillet  
« 1762<sup>187</sup>. » (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466). —  
Id. à « ...Tissot/Docteur en Médecine... ». « A Mô-  
« tiers-travers 22 juillet 1762<sup>188</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Ms.  
R. 30, renfermant également : Lettre a. non s. à  
« M\*\*\*[de Félice]. » « A Motiers le 14. mars 1765<sup>189</sup>. »  
Lettre a. s. à « ...Tissot/Docteur en Médecine... ». « A  
« Motiers le 16. mars 1765<sup>190</sup>. » E. M. P. — Id. non s.  
au même. « A Motiers le 1<sup>r</sup> avril 1765<sup>191</sup>. » E. — Id. s.  
[au même]. « A Motiers le 20. Avril 1765<sup>192</sup>. » E. —  
Id., signée: « Renou » au même. « A Bourgoin le Jan-  
« vier 1768 [lisez 1769]<sup>193</sup>. » E. — Id. [au même].  
« A Monquin le pr. fev<sup>r</sup> 1769<sup>194</sup>. » E. — Billet, non de  
la main de Rousseau, au verso d'une carte à jouer :  
« Voila Mademoiselle... c'est s'engager a les remplir ». Sans l. ni d. Au-dessous, de la main de Tissot : « De  
« Rousseau à M<sup>lle</sup> [ou M<sup>me</sup> ?] Dyvernois en lui en-  
« voyant un lacet qu'il avoit fait ». — Au dossier sont  
 joints un texte littéraire<sup>195</sup>, 2 lettres de Jean Rousseau  
 à J. L. de Tournes, Londres, 2 et 16 mai 1786, une  
 copie partielle, de la main de Tissot, d'une lettre de  
 Jean Rousseau à de Tournes Lullin, sans l. ni d., et un  
 résumé de lettre, de la main de Tissot, sans l., 8 fé-  
 vrier 1767. Total : 25 f. dont 2 blancs (dim. div.)  
 don des héritiers de Mme Diodati-Eynard, 1907.) —  
 Photographie d'une lettre a. s. au [roi de Prusse Fré-

(188)-(199) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 1469, 2519, 2525, 2548, 2586, 3773, 1575, 3789, 1608, 1822, 1901, 2013.

(195) Texte de la main de Rousseau (2 f. dont 1 blanc ; dim. 145 × 200 millim.) : « La première chose... morale dans.../ les Societes ».

déric II]. « A Môtiers-travers, le 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1762 <sup>195 bis.</sup> » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 74 ; don Walter, 1914). — Lettre a. non s. à « ...*Madame de Boufflers...* ». « A « *Motiers le 26. 9<sup>bre</sup> [1762] <sup>196</sup>* ». E. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Id. s. à [J.-F. De Luc]. « à « *Môtiers le 28 may 1763 <sup>197</sup>* ». Avec note, sur f. séparé, de [l'archiviste d'Etat (M. Paul E. Martin)]. (Soc. J.-J. R., Dépôt 1; de la Société d'histoire et d'archéologie, 1920.) — Lettre a. s. à « ...*Madame de La Tour « Dupin...* ». « A *Motiers le 26 Aoust 1763 <sup>198</sup>* ». E. (Id. — Id.) — Id. à [d'Escherny]. « A *Motiers le 2 fev<sup>r</sup> 1764 <sup>199</sup>* ». (Soc. J.-J. R. — Don de M. et M<sup>me</sup> Edouard Audeoud-Mouquet, 1936.) — Copie moderne d'une lettre à Jérémie de Pourtalès. Motiers le 26 mai 1764 <sup>200</sup>. Id. à Henri David Petitpierre. De Motiers le 15 juillet 1764 <sup>201</sup>. Id. de 2 lettres à Jean Foulquier. Motiers le 18 8<sup>bre</sup> 1764 <sup>202</sup>. De Motiers le 25 X<sup>bre</sup> 1764 <sup>203</sup>. (Ces documents sous ce titre : *Extraits de la correspondance de Jean Gal Pomaret, dit Jonvals, pasteur du désert à Ganges (1712-1790), conservée par MM. Emile du Cailar, notaire, et Eugène du Cailar, à St Hippolyte du Fort*. Soit dossier de 9 f., de la main du donateur.) (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 19 ; don de M. le Prof<sup>r</sup> Bernard Bouvier, 1906). — Lettre a. s. à « ...*Madame de Créqui...* », « A *Motiers-travers le « 21 juillet 1764 <sup>204</sup>* ». M. P. Cachet de cire rouge à la devise. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 51.) — Id. à « ...*de « Sauttershaim...* », « A *Môtiers le 7 8<sup>bre</sup> 1764 <sup>205</sup>* ». E. (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) — Photographie d'une lettre a. s. à [Hirzel] <sup>206</sup>. « A *Motiers le*

(200)-(209) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 2093, 2141, 2243, 2346, 2151 (sauf le post-scriptum de la 3<sup>e</sup> p. : « *Je « reçois votre lettre... pontarlier.* » (la fin biffée)), 2223, 2278, 2353, 2324, 2414.

« 12. 9<sup>bre</sup> 1764. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 91 ; don de M. Auguste Bouvier, 1920.) — Lettre a. s. à « ...Du Chesne... », « A Motiers le 30 X<sup>bre</sup> 1764<sup>207</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 16.) — Id. à « ...Abauzit... », « A Motiers-Travers le 9 X<sup>bre</sup> 1764<sup>208</sup>. » (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) — Billet autogr. non s. à [J.-A. De Luc ?] « ce 2 fev<sup>r</sup> 1765<sup>209</sup>. » (Bibl. P. et U. — Impr. : Gf. 560.) — Id. à « ...[Jacob] Vernes... », « A Môtiers le 4 fev<sup>r</sup> 1765<sup>210</sup>. » M. P. (Bibl. P. et U. — Ms. Suppl. 1036 déjà indiqué, f. 70-71). — Id. au même. « A Motiers le 24 fev<sup>r</sup> 1765<sup>211</sup>. » M. P. (Id. — Ibid., f. 72-73). — Id. à « ...Du Chesne... », « A Motiers-Travers le 26. May 1765<sup>212</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 21.) — Minute non s. d'une lettre à [Klupffel]. [Mai 1765]<sup>213</sup>. (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) Fac-similé d'une lettre a. s., sans dest. indiqué. « A Motiers le 1<sup>er</sup> Juin 1765. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 150; don de M. Charles Eggimann (Paris), 1933.) — Lettre a. s. à « ...Du Chesne... », « A Motiers le 15 Juin 1765<sup>214</sup>. » (Bibl. P. et U.) — Dossier dit ouvert.) — Photographie d'une lettre a. s. à « ...la Communauté de Couvet... », « A l'Isle S<sup>t</sup> Pierre le 15. 7<sup>bre</sup> 1765<sup>214 bis</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 12 ; don de la Bibliothèque de Neuchâtel, 1905). — Lettre a. non s. à « ...Roguin... », « à l'Isle le 23 8<sup>bre</sup> 1765<sup>215</sup>. » (La 3<sup>e</sup> p. : blanche, et privée de près de sa moitié.) (Jointe, sur 1 f. à part, une note d'identification de cette lettre, signée Faezy. Berne, 9 8<sup>bre</sup> 1765.) (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) — Id. à « ...Madame de Créqui [ce dernier mot raturé]... » « Au Temple le 3 Janv. 1766<sup>216</sup>. » M. P. (Id. — Id.) — Id. à « ...Guy... », « A Wootton le 15 9<sup>bre</sup> 1766<sup>217</sup>. » — (Ren-

(210)-(219) Publ. dans *Corr gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 2422, 2475, 2654, 2648, 2675, 2761, 2802, 2904, 3163, 3235, 3254.

ferme un message « *Pour M. de la Roche.* » (Publ. dans *Corr. gén.*, N° 3164) ; et un « *Pour M. Lalliaud.* » (Publ. dans *Corr. gén.*, N° 3162.) — Copie, non autogr. (2 f. dont 1 blanc), d'une lettre à Deluc, Commissaire (la *Corr. gén.* indique : à D'Ivernois, négociant à Genève). Wootton, 31 janvier 1767<sup>218</sup>. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 8 ; il s'y trouve joints 1 extrait, non autogr., d'une lettre à Roustan ; sans l. ni d. (2 f. dont 1 blanc) ; plus 1 lettre du donateur, 30 avril 1904 ; don de M. Eugène de Budé, 1904.) (1 minute autogr., sans l. ni d., en 1 f. de 205×155 millim., de la lettre ci-dessus à D'Ivernois ; à laquelle est jointe 1 lettre de P. Roussillon, sans adresse, du 24 juillet 1795, constitue : Soc. J.-J. R. — Ms. R. 44). — Lettre a. s. à [Guy, libraire]. « *A Wootton le 7. fev<sup>r</sup> 1767*<sup>219</sup>. » E. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Photographie d'une lettre a. s. au [Comte Grégoire Orloff] ; « *A Wootton le 28 février 1767*<sup>220</sup>. » Jointe : 1 lettre de M. Edouard Odier, 2 septembre 1911. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 64 ; don de M. Ackermann, par l'int. de M. Edouard Odier, Ministre de Suisse à Saint-Pétersbourg, 1911.) — Lettre a. s. à [Richard Davenport]. « *A Wootton, le 21 mars 1767*<sup>221</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Don Audeoud-Monnet déjà indiqué.) — Id. à [...de Grandville]. « *Ce mercredi [29 avril 1767]*<sup>222</sup>. » (Soc. J.-J. R. — Dépôt 3, déjà indiqué.) — Id. à Rich[ard] Davenport. « *De France le p<sup>r</sup> Aoust 1767*<sup>223</sup>. » (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Id. non s. à [Guy]. « *Ce 8. 8<sup>bre</sup> 1767*<sup>224</sup>. » (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) — Id. à « *...Guy...* », « *20. X<sup>bre</sup> 1767*<sup>225</sup>. » M. P.

(220)-(234) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N°s 3280, 3307, 3338, 3435, 3500, 3550, 3705, 3732, 3841, 4040, 4052, 4056, 4058, 4064, 4103.



Cachet cire rouge, à la lyre. (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert). — Id. signée « *Renou* » à [Bovier ?] [à Servan ? avocat général à Grenoble]. « *Ce Jeudi* » [août ou septembre 1768 ?<sup>226</sup>] (Soc. J.-J. R. — Dépôt 3, déjà indiqué.) — Lettre a. s. à « ...*Boy de la Tour/ l'ainé...* », « *Bourgoin...* 10. 8<sup>bre</sup> 1768<sup>227</sup>. » E. M. P. (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232. (Inv. 466).) — Lettre a. signée « *Renou* » [au Comte de Laurencie ?] « *A Monquin le 6. 7<sup>bre</sup> 1769<sup>228</sup>.* » (Id. — Dossier dit ouvert.) — Id. à « ...*Ducis...* » « *A Monquin 17 28/1 70.* » 4 p. de 187×115 m.; la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>: blanches; l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 157)<sup>228 bis</sup>. — Copies, de la main de Pierre-Paul Plan, de 6 lettres, à Fernand de Silva Alvarez de Tolède, duc d'Albe (1714-1776); Paris 21 juillet 1772 — 10 février 1774<sup>229-234</sup>. Faisant partie d'un dossier de 24 f. dont 2 blancs, renfermant sa correspondance avec Rousseau. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 83; don de M. Eugène Ritter, 1919.) — Fac-similé, paru dans un N° de [1864] de « *Le Monde Illustré* », d'un fragment de lettre a. pour Du Parc; sans l. ni d. Impr. p. 236; quelques mots d'un art. de la même p., signé Charles Yriarte, y sont relatifs. D'après une note au bas du fac-similé, cette lettre « sera publiée par le « *Journal l'Autographe du 15 octobre.* » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 29; don de M. Jaques Mayor, 1906.) — Lettre a. non s. à « ...*Guy...* » Sans l. ni d. Début: « *Je vous écris, Monsieur...* » Soit 4 p. de 180×151 millim. Sur la 4<sup>e</sup> p., cette indication d'une autre main : « *M. Coindet hôtel Le Blanc rüe de Clery.* » M. P. Fragment de cachet de cire rouge, à la lyre. (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 40.) — Copie non autogr. d'une lettre signée à Milord Maréchal. Sans l. ni d. Dans un

(228 bis) Publ. par P. E. Schazmann dans *Annales Soc. J. J. Rousseau*, T. XXIV.

art. ms. d'Hippolyte Duval, intitulé : *Une lettre oubliée de J.-J. Rousseau à Milord Maréchal*. Début de la lettre : « *Votre lettre m'a donné la satisfaction...* » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 71 : 4 f., plus 1 lettre d'Eugène Ritter à Alexis François, 7 mai 1914, donnant des indications bibliographiques sur cette lettre, etc. ; don de M. Hippolyte Duval (Lyon), 1914.) — Lettre a. non s., sans dest. connu. Sans l. ni d. (1 f. de 203×155 m.). Début : « *Le meilleur moyen, Madame...* » (Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.) — Minute autogr. d'une lettre n. s., sans dest. connu. Sans l. ni d. (2 f. de 245×165 m.). Début : « *Monsieur:/J'avouë que je m'étois attendu... Monsieur:/Il faut convenir Monsieur...* » (Id. — Id.) — Fragment de lettre autogr., sans dest. connu. Sans l. ni d. Soit 1 f. de 97×132 millim. Début : « *Je vous remercie, Messieurs...* » (Soc. J.-J. R. — Ms. R. 41.) — Lettre a. s. à [Guérin]. Sans l. ni d. Soit 2 f. de 190×135 millim. Début : « *Voilà, Monsieur...* » (Bibl. P. et U. — Ms. fr. 232 (Inv. 466).) — Id. non s. à [Duchesne]. Sans l. ni d. Soit 2 f. (dont 1 blanc) de 181×122 millim. Début : « *Je suis fâché...* » (Id. — Id.)

A ces listes doivent être joints les documents autographes suivants, qui se trouvent dans des archives de famille ou aux Archives d'Etat :

14. 9 lettres au Docteur Théodore Tronchin ; lieux divers, 22 décembre 1755-23 juin 1759.

(Archives de Bessinge (Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 254, 301, 336, 340, 581, 613, 615, 634, 655).)

15. 2 lettres à M<sup>me</sup> Cramer-Delon ; Montmorency, 12 février-1<sup>er</sup> mars 1761.

(M. Lucien Cramer (Publ. *ibid.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 1003, 1052).)

**16.** 3 lettres à Philibert Cramer ; Motiers-Travers, 13 octobre-9 décembre 1764.

(M. Robert Rochette (Publ. *ibid.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 2230, 2315, 2326).)

**17.** 2 lettres à Paul Moulou ; Montmorency, 23 décembre 1761 ; Motiers-Travers, 7 avril 1764.

1 minute autogr. : [Des poursuites contre les écrivains.] Publ. par Th. Dufour (*Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 257-260).

(Hoirie De Crue de Stoutz (la première publ. *ibid.*, sous le N<sup>o</sup> 1221).)

**18.** Lettre a. s. [au 1<sup>er</sup> Syndic Jacob Favre]. « *A Motiers-travers le 12 May 1763.* » (Archives d'Etat de Genève, P. H. 4870. (Publ. dans *Corr. gén.*, sous le N<sup>o</sup> 1807).) — (Copie autogr. à la Bibl. P. et U. (Ms. fr. 203, pièce III: 1 p. de 244×182 m. Cf. note à p. 193 de ce catal.) — Copie, non autogr. de la Réponse à [Marc] Chapuis, 26 mai 1763 : 4 p. de 245×185 m. (*Ibid.*, P. H. 4871. (Publ. dans *Corr. gén.*, sous le N<sup>o</sup> 1821).)

Correspondance : voyez aussi mss. N<sup>os</sup> **21, 24, 54, 50.**

DAPHNIS ET CHLOÉ

Voyez ms. N<sup>o</sup> **46.**

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Voyez ms. N<sup>o</sup> **21.**

DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ

Voyez ms. N<sup>o</sup> **21.**

DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

Voyez mss. N<sup>os</sup> **19, 20.**

DIVERS

Voyez aussi ms. N<sup>o</sup> **17.**

**19.** Soc. J.-J. R. — Ms. R. 89.

Vol. gris cartonné, intitulé, non de la main de

Rousseau, « *Rousseau/Mélanges* », et portant, de part en part, mais non de la main de celui-ci, des noms qui semblent être de typographes chargés d'une impression ou réimpression des textes. — Avec 2 messages du donateur.

A savoir :

1 (chiffré 2). Annotations (corrections, etc.) autogr. de Rousseau, apposées à un ex. de l'éd. orig. du *Discours/qui a remporté le prix/à l'Académie de Dijon. En l'année 1750*. A Genève, chez Barillot et fils, s. d., ; 8°, V 62 p. En particulier, au verso du titre, un « *Avertissement* ». Début : « *Qu'est-ce que la célébrité ? Voici le/malheureux ouvrage... une rigueur qui l'est encore plus.* »

2 (chiffré 1). Id., apposées à un ex. de la *Lettre de J. J. Rousseau/de Genève/ a M. Grimm,/sur la réfutation de son Discours, par M. Gautier...* A Paris, ce prem. Nov. 1751. Sans l. ni d. ; 8°, 31 p. En particulier, sur la 1<sup>re</sup> p. : « *N B Otez le nom de M. Grimm.* »

3 (chiffré 5). Id., apposées à un ex. des *Observations de/Jean-Jacques Rousseau,/de Geneve. Sur la Réponse qui a été faite à son Discours*. Sans l. ni d. ; 8°, 62 p. En particulier, sur la 1<sup>re</sup> p. de garde : « *Réponse au/Roy de Pologne/Duc de Lorraine.* »

4 (chiffré 6). Id., apposées à un ex. de la *Dernière/Réponse de J. J. Rousseau...* (faisant suite au précédent : 1 p. non ch., 1 p. blanche, p. 63-130 ; sans l. ni d. ; 8°).

5 (chiffré 7). Id., apposées à un ex. de la *Lettre/de Jean-Jacques Rousseau... Sur une nouvelle Réfutation de son Discours...* Sans l. ni d. ; 8°, 7 p. A la p. 1, est collé un emplâtre.

6 (chiffré N. 1 sur la p. de titre, après la préface). Id., apposées à un ex. de *Narcisse...* Sans l., 1753 ; 8°.

XXXIII p. plus 1 p. blanche non ch., 4 p. non ch. dont 1 blanche, 62 p.

7 (chiffré N. 11). Id., apposées à un ex. de la *Lettre sur la musique françoise./...* Sans l., 1753 ; 8°, 6 p. non ch., dont 1 blanche, 92 p. En particulier, une annotation de 13 lignes, collée au bas de la p. 2 : « *Nous sommes encore en France à l'égard de nôtre Musique... satisque eruditos delectet ;* » (la fin soulignée dans le texte) ; et une de 35 lignes, collée sur la p. 3 : principalement texte (ou citation de texte) latin.

6 (chiffré N. 6) « *Pygmalion. Scène lyrique...* » Soit ms. de 14 p. (2 p. non ch., dont la 2<sup>de</sup> blanche, p. 1-10, 2 p. non ch.) non autogr., mesurant approx. 187×110 millim. ; où remarqué quelques corrections autogr. Sur la p. de titre, cette note biffée, non autogr. : *Cette copie faite pour l'Auteur a été corrigée de/sa main, et vaut un original par là-même.*

Don de M. Ernest Favre, 1921.

20. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 149.

Fragment, en 6 f. de 225×175 millim, de copie du « *Discours sur les/sciences et les arts...* » D'une main du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Don de M. Charles Eggimann (Paris), 1933.

21. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 204 (Inv. 453).

Vol. intitulé sur pièce au dos : *Collection/Coindet/J.-J. R./Divers.*

Renferme, entr'autres, ceci de Rousseau: F. 88-89<sup>235</sup> : 2 copies d'une lettre « à M[adame]... de Pompadour qui avait pris un Rôle dans le Devin du village, joué à Bellevüe... » Paris le [7] Mars 1753. — F. 91-92 : « [Copie de la] Traduction de la Romance de Metastase... » — F. 93-96<sup>recto</sup> : « [Id. de] L'Allée de Silvie. » — F. 96<sup>verso</sup>-99 : « [Id. de l']Epître à

« *Monsieur De Bordes.* » — F. 101-112 : [Id. de description des 12 planches de La Nouvelle Héloïse.] — F. 113-130 : « [Id. de] *La Reine Fantastique.* » — F. 131-146<sup>236</sup> : Id. d'1 lettre à Voltaire. L'H[ermitag ?]e, 18 août 1756. — F. 148-151<sup>237</sup> : Id. d'1 lettre à l'abbé Raynal. Juillet 1753. — F. 152-159 : « [Id. de] *Le Persifleur.* » — F. 160-168 : « [Id. de] *Lettre d'un Symphoniste de l'Académie Royale de Musique. à ses camarades de l'Orchestre.* » — F. 171-191 : « [Id. de] *La découverte du Nouveau Monde Tragedie.* » — F. 196-200, 207-208 : [Notes et vers, dont vers sur Michel Servet. — En tout ou partie de Rousseau.] — F. 205 : — Copie d'1 lettre à [Madame de Chenonceaux]. M[ontmorency], 4 octobre 1758.

Ces copies sont de la main de François Coindet.

Papier ; vol. complet : 210 f. dont 7 modernes et 20 blancs ; dim. et formats divers (hauteur du vol. : 270 millim.) — xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles. — Demi-rel. et coins parch. — Don du D<sup>r</sup> Jean-Charles Coindet.

22. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 228 (Inv. 463).

A savoir, ms. autogr., intitulé au recto du premier plat de la couverture (lettres dorées) : *Morceaux divers.*<sup>238</sup> Foliotation moderne, à l'encre rouge.

F. 1-6 : « *Ce fut durant une belle nuit d'Été... il en avoit la source en lui lui [sic] même.* »<sup>239</sup> Verso du f. 1 : blanc. — F. 70<sup>ro</sup> (verso blanc), 22<sup>ro</sup><sup>240</sup> : « *Vous*

(235-237) Publ. dans *Corr. gén.*, respectivement sous les N<sup>os</sup> 155, 300, 159 (la *Corr. gén.* la place à juin 1753), 545.

(238) Cf. Eugène Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. XI (1916-1917), p. 220-221).

(239) [Morceau allégorique sur la révélation.]

(240) [Lettre I sur la vertu et le bonheur.] — Cf. *Corr. gén.*, t. 3 : *Appendice* ; Eug. Ritter dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 109 sq.

« *cherchez à m'embarrasser plus qu'à vous/instruire...  
 « bienfaits que j'ai reçus d'elle.* » — F. 8-15 (plus modernes) (tous les versos: blancs) : Copie, plus complète, de la main de..., du même texte. — F. 16-21 : blancs, plus modernes. — Verso du f. 22 : blanc. — F. 23-24<sup>verso</sup> : « *Lettre 2./L'objet de la vie humaine.../ « ...on perd même la science qu'on croyait avoir* ». <sup>241</sup> — F. 25-26 : blancs. — F. 27-30<sup>recto</sup> : « *Lettre 3<sup>e</sup>./Nous « ne savons rien, ma chère Sophie, ...voilà tout ce « que nous/savons.* » <sup>242</sup> — Verso du f. 30 : blanc — F. 31-33<sup>recto</sup> : « *Lettre 4./Plus l'h. : se regarde.../ « ...qui soit praticable à/l'homme.* » <sup>243</sup> — F. 33<sup>verso</sup>-34, blancs. — F. 35 : note d'une autre main, rel. à la pièce qui suit : « *cette pièce se lie à la polémique qui s'engagea.../à propos du discours de « Dijon* ». — F. 35<sup>verso</sup>-38<sup>verso</sup> : « *Forcé par de nouvelles attaques... à l'une et tout son bonheur a être « utile à l'autre.* » <sup>244</sup> — F. 36<sup>recto</sup>, 37<sup>recto</sup>, 38<sup>recto</sup> : blancs. — F. 39<sup>recto</sup>-40<sup>verso</sup> : « *...A force de nouvelles combinaisons a force d'habitude de/regarder et de réfléchir, la raison... l'admiration des imbecilles et le/ « triomphe des fourbes et à des peines et « des récompenses arbitraires pour/* ». <sup>245</sup> — F. 41<sup>verso</sup>-42<sup>recto</sup> : « *Préface* <sup>246</sup>. *Je vais dire la vérité, et je la « dirai du ton qui lui convient... m'a mis la plume à*

(241) Lettre II [sur la vertu et le bonheur].

(242) Lettre III [sur la vertu et le bonheur].

(243) Lettre IV [sur la vertu et le bonheur].

(244) [Préface d'une seconde lettre projetée à M. Bordes.]

(245) [Fragment présumé du Discours sur l'inégalité.]

(246) [Préface de Fragments des institutions politiques. Publ. dans *The political writings of Jean Jacques Rousseau ed. from the original manuscripts and authentic editions with introductions and notes by C. E. Vaughan* (Cambridge, 1915, at the University Press, 2 vol. 8°), vol. I, p. 350-351.

« *la main,* / [puis un texte biffé]. — F. 41<sup>verso</sup>, 42<sup>verso</sup>, 43, 44<sup>recto</sup> : blancs. — F. 44<sup>verso</sup> : [une liste] : « *Grandeur des Nations... Examen de la Rep. de Platon*<sup>247</sup>. »

Papier : 44 f. de dim. div. (hauteur du vol. : 264 millim.). — xviii<sup>e</sup> siècle. — Rel. xix<sup>e</sup> siècle maroquin rouge, long grain, nervures, plats ornés. — Don de M<sup>me</sup> Amélie Streckeisen, née Moulto, 1882.

**23.** Bibl. P. et U. Ms. fr. 241 (Inv. 466).

Note autogr. de Rousseau, composée de 13 lignes et 3 mots et apposée au f. 13<sup>verso</sup> d'un dossier de 14 f. de dim. div. (max. 245×185 millim.), constitué principalement de notes ou copies de la main de Pierre Prevost (de Genève, professeur et physicien, 1751-1839), ou Guillaume Prevost (1799-1883), et relatives soit à la comparution au Châtelet de Delisle de Sales, auteur de la *Philosophie de la Nature*, soit à la mort de Rousseau.

Cette note de Rousseau fait suite au Récit (f. 12-13) copié de la main de P. Prevost, « *de ce qui s'est passé au Châtelet Vendredi par rapport à l'Auteur de la Philosophie de la Nature* », et concerne ce sujet. — Début du texte de Rousseau : « *A l'empressement de me montrer cette paperasse...* » ; fin : « *de nouvelle prise à laquelle/vous osiez toucher.* » Suivi de cette note de la main de Pierre Prevost : « *N B. Ecrit de la main de J. J. Rousseau en Mars ou Avril 1777.* »

Cette note de Rousseau a été publiée par Théophile Dufour dans : *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau, deuxième série (Annales J.-J. Rousseau, t. II*

(247) Publ. *op. cit.* de C. E. Vaughan, p. 399. Il indique que cette liste doit concerner l'ouvrage *Du bonheur public, ou les Institutions politiques.*



(1906), p. 153-270), p. 268-270, comme second alinéa des : *Notes et observations mises sur des ouvrages*. — Elle a été extraite des Papiers Pierre Prevost, donnés en 1905 par le Professeur D<sup>r</sup> Jean-Louis Prevost et Sir Augustus Prevost.

24. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 244 (Inv. 466).

Dossier renfermé dans une enveloppe portant cette annotation de la main de M. Théophile Dufour : « *J. J. Rousseau. Quatre fragments autographes, plus une lettre écrite (vers 1789) pour le compte de Thérèse Levasseur (avec signature fausse)* ».

A savoir: Fragment de f. (de 167×106 m.), renfermant 14 lignes de la main de Rousseau, sur une p. Début: « *Préférence très convenable...* » Fin: « *...en souffre actuellement de semblables.* » Verso: 2 mots et une trace de texte, qui semblent être de la main de M<sup>me</sup> de Warens. — Fragment de f. (de 141×85 m.), renfermant 12 lignes de la main de Rousseau, sur 1 p. Début: « *Je fais grace...* » Fin: « *...égarement de leur jeunesse.* » Verso blanc. — Fragment de f. (de 55×135 m.), renfermant une douzaine de lignes de la main de Rousseau, sur 1 p. Début: « *J'ai passé mes plus belles années...* » Fin: « *...Dans ma retraite et* ». Verso: « *Je certifie que ces lignes sont écrites par J.-J. Rousseau. [Signé:] A. Streckeisen-Moul-tou.* » — Fragment de f. (de 55×100 m.), renfermant 10 lignes de la main de Rousseau, sur 1 p. Début: « *Vien ma Sophie.* » Fin: « *...plus troubles la paix* ». — Lettre de 9 p., écrite d'une main inconnue. Sans lieu ni date. Début: « *Tout est mode...* » Fin: « *...permis à personne.* » Signature: « *Thérèse Rousseau le Vasseur.* » (Fausse, d'après M. Théophile Dufour.) Acquis par l'intermédiaire de Noël Charavay (Paris), 1907.

**25.** Bibl. P. et U. — Ms. fr. 245 (Inv. 466).

F. de 210×164 m., renfermant d'un côté 19 lignes de la main de Rousseau. Début : « *Note d'estampes que j'ai dans des livres...* » Fin : « *...N'est-il point question de la suite des/Planches de l'Encyclopédie ?* » Verso blanc.

Achat Noël Charavay (Paris), 1908 (*Bull. d'autogr. à prix marqués*, N° 387, 63438).

**26.** Soc. J.-J. R. — Ms. R. 151.

Feuillet autogr., approx. de 196×150 millim. : « *Je quittois Paris... bien dangereux.* » Au verso : notes de botanique, de la main de Rousseau : « *Seneka... serratula.* » Avec feuillet d'explication, signé E. Wedgwood. Geneva March 26 1825. — Don de Miss E. Wedgwood, 1933.

**27.** Soc. J.-J. R. — Ms. R. 142.

Photographie d'un texte autogr. : « *Qu'est ce qui rend les loix si sacrées... se mettre à leur discrétion.* » Entremêlé de comptes.

Don de M. Charles Eggimann (Paris), 1931.

**28.** Soc. J.-J. R. — Ms. 46.

F. de 235×177 m., renfermant d'un côté 14 lignes, plus la date, — de la main de Rousseau ; relatives à une question d'épreuves d'imprimerie. Début : « *19 fev<sup>r</sup>/La partie du manuscrit que M. Neaulme demande* ». Fin : « *...que la suite sera dans le même cas.* » Verso blanc.

Achat, inscrit à la date du 10 décembre 1908.

**29.** Bibl. P. et U. — Dossier dit ouvert.

2 f. accollés, mesurant ensemble 112×106 millim. — L'un porte 21 lignes<sup>248</sup> de la main de Rousseau. Début :

(248) Publ. par Louis-J. Courtois dans *La Semaine littéraire* (Genève), t. 33 (1925), p. 261.

« *il ne faut point appliquer à tous les climats...* »  
 Fin : « *...terre/plus ingrate qui le/demande.* » L'autre  
 porte cette note explicative, d'une main inconnue :  
 « *Note autogr. de J.-J. R. coupée du vol. 4. p. 1008,*  
 « *du Dictionnaire des sciences article dimanche* <sup>249</sup>.  
 « *dans la Bibliothèque de D. Davenport Esq. ci-de-*  
 « *vant élève de Rousseau, durant le séjour de celui-*  
 « *cy à Wootton en Stafford Shire.* » Versos blancs.  
 Achat Geering (Bâle), 1925.

30. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 86 (Inv. 238).

Dédicace autogr. de Rousseau : « *Pour la Bibliothe-*  
 « *que de Genève/de la part de Jean Jacques Rousseau*  
 « *Citoyen* » (ce dernier mot souligné), apposée à un  
 f. de garde du « *Journal/du/siège d'Orlean...* ». xv<sup>e</sup> siècle (rel. parch.).

31. Bibl. P. et U. — Impr. : Bc 3508.

Marque de propriété, de la main de Rousseau, sur  
 un f. collé au verso du premier f. de garde de l'ou-  
 vrage : *Huber, Marie. Suite du système sur l'état des*  
*âmes séparées des corps... 2<sup>de</sup> éd., augm. de div. pièces.*  
 Londres, 1739 ; 8<sup>o</sup> (cartonnage xviii<sup>e</sup> siècle).

A savoir : « *Ce present Livre appartient/a J. Ja-*  
 « *ques Rousseau* ».

Acquis de M. Frédéric Raisin, 1909. — (Le reste du  
 vol., donné par le Fonds Auxiliaire de la Bibliothè-  
 que Publique et Universitaire, 1934 (provient de la Bi-  
 bliothèque de M. Théophile Dufour).)

Bibl. P. et U. — Impr. : Bc 3508.

Marque de propriété, de la main de Rousseau, au  
 recto du deuxième f. de garde de l'ouvrage : *Huber,*  
*Marie. Le système des théologiens anciens et mo-*

(249) Ce dernier mot souligné.

*dernes... 3<sup>e</sup> éd., augm. de div. pièces. Londres... 1739 ; 8<sup>o</sup> (cartonnage xviii<sup>e</sup> siècle).*

A savoir : « *Ce present Livre appartient a Jean-Jaques Rousseau* ». De plus, d'après une note au crayon de la main de M. Théophile Dufour, au recto du dernier f. de garde de ce vol., une note ms. de la p. 51 est de la main de Rousseau.

Don du Fonds Auxiliaire de la Bibl. P. et U., 1934 (provient de la bibliothèque de M. Théophile Dufour).

**32.** Bibl. P. et U. — Impr. : Ia 1770.

Note de la main de Rousseau sur la page de titre d'un exemplaire incomplet de l'ouvrage : *M. Vitruvii Pollionis De architectura libri decem...* Lugduni, apud Ioan. Tornaesium, 1552 ; in-4<sup>o</sup>, fig. (rel. xviii<sup>e</sup> siècle, parch.).

A savoir : « *Ad Dominam De Warens.* »

Id. au revers du premier plat de la couverture : « *Edition rare et de prix.* »

Don du Fonds Auxiliaire de la Bibl. P. et U., 1934 (provient de la bibliothèque de M. Théophile Dufour).

**33.** Bibl. P. et U. — Impr. : E 655.

Dédicace autogr. de Rousseau : « *Pour Monsieur de la Pouplinière...* » apposée à : *Discours/sur les/avantages/des sciences/et des arts...* A Genève, chez Barillot et fils, 1752 ; 8<sup>o</sup> (demi-rel. maroquin).

**34.** Bibl. P. et U. — Impr. : Hf 2019.

Note de la main de Rousseau, apposée à la pl. XII de la partie VI de *La Nouvelle Héloïse*, t. 3, Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1769 ; 8<sup>o</sup>, pl. (demi-rel. et coins maroquin). (Œuvres, tome sixième) : « *Cette « froide et ridicule estampe... éditions.* » Le vol. est d'ailleurs annoté par Rousseau en vue d'une nouvelle

éd. Legs du D<sup>r</sup> J.-C. Coindet, 1876. Voyez art. de G. Mauguin et Louis-J. Courtois (*Annales J.-J. Rousseau*, t. XXII (1933), p. 234-238).

35. Soc. J.-J. R. — Icon. R. 273.

Variante de cette note, en photographie. Don de M. G. Mauguin, rédacteur en chef de la Rev. des ét. napoléoniennes, 1934.

Divers : voyez aussi ms. N<sup>o</sup> 13. Voyez *Annales J.-J. Rousseau*, loc. cit.

36. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 90.

EMILE. — Brouillon autogr., dit Manuscrit Favre de l'Emile.

A savoir : 276 f., dont 11 écrits à une époque plus récente que le reste du ms., chiffrés de A à K par les soins de la Bibliothèque de Genève, — et 265 f. originaux (264 de la main de Rousseau, dont 263 chiffrés de la main d'Alphonse Favre (1815-1890)<sup>250</sup>, — père de Léopold Favre (1846-1922), donateur du ms.).

Ce ms. se présente de la façon suivante :

1 f. 4<sup>o</sup>, chiffré A (recto ms., verso blanc), renfermant cette note de la main de Guillaume Moulto<sup>251</sup> (1767-1832 ; fils de Paul, l'ami de Rousseau) : « *Fragments de manuscrits de l'Emile, autographes de J. J. Rousseau, intéressants en ce qu'ils montrent la manière dont Rousseau composait. Ces manuscrits ont été donnés à Mons. Guillaume Favre par son cousin Guillaume Moulto héritier des dépositaires des manuscrits de J. J.* » Suivi de cette précision, de la main de Guillaume Favre (1770-1851) : *mai 1825.*

(250) Sauf le f. 101, chiffré par les soins de la Bibliothèque de Genève; quant au second f. 231, celle-ci en a complété la numération en 231 bis.

(251) Ainsi que l'atteste cette note de la main de Guillaume Favre, sur la même page : « (*écriture de Mr Guillaume Moulto.*) »

Au-dessous, se trouve une note, de l'écriture d'Alphonse Favre, relative au nombre des feuillets ; note que l'analyse donnée ici du ms. est de nature à rectifier. — 1 f. blanc 4°, chiffré B, plus 4 débris de papier blanc, chiffrés C-F. — 2 f. 4°, dont le second blanc, chiffrés G-H, renfermant 1 page 1/2 de la main de Paul Moulton<sup>252</sup> (1730 ?-1787), à savoir une copie partielle de 2 passages (partie du f. 150) du présent brouillon de l'Emile. — 3 f. 8° (verso des 2 derniers : blanc), écrits en tout ou partie de la main de Léopold Favre, et relatifs aux lacunes du ms., etc. — 265 f. originaux, constitués par 11 cahiers indépendants, 4° ou folio, dont le premier intitulé : « *Table d'Emile*<sup>253</sup>. » Cette table commence (f. 1) par : « *Abbé de St. Pierre comment il appelait les hommes...* » et se termine (f. 49<sup>verso</sup>) par : « *Visages des enfans changent d'expression avant qu'ils parlent...* » (Dans ce cahier, la marge de droite est entaillée en forme de répertoire, qui présente, de part en part, les vedettes alphabétiques A-I, L-T, V, de la main de Rousseau.)

Ces 11 cahiers se décomposent ainsi : [1<sup>er</sup> cahier :] f. 1-49, plus, entre les f. 42 et 43, 1 f. blanc n. ch. (Les rectos des f. 4, 10, 14, 17, 26, 30, 48, — les versos des f. 9, 16, 20, 22, 24, 25, 27, 32, sont blancs, ainsi que les f. 2, 19, 23, 28, 29, 33-47.) — [2<sup>e</sup> cahier :] f. 50-79. (F. 78, 79, blancs.) — [3<sup>e</sup> cahier :] f. 80-93. — [4<sup>e</sup> cahier :] f. 94-103. — [5<sup>e</sup> cahier :] f. 104-126, plus, entre les f. 124 et 125, 1 f. n. ch. — [6<sup>e</sup> cahier :] f. 127-

(252) Ainsi que l'atteste cette note de la main de Guillaume Favre, sur la même page : « (*Ecriture de M<sup>r</sup> Paul Moulton*) ».

(253) D'après *Annales J. J. Rousseau*, t. VIII (1912), p. 237-238, dans *Le manuscrit Favre de l'Emile*, par Léopold Favre, cette table est afférente aux deux premiers livres du ms. d'Emile de la Bibliothèque de Genève (Ms. fr. 205, I (inv. 1324)). — D'autre part, elle embrasse les f. 1-32 du ms. Favre.

138. — [7<sup>e</sup> cahier :] f. 139-150. — [8<sup>e</sup> cahier :] f. 151-174. — [9<sup>e</sup> cahier :] f. 175-198. — [10<sup>e</sup> cahier :] f. 199-228. — [11<sup>e</sup> cahier :] f. 229-262, plus un second f. 231 (foliotation complétée en 231<sup>bis</sup>).

Le texte lui-même de l'Emile commence, au f. 50<sup>recto</sup>, par : « *Les h. les animaux, les plantes, tous les corps/organisés...* ». — Au f. 262<sup>verso</sup>, il se termine par : « *J'espère qu'il remplira son devoir sur/la terre, pour moi j'ai rempli le/mien.* » — Au f. 48<sup>verso</sup>, deux notes autogr., respectivement de 4 et 5 lignes, et commençant respectivement par : « *Billets sur M. Robin.* » — « *Envois dont j'ai./chargé M. Robin.* » — Au f. 49<sup>recto</sup>, liste autogr. de 43 noms de personnes, dont deux biffés ; commençant par : ... « *M. de Gouffecourt.* » — Au f. 49<sup>verso</sup>, cette note autogr. : « *M. d'Angirard fils aîné rue coquillière/à Paris* <sup>254</sup>. » — Au f. 105<sup>verso</sup>, cette vedette autogr. : « *Age d'intelligence* ». — Au f. 241<sup>verso</sup>, cette vedette autogr. : « *des Voyages* ».

Ce ms. comporte, de la main de Rousseau, les chiffres 4, 8, 2, 3, 4, respectivement aux rectos des f. 51, 53, 80, 94, 104.

Au f. 198<sup>verso</sup>, une large tache d'encre ancienne. — Aux f. 51<sup>verso</sup>-53<sup>verso</sup>, des taches d'encre récente.

Au sujet de ce ms., voyez : *Le manuscrit Favre de l'Emile*, par Léopold Favre (*Annales J.-J. Rousseau*, t. VIII (1912), p. 233-316, plus 9 planches de fac-similés).

Papier ; dim. variant, approximativement, de 225 à 265×175 à 195 millim. — xviii<sup>e</sup> siècle. — Emboîtage plus récent que le ms. de Rousseau, 1/2 chagrin rouge, 275×217 millim. — Don de M. Léopold Favre, 1922

(254) Ces deux mots soulignés dans l'original.

(cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. XI (1916-1917), p. 253 (séance du Comité de la Soc. J.-J. R., 4 novembre 1915)). — (D'après registre d'entrée des Archives J.-J. R., donné par J.-J. R. à son ami Paul Moulto).

**37.** Bibl. P. et U. — Ms. fr. 205 (Inv. 1324-1325).

EMILE. — Ms. autogr., incomplet.

Comprend 2 vol., à savoir :

1° Ms. Inv. 1324: In-4° de 331 f. <sup>255</sup>, disposé de la façon suivante :

F. I, moderne, encarté dans la reliure ; renferme une note sur l'état du ms., établie par les soins de la Bibl. P. et U. (Fernand Aubert) et datée de Genève, 30 juin 1908. Verso blanc. — F. II-III, modernes, encartés dans la reliure ; renferment deux notes sur le ms., dont la seconde (f. III) de la main de Charles Coindet (donateur du ms.) <sup>256</sup>. Premier verso blanc.

(255) Selon une foliotation à l'encre rouge, établie par les soins de la Bibl. P. et U. en 1908, époque où le ms. a été relié en 2 vol., celui-ci se trouve constitué, en comptant les f. I-III susindiqués (cf. p. 121 du présent catal.) de 331 f., chiffrés I-III, 1-1 *bis*, 2-7 *ter*, 8-36 *bis*, 37-64 *bis*, 65-126 *bis*, 127-132 *bis*, 133-198 *bis*, 199-292 *bis*, 293-303. ( Cette numérotation traite également comme autant de feuillets autonomes chacun des « emplâtres » mentionnés dans la notice.) (Les f. 93, 217-224, 261-268, — blancs et modernes, — ont été encartés dans la reliure, à titre de remplacement provisoire des p. originales 77-78 du Livre II, 71-86 du Livre III, 37-72 du Livre IV, dont l'absence correspond à une lacune du texte. — Ces lacunes se trouvent respectivement entre fin p. 76 : « ...bonheur de ne plus prier Dieu. » et début p. 79 : « me voyant assister les pauvres... » — fin p. 70 : « ... soir dans sa garde-robe ? » — et début p. 87 : « ferez-vous de ces connoissances... » — fin p. 36 : « ...sur les taces de/personne. » — et début p. 73 : « du monde, disoit Pitagore... »

(256) « J'ai collationné les feuillets du Manuscrit autographe de l'Emile, le feuillet du Livre second qui porte les pages 77 et 78 manque. Au Livre 3°, il manque huit feuillets entre les pages 70



Second verso : formulaire imprimé. P. 1 : « *Emile/ou/ de l'éducation./Livre I* »... Cette p. 1 ouvre une série de 105 p. chiffrées de la main de Rousseau ; plus 4 « emplâtres » mss. non chiffrés, à savoir un sur la p. 2, deux sur la p. 13, un sur la p. 72 ; plus, in fine, 2 p. blanches n. ch. — Suit une nouvelle série, avec, à la p. 1 : « *Livre II* ». Cette série se décompose ainsi : 1 p. n. ch., et, selon pagination de la main de Rousseau, p. 1-76, 79-131 (chiffrée, par erreur, 431), 132-144, 2 p. n. ch., p. 145-154, 2 p. n. ch., p. 155-250 ; plus 3 « emplâtres » mss. n. ch., respectivement sur les p. 20, 144, 154. — Suit une troisième série, avec, à la p. 1 : « *Livre III.* » Cette série se décompose ainsi : selon pagination de la main de Rousseau : p. 1-34, 2 p. n. ch., dont la 2<sup>de</sup> blanche, p. 35-70, 87-121, 1 p. n. ch. — Suit une quatrième série, avec, à la p. 1 (chiffrée d'une autre main que celle de Rousseau) : « *Livre IV.* » Sur cette même p., également d'une autre main que celle de Rousseau, cette indication supplémentaire : « *tome 2<sup>e</sup>.* » Suivent, selon pagination de celui-ci, p. 2-36, 73-140, plus 1 « emplâtre » ms. n. ch. sur la p. 119, et 1 f. non autogr. ni chiffré, collé au bas de la p. 139 en complément du texte des p. 139-140, et contenant in fine : « *fin du tome second.* »

2<sup>o</sup> Ms. Inv. 1325 : In-4<sup>o</sup> de 311 f., disposé de la façon suivante :

Page 141 (dont un emplâtre ms. n. ch. recouvre en haut la pagination) : « *tome 3<sup>e</sup>* » (d'une autre main que celle de Rousseau). De la main de celui-ci : « *Emile/ou/de l'Education/Suite du Livre IV.* »...

« et 87, à cela près le manuscrit est complet. J. Charles Coindet M D / Ce 12 Fevrier 1871. » — La lacune est donc plus grave que ne le disait Coindet.

Cette p. 141 ouvre une série composée des p. 141-388, selon pagination de la main de l'auteur ; plus 6 « papillons » n. ch., recto ms., verso blanc, fixés respectivement devant les p. 223 et 225, au bas de la p. 256, devant les p. 281 et 321 et sur la p. 360 : plus 1 f. n. ch., recto ms., verso blanc, fixé devant la p. 313 ; plus 4 « emplâtres » mss. n. ch., respectivement sur les p. 99, 293, 337, 365. (A la p. 388, cette indication, non de la main de Rousseau : « *fin du tome 3<sup>e</sup>* ».) Suivent 342 p., chiffrées de la main de Rousseau ; plus 4 « papillons » n. ch., recto ms., verso blanc, fixés respectivement devant les p. 23, 41, 79, 229 ; plus 1 « emplâtre » ms. n. ch. sur la p. 99 ; plus, in fine, 2 f. n. ch., dont la quatrième p. est blanche<sup>257</sup>. Dans cette nouvelle série se trouvent les vedettes suivantes : A la p. 1 : « *tome 4<sup>e</sup>* » (d'une autre main que celle de Rousseau) ; de la main de celui-ci : « *Emile/ou/de l'éducation/Livre V.* » A la p. 2 : « *Sophie/ou/la femme* ». A la p. 155 : « *Profession de foi/du Vicaire Savoyard.* » A la p. 262 : « *Des Voyages.* » A la p. 342, le vol. se termine par : « *...et reposez-vous:/il en est tems... Fin* ».

Papier ; approx. 190×130 millim. — xviii<sup>e</sup> siècle. — Reliure xx<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, nervures, dos et plats ornés. — Don du D<sup>r</sup> Prof. Charles Coindet, 1873.

38. Bibl. P. et U. — Impr. : Cc 12.

Tomes premier et second d'*Emile*... Amsterdam, chez Jean Néaulme, 1762 ; in-12 (rel. xix<sup>e</sup> s., basane, dos et plats ornés). — Avec annotations de la main

(257) Selon une foliotation à l'encre rouge, établie par les soins de la Bibl. P. et U. dès 1908, époque où le ms. a été relié en 2 vol., ce second vol. se trouve constitué de 311 f. (Cette numérotation traite également comme autant de feuillets autonomes

de Rousseau en vue d'une nouvelle éd. — Achat, 1854.

ÉPITRES A DE BORDES  
Voyez mss. N<sup>os</sup> 21, 22

39. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 238 (Inv. 1339-1341).

INSTITUTIONS CHIMIQUES. — Ms. autogr. ; incomplet, ou inachevé<sup>258</sup>. Comprend 3 vol., à savoir :

1<sup>o</sup> Ms. Inv. 1339 : In-4<sup>o</sup> de 107 cahiers de 2 f.<sup>259</sup>, numérotés de la main de l'auteur, plus, au début, 1 f. (recto ms., verso blanc), renfermant cette note de la main d'Alphonse Nicole, père de la donatrice :

« Cours de Chimie, suivi à Montpellier par J. J. Rousseau, et écrit de sa main.

« Ce manuscrit de Rousseau m'a été donné par mon Oncle maternel M<sup>r</sup> Pierre Moulou, l'ami de Rousseau. »

Au cahier 1, première page, cette vedette : « Institutions Chymiques/Livre I./Des Elemens des Corps et de leur composition. » — Cahier 53, quatrième page : blanche. — Au cahier 107, quatrième page, le vol. se termine par ces mots : « ...du tourbillon/de sa fumée. »

2<sup>o</sup> Ms. Inv. 1340 : In-4<sup>o</sup> de 101 cahiers de 2 f.<sup>260</sup>, numérotés 108-207 de la main de l'auteur.

chacun des « emplâtres » et « papillons » mentionnés dans la notice.

(258) Cf. les parties suivantes de la publ. de Maurice Gautier, dont il sera question plus loin : *Annales J.-J. Rousseau*, t. XII (1918-1919), p. XII-XVII, XXI ; t. XIII (1920-1921), p. 155-156 ; et la p. 226 du présent catalogue.

(259) Le cahier 75 n'a qu'un f., le deuxième étant représenté par une amorce blanche.

(260) Le cahier 120 n'a qu'un f., le deuxième étant représenté par une amorce blanche. — Il y a deux cahiers numérotés 132.

Au cahier 108, le vol. débute par ces mots : « *Reste à examiner la suye* ». — Au cahier 207, troisième page, le vol. se termine par ces mots : « *...qu'il ne s'y trouve rien/de superflu./Fin du 2<sup>e</sup>/Livre.* » — Cahier 207, quatrième page : blanche.

3<sup>o</sup> Ms. Inv. 1341 : In-4<sup>o</sup> de 95 cahiers de 2 f., numérotés 208-238<sup>261</sup>, 1-64<sup>262</sup>, de la main de Rousseau ; plus deux cahiers non numérotés, séparés l'un de l'autre par un f. non numéroté, plus un f. ni numéroté ni autogr., — plus un f. non numéroté (constituant le Ms. fr. 240).

Au cahier 208, première page, le vol. débute par ces mots : « *Institutions Chymiques/Livre 3<sup>e</sup>/des Instruments Artificiels.* » — Au cahier 2 de la seconde série, quatrième page, cette vedette : « *De la Distillation* », est suivie, dans la publ. de Gautier<sup>263</sup>, d'une série de points de suspension, correspondant à la non impression du passage qui comprend, dans le ms., la majeure partie de la quatrième page de ce cahier 2, ainsi que les cahiers 3-7 et la première page du cahier 8. Début de ce passage : « *Lorsqu'on met une liqueur* » ; fin : « *...une matière étrangère à un/corps qu'on veut distiller.* » — Au cahier 9 de la seconde série, quatrième page, cette vedette : « *De la Sublimation* », est suivie, dans la même publ.<sup>264</sup>, et dans des conditions analogues, d'une série

(261) Le cahier 223 est numéroté, par erreur : 123.

(262) Le cahier 11 de cette seconde série n'a qu'un f. le deuxième étant représenté par une amorce blanche. — Au cahier 34 de la même série, troisième page : « *Sels neutres/...* » ; à cf. avec p. 226 du présent catalogue : « *Sels neutres rangés par ordre méthodique...* » (non autogr.). Cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. XIII, p. 120, sq.

(263) *Annales J.-J. Rousseau*, p. XIII, p. 93.

(264) *Ibid.*, p. 95.

de points de suspension. Le passage ms. non imprimé comprend la majeure partie de la quatrième page de ce cahier 9, les cahiers 10-12 ainsi que les trois premières pages et le début de la quatrième du cahier 13. Début de ce passage : « *Si l'on expose un corps à/l'action du feu...* » ; fin : « *...qualités relatives/et non pas absolues.* » — Au cahier 64 de la seconde série, fin de la troisième page : « *...en qualité de signe/[s] de valeurs et d'échanges/universels* <sup>265</sup>. » quatrième page : blanche. — Un cahier non numéroté ; première page, cette vedette : « *Du Cuivre...* <sup>266</sup> » Quatrième page : se termine par : « *Ce n'est qu'à force de travaux* ». — Un f. non numéroté (recto ms., verso blanc). Au recto, quatre lignes seulement <sup>267</sup>, commençant par : « *Comme la différence des poids spécifiques* », et se terminant par : « *quantité de... qu'ils contiennent.* » Un cahier non numéroté <sup>268</sup>, dont la première page commence par : « *d'odeur empireumatique, mais toujours* ». Au cours de cette page, cette vedette : « *du Jaune d'Œufs.* » Au début de la deuxième page, cette vedette : « *De l' [.]* ». La quatrième page porte, à la cinquième ligne, cette Quatrième page : blanche. — Un cahier non numéroté : « *de la Corne de Cerf.* », et se termine par : « *d'abord un feu doux que vous augmenterez/peu à peu/* ». — Un feuillet in-folio, non numéroté, d'une autre main que celle de Rousseau (recto ms., verso blanc). Première page, cette vedette : « *Sels neutres ranges par ordre methodique suivant les pheno-*

(265) D'après *Ibid.*, p. 155-156, cette rédaction s'arrête là. Cf. le présent catal., p. 223.

(266) Cf. *Ibid.*, t. XII, p. XVI ; t. XIII, p. 155-157.

(267)-(268) Nous n'avons pas trouvé dans la publ. de Gautier d'allusion à ces deux fragments.

« *menes qu'ils presentent dans la Cristallisation* ». (Suivi du même texte que celui du ms. autogr. <sup>269</sup>.)

Ce ms. des Institutions chimiques, dit ms. de Trélex, ou ms. Nicole, a été publié, dans la forme d'une édition critiques des mss. de Genève et de Neuchâtel de cet ouvrage, sous ce titre : *Les Institutions chimiques de Jean-Jacques Rousseau, publiées et annotées par Maurice Gautier (Annales J.-J. Rousseau, t. XII (1918-1919), p. V-XXIII, 1-164 ; t. XIII (1920-1921), p. 1-178).*

Relié par la B. P. U. en 3 vol. demi-marouquin rouge ; papier : dim. approximatives et habituelles : 230×175 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Don de Mlle Suzanne Nicole (Trélex, Vaud), 1904.

40. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 240.

[FRAGMENT D'UN DES MANUSCRITS QUE J.-J. ROUSSEAU AVAIT LAISSÉS A GENÈVE, CHEZ MONSIEUR MOULTOU.]

A savoir brouillon partiel, autogr., en un f. in-8°.

A la première page, cette indication, de la main de... : « *J. J. Rousseau* <sup>270</sup>. — *Des Manuscrits de l'auteur laissés à M.\*\*\* Moultou à Genève* ».

Première page : début : « *l'air... rarefié par la chaleur* ». — Deuxième page : fin : « *presque le triple du poids qu'il avoit étant sec et...* »

Publ. dans : *Les Institutions chimiques..., publ. et ann. par Maurice Gautier (Annales J.-J. Rousseau, t. XII (1918-1919), p. VIII, XIII-XIV, 139-144 ; t. XIII (1920-1921), p. 176-177).*

Relié à la fin du troisième vol. (Inv. 1341) de Ms. fr. 238 (après le tableau des « *Sels neutres...* »). — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Acquis de Noël Charavay (Paris), 1906. (Cf. *Bull. d'autogr.*, N° 361, — 57897).

(269) Cf. p. 225 du présent catalogue.

(270) Initiales et nom soulignés dans l'original.

## INSTITUTIONS POLITIQUES

Voyez ms. N° 22.

## IPHIS

Voyez ms. N° 53.

41. Bibl. P. et U. — Ms. Suppl. 1456.

[JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE.]<sup>271</sup> — Brouillon partiel, autogr.

A savoir : In-4° de 51 f., disposé de la façon suivante :

F. I-IV, plus récents que le reste du ms. et constituant une série incomplète de titres et de sommaires, — non de la main de Rousseau. — F. 1<sup>272</sup>-2 : 2<sup>e</sup> partie, lettre XIV (cf. J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, nouv. éd. publ... par Daniel Mornet (Paris, 1925, 4 vol. in-8° (*Les grands écrivains de la France...*)), II, p. 313-314). — F. 3-6<sup>recto</sup> : 3<sup>e</sup> partie, lettre XXI (cf. *Id.*, III, p. 95-110). — F. 6<sup>verso</sup> : blanc. — F. 7-9 : 3<sup>e</sup> partie, lettre XXII (cf. *Id.*, p. 110-119). — F. 10-22 : 4<sup>e</sup> partie, lettre X (cf. *Id.*, p. 183-223). — F. 22<sup>recto</sup> : (cf. *Id.*, p. 223 : note à la lettre XI de la 4<sup>e</sup> partie). — F. 22<sup>verso</sup>-23 : blancs. — F. 24-37<sup>273</sup> : 5<sup>e</sup> partie, lettre II (cf. *Id.*, IV, p. 6-54). — F. 37<sup>verso</sup> : blanc. — F. 38<sup>274</sup>-41 : 5<sup>e</sup> partie, lettre V (cf. *Id.*, p. 100-118). — F. 42-43<sup>275</sup> : 6<sup>e</sup> par-

(271) Voyez aussi mss. N°s 21, 34, 35, et la Correspondance.

(272) F. 1, cette vedette : « Lettre 75 » : ce numéro biffé et remplacé par : « 14. » — Le vol. commence ensuite par : « J'entre avec « une secrète horreur dans ce vaste desert... »

(273) Au f. 24, cette vedette : « Lettre 2<sup>e</sup>/A Milord Edouard. » — Cf. le f. 37 recto, avec la p. 54 de l'impr., pour l'étude de la fixation du texte.

(274) Au f. 38, cette vedette : « Lettre V ».

(275) En marge du texte (f. 42 recto) se trouve cette note : « Im-  
« parfaite et peut-être à retrancher ». — Au f. 43 verso, le texte finit brusquement : « ...et leur ton/s'en ressent aussi mais d'une/  
« autre manière. Les belles »/.

tie, lettre V (cf. *Id.*, p. 205-212). — F. 44-47 <sup>276</sup>: 6<sup>e</sup> partie, lettre XII (cf. *Id.*, p. 332-337).

Papier ; 247×187 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Reliure XX<sup>e</sup> siècle, demi-chagrin rouge. — Achat Morrison (Londres), vente de mai 1919.

42. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 95.

[LA NOUVELLE HÉLOÏSE.] — Brouillon partiel autogr. de la lettre 22 de la 2<sup>e</sup> partie.

A savoir : F. de... Début : « *Lettre. 22./Depuis ta lettre reçue* ». Fin : « *...à ta personne* », d'un côté de la page, — et de l'autre : « *...de ce/qu'il aime.* »

Legs de M. E. Dreyfus-Brisac, inscrit à la date du 30 janvier 1923.

LETTRE A GRIMM  
Voyez ms. N<sup>o</sup> 19.

LETTRE D'UN SYMPHONISTE  
Voyez ms. N<sup>o</sup> 21.

LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE  
Voyez ms. N<sup>o</sup> 19.

43. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 197<sub>e</sub> (Inv. 1321).

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE : LETTRE V. <sup>277</sup> — Ms. autogr.

A savoir : In-8<sup>o</sup> de 48 f., chiffrés à l'encre rouge (peut-être de la main de M. Théophile Dufour), plus

(276) Au f. 44, début, cette vedette : « *Lettre 20/de Julie.* » — Cf. également en vue de la fixation du texte, le f. 44 du ms. avec l'impr. (cf. Mornet, IV, p. 332, n.). — Le ms. finit ainsi (F. 47 verso) : « *sa cendre... la moitié de sa cendre./en allant au temple, en passant près/du cimetière... Il attend le reste de sa/proge... il ne l'attendra pas longtens.* »

(277) Voyez : « *Jean-Jacques Rousseau. La première rédaction des Lettres écrites de la montagne... par John S. Spink (Annales J.-J. Rousseau, t. XX (1931), p. 7-125 ; t. XX1 (1932), p. 7-156).* »



l « emplâtre » ms. n. ch., collé au verso du f. 1. — En outre ce ms. comporte, de la main de Rousseau, une numérotation marginale allant de 71 à 99. — Les versos des f. 3, 7, 13, 16, 27, 41, 48, et les f. 42-47, sont blancs ; ainsi que les versos des f. 5, 26, 32, à part quelques éléments graphiques sans importance, et non de la main de Rousseau.

F. 1<sup>recto</sup> : « *Lettre V...* » — Ibid., d'une main différente de celle de Rousseau : « *Manuscrit original de J. J. Rousseau de ses Lettres de la Montagne* ». — F. 1<sup>verso</sup>, sur l' « emplâtre » et d'une troisième main : « *Manuscrit de Jean-Jacques Rousseau de ses Lettres de la Montagne* ». — F. 41: le texte de Rousseau se termine par : « *...s'y/tromper ?* ». — Au f. 48<sup>recto</sup>, cette note, d'une quatrième main : « *je garantis ce Manuscrit de J. Jacques Rousseau; en foi de quoi je me suis signé ce 23 octobre 1818/ B. Desrogis.* »

Papier ; dim. approx. : 180×120 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Reliure XIX<sup>e</sup> siècle, chagrin rouge, plats ornés. — Acquis en 1875.

44. Soc. J.-J. R. — Dépôt fait par M. Edmond Bois-sier.

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE : LETTRE VII.<sup>278</sup>. — Ms. autogr.

A savoir : In-8° de 18 f., chiffrés de la main de Rousseau sauf le premier et le dernier, qui ne sont pas numérotés. En outre, ce ms. renferme, de la main de Rousseau, une numérotation marginale allant de 108 à 125. — Les versos des f. 16 et 17, et le recto du f. 18 sont blancs. Les versos des f. 1, 6, 9, sont blancs, à part quelques éléments graphiques sans importance, et non de la main de Rousseau.

(278) Voyez Spink, *op. cit.*

F. 1<sup>recto</sup> : « *Lettre VII...* » — F. 17<sup>recto</sup>, le texte se termine par: « *...être libres!* » — F. 18<sup>verso</sup> cette note, probablement de la main d'Adolphe Butini: « *Ce manuscrit, de la main de Jean Jaques Rousseau, et qui est l'original de l'une des lettres écrites de la Montagne, m'a été donné le 12 novembre 1814 par mon ami Monsieur Pierre Moulto.* »

Papier ; 218×167 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cahier sans couverture.

45. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 242 (Inv. 466).

[LETTRE SUR LA VERTU]. — Fragment autogr.

A savoir, 4 p. dont la première blanche (193×134 millim.). Début de la 2<sup>e</sup> : « *toujours ce qui est beau...* » Fin de la 4<sup>e</sup> : « *...cent hommes ne pourraient faire sé-*  
« *parément* ».

Nombreuses ratures.

Achat, 1908.

Voyez aussi ms. N<sup>o</sup> 22.

MORCEAU ALLÉGORIQUE SUR LA RÉVÉLATION

Voyez ms. N<sup>o</sup> 22.

MUSIQUE

Voyez aussi fin du catal.

46. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 239 (Inv. 466).

[DAPHNIS ET CHLOÉ.] — Mss. partiels, de la main de Rousseau.

A savoir :

2 cahiers papier oblongs in-folio ; dim. approx. : 225×305 millim.; se décomposant de la façon suivante: Sur la première p. du premier, ce titre: « *Nu-  
« mero. I./Acte premier./Premier violon/\** » Il y a en tout 24 p., — dont 18 chiffrées, de la main de Rousseau: 1, 3, 4 à 19, et, à la fin, 3 p. blanches; la page de titre et

la page 2 ne sont pas chiffrées ; entre les p. 13 et 14 se trouve 1 p. blanche n. ch. — Le texte lui-même du ms. commence à la p. 1. — Les notes de musique sont écrites à l'encre noire ou à l'encre rouge. — Ms. composé en fonction principalement du premier violon et du 1<sup>er</sup> hautbois.

Cf. *Fragments de Daphnis et Chloé... Paroles de M<sup>\*\*\*</sup> Musique de J. J. Rousseau* (A Paris chez Esprit Libraire, 1779 ; in-fol., édit. gravée), principalement p. 1-9, 14-21, 24-27, 30, 32-46, 48-53, 80-99, 102-123.

Sur la première page de l'autre, cette vedette : « N<sup>o</sup>. 1/ [d'une autre main que celle de Rousseau] « Acte premier./Second Violon./\* » Il y a en tout 24 p., — dont 19 chiffrées de la main de Rousseau, et, à la fin, 3 p. blanches n. ch. ; la p. de titre n'est pas chiffrée ; entre les p. 13 et 14 se trouve 1 p. blanche n. ch. — Le texte lui-même du ms. commence à la p. 1. — Les notes de musique sont écrites à l'encre noire ou à l'encre rouge. — Ms. composé en fonction principalement du second violon et du 2<sup>ème</sup> hautbois.

Cf. *op. cit.*, principalement p. 1-9, 14-21, 24-27, 30-46, 48-53, 55-61, 64-82, 94-99, 102-123.

Achat (Paris, 1905).

47. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 52.

Texte autogr. de Rousseau (musique sur 4 portées, et vers), sur 1 f. oblong de 93×249 millim. — Début des vers : « *Je l'aimois d'un amour. si tendre...* » — Fin : « *...Et se repro...cheroit ma peine* » — Précédé de 3 lignes autogr. de Rousseau. — Début : « *Ce Dim.//* « *Acte d'obeissance et de diligence, en attendant que* « *faute d'un meilleur./chanteur j'aïlle aider Madame* « *la Marquise de Créqui à le déchiffrer...* » — Fin : « *ne m'eut forcé de mettre deux couplets en un.* »

Achat, inscrit à la date du 9 juin 1909.

48. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 14.

Notation musicale, chiffrée de la main de Rousseau, en marge d'une « *Chanson negre* » de 4 couplets. Avec cette indication dans la marge opposée : « *J. J. Rousseau a fait un air avec la base pour cette chanson et l'a noté à la marge, de sa main, suivant la manière de noter qui est de son invention.* » — (La notation chiffrée est seule de la main de Rousseau.) (Fait partie d'un dossier de 6 f., dont 2 blancs, dim. max. : 320×209 millim.)

Achat, vente Paul (Paris), 1905.

49. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 17.

Dossier de 15 f. non autogr. (dim. max. : 229×235 millim.) dont 3 blancs, y compris 1 lettre de J. L<sup>s</sup> Weckerlin, [Bibliothécaire du Conservatoire de Musique, Septembre 1900]. Intitulé : « 6 chansons inédites avec musique. » Débuts : « *Ecoutez l'histoire...* », « *L'amant frivole et volage...* », « *Quoi vous partez...* », « *L'amour m'a fait la peinture...* », « *Que chacun de nous se livre..* », « *L'amour est un chien...* ».

Même provenance que dossier de correspondance (N<sup>o</sup> 9). Établi par les soins de L<sup>s</sup> Genonceaux. — Don de la Société auxiliaire des sciences et des arts, 1905.

50. Soc. J.-J. R. — Ms. R. 15.

Dossier de 6 f. non autogr. (approx. 350×265 millim.), dont 1 blanc, intitulé : « *Airs à deux Clarinettes/Composés pour M. le Marquis de Beffroi par JJ. Rousseau* ».

Achat, inscrit à la date du 3 juin 1905.

51. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 233 (Inv. 466).

Comprend 2 mss. de la main de Rousseau (musique copiée).

A savoir : 1° Cahier de 4 p. de 314×224 millim., dont la première, n. ch., renferme ce titre : « *Aimable jeunesse./ Trio des Vieillards/ Dans l'union de l'Amour et des arts.* » — P. 2-3 numérotées de la main de Rousseau. — Quatrième p., blanche, n. ch. — Début des paroles (p. 1) : « *Aimable jeunesse...* » — Fin (p. 3) : « *...Fait/hom/mage Aux plaisirs* ». — Le ms. se termine (p. 3) par : « *E. 21 J J R. cop.* »

Acquis à la Vente Adert (1887), N° 79 du catal.

2° Cahier in-folio de 8 p. mesurant 269×315 millim., dont la première, n. ch., ne renferme qu'un double trait horizontal, probablement de la main de Rousseau, — et dont les 7 suivantes sont chiffrées de la main de celui-ci. — Début des paroles (p. 1) : « *Le vaisseau... vogue au gré...* » — Fin (p. 4) : « *...Est emporté.../... par son pouvoir/* » — Début (p. 5) : « *Dans nos prairies...* » — Fin (p. 5) : « *...Toujours caressés* ». — P. 6 : sans paroles ; — à la fin de celle-ci : « *D. 42. J J R. cop.* » — Début des paroles (p. 7) : « *Agité... Par la fierté...* » — Fin : « *Par la crainte...* » — Ce cahier est renfermé dans une couverture de papier rose. — A la p. 3, une phrase d'une autre main que celle de Rousseau : « *regnéz avec douceur & c.* »

Acquis en 1902.

NARCISSE

Voyez ms. N° 19.

52. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 226 (Inv. 460).

Oraison funèbre du Duc d'Orléans. — Ms. autogr.

A savoir : In-folio de 22 pages, chiffrées (peut-être de la main de Rousseau) sauf la p. 1, qui n'est pas chiffrée. — Titre courant sur 2 pages en regard : « *Oraison Funébre* ».

Travail calligraphique sur pages comportant un encadrement à la main. Quelques corrections autogr., d'une main plus courante.

P. [1] : « *Oraison Funébre/de S. A. S./Monseigneur le Duc/D'Orléans./Premier Prince du Sang de France./* »

Le texte débute (p. [1] par ces mots : « *Les Ecrivains...* » et se termine (p. 22) par ceux-ci : « *...les hommes.* »

Au-dessus du titre courant, ce passage autogr., mais d'une main non calligraphique, et biffé : « *Ce discours ne doit point être imprimé, attendu qu'il a été fait de commande et m'a été payé. Mais il est destiné à Monsieur Paul Moultou/Ministre de Genève, et je prie qu'il lui soit envoyé après ma mort.* »

Papier ; 365×241 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Reliure XIX<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, dos et plats ornés, dent. int., garde moirée. — Don de M<sup>me</sup> Amélie Streckeisen, née Moultou, 1882.

#### ŒUVRES DE JEUNESSE

53. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 231 (Inv. 466).

Recueil composé des mss. suivants, de la main de Rousseau :

1<sup>o</sup> F. 1 (Titre) : « *La Muse Allobroge :/ou,/Les Œuvres du petit Poucôt. ...1743.* » — F. 2-7 : « *Le Verger des/Charmettes.* <sup>279</sup> *Rara domus... sujet d'af-*

(279) Cf. le ms. N<sup>o</sup> 54.

« *fermir ma vertu.* » — F. 7<sup>verso</sup>-9 : « *Mémoire remis le 19<sup>e</sup> Avril 1472 a M<sup>r</sup>. Baudet Antonin qui travaille a l'Histoire de feu Monsieur de Bernex Evêque/de Genève. ...ne l'attachoit plus au monde.* » — F. 9<sup>verso</sup> : « *Pour Madame de Fleurieu qui m'ayant/vu dans une assemblée sans que j'eusse/l'honneur d'être connu d'elle dit a M./l'Intendant de Lyon que je paroissois/avoir de l'Esprit et qu'elle le gageroit sur/ma seule physionomie... et c'est assés pour moi.* » — F. 9<sup>verso</sup> : « *Enigme/Enfant de l'Art... à force de veiller.* » — F. 10 : « *A M<sup>lle</sup> Th : qui ne parloit jamais/à l'Auteur que de Musique... et laisse là Rameau.* » — F. 10<sup>verso</sup> : blanc. — F. 11 : « *Lettre a Monsieur de Conzié/14<sup>e</sup> Mars 1742.* » — F. 11<sup>verso</sup>-12<sup>recto</sup> : « *A Fanie... N'allez pas me faire mourir.* » — F. 12<sup>verso</sup> : passage biffé; le reste : blanc. — F. 13 : blanc. — F. 14<sup>recto</sup> : « *Vers sur le Commandement en Bohême donné a M<sup>r</sup> de Broglie en 1742. ...qu'il aura le fouët.* » — F. 14<sup>verso</sup> : blanc. — F. 15-19 : « *Epitre a Monsieur Parisot./achevée le 10 Juillet/1742.* » — F. 20<sup>verso</sup> : blanc.

Soit un cahier de 290×185 millim.

2<sup>o</sup> F. 1-2<sup>recto</sup> : « *In Nuptias Caroli Emanuelis In-victissimi Sardiniae Reg/Ducis Sabaudiae etc... Ode... offerebat Regi. etc./Johannes puthod Canonicus/Rupensis./* » — F. 2<sup>verso</sup>-3<sup>recto</sup> : « *Traduction* ». — F. 3<sup>recto</sup> : « *Ode sur les Richesses... par M<sup>r</sup> Rinaud./De l'oratoire./* » — [La suite n'est pas de la main de Rousseau.]

Soit cahier d'approx. 330×220 millim.

3<sup>o</sup> 6 f. de : « *Iphis Tragedie pour/L'Academie Royale de musique./Acteurs : Ortus...* » Dim. approx. : 285×190 millim. — Achat Et. Charavay (Paris), 1886-1889.

Cf. *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau, deuxième série*, par Th. Dufour (*Annales J.-J. Rousseau*, t. 2 (1906)), p. 153 sq.

54. Soc. J.-J. R. — Dépôt fait par MM. Jacques et Raymond de Saussure.

Recueil de pièces diverses, relié en plein veau marbré (dim. div. (hauteur du vol. : 315 m.)), dos orné, — portant ces titres dorés :

1° Au recto du 1<sup>er</sup> plat : *Autographes/de/Jean-Jacques Rousseau*<sup>280</sup>. — 2° au dos, sur pièce rouge, la même formule ; et, au bas de celui-ci : *Provenant/de H. B./de Saussure/*.

A savoir, vol. de 101 f. dont 20 blancs; papier; folioté à l'encre rouge par Théophile Dufour. Les 8 premiers sont représentés par un ex. imprimé de: *Le Verger/de/Madame/La Baronne/de Warens :/ A Londres, 1239, 8°*<sup>281</sup>. — Le reste, de la main de Rousseau, est disposé ainsi: F. 9<sup>282</sup> (soit f. [1], si on ne tient pas compte de l'impr. du début du vol.): minute, non signée, de lettre de Rousseau à [Isaac Rousseau]. [Juin (?) 1735]<sup>283</sup>. — F. 10 (soit f. [2], si on ne tient pas compte de l'impr. du début du vol.): minute, non signée, de lettre de Rousseau à [Isaac Rousseau].

(280) Sur ce recueil, voyez principalement : Théophile Dufour, *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau* (*Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 179-245), p. 200-201.

(281) Sur cet impr., voyez aussi : *Corr. gén.*, N° 35, n. 1. — Cf. ms. N° 53.

(282) Les rectos des f. 9, 28, 29, 34, 37, 64, 66, 68, 70, 72, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 96, 98, 100, — portant les N°s respectifs 2 à 21 qui semblent être de la main de Rousseau.

(283) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 9. — Cf. Théophile Dufour, *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau* (*Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 179-245), p. 202, n. 1.



[Chambéry,] du 26<sup>e</sup> juin 1735<sup>284</sup>. — F. 11-12<sup>recto</sup>: Minute ms.; début, après plusieurs lignes biffées: « *Un autre sujet d'admiration...* »<sup>285</sup>. — F. 12<sup>vo</sup>: 4 lignes mss.: « *Le Juillet J'ai livré... a M<sup>r</sup> Dumas 5... [lire] »<sup>286</sup>. — F. 13-17 (soit [5-9], si on ne tient pas compte de l'impr. du début du vol.): minute, non signée, de lettre de Rousseau à [Isaac Rousseau]. [Chambéry, fin de 1735.]<sup>287</sup> — Le reste du verso du f. 17, le verso du f. 18, les rectos des f. 19, 21, 22, 27, le verso du f. 26<sup>288</sup> (recto blanc, — ce f. n'étant d'ailleurs qu'un reste de f. arraché) et le f. 20<sup>289</sup>, sont occupés par des calculs d'arithmétique. — F. 18<sup>recto</sup>: soit [10<sup>recto</sup>] si on ne tient pas compte de l'impr. du début du vol.): minute, non signée, de lettre de Rousseau, sans dest. indiqué. [Vers 1735<sup>290</sup>.] — Au verso du f. 18: « *il faut recomm:/ à réduire cette fron [= fortification] et prou-ver.* »<sup>291</sup> — F. 23-25 blancs. — F. 19<sup>verso</sup>: « *vous demandés pourquoi en certains tems... aucun effet/que le son même des paroles* »<sup>292</sup> :/» — Au f. 27<sup>vo</sup>: « *qui met en Dieu sa confiance/ne sera point confondu* ». Et, dans l'autre sens: « *la femme fait**

(284) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 10.

(285) Publ. par Théophile Dufour, *op. cit.*, *ibid.*, p. 202-205: [Sur les femmes.] Une note apposée à la fin du texte ms. a été mise par Th. D. dans le corps du texte.

(286) Cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 202, n. 1, et *Corr. gén.*, N° 9, in fine, p. 25-26, commentaire de l'éditeur.

(287) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 11.

(288) Les calculs du verso du f. 26 ne sont pas sûrement de la main de Rousseau.

(289) Au f. 20 tout ne semble pas de la main de Rousseau, et il y a autre chose que des calculs.

(290) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 8.

(291) Cf. verso du f. 35.

(292) Publ. par Théophile Dufour dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 205-206: [Sur P'éloquence.]

« plus de bruit... et moins la nature est déguisée/...<sup>293</sup> »  
 — F. 28<sup>recto</sup> : pièce de vers : « Sure de ta foy/Je viens  
 « dans ce hameau/... Que de nos amours/rien n'ar-  
 « réste le cours/Je languis. &c<sup>294</sup> ». — F. 29-33 : « Mé-  
 « moire.../Susanne Bernard ma mère, aiant/laissé ses  
 « deux enfants, François Rousseau mon aîné/et  
 « moi... » Destinataire non identifié. [1739.]<sup>295</sup> — F.  
 34-35 : minute, non signée, de lettre de Rousseau à  
 [Jean Fazy, à Genève]<sup>296</sup>. — F. 34<sup>verso</sup>-35<sup>recto</sup> : minute,  
 non signée, de lettre de Rousseau à [Mme Clermonde  
 Fazy, née Rousseau]. [Les Charmettes, fin août (?)  
 1738.]<sup>297</sup> — Dans l'autre sens, sur f. 35<sup>recto</sup> : « Petit  
 « ravelin. » Et plus bas, biffé : « Ravelin a flancs » ;  
 le verso du f. 35 est rempli d'un texte du même ordre,  
 biffé : « Pour le Régulier./On fortifie... la largeur du  
 « fossé est de la/moitié du flanc. » Au cours de la  
 page, cette vedette : « Ravelin ou demi Lune a la  
 « courtine. »<sup>298</sup> — F. 36-63 : carnet cartonné, intitulé  
 (f. 36<sup>recto</sup>) : « Réflexions Critiques/&/Morales/J J  
 « Rousseau<sup>299</sup> ». — Verso du f. 36 : blanc. — F. 37-39 :  
 minute, non signée, de lettre de Rousseau à [M<sup>lle</sup>  
 Esther Giraud]. [Neuchâtel, été 1731.]<sup>300</sup> — F. 40-42,

(293) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 236-207 : [Un ménage de la rue Saint-Denis.]

(294) Cf. Théophile Dufour, *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau*, 2<sup>e</sup> série (*Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1907), p. 153-270), p. 163.

(295) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 34, chiffré à tort 38 (t. I (1924), p. 114).

(296) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 22.

(297) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 23.

(298) Cf. le verso du f. 18. — Cf. Théophile Dufour, *Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 162.

(299) Voyez Théophile Dufour, *ibid.*, p. 163-164, 192, n. 2.

(300) Publ. dans *Corr. gén.* N° 3. — Cf. Théophile Dufour *ibid.*, p. 164-167.

43<sup>recto</sup>, 44<sup>recto</sup> : minute, non signée, de lettre de Rousseau [à Isaac Rousseau]. [Neuchâtel, été 1731.]<sup>301</sup> — Au recto du f. 42, au crayon, pièce de vers de 7 lignes 1/2 : « *Triomphez couple fidelle...* »<sup>302</sup>. — F. 43<sup>verso</sup>-44<sup>recto</sup>, au crayon, et biffé à l'encre : « *Plan de l'idille...* »<sup>303</sup>. — F. 44<sup>verso</sup>, au crayon, 4 vers : « *Le moment passé n'est plus/rien... Dont l'hôte soit vraiment/le maître* ». — F. 45<sup>recto</sup> : blanc. — F. 45<sup>verso</sup>-47<sup>recto</sup>, au crayon, vers; début : « *Quel spectacle étonnant...* »<sup>304</sup>. — F. 47<sup>verso</sup>, au crayon, 4 vers : « *Pourquoi Cruel amour...* »<sup>305</sup>. — F. 48, au crayon, vers : « *mais pour dire aussi le tout...* »<sup>306</sup>. — F. 49<sup>recto</sup> : blanc. — F. 49<sup>verso</sup>-51<sup>recto</sup>, au crayon : « *Lettre de Corchut à L'empereur/Selim son frère tout deux/fils de Bajazet portée par le/Capigi qui eut ordre de l'exécuter* »<sup>307</sup>. — F. 51<sup>verso</sup>, au crayon, pièce de 4 vers : « *dont la couleur éclatante...* »<sup>308</sup>. — F. 52 : reste, blanc, de f. arraché. — F. 53<sup>recto</sup> et 54<sup>recto</sup> : lettre, non signée, de Rousseau [à un cousin, à Turin]. [1728 ou 1731 ?]<sup>309</sup> — F. 53<sup>verso</sup>, au crayon, vers : « *Salut M<sup>r</sup>. je*

(301) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 4. — Cf. Théophile Dufour, *ibid.*, p. 164-166.

(302) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 196.

(303) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 163-164, 193-193 : début de [Fragments d'une cantate]. — Cf. *Corr. gén.*, N° 4 (commentaire, in fine, de l'éditeur).

(304) Publ. jusqu'à : « ... souffrira le martire » (f. 47 recto, 7<sup>e</sup> ligne avant la fin), par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 194-195. — Les 6 dernières lignes, à partir de : « *de qui l'ardeur liberale...* », publ. p. 198, n.

(305) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 193-194.

(306) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 197-198.

(307) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 190-192.

(308) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 197.

(309) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 1. Cf. le fac-similé du début du t. I.

« *vous doin...* »<sup>310</sup>. — Verso du f. 54, et f. 55-63: blancs.  
 — F. 64-65<sup>verso</sup> : lettre, non signée, de Rousseau [à S. Exc. M.\*\*\*]. (1739)<sup>311</sup>. — F. 66-67 : minute, non signée, de lettre de Rousseau à [d'Eybens]. (Printemps 1740)<sup>312</sup>. — F. 68<sup>recto</sup> et 70<sup>recto</sup>: deux textes non signés, soit peut-être deux fragments de minute d'une même lettre de Rousseau [à de Mably, 1740]<sup>313</sup>. — F. 68<sup>verso</sup> : blanc. — F. 69 : reste de f. arraché ; blanc, sauf, au verso, 2 mots et 1 amorce, de la main de Rousseau. — F. 70<sup>verso</sup>, 71 : blancs. — F. 72-77 : « *Réponse au Mémoire Anonyme, intitulé, / si le monde que nous habitons est une sphère*<sup>314</sup> &c. inséré dans le *Mercur de Juillet. p. 1514.* »<sup>315</sup> — F. 78-79<sup>recto</sup> : minute, non signée, de lettre de Rousseau, sans destinataire indiqué. [Vers 1739.]<sup>316</sup> — F. 79<sup>verso</sup> : blanc. — F. 80-81<sup>recto</sup> : lettre, non signée, de Rousseau, sans destinataire indiqué. [Chambéry, 1740-1742]<sup>317</sup>. — F. 81<sup>verso</sup> : blanc. — F. 82 : minute de texte, commençant par : « *Nous croyons tous d'être persuadés de l'existence d'un Dieu...* »<sup>318</sup> — F. 83 : blanc. — F. 84-85 : minute, non signée, de lettre de Rousseau, sans destinataire indiqué. [Vers août 1739.]<sup>319</sup> — F. 86,

(310) Publ. par Théophile Dufour, *Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 196-197 : début d' : [*Épître en vers.*]

(311) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 36.

(312) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 37.

(313) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 38 et 39.

(314) Le mot « *sphère* » et les huit qui le précèdent sont soulignés dans le ms.

(315) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 25.

(316) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 29.

(317) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 45.

(318) Publ. par Théophile Dufour dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 207-208 : [*Sur Dieu.*]

(319) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 35.

(320) Publ. par Théophile Dufour dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 221-223.

ce texte: « *Prière...* <sup>320</sup> ». — F. 87: blanc. — F. 88-89 : minute, non signée, de lettre de Rousseau, sans destinataire indiqué [1735 ?] <sup>321</sup> (Le f. 89 n'a, au verso, que cette remarque de Rousseau : « *Jeunesse égarée* »). — F. 90, et rectos des f. 91 et 92 : minute de texte : « *Essai sur les Evénemens importants/dont les femmes ont été la Cause Secrete.* » <sup>322</sup> — Versos des f. 91 et 92 : blancs ; ainsi que les f. 93-95. — F. 96-98<sup>recto</sup> : Texte, commençant par ces mots : « *Dieu tout puissant, Père éternel, mon cœur s'élève...* » <sup>323</sup> — F. 98-99 : blancs. — F. 100-101 : minute, non signée, de lettre de Rousseau [à la comtesse de Menthon]. [Chambéry, vers 1734.] <sup>324</sup>.

55. Soc. J.-J. R. — Dépôt fait par MM. Jacques et Raymond de Saussure (voyez aussi ms. N° 59) :

1) COURS DE GÉOGRAPHIE. — Ms. de la main de Rousseau.

A savoir :

Cahier de 14 f., dont les 2 premières pages chiffrées de la main de Rousseau, et dont les 7 derniers blancs. Dim. approx. : 239×165 millim. — Ce cahier, sans couverture, est coté, à l'encre rouge, au-dessus du titre, et d'une main inconnue : *H7, b.* — Début : « *Cours de Geographie. / La Geographie est une Science...* » — Au f. 7<sup>verso</sup>, cette vedette : « *De la Sphère.* » — Fin du ms. (ibid.) : « *Nous prions le lecteur de ne point être surpris si/désormais nous attribuons quelquesfois le mouvement* ».

Voyez : Théophile Dufour, *Pages inéd. de Jean-*

(321) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 12.

(322) Publ. par Théophile Dufour dans *Annales J.-J. Rousseau*, t. I (1905), p. 209-212.

(323) Publ. par Théophile Dufour, *ibid.*, p. 224-229 : [*Prière.*]

(324) Publ. dans *Corr. gén.*, N° 7.

*Jacques Rousseau, 2<sup>e</sup> série (Annales J.-J. Rousseau, t. II (1906), p. 153-270), p. 160-161.*

2) 56. COURS DE GÉOMÉTRIE. — Ms. de la main de Rousseau.

A savoir :

Deux cahiers, respectivement de 14 et 8 f., dont le premier est paginé de 29 à 56, de la main de Rousseau, et dont le second n'a ni foliotation ni pagination. Dim. respectives : approx. 240×165, et 245×165 millim. — Ces cahiers, sans couverture, sont cotés respectivement, en tout ou partie à l'encre rouge : « *H 7, d* » (cette dernière lettre soulignée) et « *H 7, c* ». — Début du premier cahier : « [*Cours de Géométrie Élémentaire.*<sup>325</sup>] » « *2<sup>e</sup> Caier. 159. Quand la supérieure est oblique...* » — Fin : « *...sur les figures/mêmes qui les expriment.* » — Début du second cahier<sup>326</sup> : « *On peut tirer une infinité de Théorèmes...* » — Fin : « *...sont/tout a fait équiangles et proportionnels.* »

(325) Les paragraphes ne se suivent pas de 159 à 193, ainsi que l'indique Théophile Dufour (cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 161-162), mais bien ainsi : 159-168, 179, 180, 190-193. — De plus, il convient d'ajouter à la description de Théophile Dufour qu'il se trouve, à la p. 32, après le paragraphe 193, cette vedette : « *Récapitulation/du 1<sup>r</sup>. Livre...* », qui commande 10 paragraphes non signalés par celui-ci; et que le Livre 2, dont les paragraphes ne se suivent pas sans interruption de 1 à 97, mais ainsi : 1-95, 97, — renferme aussi une « *Récapitulation/du 2<sup>e</sup>. Livre.* », qui commence à la page 50 et n'a pas été signalée par Th. Dufour; enfin, que le Livre 3 renferme de même une : « *Récapitulation du/3<sup>e</sup> livre* », qui commence à la p. 56 sans qu'il en soit question dans la dite description.

(326) Il convient également d'ajouter à la description faite par Th. Dufour que ce cahier renferme aussi une « *Récapitulation du/4<sup>e</sup>. Livre* », qui commence au recto du quatrième f. — De plus, que le début du Livre 5 ne comprend pas, sans interruption, 57 paragraphes, mais qu'il y manque le N° 31.

Voyez art. cité de Th. Dufour : *Annales J.-J. Rousseau*, t. II (1906), p. 161-162.

3) 57. NOTES ET PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE (d'après la formule employée par Th. Dufour, *ibid.*, p. 162). — De la main de Rousseau.

A savoir :

Deux f., approximativement de 280×195 millim. — Début du premier: « *Diviser la ligne/donnée A B...* » — Fin: « *...figure/rectiligne irrégulière quelconque A B C D E.* » — Indication d'une autre main du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la deuxième p.: « *Rousseau de Genève.* » — Début du deuxième f.: « *Un quarré est/plus grang...* » — Fin: « *...et semblable/a l'autre : z :* »

4) 58. Un cahier de 12 f. de 220×170 millim., dont 6 blancs, intitulé : « *Chronologie Universelle ou/Histoire Generale des Tems depuis la Creation du monde jusques/a présent./ Composée et Dressée par Rousseau/pour son Usage.* »

Publ. par Théophile Dufour dans : *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau (Annales J.-J. Rousseau, t. 1 (1905))*, p. 213-220.

Propriété de MM. Jacques et Raymond de Saussure :

59. PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE, EN LATIN, et NOTES GÉNÉALOGIQUES ET TABLEAUX DE FILIATION CONCERNANT LA MAISON D'AUTRICHE (d'après la formule employée par Th. Dufour, *ibid.*, t. II, p. 162). (Th. D. Parle de « Un feuillet in-4° » pour le premier ms., et de « Onze feuillets in-fol° et in-4° » pour le second ms. Il s'agit, cela va sans dire, de documents autogr.) (Une « *Carte Genealogique de la Maison d'Autriche.* » : 1 f., approx. de 330×235 m., déposé à la Soc. J.-J. R.).

(Cf. *ibid.*, p. 160.)

LE PERSIFLEUR  
Voyez ms. N° 21.

60. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 224 (Inv. 1334).

PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD. — Ms. autogr.

A savoir, au début, 1 f. non ch. portant cette attestation de la main de Guillaume Moulto : « *Manuscrit autographe de la profession de foi du vicaire savoyard, envoyé par J. J. Rousseau à son ami [Paul Moulto]* » ; mots suivis d'une citation des Confessions : « *Depuis mon voyage de Genève...* » ; fin de l'attestation : « *Je certifie avoir trouvé ce manuscrit dans les papiers de mon Père. G<sup>m</sup> Moulto... Voir le N. B. qui est à la fin qui explique le motif de l'envoy de ce manuscrit Rousseau l'avoit oublié lorsqu'il a écrit ses confessions* ». — Suivent 75 p. chiffrées de la main de Rousseau. — Début (p. 1) : « *Mémoire communiqué./=/Il y a trente ans...* » Fin du mémoire (p. 7) : « *l'homme de paix/me parla ainsi* ». — P. 8 : « *Profession de foi/du Vicaire Savoyard./=/Mon enfant, n'attendez...* » — Fin (p. 75) : « *...l'espoir/du juste qui ne trompe point/ Amen.* » — P. 76, chiffrée de la main de Th. Dufour : blanche. — P. 77, chiffrée de la main du même : « *N B./N'ayant pas eu le temps de relire... entre les/mains de l'Editeur./ —* ». — Le vol. se termine par 1 p. blanche non ch.

(Voyez : *La « profession de foi du vicaire savoyard »... Ed. critique d'après les Manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris... par Pierre-Maurice Masson. Fribourg-Paris, 1914; in-8°, fac-similés. (Collectanea Friburgensia... 25...)*

Papier ; in-4° de 193×132 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. —



Rel. XIX<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, nervures, dos et plats ornés. — Don de M<sup>me</sup> Amélie Streckeisen née Moul-tou, 1882.

61. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 229 (Inv. 1335-1336).

A savoir, 2 vol. :

1<sup>o</sup> Minute de ms. autogr. du [*Projet de constitution pour la Corse.*] 80 f., dont 71 chiffrés de 2 à 72 (le N<sup>o</sup> 1 est au verso du premier plat de la couverture) et 9 f. blancs n. ch. (Au f. 67<sup>vo</sup>, texte au crayon.)

2<sup>o</sup> Minute de ms. autogr. de la suite. 16 f., dont 15 chiffrés de 2 à 16 (le N<sup>o</sup> 1 est au verso du premier plat), plus une soixantaine de f. blancs non ch. — Ce vol. renferme également (au verso du premier plat, et f. 10<sup>verso</sup>) des passages philosophiques.

Publ. dans : *The political writings of Jean Jacques Rousseau, ed. from the original manuscripts and authentic editions with introductions and notes by C. E. Vaughan* (Cambridge, 1915 ; 8<sup>o</sup>, 2 vol.), vol. II, respectivement p. 307-348 et 349-356. Les passages philosophiques, publ. *ibid.*, vol. II, p. 532-533.

Papier ; 2 vol. in-8<sup>o</sup> en forme de carnets oblongs, mesurant respectivement 98×105 (approx.) et 81×104 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Le Ms. Inv. 1335 : demi-rel. parch., — le Ms. Inv. 1336 : rel. peau. — Don de M<sup>me</sup> Amélie Streckeisen, née Moul-tou, 1882.

62. Soc. J. J. R. — Ms. R. 75.

PYGMALION. — Copie moderne.

A savoir, cahier de 17 p. (340×270 m.) intitulé : *Pygmalion. Scène lyrique par Jean J. Rousseau.*

Pourvu de cette note : *Nr. 4899 der königl. Hausbibliothek in Berliner Schloss. Copie, durchsehen und corrigirt von D<sup>r</sup> Edgar Istel, München, nach d. in seinem Besitz befindlicher Copie des Berliner Origi-*

*nals.* (Cf. art. paru dans *Annales J.-J. Rousseau*, III (1907), p. 119-155).

Voyez aussi: ms. 19.

REINE FANTASQUE

Voyez ms. N° 21.

TRADUCTION DE MÉTASTASE

Voyez *id.*

VERGER DES CHARMETTES

Voyez mss. N°s 53, 54.

63. Bibl. P. et U. — Ms. fr. 162<sup>d</sup> (Inv. 1288-1290).

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES : DIALOGUES. — Ms. autogr. en 3 vol.

A savoir : 1° In-8° de 126 p., dont les 2 premières ne sont pas chiffrées, et dont les suivantes le sont, de la main de Rousseau : 1-23<sup>bis</sup>, 24-82, 82-122. De plus, cette série est suivie de quelques p. blanches non ch. (La p. 8, et la première p. non ch., sont blanches.) La première p. non chiffrée renferme 9 lignes débutant par : « *Si j'osais faire quelque prière à...* », et se terminant par : « *...je me tais, et remets le tout à la/providence.* » — P. 1 : « *J'ai souvent dit que si l'on m'eut donné...* » — P. 7 : « *...sujet/de confiance et d'espoir.* » — P. 9 : « *Rousseau, juge de Jean Jaques/Prémier Dialogue./Rousseau. Quelles incroyables choses...* » — P. 122, le vol. se termine par : « *...après/quoi, nous nous reverrons./Fin/du prémier Dialogue.* »

2° In-8° de 151 p., dont les 2 premières, blanches, ne sont pas ch., et dont les suivantes, chiffrées, de la main de Rousseau : 1-109, puis, sans qu'il y ait eu rupture de texte : 100-135, sont suivies de 4 p. bl. non

ch. — De plus, quatre « papillons » non ch. (recto ms., verso blanc), collés respectivement sur la p. 79, sur la première p. 101, sur les p. 110 et 117. — P. 1 : « *Deuxieme Dialogue/Le François : Hé bien, Mon-sieur, vous l'avez vu ?...* » P. 135, le vol. se termine par : « *...nous vous verrons à mon/retour./Fin du second Dialogue* ».

3° In-8° de 96 p., dont les 2 premières, blanches, ne sont pas ch., et dont les suivantes sont chiffrées, de la main de Rousseau : 1-71, plus 1 p. blanche non ch., 1-19, plus 3 p. blanches non chiffrées. — P. 1 : « *Rousseau juge de Jean Jaques./Dialogue troisième/ Rousseau Vous avez fait un long séjour...* » — P. 2 : « *Extraits.* » — P. 1 [2° série] : « *Histoire du précédent Ecrit.* » — Au bas de la p. 2 [2° série] : « *Dépot remis à la Providence* ». — Au bas de la p. 3 [2° série] : « *Au verso du titre et avant la première page/étoit écrit ce qui suit.* » — A la p. 4 [2° série] : « *Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet et je/me rendis le Samedi 24 fevrier 1776 sur les deux/heures à Nôtre Dame dans l'intention d'y présenter le meme jour mon offrande...* »<sup>327</sup> — P. 17 [2° série] : « *Copie/du billet circulaire dont il est parlé dans l'ecrit/précédent./A tout Francois aimant encor la/justice et la vérité.* » — A la p. 18 [2° série], initiales entrelacées : « *J J R.* » — Ibid., ce « *P. S. François, on vous tient dans un délire...* » — P. 19 [2° série], le vol. se termine par : « *...que*

(327) P. 5 [2° série], cette note afférente à l'idée que son manuscrit parviendrait au Roi : « *Cette idée et celle du dépôt sur l'autel métoit venue/durant la vie de Louis quinze, et alors elle étoit/ un peu moins ridicule.* », ne se trouve pas, malgré l'intérêt qu'elle présente, insérée dans l'éd. Musset-Pathay.

« vous jugiez entre eux et/moi sur leur propre production. »

(Les p. 17-19 de la 2<sup>e</sup> série ne sont pas publ., comme le reste, dans le t. XVII (1824) de l'éd. Musset-Pathay, mais aux p. 431-436 du t. XVI (1824) de celle-ci (même vol. que la fin des Confessions et que les Rêveries). D'autre part, le début du premier vol. du ms. (« Si j'osais faire... ») ne se trouve pas dans cette éd.)

Papier ; 3 vol. mesurant respectivement : approx. 166×106, 166×106, approx. 166×106 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Reliure fin XVIII<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge long grain, bordure, dos orné. — Don de M<sup>me</sup> Amélie Streckeisen, née Moulto, 1835.

64. Bibl. P. et M. — Ms. suppl. 967.

Copie du Traité de la Volière...

« Traité de sphère... ».

Copie non autogr.

Papier ; 38 p., dont 2 modernes et trois blanches ; 229×177 millim. — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cart. XX<sup>e</sup> siècle. — Don de M. Edouard Favre, 1918.

A signaler ici, pour mémoire, et malgré notre conviction qu'il s'agit là d'une œuvre qui n'est de Rousseau ni par la forme ni par le fond, malgré l'art, de Julien Tiersot (*Les leçons de musique de Jean-Jacques Rousseau (Sonderdr. aus Sammelbände der Intern. Musikges., [XIV], Jahrg., 2. Heft), [janvier-mars 1913] p. 253-277).*

Les 2 mss. suivants, intitulés au recto du premier plat de la couverture (lettres dorées) : *Leçons de musique*. — A savoir :

Bibl. P. et U. — Ms. fr. 230 (Inv. 464-465).

Papier ; 2 vol., respectivement de 47 f. et 36 f. dont 1 blanc, — foliotés à l'encre rouge de la main de Th.

Dufour ; dim. div. (hauteurs respectives des vol. : 326 et 234 millim.). — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Rel. XIX<sup>e</sup> siècle, maroquin rouge, plats ornés. — Don de Mme Amélie Streckeisen, née Moulou, 1882 (1 f. donné par M. Edouard Favre, 1899 ; 2 f. acquis en 1910).

Cf., sur la question d'authenticité, lettre de M. Th. Dufour à MM. Maggs frères, libraires à Londres, Genève, 25 janvier 1907 ; dont la copie est conservée à la Bibliothèque de Genève.

## BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1933 et 1934.

### ALLEMAGNE

Kurt WAIS. *Das antiphilosophische Weltbild*, Berlin, Junker, 1934.

### ANGLETERRE

*Musical Opinion*, décembre 1934 : JEFFREY PULVER, J. J. *Rousseau as musicien*.

Un joli petit livre reste à écrire, qui porterait le titre « Jean Jacques musicien, ou l'amateur passionné ». On y verrait la comédie — la tragédie aussi — de l'« amateurisme », le penchant naturel, plus que cela le génie, entravé par une technique insuffisante, puis, en élargissant le débat, l'esprit incapable de dominer la matière, l'esprit prisonnier de la matière.

Dans le numéro de décembre 1934 de la « Musical Opinion », M. Jeffrey Pulver consacre un article consciencieux à ce sujet qui pourrait, par ailleurs, être traité de façon spirituelle.

Rousseau reçut quelques rudiments d'instruction musicale de Mme de Warens qui touchait aimablement du clavecin. Il fut surtout, pendant six mois, l'élève de Le Maître, qui venait fréquemment aux Charmettes ; il resta néanmoins toute sa vie mauvais technicien, mauvais lecteur, incapable, malgré son intelligence et ses efforts répétés, de comprendre quelque chose aux lois de l'harmonie et du contrepoint.

Persuadé qu'il était « né musicien », il se croit toutefois autorisé à donner des leçons. Son audace ne connaît pas de bornes. Chez M. de Treytorrens, à Lausanne, où il rencontre pour la première fois des musiciens de qualité, ne propose-t-il pas de diriger un morceau de sa propre composition ? Séance mémorable : « Les musiciens étouffaient de rire; les auditeurs ouvraient de grands yeux et auraient bien voulu fermer les oreilles ; mais il n'y avait pas moyen. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingt. »

Après avoir regagné Chambéry, convaincu de la nécessité d'améliorer sa technique, il se plonge dans l'étude du *Traité d'Harmonie* de Rameau. Il avoue toutefois n'y rien comprendre — et le prouve en écrivant le « *Projet concernant de nouveaux signes pour la Musique* » lu devant l'Académie des Sciences le 22 août 1742 et publié en 1743 après avoir été développé, sous le titre « *Dissertation sur la Musique moderne* ». Le nouveau système préconisé par cet ouvrage, consistant à remplacer des notes par des chiffres, en réalité plus compliqué que la notation usuelle, n'eut aucune application pratique.

Mais Jean Jacques ne se décourage pas. Une fièvre de musique le travaille. « Un soir, près d'entrer à l'Opéra, me sentant tourmenté, maîtrisé par mes idées, je remets mon argent dans ma poche, je cours m'enfermer chez moi; je me mets au lit, après avoir bien fermé mes rideaux pour empêcher le jour d'y pénétrer; et là, me livrant à tout l'œstre poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte ». Il s'agit des « *Muses galantes* » qui présentent une curieuse combinaison de réelle inspiration et d'ignorance de la technique la plus élémentaire. L'œuvre n'eut aucun succès.

Jean Jacques poussait sa passion qui paraît alors proche de la manie, à copier des partitions. C'était là son métier manuel, son plus sûr gagne-pain, disait-il.

Diderot et d'Alembert, qu'il rencontre chez Mme d'Épinay, lui demandent d'écrire les articles de l'Encyclopédie concernant la musique. Ces derniers ne sont pas plus tôt parus que Rameau rédige un pamphlet intitulé « *Les Erreurs sur la Musique dans l'Encyclopédie* ». Mais Jean Jacques persévère. Il développe ses articles, en fait un « *Dictionnaire de*

la Musique » qui paraît à Genève en 1767 et à Paris l'année suivante. Enfin, contre toute attente, son invraisemblable carrière musicale est couronnée de succès. Son « Devin du village » est représenté à l'Opéra puis à la Cour devant des parterres enthousiastes. Quoique influencée de l'opéra italien, alors très en vogue, la musique possède un charme original réel. Jean Jacques avait le don de la mélodie et surtout celui de l'invention. « La partie à laquelle je m'étais le plus attaché, et où je m'éloignais le plus de la route commune, raconte-t-il dans ses Confessions, tait le récitatif. Le mien était accentué d'une façon toute nouvelle, et marchait avec le débit de la parole. On n'osa laisser cette terrible invention, l'on craignait qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières... »

Je ne puis m'empêcher de rapprocher cette citation du passage suivant de la « Lettre sur la musique française » : « Il est de toute évidence que le meilleur récitatif qui peut convenir à la langue française doit être opposé presque en tout à celui qui y est en usage : qu'il doit rouler entre de fort petits intervalles, n'élever ni abaisser beaucoup la voix; peu de sons soutenus, jamais d'éclats, encore moins de cris; rien surtout qui ressemble au chant; peu d'inégalité dans la valeur des notes, ainsi que dans leurs degrés ».

N'est-ce pas là prévoir et définir avec une précision extraordinaire la réforme apportée plus d'un siècle plus tard par Claude Debussy dans la déclamation musicale ?

Amateur passionné, piètre lecteur à vue, compositeur ignorant, Jean Jacques fut peut-être (M. Jeffrey Pulver l'affirme) un mauvais musicien; il fut, assurément, un mauvais musicien de génie. [Ed. B.].

E. H. Mc CORMICK. *Rousseau and New Zealand. The Bookman*. Special Autumn Number, October 1934, Hodder and Stoughton, London, pp. 18-19.

Dans ce bref article, l'auteur ne fait que rappeler la concordance des dates entre Rousseau et l'illustre voyageur britannique Cook. Il en profite pour relever que, malgré le caractère scientifique des descriptions de Cook, il s'y glisse des phrases sur la Nouvelle-Zélande en qualité de création « la plus belle que la nature ait faite sans l'aide de l'art humain » démontrant bien combien le mouvement de l'idéalisation du sauvage existait indépendamment de Rousseau. [P. L.].



Pierre SAINT-VAAST (pseudonyme de Ulric NISBET). *The Park of Jean-Jacques Rousseau*. The Bachelor Nisbet Gallery, Reigate, Surrey, 1934, 17 p.

Ornée d'un frontispice représentant l'Ile des Peupliers, par Mme Christine Bachelor Nisbet, tirée à un petit nombre d'exemplaires, cette élégante plaquette dédiée à Aïda de Romain « qui compte Louise Florence d'Esclâvelles, baronne de La Live d'Epinay parmi ses aïeules », décrit avec beaucoup de poésie le parc d'Ermenonville. L'auteur y évoque, au bord du lac, devant l'Autel de la Rêverie et sous les ombrages de la Salle de danse tour à tour le Marquis de Girardin, Jean-Jacques, Frédéric Mayer, enfin Gérard de Nerval conduisant Sylvie devant cette réalisation pittoresque de l'Anacharsis et de l'Emile. [P. E. Sch.].

#### FRANCE

*Les Alpes*, janvier-février 1933, 10<sup>e</sup> année, N° 92, p. 21-24 :  
G. LETONNELIER, Archiviste Départemental de l'Isère,  
*Jean-Jacques Rousseau à Grenoble*.

M. G. Letonnelier, le distingué Archiviste du Département de l'Isère, a publié dans *Les Alpes* une étude très documentée et vivante sur Jean-Jacques Rousseau à Grenoble, en 1768. Après avoir rappelé les lettres de Jean-Jacques à l'avocat Gaspard Bovier, de Grenoble, et le récit de son excursion botanique près du château de Beauregard dans la septième des *Promenades d'un rêveur solitaire*, M. Letonnelier s'appuie sur des documents inédits des Archives de l'Isère et des Archives de Grenoble, puis sur le *Journal* de Bovier, enfin sur des recherches faites par M. Heymann, Aide-Archiviste aux Archives de Grenoble, concernant la maison Bovier, pour faire revivre le séjour de Jean-Jacques.

L'auteur de cette captivante page d'histoire littéraire mentionne l'ascension à la Bastille de M. Renou, pseudonyme de Rousseau pendant son séjour à Grenoble, ses promenades sur la route d'Eybens, l'excursion sur les bords du Drac, la visite chez le Président de Bérulles. Il situe ensuite, avec précision, pour la première fois, la maison Bovier, habitée par Rousseau au mois de juillet 1768, au n° 52 de la rue Saint-Lau-

rent. Nous revoyons avec lui « ...la petite cour intermédiaire entre le salon à manger et le jardin... où Rousseau trouva l'enfant Bovier prenant son bain quotidien, riant et jouant dans une eau assez froide et en plein air ». C'est là que, d'après le *Journal* de Bovier, « Rousseau courut chercher une cruche d'eau pour en arroser les épaules, la poitrine et l'estomac de ce bel enfant... », puis arracha « une grosse touffe de fleurs et la répandit dans le bain... ».

Selon une méthode très rigoureuse, M. Letonnelier établit le domicile du Citoyen de Genève, lors d'un second séjour à Grenoble, la même année 1768 : il habita l'actuel n° 2 de la rue qui, précisément, porte maintenant le nom de Jean-Jacques-Rousseau, celle où quinze ans plus tard, à l'autre extrémité, Henri Beyle devait voir le jour. La rue portait alors le nom de Vieux-Jésuites ; par arrêté du 17 messidor an II, elle avait reçu le nom de Jean-Jacques-Rousseau. Elle le perdit une année plus tard. Enfin, le 7 novembre 1881, la rue des Vieux-Jésuites reprenait le nom de rue Jean-Jacques-Rousseau qu'elle conserve encore. [P. E. Sch.].

LAVERGNE (Bernard). *La Nécessité du double suffrage universel : Suffrage individuel et suffrage social. Bulletin de la Société française de Philosophie*, 34<sup>e</sup> année, N° 4, juillet-septembre 1934. Paris, A. Colin, pp. 109-159.

M. Bernard Lavergne a repris devant la Société Française de Philosophie la thèse principale de son ouvrage analysé ici-même (*Annales*, vol. XXIII, pp. 182-183). M. Lavergne est un adversaire du suffrage universel tel qu'il est pratiqué aujourd'hui ; c'est certainement son droit et ce domaine, d'ailleurs, ne touche pas l'objet de la présente publication. Toutefois, il fait remonter non seulement l'idée du suffrage universel à Rousseau mais également la pratique moderne. Ceci est non moins certainement contestable car il ne peut faire de doute que le développement des partis politiques dans leur forme actuelle reste pour le moins en dehors de la pensée de Rousseau. Mais lorsque l'auteur ajoute que la théorie du suffrage universel... « est demeurée vierge de toute étude... » depuis Rousseau, on croirait rêver. Pour arriver à cette conclusion il faut faire abstraction de toute l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'a été, politiquement parlant, que l'his-

toire de la lutte pour le triomphe de ce suffrage. Aussi au regard de cette thèse pour le moins contestable, n'a-t-il pas été difficile aux contradicteurs de l'auteur, surtout à MM. E. Bréhier et V. Basch, d'en faire apparaître toute la fragilité et de relever en quelques mots la signification véritable et la complexité de la pensée de Rousseau. [P. L.]

de cette thèse pour le moins contestable, n'a-t-il pas été difficile aux contradicteurs de l'auteur, surtout à MM. E. Bréhier et V. Basch, d'en faire apparaître toute la fragilité et de relever en quelques mots la signification véritable et la complexité de la pensée de Rousseau. [P. L.]

## BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNEE 1935

## ALLEMAGNE

Le remarquable ouvrage d'Egon REICHE, *Rousseau und das Naturrecht*, Junker ü Dünhaupt Verlag, Berlin 1935, sera analysé dans le Tome XXV.

## ANGLETERRE

W. H. WICKWAR (M. A.), Baron D'HOLBACH. *A Prelude to the French Revolution*. London, G. Allen and Unwin, Ltd., 1935, 255 pages, petit in-12.

Préface : Ce qui s'est passé au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'Europe occidentale pour préparer la Révolution, est ce qui se passe depuis quelques années dans l'Europe orientale, en Russie, « the latest recruit to the League of Nations », à savoir un effort délibéré d'établir l'*Athéisme* dans la société.

C'est de ce point de vue que part l'auteur pour étudier Holbach *tel qu'il est véritablement* — peut-être un point de départ dangereux pour cette « objectivité ». C'est Harold Laski d'ailleurs qui l'a poussé vers ce sujet — et c'est assez dire — vers cet homme trop oublié. C'est à la vérité un effort de réhabilitation. Du reste M. Wickwar n'avait probablement pas besoin de cet encouragement ; n'est-il pas lui-même l'auteur de *The Struggle for the Freedom of the Press. 1819-1852* (London, 1928) ? Sa position est celle-ci : chez les peu-

ples de l'Europe occidentale (France, Angleterre, etc.) l'Eglise et l'Etat doivent être séparés, mais il ne faut pas que la religion perde sa place dans la société; or, selon lui, l'athéisme du XVIII<sup>e</sup> siècle a eu en quelque sorte comme mission de forcer cette séparation des deux domaines, et le résultat a été heureux. En Russie, l'Etat a tout accaparé et prétend éliminer la religion. Ce point de vue n'a été défendu en Europe occidentale que par quelques dogmatiques comme Rousseau et Robespierre qui ont voulu faire du déisme (religion bâtarde) une affaire d'Etat.

Pour ce qui concerne Rousseau, en somme il n'y a qu'à tenir compte que du paragraphe 4 du chapitre I, pp. 31-36 : « The Blackballing of Rousseau » : D'autres que Rousseau ne purent s'accommoder de l'atmosphère du *Club holbachique*; mais Rousseau, « ce sentimentaliste dont l'anormalité était aussi grande que son génie », fut le plus fameux de ces déserteurs (31). Il suffit de lire ces quelques pages pour voir que M. Wickwar, très documenté en un certain sens, l'est plutôt superficiellement sur Rousseau; ce qui ne l'empêche pas de parler avec suffisance. Le pauvre Rousseau « écope » une fois de plus de la part de ces vertueux Anglais; il n'est que « le prophète de sentimentalisme religieux et de la tyrannie des masses » (32). En somme, nous avons ici la répétition, en commérage, des relations de Rousseau avec les Encyclopédistes et avec Hume. [A. S.].

E. F. CARRITT. *Moral and Politics. Theories of their relation from Hobbes and Spinoza to Marx and Bosanquet*. Oxford at the Clarendon Press, 1935, 216 pages.

Dans cette analyse à vol d'oiseau des théories morales et politiques d'environ deux siècles que l'auteur a voulu claire, objective et sans idée préconçue, il consacre 15 pages à Rousseau (56-71). Sa conclusion est que Rousseau interprété dans un sens utilitariste ne livre pas sa pensée. Au contraire, il semble être une preuve de ce que la pensée scientifique n'a pas besoin d'être claire pour s'imposer (p. 56) et que toute sa doctrine est un *tangle of obscurity confusion and absurdity* (p. 67). Reste à savoir si cet amas de contradictions et d'absurdités n'est pas le résultat du point de départ de

l'auteur qui, d'ailleurs, ne se montre guère plus amène envers les autres doctrines qu'il analyse. [P. L.].

**DIDEROT.** *Supplément au voyage de Bougainville*, publié d'après le manuscrit de Leningrad avec une introduction et des notes par Gilbert Chinard, The Johns Hopkins Press, 1935.

M. Gilbert Chinard, continuant ses recherches autour du primitivisme et du thème du « bon sauvage » qui préoccupent tant les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, publie ici le traité de Diderot dans son intégralité, d'après le manuscrit de Leningrad dont M. J. Victor Johansson avait montré l'importance. Il relève dans une substantielle introduction la valeur de ce document dans l'histoire de la découverte des terres australes et du mirage océanien né des récits de voyageurs et d'auteurs d'odyssées philosophiques. L'île de Tahiti, qui a inspiré Charles Méryon et Gauguin aussi bien que Pierre Loti et Jean Giraudoux, joue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un rôle important dans l'exotisme ; cette « Nouvelle Cythère » trouve des admirateurs comme des détracteurs dont M. Chinard analyse les ouvrages.

Diderot, en écrivant son *Supplément* se proposait de mettre en lumière l'absurdité et la barbarie de notre conception du mariage et des lois qui le régissent. Si Rousseau n'a pas eu l'intention d'attaquer cette institution, sa façon de créer un état sauvage hédonique a des rapports avec la préoccupation des « philosophes » de son temps quand ils opposent le bon sauvage à l'être civilisé et corrompu. Ce qui intéresse dans cette *Introduction* le rousseauiste, ce sont les pages sur la Dixmerie et son livre *Le sauvage de Taïti aux Français* (1770), destiné à combattre les théories de Rousseau, spécialement dans son *Discours sur l'inégalité* (pp. 31-36). D'autre part ce qui importe, c'est l'étude de l'attitude de Diderot et de Jean-Jacques Rousseau à l'égard du primitivisme (pp. 59-63). Il faut relever encore un *Essai sur l'Isle d'Otaïti, située dans la mer du Sud, et sur l'esprit et les mœurs de ses habitants* (1779) par Taitbout, dont la théorie sur le problème de la bonté ou de la perversité originelle de l'homme s'apparente en partie à celle de Rousseau (pp. 70-82).

Toute cette *Introduction* apporte beaucoup d'éléments nouveaux à notre connaissance du primitivisme et montre l'importance de l'« inspiration tahitienne » succédant à l'admiration qu'avaient suscitée la Perse, la Chine, l'Amérique, les Terres Australes chez ceux qui discutaient les origines de l'humanité et de son bonheur. [K. R. G.].

## ITALIE

Bruno BRUNELLO. « *Idee sociali ed economiche nel Rousseau* ». Extrait de la « *Rivista Internazionale di Filosofia del Diritto* », anno XV, fasc. VI, Roma, 1935.

L'intéressante étude de M. Brunello pourrait également s'intituler : « Le droit de propriété chez Rousseau ». C'est, en effet, ce problème, primordial, il est vrai, pour un écrivain social, politique et économique, que M. Brunello cherche à élucider en analysant les principales œuvres de Rousseau. Il suit pas à pas l'évolution des idées que Rousseau s'est faites sur le droit de propriété et, en fouillant ses œuvres, cherche à comprendre ses paradoxes nombreux, ce qui, certes, ne va pas sans difficultés. Dans son « *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* » : c'est l'idée anarchiste de l'état de nature, les louanges d'une société primitive, qui n'aurait pas connu la propriété et dans laquelle les hommes, se contentant de peu auraient vécu heureux. Mais le développement du travail des métaux et de l'agriculture changea cet état paradisiaque et y amena la propriété. Nous connaissons trop bien la phrase : « Le premier, qui, ayant enclos un terrain », etc. La loi de propriété fut, pour le Rousseau du « *Discours* », le premier terme sur la route qui conduisit l'homme de l'état libre à l'esclavage. Mais après ces attaques véhémentes, le Rousseau du « *Contrat Social* » fait, de la propriété, la base même de la société civile. Certes, il reconduit le droit de propriété au droit du premier occupant et non plus au droit du plus fort, comme dans le « *Discours* ». Rousseau, dans le « *Contrat Social* », considère, il est vrai, un état de société dans lequel les inégalités ont déjà occupé la place de l'état d'égalité — état hypothétique — du « *Discours* ». Ce sera la

tâche du gouvernement — Rousseau le montre aussi dans ses « Considérations sur le Gouvernement de la Pologne », comme dans son « Projet de Constitution pour la Corse » — de réduire au minimum possible les inégalités entre les hommes — mais il ne pourra plus les supprimer. Et dans l'article que Rousseau publie dans l'Encyclopédie, intitulé « Economie politique », il admet déjà que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits du citoyen et plus important à certains égards que la liberté même, car il correspond mieux à l'instinct de conservation. M. Brunello attribue l'évolution qui s'est faite dans l'esprit de Rousseau au sujet du droit de propriété, au fait qu'après les « incertitudes » du « Discours », Rousseau en arrive à considérer le droit de propriété privée comme le complément nécessaire de la personnalité individuelle. D'où certainement il dérive que, tous les citoyens étant égaux, tous ont un droit égal à la propriété et c'est au gouvernement de veiller à ce que les citoyens s'éloignent le moins possible de cet état d'égalité. Mais l'idée de la propriété individuelle chez Rousseau se subordonne nettement à l'idée qu'il s'est formée de la toute-puissance de l'état. « Le droit — dit-il — que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous ». C'est la subordination de l'individu à la *volonté générale*. [L. L.].

#### FRANCE

*Le Progrès Médical*, 7 septembre 1935 ; M. GENTY. *Une critique médicale de l'Emile*.

*Le Progrès Médical* du 7 septembre 1935 publie une *critique médicale de l'Emile* parue dans la *Décade philosophique* du 20 prairial an VIII, sous la plume de J.-L. Moreau (de la Sarthe). Ce jeune médecin de 29 ans, sous-bibliothécaire à l'Ecole de Santé où il est professeur d'hygiène, a été élevé dans les principes d'éducation prônés dans l'Emile. Il a pu en discerner les exagérations et les signale à ses auditeurs.

Quelques-unes de ses critiques sont parfaitement justifiées : ainsi quand il condamne l'abus des bains froids chez les jeunes enfants que Rousseau préconise pour les aguérir, ou

lorsqu'il veut qu'Emile soit uniformément vêtu dans toutes les saisons. Cette idée dominante de Jean-Jacques de tremper le physique de l'homme par les habitudes les plus âpres, si elle avait sa raison d'être pour lutter contre les mœurs trop efféminées, ne saurait convenir à tous les tempéraments, et a pu être l'occasion de catastrophes. L'auteur cite le cas d'un homme de lettres distingué qui adopta sans restriction les principes d'éducation physique présentés dans l'Emile, et qui perdit ses enfants à la suite de l'usage de bains froids, et son épouse par l'effet de plusieurs allaitements auxquels sa constitution frêle et délicate devait s'opposer.

Nous pensons par contre que Moreau ne reconnaît pas assez le mérite de Jean-Jacques d'avoir remis en faveur l'allaitement maternel.

A une époque où la mortalité infantile des nourrissons était si considérable ; où l'on ne connaissait pas la stérilisation du lait, où l'on confiait les enfants à des nourrices souvent contaminées, Jean-Jacques a certainement contribué à sauver la vie de quantité d'enfants en adjurant les mères de nourrir leurs enfants. Les inconvénients de l'allaitement maternel sont exceptionnels, et Moreau nous paraît les exagérer.

Nous sommes entièrement d'accord avec Moreau quand il stigmatise l'attitude de Jean-Jacques à propos de *l'inoculation contre la variole*. Ne voulant pas renoncer à son idée que la Nature fait tout pour notre bien, Jean-Jacques écrit : « L'inoculation est bonne en soi, mais si Emile prend la petite vérole naturellement, on l'aura préservé du médecin, c'est un grand avantage ; et d'ailleurs, l'homme de la nature est toujours préparé ; laissons-le inoculer par le maître, il choisira mieux le moment que nous ».

C'est le raisonnement fataliste du musulman qui se refuse à tous moyens préservatifs contre la peste et perpétue le fléau dont il est périodiquement la victime.

C'est de nos jours encore le raisonnement des adeptes de sectes qui font campagne dans nos journaux contre la vaccination préventive de la diphtérie ou d'autres maladies infectieuses qui ont fait leur preuve en sauvant des milliers d'existences.

Tout auteur qui préconise une méthode unique à appliquer à tout le monde arrive à des généralisations absurdes.



Jean-Jacques n'y échappe pas. En médecine comme en éducation il faut être éclectique et savoir appliquer à chaque individu le régime qui convient à son tempérament. [D<sup>r</sup> Ch. M. du P.].

*Revue des Cours et Conférences.* Paris, Boivin : *Rousseau et son temps.* Cette série d'articles n'a pu être analysée à temps pour paraître dans le présent volume. Il en sera rendu compte dans le tome XXV.

J.-J. ROUSSEAU. *Pages Choiesies*, avec une notice biographique, des notices littéraires et des notes explicatives par Fernand FLUTRE, Classiques illustrés Vaubourdolle, Paris, Hachette, 1936, 96 pp.

La Librairie Hachette vient de publier, en une élégante plaquette ornée d'un portrait de Jean-Jacques, des pages de Rousseau précédées d'une brève notice biographique due à la plume de M. Flutre. Regrettons que M. Flutre ait placé en tête de ces textes cette « Rome corrompue par les Grecs » qui ne peut se comparer à la « Grandeur et décadence des Romains » de Montesquieu. « Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte ! » s'indigne Rousseau. Mais il oublie de nous dire que la même époque, nourrie d'Alexandrinisme, a produit le plus grand des poètes lyriques, Catulle, et que les rythmes de Paros ont bientôt inspiré Horace.

Les morceaux descriptifs de Rousseau nous ont paru particulièrement bien choisis, et joliment illustrés. Une photographie de Boissonnas nous montre les « Montagnes du Valais » ; elle est accompagnée de cette citation de la Nouvelle Héloïse : « ...Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairés, le clair-obscur du soleil et des ombres et tous les accidents de lumière qui en résultent le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon attention et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre... ». Telle page sur les Vendanges à Clarens font déjà penser à Rambert et à Olivier.

Les Pages Choiesies, présentées sous une forme didactique, sont suivies d'une liste de sujets de compositions françaises proposés au baccalauréat, relatifs à Jean-Jacques Rousseau.

Dans une période de dix années, il n'y en a pas eu moins de 28, à Paris, en province, en Algérie, en Grèce et même en Albanie. Cette liste marque de façon frappante la constante actualité du Citoyen de Genève. [P.-E. Sch.].

Théodore JORAN. *Les féministes avant le féminisme* (2<sup>e</sup> série). Paris, Gabriel Beauchesne, 1935, 322 pp.

M. Th. Joran n'est ni rousseauiste ni féministe. Néanmoins le livre qu'il nous adresse ne manque pas d'intérêt, grâce à son abondante documentation. Au point de vue scientifique, il est regrettable qu'il ne contienne pas de bibliographie.

M. Joran étudie des féministes avant que le mouvement qui porte ce nom ait pris naissance : Condorcet, A. L. Thomas et des personnalités féminines qu'il considère comme des disciples de J. J. Rousseau : Mme de Staël et George Sand. Parlant d'elles, il écrit en effet (p. 273) :

« ...Car sur les commencements de George Sand, comme sur ceux de Germaine Necker, c'est J. J. Rousseau qui pèse, et de quel poids ! » Mais comme, de fait, Rousseau ne s'est guère occupé de féminisme, c'est sur un tout autre terrain que M. Joran nous entraîne, celui de la passion. Et, là où Saint-Preux et Julie ont résisté victorieusement à leurs sentiments, il écrit :

« La morale de ces gens-là ? On la connaît : un monsieur déclare désirer ardemment une femme qui est en puissance d'autrui. Il faut donc que cet autrui la lui cède, de par les droits souverains de la passion ». Bien des femmes seraient, pensons-nous, plus objectives en traitant ce problème d'histoire littéraire.

M. Joran nous paraît plus près de la vérité, malgré l'exagération des mots, lorsqu'il écrit (p. 127) :

« ...Les femmes préféreront toujours les philippiques injurieuses d'un Rousseau, qu'elles sentent qui les aime, aux apologies finement nuancées d'un Thomas, qu'elles sentent indifférent pour elles ».

Enfin, il constate les intempérances de Condorcet dans le domaine religieux et relate ses opinions, différentes de celles exprimées dans *Emile* (p. 146) :

« Même la religion naturelle, celle du *Vicaire savoyard* »,

écrit M. Joran, en parlant de Condorcet, « il la proscrit, comme attentatoire à la liberté de l'individu ». [P. E. Sch.]

*Les archives de philosophie du droit et de sociologie juridique*, Nos 3-4. Paris, Recueil Sirey 1935 : Paul L. LÉON, *Le problème du Contrat social chez Rousseau*.

Après avoir étudié quelques doctrines du contrat social avec une pénétration et une maîtrise, fruits de connaissances historiques, juridiques et sociologiques rares, notre savant collaborateur M. Paul Léon arrive aux théories du droit naturel du Genevois Burlamaqui. M. Léon voit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « ...d'une part une société fondée sur un traditionalisme historique qui ne correspond plus ni à la différenciation réelle des fonctions sociales, ni aux cadres nouveaux qui se cristallisent autour de la communauté nationale à la veille de prendre conscience d'elle-même. D'autre part sur un individualisme abstrait qui se fonde en dernière analyse sur une pulvérisation de la société... C'est au contact de cette antinomie que jaillira dans l'esprit de Rousseau l'idée d'une synthèse nouvelle... »

L'exposé lumineux de M. Paul Léon sur le problème du contrat social dans les premiers ouvrages de Rousseau et dans sa doctrine définitive doit faire l'objet d'un compte-rendu détaillé dans notre tome XXV. [P. E. Sch.]

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

*American Mercury*, New-York. Vol. 36 (nov. 1935), pp. 366-370. Jean-Jacques Rousseau to-day, par Havelock ELLIS

C'est un compte-rendu de la *Correspondance Générale* ; et qui a servi de base au chapitre VII du livre mentionné ailleurs dans cette bibliographie. Il n'y a donc guère à y revenir. L'auteur rappelle plusieurs hommes célèbres et des plus divers pour qui R. Kant était une « sacred figure » : Charlotte Corday, Marat, Marquis de Sade, aussi bien qu'Emerson et Tolstoï ; il rappelle aussi que « pour la foule, R. fut l'inspirateur de la Révolution Française ». [Notons cependant qu'il n'affirme pas que leur interprétation de R. était conforme aux idées de R. lui-même]. Pour lui, le psychiatre, cette *Correspondance* est d'une importance énorme natu-

rellement, sans compter qu'il voit en R. un épistolier tout à fait unique. La remarque la plus intéressante à relever est qu'une des supériorités de la *Correspondance* sur les *Confessions* serait que celles-ci furent écrites quand R. était un vieillard. Or, après tout, R. avait 52 ans quand il commença ses *Confessions* et il écrivit les dernières pages avant 58 ans. On s'étonne donc un peu de cette remarque chez un homme qui a su prolonger aussi longtemps sa jeunesse que Havelock Ellis.

(En passant, Havelock Ellis fait savoir qu'il pencherait à croire que les enfants de Thérèse Levasseur n'étaient pas de Rousseau.) [A. S.].

*Queen's Quaterly*, publ. by Queen University, Kingstown, Canada. Vol. 42, pp. 501-14, nov. 1935. *Jean-Jacques Rousseau, Moraliste and Reformer*, par W. M. CONACHER.

Ici encore il s'agit plutôt d'une revue de livres (*Rousseau Moraliste*, par le Prof. Mendell, et la traduction du livre de Jacques Maritain, *Three Reformers, Luther, Descartes, and Rousseau* — trad. et publ. par Sheed and Ward). Rousseau est toujours vivant parce que les problèmes qui l'ont préoccupé existent toujours; et l'auteur cite parmi ceux sur qui R. a eu une influence certaine : Kant, Goethe, Robespierre, Burns, Ruskin, Tolstoï, Lincoln, V. Hugo et Karl Marx (« influence » — que de belles choses on affirme en ton nom!) : Hendel considère R. comme un grand moraliste platonicien et l'admire, tandis que Maritain attaque R. comme « réformateur ». (« He finds faults impartially with R.'s philosophy, his reasoning and his character »). Selon M. Conacher, M. Mendell ne prouve pas que R. ait vraiment lu Platon, il ne le connaissait qu'à travers Lami [que donc M. Conacher doit connaître fort bien?]; d'ailleurs R. est plutôt un brillant amateur que le continuateur d'une école quelconque... Ce ton professoral, un tantinet exaspérant, continue jusqu'à la fin de l'article. Ce qui a fait R., continue M. Conacher, c'est simplement sa faculté d'enthousiasme qu'il était seul à posséder, paraît-il, au XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais il est, à part cela, « a poor reasoner, though endowed with plenty of commone sense ». A Maritain qui déclare que R. est totalement dépourvu de volonté et n'atteint qu'à un « mimicry of sanctity ». M. Conacher répond qu'il faudrait pour comprendre R. une psy-

cho-analyse de son cas. M. Conacher veut y pourvoir, et, avec un peu de suffisance, il répète quantité de choses qu'on a répétées à satiété sur les parents de Rousseau, son enfance romanesque, sa maladie, etc. En outre, R. paraît bien avoir joué un peu la comédie avec son premier discours, mais il s'est fait un point d'honneur de ne pas s'en dédire ; on peut avoir pour lui de la sympathie, et l'artiste des Confessions sait du reste embellir tout ce qu'il touche. [A. S.]

*Saturday Review of Literature*, vol. XII, p. 11-12, July 20, 1935. *Pilgrimages*, par Logan Pearsall SMITH.

Pèlerinages à travers l'Europe : au bord du lac de Genève, il rappelle comment Shelley, Stendhal même furent émus au souvenir de Rousseau et en pensant à Julie. Cela nous laisse indifférents, « aucun effort d'imagination » ne nous suggère ces émotions « out of date ». Il est ému cependant aux Charmettes, et surtout devant la balustrade dorée d'Annecy... Tout cela raconté sur un ton qui veut être très spirituel ; d'ailleurs (voulant montrer qu'il a de la lecture) « Rousseau était en vérité un vaurien (*scoundred*) et Mme de Warens fine espionne et une escroc (*swindler*). [A. S.]

*Time*, New-York, vol. XXVI, déc. 9, 1935, pp. 80-84 [article coupé d'annonces et qui ferait à peu près une colonne de journal]. Compte rendu du livre de Havelock Ellis.

*Hispanic American Historical Review*, vol. XV, N° 2, May 1935 (publiée Duke University Durham, North Carolina. *Rousseau in Spanish America*, par J. R. SPELL, de l'Univ. du Texas), pp. 260-267.

Quelques échos des écrits et de l'influence que R. a pu exercer dans l'Amérique du Sud (on se rappelle les articles de M. Spell dans *Hispanic Review*, Philadelphie, en 1934, vol. II, pp. 134-152, et 334-344, cités Annales R. pour 1934). M. Spell affirme que les idées de R. ont été discutées assez souvent ; ses précédents articles cependant nous ont montré que les « idées » — ou soi-disant « idées » de R. — ne devaient pas être confondues avec les « écrits » de Rousseau, car il s'agissait parfois de discussions sur des données de seconde main. De l'article, résulte d'ailleurs que c'est surtout depuis 1789 que l'intérêt pour R. s'est affirmé réel, en même temps qu'on commençait à s'intéresser aux idées des « phi-

losophes » du XVIII<sup>e</sup> siècle. (M. Mornet a montré que même en France l'influence du *Contrat Social* n'avait commencé en réalité à se faire sentir qu'en conséquence de la Révolution). Il est vrai que M. Spell dit que dès 1780 un certain Berney s'était inspiré de Rousseau pour une Constitution destinée au Chili.

On savait que Bolivar, le Washington de l'Amérique du Sud et fondateur de la Colombie, avait été un ardent adepte de R. en politique ; M. Spell apporte quelques détails qui, pour celui qui écrit ces lignes, sont nouveaux : Ce fut Simon Rodriguez qui d'abord s'enthousiasma pour l'*Emile*, et qui, ayant été nommé précepteur du jeune Bolivar, en 1790, inspira à celui-ci un véritable culte pour R. Bolivar n'emprunta pas seulement ses idées politiques à R., mais aussi ses idées religieuses de la Profession de foi du *Vicaire savoyard*, et n'oublia pas la *Lettre sur les Spectacles* quand il songea à organiser des fêtes pour le peuple.

En 1799 parut une édition du *Contrat social* en espagnol qui fut beaucoup lue ; on en voit des échos dans les événements de Buenos-Aires en 1810 ; en 1814, Moreles s'en servit pour sa constitution mexicaine. Et depuis cette époque R. constitue une influence en quelque sorte permanente dans cette partie du globe ; il est p. ex. commenté en 1828 par Varas y de la Barra (*Lecciones de Moral*), en 1836 par Gorriti (*Reflecciones*)... en 1898 par Sarmiento (*Recuerdos de Provincia*), par Perez Gomez en Uruguay (*Idea de Perfeccion*) [date ?]. Conclusion de l'auteur : « The influence of R. on Spanish America, then, was threefold, political, educational, and literary, and these different threads are strangely interwoven » — Pourquoi « strangely » ?!

Tout cela demande à être encore travaillé, car cet article met simplement en appétit. [A. S.].

*The Pennsylvania Gazette* (organe des étudiants de l'Université de Pensylvanie), Philadelphie, N° d'oct. 1935, p. 2, colonnes 1 et 2. *An early refutation of Rousseau's First Discourse*, par J. R. SPELL.

Un amusant article nous montrant le premier Prévôt du Collège et Académie de Philadelphie — depuis Université de Pensylvanie — qui consacre son discours de fin de première

année scolaire à la réfutation de Rousseau. [M. Spell dit « du Premier Discours » ; mais il est évident qu'il s'agit du Second Discours au moins autant que du premier, puisqu'il est question avant tout des hommes de la nature]. Le titre de cette oraison du Prévôt William Smith, Docteur en Divinité, est intitulé : « On the Planting the Sciences in America and the Propagation of Christ's Gospel over the untutored Parts of the Earth ». Les arguments sont surtout bibliques, et il est de toute nécessité que les civilisés s'appliquent à tirer de l'ignorance les noirs sauvages. C'était le 17 mai 1757. L'année suivante, cependant, le Prévôt adoptera, dit M. Spell, l'idée rousseauiste du *Contrat*, en opposant la liberté des colonies anglaises au gouvernement absolutiste des Français sous Louis XV. [A. S.].

Havelock ELLIS. *From Rousseau to Proust*, Boston and New-York, Houghton Mifflin Co., 1935, 411 pp., in-8°. Prix \$ 3.50.

Pourquoi ce livre d'un célèbre écrivain anglais est-il publié en Amérique, un pays notoirement mal disposé envers Jean-Jacques Rousseau ? Nous ne savons — ou serait-ce précisément qu'on sente le moment venu de se montrer moins sévère ; l'ouvrage est édité par la même maison qui se plaisait à publier du vivant de son auteur les ouvrages si prévenus de M. Babbitt.

Le titre du volume ne doit pas égarer le lecteur. C'est une façon de grouper des essais écrits en divers temps ; mais la soi-disante continuité de Rousseau à Proust, en passant par Ruskin n'est nulle part réellement établie, mais seulement affirmée en deux ou trois endroits. Par exemple : P. 90 : « It is Ruskin, we must not forget who leads us on to Proust, and in such words as these, we feel the direction... » Cf. p. 134. De même l'inclusion de Retif de la Bretonne — quoique celui-ci soit nommé parfois « le Rousseau du ruisseau » — ne s'imposait pas absolument sous le titre *De Rousseau à Proust*.

Enfin le plus grand nombre de ces essais se rapportent à Rousseau ; mais ces essais mêmes ne sont pas systématiquement coordonnés. Havelock Ellis aime à revenir à Rousseau quand l'occasion s'en présente depuis le jour où, en 1904, il fit un voyage sur le continent qui l'amena à marcher sur les

traces de Rousseau (*In the footsteps of Rousseau*) ; il arrive à la conclusion, dans cet essai, que les deux « influences formative et éducative » sont : *A highly intelligent and cultivated woman, and the consoling and inspiring scenery of the happy land of Savoy* (29) ; il revient à Mme de Warens fort souvent à propos de diverses publications ; il profite de l'année du bicentenaire (1912) pour donner une appréciation générale de la pensée rousseauiste ; il groupe une quantité de notes prises au cours de ses abondantes lectures et fait un historique de l'attitude des hommes vis-à-vis de la nature pour aboutir enfin à la Nouvelle Héloïse ; et la publication de la *Correspondance générale* le remplit d'enthousiasme. Il y a ainsi, bien naturellement, des répétitions et des réarrangements au moment de la publication du volume (un des essais est écrit en trois fois et à des mois et des années de distance). Très documenté sur certains points et au courant des dernières recherches, l'auteur laisse voir de grands trous sur d'autres points — ce qui est fort naturel étant donné que son domaine propre est celui de la médecine. Pour la même raison il peut être assez dogmatique sur certains points, quoique très prudent en général. Rousseau reste pour lui un grand problème : *Expliquer Rousseau is to solve a unique problem in the spiritual history of the world* (113) ; mais il est presque carilien dans son affirmation de l'influence individuelle de Rousseau sur les destinées du monde : *The change [apporté par Rousseau dans la manière de penser parmi les humains] is so general that we have long since become unconscious of it, and that it is even possible to deny its existence... Rousseau est un des rare men who at interval of centuries exert their miraculous effect on the respiratory activities of the spirit...* (365).

En somme c'est la *Correspondance* de Rousseau qui lui paraît contenir la clef du problème, il y revient sans cesse, et ce ne sont certes pas les étudiants de la pensée de Rousseau qui le contrediront sur ce point <sup>1</sup>.

Il ne faut pas s'étonner que l'auteur soulève à plusieurs reprises le problème de la santé morale — et physique — de Rousseau ; il emploie à la p. 23 le terme « sometimes unquestionably insane ». Rappelons-nous, toutefois, que de telles notations ne signifient pas, sous la plume des psy-



chiâtres, ce qu'elles signifient dans le langage du grand public. En vérité pour eux l'homme sain psychologiquement n'existe tout simplement pas... « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ! ». Ils se perdraient sans doute de réputation s'ils ne découvraient pas quelque fêlure chez n'importe quel être humain. Et nous savons si Rousseau est une belle proie. Ils sont sans doute tous sincères, ces docteurs, mais que se cache-t-il souvent sous leurs mots si impressionnants ? Nous en avons dit quelque chose dans notre *Pensée de Rousseau*

(1) « ...Je pourrais continuer indéfiniment à écrire au sujet des lettres de Rousseau. Je dirai seulement en terminant ici [son essai] que si, dans ces temps difficiles, il est quelqu'un qui soit condamné à l'exil dans une île déserte avec la permission d'emporter un nombre restreint de livres, je lui recommanderais de compter parmi ces lectures, les vingt volumes de cette Correspondance. Ils contiennent d'ailleurs maintes pages à la louange de la solitude » (145).

(« Note sur Rousseau et la Psychiâtrie », en appendice au chap. II de la première partie) et nous n'y revenons pas. Havelock Ellis ajoute quelques nouveaux vocables pour désigner la « maladie » de Rousseau, et il souligne le terme à la mode de « shizoïde » et « shizothymic » (p. 134) — il y a vingt ans on préférerait « paranoïaque ». Allons pour *shizoïde* Mais n'oublions pas combien il est dangereux d'être analysé par un médecin. Si vous aimez la montagne, comme Rousseau, vous pouvez avoir du génie ou être fou, comme Rousseau. Ecoutez plutôt : « Une interprétation psychologique de ces faits (se rapportant à l'amour de la nature sauvage) montrent que, tandis qu'il y eût probablement toujours et partout des personnes qui ont grimpé sur des montagnes ou sont allées dans le désert, les pionniers en de tels mouvements ont été des personnes de tempérament exceptionnel, et par leur constitution anormale ont été précipitées dans un état d'opposition plus ou moins violente aux idéals moraux et esthétiques de leur temps » (92-3). Et, dans son livre, Havelock Ellis cite le remarquable ouvrage du Docteur Binet-Sanglé sur « La Folie de Jésus » (113). Mme de Warens n'échappe pas à ces examens délicats ; elle avait des vapeurs. Et « Rousseau rapporte, sans se douter de la signification de ce qu'il dit comme indice de sensibilité anormale, qu'aux

repas, elle était si affectée par le parfum des plats qu'elle pouvait rarement commencer à manger avant qu'il eût, lui, fini, qu'alors il recommençait pour lui tenir compagnie. [Grave problème !]. Cette affirmation est contestée par des auteurs qui disent que Mme de Warens servait une excellente table et dès lors devait être amatrice de bonne chère; mais je ne vois pas de raison pour ne pas l'accepter... » (50-1).

Le chapitre sur Mme de Warens n'en est pas moins un des chapitres les plus instructifs de l'ouvrage. Il avait été écrit il y a un quart de siècle, et il fut récemment repris dans une revue américaine. (Il a été mentionné en son temps dans les *Annales*). Il est instructif par sa pénétration psychologique, plutôt d'ailleurs, que par les convictions qu'il entraîne; l'auteur semble fort impressionné par le volume de Benedetto. Il croit que Mme de Warens est en somme l'original de Julie; évidemment il a lu avec attention Montet [les *Confessions*, cependant, racontent plutôt une autre histoire où figurent les demoiselles Galley et Graffendried, et même Mme d'Houdetot]. On aime à voir un psychologue insister sur l'impossibilité de sacrifier la sincérité de Rousseau dans les pages sur les Charmettes, à un simple document d'archive.

Le chapitre écrit à propos du Bicentenaire, en 1912, surprend un peu par des passages qu'on n'attendait guère sous la plume d'un auteur qui a tant insisté par ailleurs sur l'importance de Rousseau — et, pensait-on, l'influence *heureuse* en somme de ses écrits. Mais évidemment Havelock Ellis n'a pas échappé au vent violemment rousseauphobe qui soufflait en ces années-là. C'est un exemple de ce que nous disions, que le livre n'avait pas été mis au point. Voici un de ces passages :

« Quand, alors, nous jetons un coup d'œil général sur la personnalité et les livres de Rousseau, il est difficile d'échapper à la conclusion que, en grande partie, il a représenté un mouvement arrière en civilisation. Son influence a tendu à déprécier la valeur du puissant instrument de la raison grâce auquel la civilisation a surtout agi. Il a consacré le préjugé sous les noms sacrés de Nature et instinct; il a ouvert la voie au plébéianisme et à la sanctification du gouvernement par les masses... », etc. (107-8). Comment harmoniser ces phrases non seulement avec le ton du livre entier,

mais avec des passages du même essai, à une page de distance, voisinant avec elles et où on sent le ton de l'exaltation : « Rousseau s'est élevé contre notre civilisation artificielle et inharmonique, en faveur de la vie intégrale, des droits absolus de la vie, des droits de l'instinct, des droits de l'émotion. Telle était son assertion de la Nature. C'est ainsi qu'il renouvela la vie et effectua une révolution spirituelle comparable seulement à celle effectuée par le christianisme, dont, à la vérité, c'est une moderne renaissance » (109-110). Il y a sans doute une réserve, même après ces lignes : « Pourtant l'homme qui a exercé et qui continue à exercer, un tel pouvoir dans le monde ne peut être appelé un de ses grands hommes. En intelligence, pense-t-on parfois, il ne dépassait pas la moyenne... » (110).

La conclusion du lecteur : Havelock Ellis était certainement un des hommes qui auraient pu écrire un livre capital sur Rousseau, définitif peut-être, si cela avait été là en quelque sorte l'œuvre de sa vie. Or Rousseau n'a été en somme pour lui qu'un sujet d'étude de luxe. A côté de choses bien hasardées (rapport au *Contrat social*, par exemple, ou à *la Nouvelle Héloïse*), il a des aperçus extrêmement pénétrants. Sa grande curiosité est certainement pour l'homme plutôt que pour le penseur ; il le dit lui-même souvent <sup>1</sup>.

Son livre n'est pas ce qu'on peut appeler une étude phi-

(1) Il cite souvent, comme l'auteur, le plus intéressant à suivre pour pénétrer Rousseau, Kretchmer, *Der Geniale Mensch*.

Il y a quelques assertions qui nous ont étonné, sans que, cependant, il nous soit possible d'en nier le bien-fondé. D'autres le pourront peut-être : P. 26, il est question de la fille illégitime du Prince de Conti « dont Rousseau avait dirigé l'éducation jusque dans les moindres détails » [?]. P. 36, on nous parle d'une visite de Victor Hugo aux Charmettes [?]. P. 86, l'auteur parle d'une visite à l'Ermitage de Jean-Jacques, il y a plus d'un quart de siècle : « seuls les murs restaient, avec une inscription demi-effacée, et des roses. Celles-ci s'épanouissaient délicieusement sur les murs écroulés et les oiseaux y chantaient. Il s'élève sur la terre d'un petit café rustique où l'on débite du cidre et de la bière... » etc. [?]. P. 55, l'auteur parle de la fabrique de chocolat de Mme de Warens : l'existence de cette fabrique a-t-elle un autre fondement que le fait que Mme de Warens a un jour ajouté du chocolat à un envoi destiné à Jean-Jacques ?

losophique de Rousseau. Plutôt que les grands problèmes, il traite, à l'occasion, des points controversés où il s'agit de commentaires et non tant de principes fondamentaux. C'est ainsi qu'il prend parti contre M. Mornet lorsque celui-ci remarque qu'on a peut-être exagéré le sentiment de la belle nature chez l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*; et il se range du côté de M. Charlier, lequel apprécie « plus finement » ce sens de la belle nature chez Rousseau (p. 82 ss.).

En tout cas il est intéressant au plus haut degré de posséder la réaction d'un esprit aussi libre de tout préjugé que l'est Havelock Ellis essayant de sonder le « problème Rousseau »; et le fait qu'il n'arrive pas à nous contenter parfaitement, évitant de se servir de paroles trop dogmatiques, nous est une garantie de la valeur de ce qu'il pense pouvoir affirmer. Il a beaucoup fréquenté Rousseau lui-même — chose si étonnamment rare chez tant de « juges » de Rousseau — et quoique médecin il nous épargne les jérémiades hypocrites d'un Lemaître sur le pauvre malade, sur le pathétique Rousseau. [A. S.].

#### SUISSE

*Hommage à Edmond Gilliard*, Editions des Trois-Collines, Lausanne, 1935; *Edmond Gilliard et Rousseau*, par René BRAY; *Edmond Gilliard critique (En marge de Rousseau et Vinet)*, par Pierre KOHLER.

Quelques écrivains ont consacré à M. Edmond Gilliard, ancien professeur au Gymnase de Lausanne, auteur de conférences et de publications relatives à J.-J. Rousseau, une plaquette dont deux chapitres sont consacrés au rousseauiste.

La tâche du critique des *Annales J. J. Rousseau* est souvent difficile parce qu'indirecte. Il doit exposer aux yeux du lecteur non pas tel passage des œuvres de Jean-Jacques, tel aspect de son caractère ou de sa pensée, mais résumer et faire connaître ce qu'en a dit, entre Rousseau et lui, un de ses disciples ou de ses contradicteurs. Aussi les travaux exposés avec beaucoup d'intelligence par deux historiens de la littérature traitant eux aussi, non pas de Rousseau seulement mais de Rousseau vu par le rousseuiste Edmond Gilliard, est-il pour nous un encouragement et un guide.

Découvrir Edmond Gilliard et mieux comprendre Rousseau, l'aimer davantage, c'est la joie qui attend le lecteur du chapitre consacré à *Edmond Gilliard et Rousseau* par le Professeur René Bray, l'érudit auteur de la Chronologie de l'époque romantique :

« Entre les mains d'Edmond Gilliard », écrit M. Bray, « la pensée de Rousseau est comme une épée... ». Cette épée, forgée par Ed. Gilliard, une fois ciselée par M. Bray, devient académique et nous aide à « ...accommoder ces contradictoires : individu, société... ». Elle affirme le rôle de Rousseau individualiste et donne toute sa saveur au style de Gilliard.

Le Professeur Pierre Kohler, le Staëlien qui est aussi l'auteur d'un ouvrage charmant sur *L'île Saint-Pierre ou île Rousseau* (Editions Spes, Lausanne), voit davantage l'attitude critique de Gilliard à l'égard de Rousseau. Pour lui, l'auteur de *Rousseau et Vinet* cherche avant tout son propre moi pour le différencier des idées les plus utopistes du *Contrat Social*. [P. E. Sch.].

## REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Dr. A. Cobban, *Rousseau and the Modern State* : *Saturday Review London*, 28 juil. 1934. *The Times*, Literary supplement, 20 septembre 1934.

L. Aurenche : *Jean-Jacques Rousseau chez Monsieur de Mably* : *Compte rendu mensuel de l'Académie Delphinale*, décembre 1934 (G. Letonnelier).

John-S. Spink, *Jean-Jacques Rousseau et Genève* : *Journal de Genève*, 6 août 1934 (P. C.) ; *Etudes*, Paris, 5 août 1935, Joseph Lecler.

C. W. Hendel, *Jean-Jacques Rousseau Moraliste* : *The Times*, loc. cit.

E. Hunter Wright, *The meaning of Rousseau* : *The Times*, loc. cit.

*Annales J. J. Rousseau*, T. XXIII : *Neue Zürcher Zeitung*, 26 janvier 1936, B. Fn. ; *Journal de Genève*, 6 janvier 1936, P(aul) C(haponnière).

Havelock Ellis, *From Rousseau to Proust* ; *The Spectator*, Londres, 14 février 1936, Hamish Miles ; *Manchester Guardian*, 8 mars 1936, H. B. Charlton.



## CHRONIQUE

### *Extraits des Procès-verbaux des séances du Comité*

*Assemblée générale du 17 octobre 1935.* — Le rapport présidentiel dit les services rendus par L.-J. Courtois et la reconnaissance que lui en gardent tous les rousseauistes.

Le Comité est ensuite élu à l'unanimité des membres présents : Bernard Bouvier, président ; Paul-Emile Schazmann, secrétaire ; Fernand Aubert, archiviste ; André Wagnière, trésorier ; Auguste Bouvier, Paul Chaponnière, Charles Gos, Pierre Favarger, K.-R. Gallas, Daniel Mornet, Marcel Raymond.

La conférence que fit ensuite M. Samuel Rocheblave est reproduite dans ce volume.

*Séance du Comité du 18 décembre 1935.* — Notre Société a acheté une lettre autographe de Rousseau à Ducis. D'autre par M. Jean Binet se proposerait de publier une édition de « Daphnis et Chloë » d'après une ancienne édition nous appartenant.

— *Etat des Archives J.-J. Rousseau au 30 juin 1936* : 2577 numéros; augmentation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1935 : 47 numéros. Cette augmentation est due principalement aux dons ou dépôts faits par MM. Auguste Bouvier, Sorinel-Louis Courtois, Giorgio Del Vecchio, Théodore Joran, Paul-L. Léon, Charles Mattei, J. C. B. Mohr, Emile Rivoire, Pierre Saint-Vaast, James A. Warner, et les administrateurs, éditeurs, chefs de rédactions ; Editions des Trois-Collines, Grasset, Académie Delphinale, Progrès Médical, Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

A noter, parmi les achats : Une lettre autographe signée



de Rousseau à Ducis, Monquin, 28 janvier 1770; et, parmi les dépôts : un exemplaire interfolié, et annoté par son auteur, de la *Chronologie critique* de Louis-J. Courtois; grâce à l'obligeance de son fils, M. Sorinel-Louis Courtois.

— Les *Archives* ont été consultées de la façon suivante du 1<sup>er</sup> juillet 1935 au 30 juin 1936 : 22 présences, 236 volumes et documents communiqués (statistique de M. F. Aubert, bibliothécaire à la Bibliothèque publique et universitaire et archiviste de la Société J.-J. Rousseau).

LITTÉRATURE, POLITIQUE, ÉDUCATION, MORALE.

M. Henri-Louis Perrinjaquet fait dans l'*Express de Neuchâtel* du 17 mai 1935 un curieux rapprochement entre le séjour de Rousseau à Môtiers-Travers et celui d'André Gide à la Brévine. Il nous rappelle que ces villes rapprochées n'ont vraiment pas eu de chance : les deux grands hommes qui les ont habitées leur ont reproché l'un de l'avoir lapidé, l'autre de receler l'immoralité.

Comme M. Perrinjaquet l'explique à ses lecteurs, la lapidation fut en partie machinée par Thérèse Levasseur et d'ailleurs ne revêtit jamais le caractère de gravité que la sensibilité de Jean-Jacques, d'ailleurs parfaitement sincère, lui attribuait. La citation de Gide, si elle peut à son tour être discutée, n'en est pas moins intéressante :

« Il faut avoir vécu dans ce pays pour bien comprendre cette partie des « Confessions » de Rousseau et celle de ses « Rêveries » qui se rapportent à son séjour au Val-de-Travers. Mauvais vouloir, méchants propos, regards haineux, moqueries, non il n'inventa rien ; j'ai connu tout cela, et même les cailloux jetés contre l'étranger par les enfants ameutés du village. Et qu'on juge si son accoutrement d'Arménien donnait prise à la xénophobie. Où commençait l'erreur, la folie, c'était de voir, dans cette hostilité, un complot. »

Dans la *Frankfurter Zeitung* du 22 mai 1935, M. Hans E. Friedrich étudie la souveraineté populaire et la dictature relativement à la politique constitutionnelle de Napoléon. Un sous-titre est consacré à Rousseau et au *Contrat Social*. Seule cette œuvre de Rousseau exerça une influence sur Napoléon. En lisant le *Discours sur l'inégalité* un peu plus

tard il aurait au contraire annoté les marges d'inscriptions, comme celle-ci : « Je n'en crois pas un mot ! »

Le *Telegraaf* d'Amsterdam du 12 juillet 1935 nous ramène à des œuvres moins sévères. En annonçant une représentation radiophonique à Beromünster du *Devin de Village*, il retrace en quelques lignes la biographie de Jean-Jacques, ornée d'un joli portrait.

Le 16 juillet 1935, M. Franz Wilhelm consacrait, dans le *Berliner Tagblatt*, un long article à « Jean-Jacques et les femmes ».

M. Mario Musella date de Genève un article du *Mattino* de Naples (21 avril 1935) intitulé « All' ombra di Rousseau ». D'après cet auteur l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève et la Maison des Petits qui en dépend se placent à l'ombre de Rousseau pour importer des méthodes d'éducation sans cesse renouvelées « ...en Amérique, en Russie, au Japon... ».

Dans le *St. Galler Tagblatt* du 22 juillet 1935, le Dr w. Müller introduit son article sur Pestalozzi, qu'il appelle le vainqueur de Rousseau, en rappelant les principales idées du Citoyen de Genève.

La revue *The New Commonwealth* a consacré une série d'articles aux précurseurs de la Société des Nations. Le fascicule de novembre 1935 est consacré sous la plume de M. V. J. Lewis, à Rousseau et à ses relations avec l'Abbé Saint-Pierre.

#### LITTÉRATURE DES PÈLERINAGES ET DU SOUVENIR.

M. Jean Botrot, dans *Le Journal* du 23 juillet 1934 (*Le noble parc de Senlis et les curiosités d'Ermenonville*), après avoir traversé la forêt d'Ermenonville « que les troncs violets et roux des sapins et les bouleaux d'une si lumineuse blancheur parent de savoureuses couleurs », décrit l'ancienne propriété du marquis de Girardin : « Par ses épais ombrages », écrit-il, « par sa libre végétation, c'est un parc à l'anglaise ; par ses monuments, par ce que j'appellerai ses attractions (si l'on veut bien prendre ce mot dans son sens étymologique), c'est à la fois un musée de la philosophie et une originale illustration de la pensée de Jean-Jacques... ».

Le *Petit Dauphinois* du 1<sup>er</sup> janvier 1935 publie un article

du rédacteur de cette chronique, Paul-Emile Schazmann : Le vrai visage du Vicaire Savoyard.

Dans un amusant Menu-Propos du *Journal de Genève* (15 mars 1935), intitulé *Discours aux canards de l'île Rousseau*, M. Pierre Girard fait défiler devant la statue de Rousseau par Pradier quelques admirateurs de Genève, de Balzac à M. Barthou.

Dans le *Coopérateur genevois* du 11 juillet 1935, Joad rapporte, d'après les notes de Vernes-Prescott, une plaisante anecdote relative au passage de Rousseau au château de Glérolles, le 25 septembre 1754, lors du fameux tour du Léman en bateau.

De belles journées d'octobre passées en Savoie inspirent à M. Valentino Brosio, dans *La Sera* du 26 octobre 1935, de jolies lignes sur le séjour de Jean-Jacques à Annecy et aux Charmettes.

Nous avons dû parler des difficultés de Jean-Jacques à Môtiers-Travers. M. J.-P. Barbier, dans *L'Express de Neuchâtel* du 14 novembre 1935, rappelle cependant que le pasteur de Montmollin, à Môtiers, fut au début très aimable pour l'exilé. Un autre membre du clergé neuchâtelois, H.-D. Petitpierre, lui écrivit une lettre particulièrement noble et fraternelle.

*La Sentinelle* des 11 et 25 novembre 1935 publie des articles de M. A. Métraux sur la littérature alpestre. Si ces lignes ne présentent rien de nouveau, elles sont d'ailleurs objectives et font une large part à l'œuvre de Rousseau.

C'est aussi un passage de la Nouvelle-Héloïse relatif à la montagne qui a été reproduit dans *La Métropole* d'Anvers du 16 décembre 1935.

Avec beaucoup d'art, Noëlle Roger retrace, dans le *Journal suisse d'Égypte* du 6 février 1936, l'inquiétude de Rousseau à Môtiers puis l'île Saint-Pierre qui « ressemble à une barque chargée de feuillages, le soleil, les vendanges. L'île écoute de loin le pays plantureux, la vie facile, mais les rumeurs s'éteignent le long des flots... ».

#### VARIA.

Dans un article humoristique et politique de *Je suis partout* (12 octobre 1935), signé « Le gardien de la valise » et intitulé : La procédure genevoise, les idéologies de la S. D. N.

sont discutées. D'après l'auteur, elles ont pour but de dégager, « comme disait déjà cet autre Genevois, la volonté générale ». Le même jour, M. Georges Suarez s'attaquait violemment à la S. D. N. dans le *Nouveau Cri* et le 1<sup>er</sup> novembre, dans *Gringoire*, il l'appelle « vieille courtisane qui passe du lit de l'Allemagne dans celui de l'Angleterre ». « Elle avait de qui tenir, écrit-il. Son père en effet s'appelait Jean-Jacques Rousseau... ». Pour G. Suarez, Rousseau est un bas primaire, un malfaiteur. Selon lui, la S. D. N. serait, grâce à Woodrow Wilson, une réhabilitation du rousseauisme et aurait hérité d'un perversi les principes qu'elle veut appliquer au gouvernement du monde. De tels articles mériteraient à peine d'être signalés, s'ils ne faisaient en définitive plus de tort à leurs auteurs qu'à ceux qu'ils prétendent salir.

Dans la *Tribune de Genève* du 23 janvier 1936, M. X..., homme de bon sens, rend au contraire un bel hommage au style et au sentiment de la nature de Jean-Jacques.

Le *Publicidad* de Barcelone raconte de façon fort plaisante la partie d'échecs de Jean-Jacques et du prince de Conti et leur conversation avec la comtesse de Boufflers à Montlouis en 1759. Le récit de cette journée avait en effet été fait par le chevalier de Lorenzi qui les accompagnait.

Avec un article signé « Nemo » dans *La Sera* du 2 avril, nous sortons de nouveau de l'objectivité, mais dans un sens diamétralement opposé de celui où M. Suarez se complait. « Nemo » se réjouit de voir dispersés les délégués de la S. D. N. comme les animaux du Zoo de Genève. Alors Rousseau pourra de nouveau penser à la paix éternelle.

#### MANUSCRITS, ÉDITIONS.

La Bibliothèque publique et universitaire de Genève a acquis des héritiers de Théophile Dufour le livre de Marie Huber : *Le système des théologiens anciens et modernes*, ayant appartenu à Rousseau et annoté par lui, ainsi qu'un exemplaire du *Traité d'architecture* de Vitruve, qui porte la suscription « Ad dominam de Warens », peut-être écrite de la main de Jean-Jacques ?

Le *Bulletin des libraires* de Paris, janvier 1936, signale une édition russe des *Confessions* tirée à un nombre considérable d'exemplaires en U. R. S. S. par la firme « Academia ».

Lors de la vente de la Collection Louis Barthou, au mois de décembre 1935, une édition originale d'*Emile* atteignit le prix de 9.100 francs, tandis que l'édition originale de *Candide* de Voltaire ne faisait monter les enchères qu'à 2.400 francs.

#### COURS ET CONFÉRENCES.

Le 10 avril 1935, M. Henri de Ziegler fit une conférence très documentée sur *Rousseau et l'Italie*, à la Société genevoise d'études italiennes, à Genève. Il a montré la grande influence exercée sur Jean-Jacques par la musique italienne et par la poésie du Tasse.

Le 27 septembre 1935, la *Société des amis du Vieux-Chambéry* inaugurait une plaque rappelant la présence de Jean-Jacques dans la vieille maison de la rue de Boigne. Elle entendit des causeries de MM. Mars-Valette, Pilod et Perriol.

A Zürich, M. Fahsel a fait une conférence, à la fin de l'année 1935, relative à Rousseau dans ses rapports avec la nature d'une part, la culture d'autre part.

La cinquième soirée du cycle des conférences académiques de l'Université de Bâle fut consacrée à une conférence d'un membre de notre Comité de la Société J. J. Rousseau, le Professeur Marcel Raymond. Avec sa grande érudition et la finesse de son interprétation, le Professeur Raymond a parlé de *J. J. Rousseau, la vie intérieure et la révélation de la nature*.

### ERRATA DU TOME XXIII

P. 228, l. 2 en rem. : natur, *lisez* : natuur.

P. 229, note 2, l. 10, en rem. :un, *lisez* : een.

— l. 9 — : politiche, *lisez* : politieke.

— l. 8 — : staatswehemchap, *lisez* :  
staatswetenschap.

— l. 7 — : intredost, *lisez* : intgedost.

— l. 5 — : twees lachtigheid, *lisez* :  
tweeslachtigheid.  
valsch eid, *lisez* : valscheid.

— l. 3 — : machtcloersheid, *lisez* : machtelootheid.

— l. 1 — :doers, *lisez* : doen temgheeren, *lisez* : terugheeren.

P. 230, note (2), l. 4, en rem. : Massin, *lisez* Masson.

P. 180, l. 7 en rem. : every great genius, *lisez* : a very great genins.

P. 237, l. 7-8 en rem. : intervertir ces deux lignes.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Ce que George Sand doit à Rousseau, par Samuel RO- CHEBLAVE . . . . .	7
Rousseau secrétaire de M. de Montaigu, Ambassadeur de France à Venise, par André MONGLOND . . . . .	39
Documents inédits.	
Rousseau jugé par Hyacinthe Loyson, par Louis-John COURTOIS . . . . .	79
Deux fragments inédits de Jean-Jacques Rousseau, par Louis-John COURTOIS . . . . .	83
Rousseau et l'origine du langage, par Edouard CLAPA- RÈDE . . . . .	95
La collection Girardin à l'Abbaye de Chaalis, près Er- menonville, par Albert SCHINZ . . . . .	121
Un document inédit sur les derniers jours de Jean- Jacques Rousseau, par John S. SPINK . . . . .	155
Lettre de René-Louis de Girardin à Pierre-Alexan- dre Du Peyrou . . . . .	160
Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau à Ducis, par Paul-Émile SCHAZMANN . . . . .	171
Le Genevois Pierre Prevost chez Jean-Jacques Rousseau à Paris en 1777, par Paul-Émile SCHAZMANN . . . . .	175
Catalogue des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau qui se trouvent à Genève, par Fernand AUBERT . . . . .	179

## BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1933 et 1934 . . . . .	251
-----------------------------------------------------------------------	-----



Bibliographie de l'année 1935 .....	256
<p>Allemagne, p. 256. — Angleterre, p. 256. — Italie, p. 259. — France, p. 260. — Etats-Unis d'Amérique, p. 264. — Suisse, p. 273.</p> <p>Par Ed[mond] B[UCHET], K[arl]-R[udolf] G[ALLAS], L[aszlo] L[EDERMANN], P[aul] L[EON], Dr. Ch. M[ARTIN]-du P[AN], P[aul]-E[mile] SCH[AZMANN], A[ibert] S[CHINZ].</p> <p>Il est parlé des ouvrages de R. Bray, 273. — B. Brunello, 259. — E. F. Carrit, 257. — Chinard, 258. — W. M. Conacher, 265. — E. H. Mc Cormick, 253. — Diderot, 258. — Havelock Ellis, 264, 266, 268. — F. Flutre, 262. — M. Genty, 260. — Ed. Gilliard, 273. — Th. Joran, 263. — P. Kohler, 273. — B. Lavergne, 255. — P. L. Léon, 264. — G. Letonnellier, 254. — J. Pulver, 251. — E. Reiche, 256. — J. R. Spell, 266, 267. — W. H. Wickwar, 256.</p>	
Revue des bibliographies .....	275

#### CHRONIQUE

Extraits des procès-verbaux des séances du Comité ..	277
Archives Jean-Jacques Rousseau . . . . .	277
Chronique générale :	
<p>Auteurs, orateurs, artistes cités : J. P. Barbier, 280. — J. Botrot, 279. — V. Brosio, 280. — Fahsel, 282. — H. E. Friedrich, 278. — A. Gide, 278. — P. Girard, 280. — Joad, 280. — V. J. Lewis, 279. — Mars-Valette, 282. — A. Métraux, 280. — W. Müller, 279. — M. Musella, 279. — H. L. Perrinjaquet, 278. — Perriol, 282. — H. D. Petitpierre, 280. — Pilod, 282. — M. Raymond, 282. — Noëlle Roger, 280. — P. E. Schazmann, 280. — G. Suarez, 281. — F. Wilhelm, 279. — H. de Ziegler, 282.</p>	
Errata du tome XXIII .....	283

Bernard BOUVIER, *président*.  
 Paul-Emile SCHAZMANN, *secrétaire*.